

l'épiscopat ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes, boss. *Reine d'Anglet*. Que dit-on pour autoriser la supposition du Pentateuque?... Rien de suivi, rien de positif, rien d'important; des chicanes sur des noms, sur des lieux ou sur des noms, boss. *Hist.* II, 43. On sera fatigué en voyant ces variations et tant de fausses subtilités de la nouvelle réforme; tant de chicanes sur les mots; tant d'équivoques et d'explications forcées sur lesquelles on les a fondées, ID. *Var. préface*. || 6^e Terme d'art militaire. Guerre de chicane, guerre où l'on ne livre que de petits combats, pour disputer le terrain. || 7^e Manière de jouer au mail, au billard et à la paume.

— HIST. XVI^e s. Du plus grand chicaneur qu'on pourra jamais voir, En ce tombeau glacé gît la despoille morte; Pluton, hoste commun, ne le veut recevoir, De peur qu'en son pays la chicane il ne porte, DES ACCORDS, *Bigarr. Epitaphes*. Chicane, certain cercle fixe en terre pour y faire passer la paume, OUDIN.

— ÉTYM. Wallon, *chakine*; bas-grec, τζυχάνιον, jeu du mail; τζυχανίζειν, jouer au mail. Ménage le tire de l'espagnol *chico*, petit; Diez approuve cette étymologie; et Génin, la complétant (car il faut rendre raison de *chicane* signifiant jeu de mail), dit que le jeu a été ainsi nommé de la petite boule qui en fait le sujet et que l'on a comparée à quelque chose de petit (*chico*). Mais cette étymologie ne peut se soutenir en présence du bas-grec qui vient du persan *tchaugan*, raquette et jeu de mail, mot qui rend raison de l'affixe *ane*. Dès lors la série des sens est: jeu de mail, puis action de disputer la partie, et enfin manœuvres processives.

CHICANÉ, ÉE (chi-ka né, née), part. passé. Disputé. Une partie longtemps chicanée. || Se dit aussi en parlant des personnes, soit dans le sens de tourmenté par des chicanes: chicané par la partie adverse; soit, très-familièrement, dans le sens de contrarié: chicané par toute sorte de contre-temps.

CHICANER (chi-ka-né), v. n. || 1^e User de chicanes en fait de procès. Ce procureur, cet avoué ne fait que chicaner. Quiconque est touché de l'envie De ne payer qu'après sa mort. Doit chicaner toute sa vie, MAYNARD, *Poésies*, dans RICHELET. || 2^e Par extension, contester sans fondement, par des subtilités captieuses. On en vient au partage, on conteste, on chicane, LA FONT. *Fab.* IV, 48. Ils chicanaien sur leurs serments, BOSS. *Hist.* III, 6. Il chicane sur tous les mots de l'exposition, ID. *Trad.* Que sert de chicaner sur un fait constant? ID. *Comm.* Après avoir un peu chicané sur la manière de me recevoir, ID. *Lett. abb.* 254. Vous chicanez donc inutilement sur le principe, lorsque vous êtes obligé de vous taire sur les conséquences, PASC. *Réfut de la rép. à la 12^e lettre*. || 3^e V. a. Chicaner quelqu'un, lui intenter un procès sans beaucoup de raison. Cet homme est processif; il a chicané tous ses parents. || Disputer par procès une chose. Jamais contre un renard chicanant un poulet, Un renard.... BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Qui l'eût dit [Napoléon] Que trois cents avocats oseraient à ta cendre Chicane ce tombeau? v. HUGO, *Crép.* 2. || Familièrement. Cela me chicane, cela m'ennuie, me tourmente. || En termes de guerre, défendre pied à pied. Chicane le terrain; et, par assimilation, dans la discussion philosophique, débattre longtemps une question sans la résoudre. || Il chicane sa vie, se dit d'un accusé qui se défend avec présence d'esprit. || Terme de marine. Chicane le vent, gouverner au plus près. || 4^e Reprendre, critiquer sur des bagatelles. On nous chicane sur des mots, boss. *Culte*. Ma première et ma seconde pièce forment un système d'action théâtrale dont il ne s'agit pas de chicaner un endroit, RIDER. *Lett. à Mme Riccoboni*. Si l'auteur m'émeut, s'il m'intéresse, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné, VOLT. *Laharpe*, décembre 1775. || 5^e Se chicane, v. réfl. Se harceler l'un l'autre par des chicanes. Ils se sont longtemps chicanés.

— ÉTYM. *Chicane*.

CHICANERIE (chi-ka-ne-rie), s. f. Fait de chicane; difficulté faite par malveillance. J'ai grand' peur que tout ceci ne soit une pure chicanerie, PASC. *Prov.* 4. Monsieur, je n'entends rien à la chicanerie, RÉGNIER, *Sat.* VIII. On lui vint ravir son bien par des procès et des chicaneries, PATRU, *Plaidoyer* 7, dans RICHELET.

— HIST. XV^e s. Detestant merencolie Et chicanerie, Qui puisse estre forbannie De nos maisons, BASSELIN, XXXIII.

— ÉTYM. *Chicanner*.

CHICANEUR; EUSE (chi-ka-neur, neù-z'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui ne fait que chicaner, surtout

en affaires. Je ne suis chicaneur et n'aime à disputer, RÉGNIER, *Sat.* XIV. || Celui qui conteste de mauvaise foi, par exemple au jeu. || Adj. Esprit chicaneur. || 2^e Par dénigrement, homme appartenant à la classe des gens de procédures. Un bavard en robe, apprenant chicaneur, VOLT. *Ep.* 50.

— ÉTYM. XVI^e s. Sergents, huissiers, appariteurs, chicquaneurs, procureurs, RAB. *Pant.* III, 40. C'est ainsi que les chicaneurs fussent retenus d'approcher d'un terrain si dangereux, BOUCHET, *Sérées*, IX. L'évêque le manda vers lui venir par une belle citation par ung chicaneur, *Cent Nouvelles nouvelles*, 96. Puis quand les chiquaneurs se tourmentoient d'envie De quoy vous reformiez les procès et leur vie, RONS. *Bocage royal*, 1^e partie, *Au cardinal de Lorraine*.

— ÉTYM. *Chicaner*. Rabelais parle beaucoup des *chicanoux*, une gent qu'il a rendue célèbre.

CHICANIER, IÈRE (chi-ka-nié, niè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui aime à chicaner sur les moindres choses, pour des vétilles. C'est un vrai chicanier. || Adj. Homme chicanier. || Cela est chicanier, cela est contrariant. Locution qui a vieilli.

— ÉTYM. *Chicane*.

1. **CHICHE** (chi-ch'), adj. || 1^e Peu abondant, en parlant des choses. La moisson sera chiche. || 2^e En parlant des personnes, parcimonieux. Être chiche. Qu'il est chiche! Belle leçon pour les gens chiches, LA FONT. *Fab.* V, 43. || Fig. Être chiche de ses paroles. N'être pas chiche de promesses. La belle.... n'était chiche de ses regards, LA FONT. *Nic.* Elle n'en était guère plus chiche [de ses faveurs], HAMILTON, *Gramm.* 6. Eussiez-vous tout le bien dont le ciel vous est chiche, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Proverbes. Il n'est festin que de gens chiches, c'est-à-dire quand un avare se met en frais, il n'épargne rien. || Autant dépense chiche que large, c'est-à-dire une épargne faite mal à propos cause des pertes dans la suite. || Il n'est pas riche qui est chiche.

— REM. Au XVII^e siècle, les puristes essayaient de bannir le mot chiche: « Ces gens sont fort chiches, il faut dire : ils sont vilains; ce mot de chiche est ridicuile », MARG. BUFFET, *Observ.* p. 58.

— HIST. XII^e s. Et au povre [la dame] se fait et chicke et morne, QUESNES, *Romanc.* p. 86. || XIII^e s. N'iert [il n'était] pas vers ele avers ne chiches, Ren. 15209. Ne soyés orguilleus ne chiches, Ayés por enseigner les riches Large cuer et cortois et gent, Et piteus à la povre gent, la Rose, 6607. Moult est fos [fou] haus homs qui est chiches, ib. 1454. Car li leus d'oisiaus herbergier N'estoit ne dangereus ne chiches; Onc mès ne fu nus leus si riches D'arbres, ne d'oissillons chantans, ib. 473. || XIV^e s. Nel troverez pas chiche, Ne vous doint [qu'il ne vous donne] tant d'avoir que tuit en serez riche, Girart de Ross. V. 985. Tous jours [il] seroit com povre et chiche, Dolent, sujet et serf au riche, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 25. Ne soies pas larges, mais chiches; Ainsi seras-tu tantost riches, ID. ib. || XV^e s. Prince, je suy siche, pour abregier, Prodigue aussi, nonchailant, diligent, CH. D'ORL. *Bal.* 109. L'empereur son pere estoit trop extremement chiche, COMM. VI, 7. || XVI^e s. Chiche à priser la dignité, CALVIN, *Instit.* 898. Les autres le blasman d'avoir esté fort chiche et mechanique, jusques à envoyer vendre des presens de viande qu'on lui donnoit, AMYOT, *Thémist.* 8. Cato n'estoit jamais chiche de celebrer et prescher les louanges... L. Caton, 28. Charles, cardinal de Lorraine, esprit sans borne, très chiche et craintif de sa vie, prodigue de celle d'autrui, D'AUB. *Hist.* II, 143. Amitié de chiches gens à deux boulets ressemble bien [parce qu'ils ne se touchent qu'en un point], GÉNIN, *Récrat*, t. II, p. 234. Ce que chiche espargne, large despend, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 258. Il n'est pas riche qui est chiche, ID. ib. p. 345. Les plus riches sont les plus chiches, ID. ib. p. 334.

— ÉTYM. Catal. *xic*, *chic*, petit, de peu de valeur; espagn. *chico*, petit; ital. *cica*, petite chose; du latin *cicum*, petite chose.

2. **CHICHE** (chi-ch'), s. m. Nom ancien du pois qu'on ne nomme plus que pois chiche (voy. POIS).

— HIST. XI^e s. E feves et lentilles et ceire quite (*fraxum cicer*), ROIS, 185. || XIII^e s. Je ne priseroie trois chiches Socrates, combien qu'il fust riches, la Rose, 6941. Cices, de leur nature, sont caudes et seches, ALEBRANT, f. 54. || XIV^e s. Honneur est grains, richesse est paille; Donc qui a honneur, il est riches; N'il ne doit or prisier deux chiches, MACHAULT, p. 402. || XVI^e s. Prenés deux onces de farine de ciches rouges, O. DE SERRES, 940. Des farines de ciches blancs, de faveols.... ID. 972. Cicer en langage latin signifie un poy chiche, AMYOT, *Ciceron*, 4.

— ÉTYM. Provenç. *cezer*, *sezzer*; espagn. *chicharo*; ital. *cece*; du latin *cicer*.

† **CHICHE-FACE** (chi-che-fa-s'), s. m. Terme familier. Homme qui a la face d'un avare. || S. f. Nom, dans le moyen âge, d'un monstre fabuleux (comme Croque-mitaine).

— HIST. XV^e s. Gardez-vous de la chicche-face; il vous mordra s'il vous rencontre, *Myst. de Ste. Genev.* Laurence la grant chicche face, COQUILL. *Enqueste entre la simple et la rusée*. || XVI^e s. Celui qui, pour espargner, fait le retenu, on l'estime un chicche-face, LANOUÉ, 299.

— ÉTYM. *Chiche*, et *face*.

CHICHEMENT (chi-che-man), adv. D'une manière chiche. Le galant, pour toute besogne, Avait un brouet clair; il vivait chichement, LA FONT. *Fab.* I, 48.

— HIST. XVI^e s. La faim commença de l'affliger, les moulins estans rompus, ce qui fit distribuer le pain bien chichement, D'AUB. *Hist.* I, 300. Feu monsieur de la Boëtie me donna, mourant, ses papiers et ses livres, qui m'ont esté, depuis, le plus favori meuble des miens, je ne veulx pas chichement en user moy seul, ny ne merite qu'ils ne servent qu'à moy, MONT. *Lettr.* 3, à sa femme.

— ÉTYM. *Chiche*, et le suffixe *ment*.

† **CHICHETÉ** (chi-che-té), s. f. Épargne basse et sordide. La faute vient premièrement du père qui, par sa chicheté, a comme forcé son fils à lui ravir ce qu'il ne lui a pas voulu bailler de bon gré, FRANCION, liv. VIII, p. 341.

— HIST. XV^e s. S'en mocquaient et disoient que c'estoit par chicheté, COMM. II, 8. Son mari est si fort donné à chicheté et avarice, Qu'il est du tout deliberé Ne lui querir point de nourrisse, COQUILL. *Les drois nouveaux*. || XVI^e s. Il retumba de rechei en la maladie qu'il avoit de longue main engracée et née en luy, c'estoit l'avarice et la chicheté, AMYOT, P. *Am.* 38. Faute de moyens ou quelque chicheté empescherent cela, D'AUB. *Hist.* II, 441. Les despenses prodigues à telle splendeur ne sentoient plus ce prince [Henri IV], sur la peau duquelles miseres avoient laissé longtemps la crasse de la chicheté, ID. ib. III, 544. Qu'il se contente de l'espargne et chicheté de sa table, MONT. II, 79.

— ÉTYM. *Chiche*.

CHICON (chi-kon), s. m. Laitue romaine.

— ÉTYM. Même radical que *chicot*.

CHICORACÉE (chi-ko-ra-sée), s. f. Terme de botanique. Famille de plantes à fleurs composées, dont le type est la chicorée. Une chicoracée. Les chicoracées.

— ÉTYM. *Chicorée*.

CHICORÉE (chi-ko-rée), s. f. || 1^e Plante potagère, dite aussi chicorée endive ou chicorée des jardins (*chicorium endivia*, L.), dont on mange les feuilles en salade, et qui fournit une variété connue sous le nom de chicorée frisée, et une autre sous celui de scarole. Le pis fut que l'on mit en piteux équipage Le pauvre potager; adieu planches, carreaux; Adieu chicorée et porreaux, LA FONT. *Fab.* IV, 4. || Chicorée sauvage (*chicorium intybus*, L.), chicorée que l'on mange en salade, et qui est aussi employée en infusion, comme tonique et apéritive. || Eau de chicorée, boisson préparée avec la chicorée. Que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée, VOLT. *Louis XI* V, 26. || Café de chicorée, ou, simplement, chicorée, poudre de chicorée grillée, que plusieurs personnes mêlent au café. || Amer comme chicorée, très-americain. || Chicorée de mer, nom vulgaire de plusieurs espèces du genre *ulva*, qui, sur quelques parties de nos côtes, sont mangées avec avilité par les bêtes à cornes. || 2^e Terme de jeu. Chicorée se dit des cartes de celui qui a en main trois ou quatre atouts, dont deux as noirs et un neuf rouge.

— REM. La prononciation *cichorée* est notée et condamnée par Ménage et Marg. Buffet.

— HIST. XVI^e s. La chicorée ou endive est espèce de laïctue, neantmoins de goust different à elle, car de son naturel il est amer, immangeable, sans estre addouci dans terre par blanchir, O. DE SERRES, 536. Le syrop de cichorée avec rubarbe est bon contre la vermine, ID. 941. La cichorée verrucaire [contre les verrues], ID. 976.

— ÉTYM. *Cichorium*, de κιχώριον, chicorée.

CHICOT (chi-ko); le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel ls se lie: les chi-ko-z et...; chicots rime avec repos, faux, etc., s. m. || 1^e Ce qui reste hors de terre d'un tronc, d'une racine, d'une branche cassée. || Dans l'horticulture, branche morte ou couverte de chancres. || Terme de blason. Bâton noueux, rejeton d'arbre. || 2^e Terme de vétérinaire. Petit fragment de bois rompu. On dit qu'un

cheval a pris un chicot dans le pied, quand il a été blessé de cette façon. || 3^e Fragment de dent resté dans l'alvéole après destruction de la totalité ou d'une partie de la couronne par rupture ou par carie.

— HIST. XVI^e s. En plantant l'arbre, on l'estera sur terre, sept ou huit pieds, sans lui laisser aucunes branches, ains seulement des longs chiquots en l'endroit où mieux s'accorderont, O. DE SERRES, 189. Sa cour estoit pleine de bons esprits et de gens de savoir en lieu de fols, de chicots, de flateurs et d'harlequins, *Div. leçons de DU VERDIER*, p. 487, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *sicot*; diminutif dont le radical est le même que *chiquet* (voy. ce mot).

CHICOTER (chi-ko-té), v. n. Terme populaire. Contester sur des bagatelles.

— HIST. XVI^e s. Ciceron dit que ce ne sera jamais fait, qui voudra chiquoter tous les mots, ce qu'il appelle *verba aucupari*, DES ACCORDS, *Bigarr. Les entendis-trois*.

CHICOTIN (chi-ko-tin), s. m. || 1^e Suc extrait de l'aloès. || 2^e Poudre ou suc amer de la coloquinte, dont les nourrices se frottent le mamelon quand elles veulent sevrer les enfants. || Familièrement. Cela est amer comme chicotin. Mais dans les fers, loin d'un libre destin, Tous les bonbons ne sont que chicotin, GRESS. *Ver-vet*, ch. IV. || Dragées de chicotin, ou, simplement, chicotins, certaines dragées fort amères où l'on a mêlé du chicotin.

— HIST. XVI^e s. Deux drachmes d'aloës cicotin en poudre, O. DE SERRES, 902. Prenez antimoine cru, subtilement pulvérisé et passé par le cicotin, PARÉ, XVI, 27.

— ÉTYM. Mot altéré pour *sucotrin*, nom d'une espèce d'aloès, ainsi nommé de l'île de *Socotra*.

CHIÉ, ÉE (chi-é, ée), part. passé de chier.

CHIE-EN-LIT (chian-li), s. m. Nom que les enfants et les gens du peuple donnent aux masques qui courrent les rues pendant les jours gras. || À la chie-en-lit, cri dont on accompagne ces masques. || Au plur. Des chie-en-lit.

— REM. Voltaire a mis chiant-lit. Les amours en chiant-lit déguisés dans ces lieux Sont toujours les amours.... *Poésies mêlées*, 23. C'est une orthographe fautive; mais la prononciation est bonne; chie-en-lit se prononce en deux syllabes.

— ÉTYM. *Chier*, en, lit.

CHIEN (chiun), s. m. (le mâle), CHIENNE (chienn), s. f. (la femelle). || 1^e Quadrupède domestique, le plus attaché à l'homme, gardant sa maison et ses troupeaux, et l'aïdant à la chasse. Chien de garde. Chien de berger. Chien de Malte. Chien de Terre-Neuve, grand chien à long poil, aimant à aller à l'eau. Chien danois, grande espèce de dogue. Chien de St-Bernard, grande espèce de chien des Alpes. Chien de trait, chien habitué à traîner de petites voitures. Ce chien, voyant sa proie en l'eau représentée, La quitta pour l'image et pensa se noyer, LA FONT. *Fables*, VI, 17. Ce chien, parce qu'il est mignon, Vivra de pair à compagnon Avec monsieur, avec madame, ID. ib. IV, 5. Et votre petit chien Brusquet gronde-t-il toujours aussi fort, et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous? MOL. *Don Juan*, IV, 3. Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux Que des chiens dévorants se disputaient entre eux, RAC. *Ath.* II, 5. Dans son sang inhumain les chiens désaltérés, ID. ib. I, 1. || Chien de manchon, chien de petite espèce que les dames portent dans leur manchon. || Chien d'Artois, sorte de chien camus; d'où la locution camus en chien d'Artois, pour signifier confus, désappointé. Madame votre fille est pleurante en un coin, Monsieur votre neveu grommelle sur du foin, Camus en chiens d'Artois d'avoir compté sans hôte, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 14. Les chiens courants, les dogues, les turcs, les chiens d'Artois, les matins, SEGRAIS, *l'Ile imaginaire*, t. II, p. 200. || Chien-lion, sorte de chien qui paraît provenir du croisement entre l'épagneul et le petit danois. || Chien traître, chien qui mord sans aboyer. || Chien fou, nom que l'on donne quelquefois au chien atteint de la rage; et fig. Maigre comme un chien fou. || Chien savant, chien dressé à certains exercices. || En termes de l'écriture, il retourne comme le chien à son vomissement, se dit de celui qui retombe dans ses vices. || 2^e Chien de chasse, chien dont l'homme se sert pour prendre le gibier. Chien courant, chien qui chasse les bêtes à la course. Chien couchant ou chien d'arrêt, chien qui arrête le gibier. Chien d'aguiail, chien qui n'est bon que le matin. Chien allongé, chien qui a les doigts étendus par quelque blessure. Chien à belle gorge, chien qui crie bien.

Chien buté, chien qui a la jointure de la jambe fort grosse. || Chien sage, chien qui ne s'emporte pas après le gibier. || Fig. Faire le chien couchant, flatter bassement quelqu'un pour gagner ses bonnes grâces. On dit de même : c'est un bon chien couchant. || Rompre les chiens, les arrêter, les détourner de la voie; et, figurément, rompre brusquement une conversation embarrassante. Mais le mari rompait les chiens, LA FONT. *Fér.* Le duc de Tresmes voulut rompre les chiens plus d'une fois; à toutes Caumartin l'arrêtait, haussait le ton et continuait, ST-SIM. 277, 243. || 3^e Locutions diverses. Être comme un chien d'attache ou à l'attache, être assujetti à un travail continual. || N'être pas bon à jeter aux chiens, en parlant des personnes, ne valoir rien du tout. On ne me trouve pas bonne à jeter aux chiens, SEV. 235. || Jeter sa langue aux chiens, renoncer à deviner quelque chose. Ne sauriez-vous le deviner? jetez-vous votre langue aux chiens? SEV. 248. || Jeter ou donner sa part aux chiens, faire fi de quelque chose; et avec un sens contraire, ne pas jeter sa part aux chiens. Il était désolé, il eût jeté sa part aux chiens, SEV. 434. Mille de la C*** n'en jette pas sa part aux chiens, SEV. 350. || Jeter ses louanges aux chiens, les prodiguer mal à propos. Ces gens-là ne jettent point leurs louanges aux chiens, SEV. 491. || Droit comme la jambe d'un chien, se dit d'une chose tortue. || Battre quelqu'un comme un chien, étriller quelqu'un en chien courtaud, le battre très-fort. Si vous voulez des nouvelles de nos armées, le régiment de Champagne s'est battu comme un lion et a été battu comme un chien, VOLT. *Lett. d'Argent.* 24 févr. 1764. || Il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors, il fait un temps affreux. || Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien, c'est-à-dire cela ne vaut absolument rien, puisqu'un chien n'est pas ferré. || C'est saint Roch et son chien, c'est-à-dire ces deux personnes vont toujours ensemble. || Venir là comme un chien dans un jeu de quilles, arriver très-mal à propos dans une société, y être très-mal reçu. On dit dans le même sens : recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles. || Fig. Fréquenter le chien et le chat, fréquenter toute sorte de personnes. Il n'est pas étrange que M. le duc se soit avantage de l'exemple de 1688, pour la promotion qu'il fit signer toute faite au roi en 1724, et où il fourra le chien, le chat et le rat, ST-SIM. 328, 43. || Fig. Battre le chien devant le lion, ou devant le loup, réprimander une personne inférieure devant une personne supérieure, à qui cela doit servir de leçon. || Entre chien et loup, à petit jour, le soir ou le matin, c'est-à-dire quand le jour est si sombre qu'on ne saurait distinguer un chien d'avec un loup. Que pensez-vous que tout cela fasse entre chien et loup? SEV. 224. Substantivement. Je crains l'entre chien et loup quand on ne cause pas, IN. 232. || Fig. Leurs chiens ne chassent pas ensemble, c'est-à-dire ces personnes ne sont pas en bonne intelligence. || Vivre comme un chien, vivre dans la débauche et le libertinage. Mourir comme un chien, mourir dans le mépris et l'abandon, et aussi sans avoir reçu les sacrements. || Mener une vie de chien, mener une vie pénible et misérable. || Il est fou comme un jeune chien, se dit d'un jeune garçon étourdi et folâtre. || Il est fait à cela comme un chien à aller à pied, à aller nu-tête, c'est-à-dire il est tout à fait accoutumé, endurci à une chose. || Entrez, nos chiens sont liés, se dit à quelqu'un pour le prévenir qu'il peut aller de l'avant, n'y ayant aucun risque. || C'est une charue à chiens, ce sont des associés qui n'avancent pas, ne font rien de bon ni d'utilité. || Ils s'accordent, ils vivent comme chiens et chats, c'est-à-dire ils sont toujours en querelle. || 4^e Fig. et familièrement, un individu qu'on maltraite, qu'on méprise. C'est un chien. Pour cet homme orgueilleux les domestiques sont des chiens. Que je suis un grand chien! Parbleu je te saurai, Maudit jeu de trictrac, ou bien je ne pourrai, REGNARD, *le Joueur*, I, 4. M. le duc de Villars ne s'y connaît-il point? ma nièce est-elle sans goût? suis-je un chien? que coûte-t-il d'essayer ce qui fait chez nous le plus grand effet? VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 sept. 1760. || Populairement, une personne rude et sévère. Quel chien! Il n'est pas trop chien avec (ou pour) ses ouvriers. C'est un mauvais chien. || Populairement et bassement. Cela n'est pas tant chien, cela n'est pas trop mauvais. || 5^e Chien de, avec les noms masculins, chienne de, avec les noms féminins, locution qui se dit, par une sorte de dépréciation, des personnes et des choses. Un chien d'homme. Une chienne de femme. Chien de chrétien, dénomination injurieuse que les musulmans donnent aux chrétiens. Quelle chienne de mine vous a-t-il faite? HAMILT. *Gramm.* 11. Moi j'aurais

de l'amour pour ta chienne de face, MOL. *le Dép.* IV, 4. Quel chien de commerce avez-vous là? SEV. 69. Que ne vous défaites-vous de cette chienne de maison aussi? DANCOURT, *la Maison de campagne*, sc. 7. Maugrebleu de la chienne de parente, ID. ib. sc. 16. Quiconque veut vivre sans boire Fera très-bien de voyager Dans votre chien de territoire, VOLT. *Epigr.* IV, 5. Je cours toujours pour ma chienne de vente; j'ai eu ce matin de bons renseignements, P. L. COUR. *Lett. II*, 123. Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 mai 1764. Ces occupations sont satisfaisantes; combien elles consolent de ces chiens de bureaux, de ces chiens de commis! VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 févr. 1760. || De chien, même sens. Un temps de chien. Une pluie de chien. Querelle de chien, bruit de chien, train de chien, grande querelle, grand bruit. Ne soyez point en peine de mon écriture, c'est que j'ai une plume de chien, SEV. 314. Allez, philosophe de chien, MOL. *Bourg.* II, 4. || 6^e Terme de zoologie. Genre de mammifères auquel le chien appartient. Le loup, le chacal sont des chiens. || 7^e Nom de différents animaux qui n'appartiennent pas au genre chien. Chien crabier, un des noms donnés au chien cancrivore (digitigrades), appelé chien des bois par Buffon, dit aussi raton. || Chien-rat, mangouste du Cap. || Chien d'eau, cabiai. || Chien de mer, chien marin, nom vulgaire de la grande roussette (*scyllium canicula*). || 8^e Terme d'astronomie. Le Grand et le Petit Chien, constellations de l'hémisphère austral. || Chiens de Chasse, petite constellation boréale entre la Grande Ourse et le Bouvier. || 9^e Chien de faïence, petite figure de chien qui se mettait souvent sur les cheminées, une d'un côté, l'autre de l'autre. De là la locution, se regarder en chiens de faïence, c'est-à-dire se regarder fixement et d'un air surpris ou hébété. || 10^e Chien de fusil, pièce qui tient la pierre d'une arme à feu, et dans les armes à percussion, pièce qui vient frapper la capsule et en produit l'inflammation. || Sorte de sergent de tonnelier. || Fer plat du métier à tisser. || Sorte de chariot ou de brouette dans les mines. || Brosse des blanchisseuses, faite ordinairement de chiendent. || En termes de marine, sorte de grappin. || Proverbes. C'est un beau chien s'il voulait mordre, c'est-à-dire il a belle apparence, mais il est sans courage. || C'est un chien qui aboie à la lune, c'est-à-dire il crie inutilement contre plus puissant que lui. || Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village, c'est-à-dire il faut se mettre à l'abri du danger avant de s'en moquer. || Il est comme le chien du jardinier, qui ne mange point de choux et n'en laisse pas manger aux autres, se dit de ceux qui, ne pouvant pas se servir d'une chose, ne veulent pas que les autres s'en servent. || Ils veulent faire comme les grands chiens, ils veulent pisser contre la muraille, se dit des petits garçons qui veulent faire comme les grandes personnes. || Pendant que le chien pissoit, le loup s'en va, c'est-à-dire le moindre retardement fait manquer l'occasion. || Il y a trop de chiens après l'os, c'est-à-dire c'est une affaire où il y a trop de partageants. || Ce sont deux chiens après un os, c'est-à-dire la même chose est poursuivi de deux personnes. || Il mourrait plutôt un chien de berger, se dit en parlant d'une personne peu recommandable et qui est revenue d'une maladie grave. || C'est un chien au grand collier, c'est-à-dire il a le principal crédit dans une compagnie, dans une maison. || Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée, c'est-à-dire il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs. || Chien en cuisine souper ne demande, c'est-à-dire il le prend. || Il a du crédit comme un chien à la boucherie, se dit d'un homme sans crédit, sans importance. || Petit chien, belle queue, proverbe qui équivaut à celui-ci pour le sens : dans les petites boîtes, les bons onguents. || Si vous n'avez pas d'autre sifflet, votre chien est perdu, se dit à ceux qui ont une mauvaise cause. || Jamais à un bon chien il ne vient un bon os, se dit d'une bonne fortune qui ne vient point à ceux qui en seraient dignes. || Bon chien chasse de race, c'est-à-dire les enfants ont les qualités de leurs parents, ou, ironiquement, leurs défauts, leurs vices. || Il n'est chasse que de vieux chiens, c'est-à-dire les gens qui ont de l'expérience, qui ont vieilli dans une chose, sont ceux qui rendent les meilleurs services. || Je lui garde un chien de ma chienne, c'est-à-dire je me vengerai d'un mauvais

office. || Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne, c'est-à-dire entre des risques égaux il n'y a pas de raison d'être plus effrayé de l'un que de l'autre. || On ne lui demande pas es-tu chien? es-tu loup? se dit d'un misérable qu'on abandonne. || Il a été mordu d'un chien, il veut l'être d'une chienne, c'est-à-dire il n'a pas assez du mal qu'il a reçu déjà. || Qui m'aime, aime mon chien, c'est-à-dire quand on aime quelqu'un, on aime tout ce qui lui appartient. || C'est le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle, se dit d'un homme qui s'en va quand on veut le retenir; proverbe venu de ce que Jean de Nivelle, fils du duc de Montmorency, ayant été sommé pour quelque méfait, à son de trompe, dans les carrefours de Paris, de comparaître, se hâta de gagner la Flandre, où étaient les biens de sa femme, LE ROUX, *Dict. comique*. Suivant cette explication, il s'agirait non pas du chien de Jean de Nivelle, mais de ce chien de Jean de Nivelle. Une traîtresse voix bien souvent vous appelle; Ne vous pressez donc nullement; Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en, Que le chien de Jean de Nivelle, LA FONT. *Fabl.* VIII, 24. || Chien en vie vaut mieux que lion mort, c'est-à-dire il vaut mieux être pauvre et misérable qu'être riche et mourir. || Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, c'est-à-dire on ne manque jamais de prétexte pour se débarrasser d'une personne qui déplaît. Me voilà bien chanceuse! Hélas! l'on dit bien vrai: Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, MOL. *Fém. sav.* II, 5. || Chien qui aboie ne mord pas, c'est-à-dire ceux qui crient beaucoup ne sont pas les plus à craindre. || Un chien regarde bien un évêque, c'est-à-dire que, quelque élevé que soit un homme, il ne doit pas trouver mauvais qu'un autre s'adresse à lui. || À chien qui mord il faut jeter des pierres, on ne doit pas avoir pitié des gens malfaisants. || Chien sur son fumier est hardi. || Jamais chien ne mordit l'Eglise qu'il n'enrageât, s'est dit de ceux qui se sont élevés contre l'Eglise et qui ont fait une fin malheureuse. || À mauvais chien on ne peut montrer le loup, on ne peut décider un homme couard à s'exposer en rien. || Les coups de bâton sont pour les chiens, se dit quand quelqu'un, traité en parole ou en action d'une façon qui ne lui convient pas, remet à sa place celui qui le traite ainsi. || Il ne faut pas tuer son chien pour une mauvaise année, on ne doit pas se désespérer pour une seule ou une petite disgrâce. || Écorcher son chien pour en avoir la peau, sacrifier une chose importante pour un petit bénéfice. || L'hôpital n'est pas fait pour les chiens, se dit quand on réclame l'usage d'une chose qui est destinée au public.

— HIST. XI^e s. Vous lui durez [donnerez] ours et lions et chens, *Ch. de Rol.* III.

— XII^e s. Mult par fu fel, orrible et chien; Suz [sous] ciel n'out si mal crestien, BENOIT, *Chron.* t. I, p. 348. Muetes de chiens lui donez pour chasser, RONC. p. 3. Dunc veissiez entr'els les beubelez [bijoux] duner, E les chiens enveier, e les ois-saus porter, *Th. le mart.* 99.

— XIII^e s. Il fait trop bon le chien chuer, Tant qu'on ait la voie passée, *la Rose*, 7430. Cum chien honteus en un coignet, ib. 456. Si l'en envoie sanz targier As chiens de mer et as balaines Conter les noveles certaines, *Fabl.* BARBAZ. t. IV, 85. En un carrefour [il] fist un feu Lez un cerné entre chien et leu [loup], *Bataille des sept arts*. Ki volentiers fier vostre chien, Ja mar crerés qu'il vus aint [aime] bien, MARIE, *Graelement*. Elle avoit tort d'esveiller le chien qui dort, *Hist. littér.* t. XXIII, p. 574. Si dist on souvent.... Que d'aire [race] est le ciens qui devient Veneres [chasseur] sans aprendre, PH. MOUSKES, ms. p. 449 et 450, dans LACURNE. Chien en cuisine son per [compagnon] n'i desire, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 165. On ne peut pas defendre bien le chien à abaier ne le menter à jaingler [faire des contes], ib. ib. t. II, p. 362.

— XIV^e s. Plaïndre se fait autant qu'un chien qu'on voit crier, GUESCL. 15190. Celui qui s'entre met des noises d'autruy est semblable à celui qui prent le chien par les oreilles, MÉNAGIER, I, 9. Et est la brette aussi comme chien de mer; ib. II, 5. Nul ne soit si hardi qu'il mesle les rayes ne chiens de mer avec autre poisson en un mesme panier, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 359.

— XV^e s. Et ne demeura onques chien en la ville, que tous ne fussent morts ou jetés dedans les fossés, FROISS. II, II, 464. Qui à nul bien de présent ne s'applique, Fors à avoir condition de chien, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 244, dans LACURNE. Chiens de mer, marsouins, saumons, Congres, turboz et

ieurs semblables, ID. ib. f. 485. Ils nous sont venus assaillir sur nostre fumier, monstros defense comme fait le chien, PERCCFOREST, t. III, f. 47. Il estoit ja moult anuyté; car il estoit ainsi que entre chien et leu, ib. t. I, f. 67. Chien en cuisine ne demande pas son compagnon, ib. t. III, f. 429. Par avant ilz se entre-hayoient comme chiens et chas, CHRON. DU SIÈGE D'ORL. *Bibl. des Chartes*, t. III, 1^{re} série, p. 509. Et mon gosier est sy torchié Qu'il est sec comme dent de chien, MIR. DE ST. GENEV. Foy que doy vous, Sire Robers, Ce sont gens plus cruels que chiens, ib. La estoit grand pitié à voir ces nobles seigneurs... amener liés de cordes estroitement par ces chiens Sarrasins laids et horribles qui les tenoient durement, BOUCIQ. I, ch. 25. Tel le chien nourrit, qui puis mange la courroie de son soulier, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 171. Tel huchia le chien es brebis, qui ne le peut retraire, ID. ib. t. II, p. 422.

— XVI^e s. Courez toujours après le chien, jamais ne vous mordra; et buvez toujours avant la soif, jamais ne vous adviendra, RAB. *Garg.* I, 5. Où est vostre chenil? je ne vois ni chiens courans, ni auseaux. — Une meute de chiens, de limiers, des aboieurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon et d'attache, D'AUB. *Fan.* I, 5. Lequel l'attendoit au coin d'une rue avec deux pistolets, dont le chien estoit levé, ID. *Vie*, XLI. Et comme à chien maigre vont les mousches, ID. *Fan.* I, 3. Il lui mit tant de chiens aux fesses, qu'il fut constraint de se sauver de vitesse, ID. *Hist.* I, 190. Il avoit accez en la place par le moien d'un chien couchant, dont il faisoit manger force perdrix au gouverneur, ID. ib. II, 144. Les chefs coururent pour rompre les chiens, mais la nuit les separa plus que leurs commandemens, ID. ib. II, 357. Quelques poissons se perdrent en la suite des dauphins, comme font les chiens, les barbuës, les maquereaux, etc. ID. *Conf.* I, 9.... Et les poulces dedans le chien de la harquebuze.... CARL. VI, 23. L'herbe dite langue de chien, PARÉ, XVI, 35. Si le coq chante incôntinent après le soleil couchant (comme l'on dit entre chien et loup), c'est signe de pluie, PARÉ, *Animaux*, 2. Et sans morsure De chiens enragez et fous, RONS. 924. À petit chien, petit lien, H. EST. *Précell.* 188. Je scias qu'il s'est trouvé des simples paisans s'estre laissez griller la plante des piedz, ecraser le bout des doigts à tout le chien d'une pistole, avant que de s'estre seulement voulu mettre à rencon, MONT. III, 452. Car, dict un ancien, l'on est mieux en la compagnie d'un chien cognu, qu'en celle d'un homme duquel le langage est incognu, CHARRON, *Sagesse*, I, 42. Le chien se frotte à la charongne, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 243. Par petits chiens le lieuvre est trouvé, et par les grands est happé, ID. ib. p. 246. Le chien au matin à l'herbe va pour son venin, ID. ib. p. 242. Plus sol que chien qui aboie à ses soupes, les cuidant par ce refroidir, ID. ib. p. 247. Chien affamé, de bastonnade n'est intimidé, LEROUX DE LINCY, *Proverbes*, t. I, p. 165. Chien courant voir le loup ne veut, ID. ib. Chien enragé ne peut longuement vivre, ID. ib. Chien rioteur a volontiers les oreilles tirées, ID. ib. À meschant chien, court lien, ID. ib. p. 166. Disner de chien, pain et eau, ID. ib. En lict de chien n'a point d'oingtue [parfum], ID. ib. Fien de chien et marc d'argent seront tout un au jour du jugement, ID. ib. Qui chien s'en va à Rome, mastin s'en revient, ID. ib. p. 170. Qui hante chiens puce remporte, ID. ib. Qui perd un chien et retrouve un chat, c'est toujours une beste à quatre pieds, ID. ib. p. 174. On ne congnoist pas les gens aux robes ne les chiens aux poilz, ID. ib. Qui veut avoir bon serf ou chien, il faut qu'il lui couste du sien, ID. ib. t. II, p. 409. Il y a douanant comme un badin, et trotte de côté comme un chien qui vient de vespres [ainsi dit à cause des coups de fouet que les bedaux distribuaient aux chiens voulant suivre leurs maîtres dans l'église], MOYEN DE PARVENIR, n° LXVII, *Élegie*. Je m'apperçus assez tost que son mal procedoit d'ailleurs que de moi, et qu'il ne s'attachoit à moi que pour battre et gourmander le chien devant le Lyon, MÉM. DE VILLEROY, t. I, p. 42, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, kien, et, dans le Santerre, tchèn; rouchi, tien; wallon, chen; Berry, chen, chin; chian, chine, chienne; Saintonge, chein, et cheune, chienne; Bourguig, chen; Provenc. can; Ital. cane; du latin canis; au même radical appartiennent le grec κύων, le gaélique cu, le bas-breton ki, le gothique hunts (allemand Hund, anglais hound), le lithuanien szu, le zend cpa, le sanscrit svan.

— CHIENAILLE (chié-na-ll', ll mouillées), s. f. Canaille.

— HIST. XIII^e s. Entre moi et ceste chienaille,

Ren. 1903. || XV^e s. Que il vendroit cher à ceste chienaille sa mort, BOUCIQ. I, 24.

— ÉTYM. Chien. Chiénaille est l'ancienne forme française, dépossédée par la forme italienne canaille.

CHIENDENT (chiin-dan), s. m. Espèce de graminée à racines longues et traçantes (*triticum repens*, L.). || Chiendent pied de poule, nom vulgaire du panic dactylon, dit aussi gros chiendent. || Chiendent aquatique, la sétuque flottante. || Chiendent queue de renard, l'alopécure agreste. || Chiendent marin, varech. || Chiendent fossile, amiante. || Fig. et familièrement. C'est là le chiendent, c'est l'en-droit difficile; locution qui vient de la difficulté qu'on a à débarrasser un terrain du chiendent.

— HIST. XVI^e s. De l'eau bouillie avec orge et chiendent, PARÉ, XX, 44.

— ÉTYM. Chien, dent; ainsi nommé à cause du goût que les chiens malades ont pour cette plante.

+ CHIENNE (chiè-n'), adj. f. La gent chienne, les chiens, locution plaisante créée par la Fontaine. Son frère, ayant couru mainte haute aventure, fut le premier César que la gent chienne ait eu, FABL. VIII, 24.

+ CHIENNÉE (chié-née), s. f. La portée d'une chienne.

— ÉTYM. Chiennier.

CHIENNER (chié-né), v. n. Faire ses petits, en parlant des chiennes. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI^e s. Après que la chienne aura chien-né, on la logera chaudement, O. DE SERRES, 344.

— ÉTYM. Chien.

+ CHIENNERIE (chiè-ne-rie), s. f. Terme bas. Se dit des choses dégoûtantes et qui révoltent la pu-deur. C'est de la chiennerie. Quelle chiennerie!

— ÉTYM. Chien.

CHIER (chi-é). || 1^o V. n. Se décharger le ventre; mot populaire et bas, qui ne se dit pas en compagnie honnête. || Fig. Il a chié dans mon panier, ou dans ma malle, il m'a offensé. || Chier sur la besogne, travailler et ne faire rien qui vaille. || 2^o V. a. Chier des cordes, aller péniblement à la selle.

— HIST. XIII^e s. Et il chia seur le musel Au vilain, tant que s'esveilla, REN. 6002. || XVI^e s. Il le mena [David, ministre protestant], qui lors estoit à Fontainebleau; mais, ayant parlé à M. le cardinal de Lorraine, le dit David chia sur la bible [abandonna le protestantisme], BRANT. CAP. FR. t. III, p. 237, dans LACURNE. Pleurez donc et chiez bien des yeux, MOYEN DE PARVENIR, p. 50, dans LACURNE. Autant chie un boeuf que mille moucherons, OUDIN, CURIOS. FR. p. 101. [Discours de Villars à Sully]: Vous estes bien loin de vostre compte, et vostre roy de Navarre aussy; car, par le corps bieu, il a chié au panier pour moy, et s'il n'a pas d'autre valent que de Villars, croyez qu'il sera mal servy, MÉM. DE SULLY, t. II, p. 443, dans LACURNE. Et, jusques en l'autre monde, quel mauvais menage a fait Jupiter avecques sa femme qu'il avoit premièrement practiquée et jouie par amourettes? c'est ce qu'on dit chier dans le panier, pour après le mettre sur sa teste, MONT. III, 324. Ci gis un roy [Henri de Navarre, depuis Henri IV], par grand merveille, Qui mourut, comme Dieu permet, D'un coup de serpe et d'une vieille, Comme il chioit dans une met, D'AUBIGNE, MÉM. ÉDIT. LALANNE, p. 36.

— ÉTYM. Picard, kier; provenç. et espagn. cagar; Ital. cacare; du latin cacare.

CHIEUR, EUSE (chi-eur, eù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui se décharge le ventre, et aussi qui ne fait qu'aller à la selle. Populaire et bas.

— ÉTYM. Chier.

CHIFFE (chi-f'), s. f. || 1^o Chiffon à faire le papier. || 2^o Étoffe légère et de mauvaise qualité. Cela n'est que de la chiffre. || Fig. Un homme mou comme une chiffre, un homme très-faible de caractère.

— HIST. XIV^e s. [Que] Ses fils le nom de comte port [porte], Qui n'iert mie vestuz de chippes, GUIART, t. I, p. 28, v. 74.

— ÉTYM. Rouchi, chife, coupures. Grandgagnage demande si chife ne se rapporterait pas au wallon cofu, objet sans valeur, qu'il rattache à caf de blé (dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle), bas-écossais cauf, anglais chaff, balle de blé; Diez rapporte cette opinion sans se prononcer. Génin voit dans chiffe une forme de chippe (ce qui paraît très-plausible), et dès lors le rattache à chipper, anglais to chip, couper par morceaux; de sorte que de la chiffe serait de la rognure. On a parlé aussi de l'arabe sephen, pelure, ce qu'on halaye; mais on ne voit pas comment ce mot arabe serait entré dans le français.

CHIFFON (chi-fon), s. m. || 1^o Morceau de quelle vieille étoffe. Du blanc, un peu de rouge, un

chiffon de rabat, RÉGNIER, *Sat. xi.* || 2^e Bout de papier, écrit ou non, sans aucune importance. Ne sachant pas votre adresse, j'ai prié M. d'Argental de vous rendre ce chiffon, VOLT. *Lettr. en vers et en prose*, 35. Excusez le chiffon sur lequel je vous écris; rien n'est plus rare que le papier en ce pays-ci, P. L. COUR. *Lett. I*, 172. || 3^e Tout ajustement de femme ne servant qu'à la parure. On l'allait consulter sur chaque événement, Perdait-on un chiffon, avait-on un amant, LA FONT. *Fab. vii*, 15. Plus brillante que n'eussent fait les brillants chiffons de la Duchapt, J. J. ROUSS. *Em. v.* || Un chiffon d'enfant, une petite fille, ou même une jeune fille. Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant [la descendante de Corneille] est singulière, VOLT. *Lettr. Cideville*, 26 janv. 1763. || Par extension. Je porte tous ces chiffons sacrés [les amulettes] par une longue habitude, MONTESQ. *Lett. pers.* 143. || 4^e En termes de jardinage, chiffonne, adj. fém. Branche chiffonne, petite branche grêle du pêcher qui a des boutons à fruit dans toute son étendue. Il faut ôter les branches petites et chiffonnées, LA QUINTINIE, *Jard. dans RICHELET*.

— HIST. XVI^e s. Une chose chiffonne, OUDIN, *Dict. Cela est bien chiffon*, ID. *Curiosités fr.*

— ÉTYM. Chiffe. On trouve, dans le bas-latin, *chiffones* qui semble signifier une chaussure grossière, et qui est trop isolé pour qu'on voie aucun moyen sûr de le rattacher à *chiffon*. Quelques provinces disent un *chiffon* de pain, pour un morceau de pain; voyez-en, à CHIQUER 1, l'explication.

+ CHIFFONNADE (chi-fo-na-d'), s. f. Sorte de portage.

+ CHIFFONNAGE (chi-fo-na-j'), s. m. Action de chiffonner. || Terme de peinture. Draperies chiffonnées.

— ÉTYM. Chiffonner.

CHIFFONNÉ, ÉE (chi-fo-né, née), part. passé. || 1^e Froissé comme un chiffon. Robe chiffonnée. || 2^e Une mine chiffonnée, une figure dont les traits sont peu réguliers, mais agréables. C'était un petit minois éveillé, chiffonné, J. J. ROUSS. *Conf. v.* || 3^e Terme de botanique. Pétales à préfloraison chiffonnée, pétales irrégulièrement plissés en tous sens dans le bouton.

CHIFFONNER (chi-fo-né). || 1^e V. n. Travailler sur des chiffons ou sur de petits morceaux de linge que les femmes du monde nomment collectivement chiffons. Je me suis brûlée en chiffonnant autour de cette bougie, BEAUM. *Barb. de Sév.* II, 11. || 2^e V. a. Mettre en chiffon. Chiffonner du linge, un vêtement, du papier. Son mari a pris la lettre et l'a chiffonné, SÉV. 321. Quelque l'etre qu'il déchire ou chiffonne un moment après, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 2. || 3^e Déranger l'ajustement, particulièrement d'une femme. C'est un badin qui la chiffonne, GOMBAUD, *Ep. liv. I*, dans RICHELET. Elle [la duchesse de Bourgogne] les embrassait [le roi et Mme de Maintenon], les baisait, les caressait, les chiffonnaît, ST-SIM. 321, 195. Et sans nuire à sa toilette, Je la chiffonne à mon gré, BÉRANG. *Jeannette*. Mondor.... Devant moi te chiffonne, Sans te mettre en courroux, ID. *Inf. de Lisette*. || 4^e Fig. Chagriner, intriguer. Cela vous chiffonne. M'interrompre à tous coups, c'est me chiffonner l'âme, POISSON, *Com. sans titre*, dans LE ROUX, *Dict. com.*

— ÉTYM. Chiffon; wallon, chifôder, chifouder.

+ CHIFFONNERIE (chi-fo-ne-rie), s. f. Petit souci qui chiffonne l'esprit.

CHIFFONNIER, IÈRE (chi-fo-nié, niè-r'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui va, la nuit principalement, ramasser les chiffons par la ville. Ce monsieur du journal m'appelle jacobin, homme horrible, ordurier, chiffonnier, P. L. COUR. I, 281. || Fig. C'est un chiffonnier, ce n'est qu'un chiffonnier, se dit d'un homme qui, ramassant partout des nouvelles de mauvais aloi, les débite au hasard; se dit aussi d'un homme tracassier. || 2^e S. m. Petit meuble à tiroirs, où les femmes serrent leurs chiffons et leurs travaux d'aiguille. || On trouve aussi, en ce sens, chiffonnière au féminin, beaucoup moins usité. Ils passent leur vie dans leurs appartements où ils ne voient que des lustres, des bougies, des glaces, des secrétaires, des chiffonnières, BERN. DE ST-PIERRE, *Étude IV*.

— ÉTYM. Chiffon.

CHIFFRE (chi-fr'), s. m. || 1^e Caractère qui représente les nombres. Les chiffres arabes (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0). Les chiffres romains (I, V, X, L, C, D, M). || Familièrement et fig. C'est un zéro en chiffre, se dit d'un homme qui n'a aucune importance. || Outre les chiffres romains, on se servait au moyen âge, dans les comptes, de chiffres

particuliers, qu'on appelait chiffres financiers, et qui différaient très-peu des chiffres romains. || Anciennement, chiffre s'est dit au singulier pour désigner les chiffres en général. Apprendre le chiffre. || 2^e Le montant ou total. Le chiffre du budget s'élève de plus en plus. Le chiffre de nos dépenses augmente chaque année. || 3^e Par extension, caractères de convention pour une correspondance secrète. La clef du chiffre, l'alphabet qui sert à écrire en chiffres ou à lire ce qui est écrit en chiffres. Les dépeches de Pomponne étaient en chiffres, et celui qui déchiffrait se trouva à l'Opéra, ST-SIM. 71, 165. J'ai lu votre lettre, quoique le chiffre fut un peu brouillé, BOSS. *Lettr. quict.* 154. Ces légats ont un chiffre avec le pape: c'était une invention alors très-peu commune, VOLT. *Mœurs*, 172. || 4^e Façons de parler dont certaines personnes font usage pour s'entendre sans être comprises des autres. C'est un chiffre entre eux. || Par analogie. Il n'y a nul chiffre à tout ceci, SÉV. 106. Le vieux Testament est un chiffre, PASC. *Fig. 6*. || 5^e Marques que les commerçants, ceux surtout qui font le détail, mettent sur des étiquettes qu'ils attachent aux marchandises pour en désigner le prix d'achat et de vente; la valeur de ces caractères est tout à fait arbitraire et connue d'eux seuls. || 6^e Entrelacement des lettres initiales. Faire dessiner, graver son chiffre. Ces fleurs formaient le chiffre des sœurs, LA FONT. *Tabl. Ce fer porte le chiffre et le nom du coupable*, ROTROU, *Vencesl. IV*, 6. Dieu sait quels lacs d'amour, quels chiffres, quelles fleurs, RÉGNIER, *Sat. xi*. Je dois vaincre; j'ai de ma belle Et les chiffres et la couleur, BÉRANG. *Charles VII*. Arbre, croisez, disais-je, où nos chiffres tracés Consacrent à l'amour nos noms entrelacés, CHAULIEU, *Au chev. de Bouillon*, 1712. || 7^e S. m. plur. Dans la musique, caractères numériques qu'on place au-dessus des notes de la basse pour indiquer les accords qu'elle comporte. Ainsi 5 ou 3 avec le 5 au-dessus indique l'accord de tierce et quinte, c'est-à-dire l'accord parfait majeur; l'accord parfait mineur met un bémol à la place du 3.

— HIST. XIII^e s. Li première figure fait 1, la seconde fait 2, la tierce fait 3, et les autres aussi jusqu'à la darraine qui est apelée cyfre... cyfre ne fait riens, mais ele fait les autres figures multeplier, COMPUT, f° 15. Tu es li cyffres [zéro] d'angorisme [numération]. Qui ne fait fors tolir le lieu D'autre figure, *Les vers du Monde*. || XV^e s. Et venoit de piteuses lettres en chiffre, et en grand difficulté [des assiégés de Novarre], COMM. VIII, 9. Aussi bien n'y suis fors que une cifre donnant umbre et encombre, CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* II, 26. || XVI^e s. Il fut remis en prison pour des lettres escriptes en chiffre, qu'un gueux portoit dans un baston creux, D'AUB. *Hist. II*, 89. Les Polonois admirerent les confusions bien desmeslées, les chiffres bien formez du ballet, les musiques différentes, ID. ib. II, 104. Ces lettres estoient en chifre double et très-difficile, ID. ib. III, 236. Avecques eux [les Vénitiens] leur duc Serenissime, Qu'on peult juger un chiffre [zéro] en algorisme, Lequel tient lieu et de soy n'a pouvoir, Mais seulement fait les autres valoir, J. MAROT, I, 80. Une chesne de perles enfilées dans de l'or, avec des chiffres du Roy, esmaillez de gris, prisée cinq cens escus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 213. Quelques sots et glorieux Italiens se sont voulus affubler de tel honneur pardessus nous, qu'ils semblent, par leurs escrits, nous repeter comme chiffres [zéros], PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 45, dans LACURNE. La dixiesme figure [des nombres] de soy ne vault ou signifie rien; mais elle, occupant ung ordre, fait valoir celles qui sont après elle; et pour ce est appellée chiffre ou nulle, ou figure de nulle valeur, DE LAROCHE, *Aristmetique*, f° 7.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *cifra*; ital. *cifra*, *cifera*. Le chiffre est primitivement le zéro, de l'arabe *qasfar*, vide, à cause que le zéro est vide de toute valeur. De la signification de zéro, chiffre a passé à la signification générale de signe de numération.

CHIFFRÉ, ÉE (chi-fré, frée), part. passé. || 1^e Numéroté. Des pages chiffrées. || 2^e Ecrit en chiffres, caractères secrets. Une lettre chiffrée.

CHIFFRER (chi-fré), v. n. || 1^e Calculer avec les chiffres. Je l'ai vu calculer, nombrer, chiffrer, rebattre, J. B. ROUSS. *Rép. à Chaul.* Peut-être devraient-elles apprendre à chiffrer avant tout, J. J. ROUSS. *Em. v.* || 2^e V. a. Numérote. Chiffrer les feuillets d'un registre. || Évaluer en chiffres. On veut tout chiffrer aujourd'hui. || 3^e Ecrire en chiffres. Chiffrer une dépêche. Albéroni avait écrit et chiffré de sa main tout ce qui concernait les négociations

et les affaires secrètes, ST-SIM. 504, 69. || 4^e Terme de musique. Placer des caractères numériques au-dessus de la basse pour indiquer les accords. Basse chiffrée. On chiffre par 2 l'accord de seconde.

— ÉTYM. Chiffre.

CHIFFREUR (chi-freur), s. m. Celui qui compte bien, la plume à la main. Un bon chiffreur.

— ÉTYM. Chiffrier.

+ CHIGNOLLE (chi-gno-l'), s. f. Dévidoir de passementier.

CHIGNON (chi-gnon), s. m. || 1^e Le derrière du cou. Il lui donna un coup de bâton sur le chignon. Les emboîtements les plus remarquables [des os] sont ceux de l'épine du dos qui règne depuis le chignon du cou jusqu'au croupion, BOSS. CONNAISS. I, 7. || 2^e Cheveux de derrière la tête retroussés en double ou relevés sur la tête. Un chignon frisé. Un chignon natté. Quelques crins blancs couvrent son noir chignon, VOLT. *Ce qui plait aux dames*. Un petit peigne orné de diamants De son chignon surmontait la parure, ID. *le Pauvre diable*. Je frise avec grâce un chignon, Et j'inventai le postillon Que je n'étais encor qu'à la bavette, *Ep. de Pompon à Babiole*, dans RICHELET.

— HIST. XIII^e s. Les venteuses qu'on met sor le caon du col, ALEBRANT, f° 43. Ysengrin ne l'escoute mie, Ainz l'a saisi par le chaon, *Ren.* 7765. [Le chien] Qui nous trait en enfer parmi le chaignon, J. DE MEUNG, *Test.* 1599. || XV^e s. La tuyle tumbant au long de la teste à la faulte de l'armet luy donna droit sur le chaignon du col, et luy en brisa les jointures, AMYOT, *Pyrrh.* 76. Il le percea de part en part, tellement que la poincte de l'espée venoit à sortir au chinon du col, ID. *Pomp.* 101. Tu vois le fils d'Atre Agamemnon, Que Jupiter fait dessus l'eschignon Du col, porter le faix pour tout le monde, ID. *De la tranq. d'âme*, 6. L'enflure du chesnon est guerie par onguent fait de racines d'aulnée.... O. DE SERRES, 977.

— ÉTYM. Le même que chaignon, par comparaison du chaignon d'une chatne avec les nodosités des vertèbres. Berry, coignon, chagnon.

+ CHILIADE (ki-li-a-d'), s. f. Terme didactique. Un millier.

— ÉTYM. Χιλιάδες, millier, de χιλιον, mille.

+ CHIGOMIER (chi-go-mié), s. m. Arbrisseau des régions chaudes de l'Amérique.

+ CHILIASQUE (ki-li-ar-k'), s. m. Terme d'antiquité. Commandant de mille hommes.

— ÉTYM. Χιλιασκης, de χιλιον, mille, et αρχειν, commander.

+ CHILIASTE (ki-li-a-st'), s. m. Celui qui croyait au millénaire; millénaire.

— ÉTYM. Χιλιαστης, de χιλιον, mille.

+ CHILOGONE (ki-li-o-go-n'), s. m. Terme de géométrie. Polygone régulier de mille côtés. Si je veux penser à un chiliogone, DESC. *Médit.* 6.

— ÉTYM. Χιλιον, mille, et γωνια, angle.

+ CHILOGLOSSE (ki-lo-glo-s'), s. m. Terme d'entomologie. Sorte de millepieds.

— ÉTYM. Χειλος, lèvre, et γωνια, langue.

+ CHILOGNATHE (ki-log-na-t'), s. m. Terme d'entomologie. Sorte de millepieds.

— ÉTYM. Χειλος, lèvre, et γνάθος, mâchoire.

+ CHILOPLASTIE (ki-lo-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Opération par laquelle on restaure plus ou moins complètement l'une ou l'autre lèvre.

— ÉTYM. Χειλος, lèvre, et πλαστειν, former (voy. PLASTIQUE).

+ CHILOPLASTIQUE (ki-lo-pla-sti-k'), adj. Qui a rapport à la chiloplastie. || S. f. Synonyme de chiloplastie.

+ CHILOPODE (ki-lo-po-d'), s. m. Terme d'entomologie. Sorte de millepieds dont la lèvre est formée d'une paire de pieds.

— ÉTYM. Χειλος, lèvre, et ποδης, pied.

CHIMÈRE (chi-mè-r'), s. f. || 1^e Terme de mythologie. Monstre qui jetait du feu par la gueule, et avait la tête et le poitrail d'un lion, le ventre d'une chèvre et la queue d'un dragon. || Terme d'antiquité. Assemblage bizarre de différentes parties d'animaux divers qu'on voit sur des pierres gravées et sur des bas-reliefs. || 2^e Fig. Vaines imaginations. Mais que je me figure une étrange chimère, CORN. *Poly.* III, 4. Etrange effet d'amour! incroyable chimère! ID. *Rodog.* I, 7. Quittez cette chimère, ID. *Poly.* IV, 3. Je me revêtirais de brillantes chimères, ID. *D. San.* IV, 3. Les chimères, le rien, tout est bon; je soutiens Qu'il faut de tout aux entretiens; C'est un parterre où Flore épand ses biens, LA FONT. *Fab.* x, 4. Revenons à l'histoire De ce spéculateur [astrologue] qui fut contraint de boire; Outre la vanité de son art mensonger, C'est l'image de ceux qui

haillent aux chimères. Cependant qu'ils sont en danger Soit pour eux, soit pour leurs affaires, id. ib. II, 12. Le vide des plaisirs, la chimère des espérances, MASS. Car. Pdq. De quelles chimères un cœur corrompu n'est-il pas capable de se repaire? id. Car. Avenir. Quelle chimère êtes-vous donc parmi les hommes, id. Car. Pécher. Peut-on se figurer de si folles chimères? BOIL. Épit. XII. Elle traite l'histoire de chimère, HAMILT. Gramm. 40. On la console d'avoir perdu la jolie chimère de croire être immortelle, SÉV. 265. Vous pouvez l'espérer sans chimère, id. 234. Une ingrate lui paraît une chimère, id. 448. Quelle chimère est-ce donc que l'homme? PASC. dans COUSIN. Autant de sectes, autant d'impressions, autant de chimères, VOLT. Memmius, XIII. Chimère que les nègres même rejettent, J. J. ROUSS. Orig. notes. L'âge a-t-il éteint vos désirs? Blâmez-vous les tendres chimères? BÉRANG. B. maman. || Familièrement. C'est là sa chimère, c'est son idée favorite, son rêve. Jules César était né de l'illustre famille des Jules, qui, comme toutes les grandes maisons, avait sa chimère, en se vantant de tirer son origine d'Anchise et de Vénus, VERTOT, Révol. rom. liv. XIII, p. 224. Ce rêveur poursuit sa chimère, J. J. ROUSS. Em. IV.

— HIST. XVI^e s. Ainsi versant de l'œil des fontaines amères, Dedans mon cerveau creux je peignois des chimères, RONS. 693. Laissez-moi ces dessins qui ne sont que mensonges, Que chimères en l'air, que fables et que songes, id. 707. Car d'attribuer cela [certaines actions des animaux] seulement à une vivacité du sens de l'ouïe, sans discours et sans conséquence, c'est une chimere et ne peut entrer en nostre imagination, MONT. II, 468.

— ÉTYM. Χίμαιρα, animal mythologique, de χίμαιρα, chèvre, χίμαρος, bouc.

CHIMÉRIQUE (chi-mé-ri-k'), adj. || 1^o Qui se rapporte de chimères. Un homme chimérique. Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique, BOIL. Art poét. III. Bouillon était l'homme le plus chimérique qui ait vécu en nos jours, et le plus susceptible des chimères les plus folles en faveur de sa vanité, ST-SIM. 45, 17. Qui l'aurait dit eût passé pour le plus chimérique des hommes, VOLT. Hist. Russ. I, 6. Le roi, après la conversation [avec Fénelon], dit qu'il avait entretenu le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume, VOLT. Louis XIV, 38. || 2^o Qui est sans réalité. Toutes les raisons qu'il apporte sont chimériques. Esclave ambitieux d'une peur chimérique, CORN. Poly. V, 6. Étant de ces gens-là qui sur les animaux Se font un chimérique empire, LA FONT. Fabl. VII, 4. On donne, dans un spectacle profane, des larmes aux aventures chimériques d'un personnage de théâtre, MASS. Car. Aumône. L'art de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé est un art aussi chimérique que la pierre philosophale, VOLT. Zadig, 18.

— ÉTYM. Chimère.

† CHIMÉRIQUEMENT (chi-mé-ri-ke-man), adv. D'une manière chimérique. C'est un homme qui pense toujours chimériquement. L'opinion que ces gens-là ont eue de leurs grandes qualités, leur a fait chercher chimériquement une origine différente de la nôtre, ST-ÉVREMONT, Génie du peuple romain, p. 2, dans RICHELET.

— ÉTYM. Chimérique, et le suffixe *ment*.

† CHIMÉRISER (chi-mé-ri-zé), v. n. Faire des chimères. On dit qu'il faut raffiner et chimériser sur les plaisirs, FONTEN. Jug. de Pluton.

— HIST. XVI^e s. Chimeriser, OUDIN, Dict.

— ÉTYM. Chimère.

† CHIMIATRE (chi-mi-a-tr'), s. m. Médecin partisan de la chimie.

— ÉTYM. Chimie, et λατρός, médecin.

† CHIMIATRIE (chi-mi-a-trie), s. f. || 1^o Doctrine qui prétendait expliquer tous les phénomènes de l'économie animale, tant dans l'état de santé que dans l'état de maladie, par les principes de la chimie, alors fort peu avancée, à l'issue du moyen âge. || 2^o L'abus des préparations chimiques ou pharmaceutiques dans le traitement des maladies.

— ÉTYM. Chimiatre.

CHIMIE ou CHYMIC (chi-mie), s. f. Science dans laquelle on étudie les lois de la composition des corps cristallisables ou volatils, naturels ou artificiels, et les lois des phénomènes de combinaison ou de décomposition résultant de leur action moléculaire les uns sur les autres. Il n'y a pas encore longtemps que tous les raisonnements de chimie n'étaient que des espèces de fictions poétiques, vives, animées, agréables à l'imagination, intelligibles et insupportables à la raison, FONTEN. Guglielmini. Voulant donner à un enfant du goût pour la chimie, J. J.

rouss. Em. III. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature, VOLT. Louis XIV, 34. Les ouvrages de Stahl, malheureusement trop obscurs, avaient besoin qu'un homme né avec le génie de la chimie nous apprit à les entendre; c'est une des obligations que nous avons eues à M. Rouelle, CONDORCET, Malouin. Huer la métaphore et la métonymie, Grands mots que Pradon croit des termes de chimie, BOIL. Ep. x. || Chimie minérale, celle qui s'occupe des corps inorganiques. Chimie organique, celle qui s'occupe des substances organisées.

— ÉTYM. Espagn. *quemia*; ital. *chimica*; du grec χυμία et χυμεῖα; lat. *chymia* et *chemia*; avec l'orthographe par ν, on tire χυμία de χυμός, suc, et la *chimie* serait l'art relatif aux sucs; avec l'orthographe par η, l'origine est plus obscure, et on tire conjecturalement χυμεῖα de *Cham*, nom porté par l'Egypte, supposée la patrie première des arts chimiques. Tout porte à croire que la vraie orthographe est χυμεῖα, qui aura été changé, par iotacisme et par assimilation avec un radical grec, en χυμία. En tout cas, les orthographies *chimie* et *chymie* sont toutes deux autorisées, la première par l'iotacisme de l'η prononcé i, la seconde par l'v de χυμία (voy. ALCHIMIE).

CHIMIQUE (chi-mi-k'), adj. || 1^o Qui appartient à la chimie. Une opération chimique. Les phénomènes chimiques. Les lois chimiques. Arts chimiques. Produits chimiques. La nomenclature chimique. On ne doit pas confondre avec les mouvements que produit l'irritabilité, ces changements purement chimiques que l'application des caustiques fait éprouver à toutes les parties molles des corps organisés, CONDORCET, Haller. || Allumettes chimiques, allumettes au phosphore et s'allumant par frottement. || 2^o Il s'est employé autrefois substantivement au lieu de chimiste, qui est seul usité présentement. Ce juste degré de chaleur que les chimiques cherchent en l'opération de leur secret, BALZ. le Prince, 46.

— HIST. XVI^e s. Des medicaments pyrotiques et chimiques, c'est à dire extraits par distillation de quinte-essence, PARÉ, XXVI, 4. Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chimique, faits français, par J. LIEBAUT, Paris. 1579. Le prototype ou très parfait et analogique de l'art chimique à la physique, ou philosophie de la science naturelle, par RENÉ DE LA CHASTRE, Paris, 1620.

— ÉTYM. Chimie.

† CHIMIQUEMENT (chi-mi-ke-man), adv. D'après les lois de la chimie, d'une manière chimique.

— ÉTYM. Chimique, et le suffixe *ment*.

† CHIMISME (chi-mi-sm'), s. m. || 1^o L'ensemble des opérations chimiques qui se font dans une plante, dans un animal. || 2^o Abus de la chimie dans ses applications à la physiologie ou à la pathologie.

— ÉTYM. Voy. CHIMIE.

CHIMISTE (chi-mi-st'), s. m. Celui qui cultive la chimie. On dit que le prince régent [duc d'Orléans], dont le suffrage ne sera ici compté, si l'on veut, que pour celui d'un habile chimiste, avait assez approuvé ses vues [sur le salpêtre], FONTEN. Ressons. Il apprit qu'il y avait dans cette ville une société fort cachée de gens qui travaillaient en chimie et cherchaient la pierre philosophale; aussitôt le voilà pénétré du désir de profiter de cette occasion pour devenir chimiste, FONTEN. Leibnitz. Les chimistes et tous ceux qui emploient leur temps à faire des expériences, MALEBR. Recherche, liv. II, part. II, chap. VIII, 4. La nature était mon Armide; Dans ses jardins j'errais surpris; Mais un chimiste moins timide Règne en vainqueur sur leurs débris, BÉRANG. Sciences.

— ÉTYM. Voy. CHIMIE.

† CHIMOINE (chi-moi-n'), s. m. Terme de construction. Sorte de ciment ou de stuc qui imite le marbre.

† CHIMPANSE, CHIMPANZÉ ou CHIMPANZÉE (chi-pan-sé), s. m. Nom d'un très-grand singe anthropomorphe, dit aussi troglodyte noir.

— ÉTYM. Mot de la Guinée ou du Congo, pays où ce singe est indigène.

1. CHINA (chi-na), s. m. Terme de botanique. Voy. SQUINE.

— ÉTYM. La Chine, à cause de la provenance de cette racine.

† 2. CHINA (ki-na), s. m. Quinquina.

— ÉTYM. Voy. QUINQUINA.

† CHINAGE (chi-na-j'), s. m. Action de chiner une étoffe.

— ÉTYM. Chiner.

† CHINCHE (chin-ch'), s. m. Nom d'une espèce de moussette du Brésil, qui sent très-mauvais.

— ÉTYM. Espagn. *chinche*, punaise.

CHINCHILLA (chin-chil-la), s. m. || 1^o Nom d'un genre de rongeurs, dans lequel on distingue le chinchilla lanigère, ou, simplement, chinchilla; ce quadrupède habite la partie moyenne des Andes du Chili. || 2^o Fourrure de cet animal (gris ondulé de blanc).

— REM. *Chincilla*, qu'on trouve dans les dictionnaires, n'est pas autre chose qu'une faute d'orthographe.

— ÉTYM. Espagn. *chinchilla*, animal puant, sans doute ainsi nommé de l'espagnol *chinche*, punaise (voy. CIMICAIRE).

CHINE, ÈE (chi-né, née), part. passé. Etoffes chinées. Bas chinés.

CHINER (chi-né), v. a. Terme de tisserand. Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne, et les disposer de sorte que la fabrication produise un dessin. Chiner une étoffe.

— ÉTYM. La *Chine*: car les Italiens, pour chiner, disent: far i drappi alla chinesa, faire les draps à la chinoise.

† CHINFRENEAU (chin-fre-nô), s. m. Coup à la tête ou au visage. Terme populaire.

— HIST. XVI^e s. Autresfois ils combattaient à l'espée d'armes, en sorte qu'il y en avait toujours quelqu'un qui avoit quelque chinfreneau, PARÉ, t. III, p. 693.

— ÉTYM. *Chafrein*.

CHINOIS, OISE (chi-noi, noi-z'), adj. || 1^o Qui provient de la Chine. Magot chinois. || 2^o Qui est dans le goût chinois. Dessins chinois. || 3^o Ombres chinoises, spectacle d'enfants, qui consiste à faire passer derrière un transparent des figures découpées, dont l'ombre se dessine sur un fond lumineux. || 4^o À la chinoise, à la façon des Chinois. Ses yeux ne s'ouvriraient qu'à la chinoise, HAMILT. Gramm. 6. || Coiffure à la chinoise, se dit d'une coiffure sans raie dans laquelle les cheveux sont relevés et réunis tous ensemble par derrière. || 5^o S. m. Petites oranges grosses comme une noix, qu'on mange confites dans l'eau-de-vie. Les chinois sont produits par un oranger particulier qui porte le nom de bigaradier chinois (*citrus vulgaris chinensis*, Risso). || Se dit, en moquerie, de quelqu'un qui par sa tournure de corps ou d'esprit a quelque chose de burlesque et de désagréable. Quel chinois! Où est-il allé, ce chinois-là?

— ÉTYM. *Chine*.

† CHINOISERIE (chi-noi-ze-rie), s. f. Petits objets venus de Chine ou dans le goût chinois. || Fig. et par plaisanterie, action, parole de chinois.

— ÉTYM. *Chinois*.

† CHINQUER (chin-ké), v. n. Faire godaille le verre à la main. Mot vieilli.

— HIST. XVI^e s. Voyant qu'elles prenoient plaisir à chiner du vin d'Arbois, Mém. de SULLY, t. IV, p. 495, dans LACURNE.

— ÉTYM. Allem. *schenken*, verser à boire; comparez ÉCHANSON.

† CHINT (chin), s. m. Terme de commerce. Toile des Indes propre à être imprimée.

† CHINURE (chi-nu-r'), s. f. Terme de commerce. État ou aspect d'une étoffe chinée.

— ÉTYM. *Chiner*.

† CHIO (chi-o), s. m. Terme de verrier. Pièce qu'on fixe avec du ciment à l'ouverture du four de la glacerie. || Terme de métallurgie. Trou à la partie antérieure d'un creuset.

† CHIOCQUE (ki-o-ko-k'), s. f. Terme de botanique. Nom de plantes de la famille des rubiacées et venant dans l'Amérique équatoriale.

— ÉTYM. Χιών, neige, et κόκκος, baie.

† CHIONANTHE (ki-o-nan-t'), s. m. Terme de botanique. Nom de plantes de la famille des oléacées. Le chionanthus de Virginie est cultivé dans les jardins.

— ÉTYM. Χιών, neige, et ἄνθος, fleur.

CHIOURME (chi-our-m'), s. f. || 1^o Le nombre de forçats embarqués sur une galère, nécessaire pour la faire marcher. Par l'esprit, un pilote immobile travaille plus que toute la chiourme, BALZ. Romains. Rien n'est plus inhumain que de prolonger l'état d'un galérien au delà du terme prescrit; ne dites point qu'on manquerait d'hommes pour la chiourme, si on observait cette justice: la justice est préférable à la chiourme, FÉNEL. Directions pour la conscience d'un roi, dans RICHELET. || 2^o Tous les forçats d'un bateau. || Les chiourmes, l'ensemble des forçats dans un pays.

— REM. On a dit *chiorme*, même dans le XVII^e

siècle. L'amarale commande au reste des vaisseaux; Elle flotte à six rangs, et sa chorme puissante Dans l'un et l'autre camp imprime l'épouvrante, BREB. Phars. III.

— HIST. XVI^e s. Ce pendant que les chormes des naufz faisoient aiguade.... RAB. Pant. IV, 2. Toute nostre chorme grandement se contristoit, ID. ib. v, 18.

— ÉTYM. Espagn. *chusma*; portug. *chusma*, *churma*, *chulma*; ital. *ciumma*; génois, *ciumma*, écrit anciennement *chusma*. On tirait ce mot du latin *turmo*; mais il est bien difficile de passer du *t* au *ch*; et l'intérieur du mot n'est pas plus favorable à cette dérivation. Aussi Diez en a-t-il cherché une autre et proposé le grec *χελυτρα*, le commandement aux rameurs, d'où, par extension, la troupe même des rameurs. Kéleutrum a pu se transformer en *cleusma*, d'où *chusma*, comme *chamar*, de *clamare*. Jal le tire du mot turc *tcheurmè*, chiourme.

† CHIPAGE (chi-pa-j'), s. m. Terme de tannerie. Action de faire tremper les peaux dans une dissolution de tan.

— ÉTYM. Chiper 1.

† CHIPE, ÈE (chi-pé, pée), part. passé de chiper 1 et chiper 2.

† CHIPEAU (chi-pô), s. m. Nom vulgaire et spécifique du canard chipeau, dit encore ridenne et ridelle.

† 4. CHIPER (chi-pé), v. a. Terme de tannerie. Chiper des peaux, c'est les coudro ensemble, après les avoir jetées dans l'eau chaude, lorsque la laine en est tombée, et les remplir de tan pour les remuer ensuite avec beaucoup de force. || La bazane chipée est une bazane qui a reçu un apprêt particulier.

— ÉTYM. C'est sans doute l'action de ramollir les peaux comme des *chipes* ou *chiffes* (voy. CHIFFE).

† 2. CHIPER (chi-pé), v. a. Dérober, voler. Terme de l'argot des écoliers.

— ÉTYM. Probablement le même radical que *chipe* ou *chiffe* (voy. CHIFFE), c'est-à-dire couper, rognier, comme on fait aux chiffes. Comparez aussi ces vers du XV^e siècle où *chipe* tient sans doute à *chiper*: Bandez lui les yeulz de la teste, Et pour le loier de ses truffes Ly portez de grosses buffles, Et sy en jouez à la chipe, la *Passion de N. S. J. C.*

† CHIPEUR, EUSE (chi-peur, peû-z'), s. m. et f. Terme populaire. Celui, celle qui a l'habitude de chiper.

— ÉTYM. Chiper 2.

† CHIPIE (chi-pie), s. f. Terme populaire. Femme ou fille désagréable et dédaigneuse.

— ÉTYM. Il y a dans l'ancien haut-allem. *chēpīsa*; moy. haut-allem. *kēbese*; anglo-saxon, *cifese*, courtisane. On trouve aussi dans l'ancien français *chipoe*, qui paraît signifier air dédaigneux et désagréable. Sage fu et courtoise, sans boban, sans chipoe, Berte, XXXIII.

† CHIPOLATA (chi-po-la-ta), s. f. Sorte de ragoût à l'oignon et aux ciboules. || Perdreaux à la chipolata, membres de perdreaux cuits dans du bouillon aiguisé d'un verre de vin blanc, avec du lard coupé en dés, des champignons, de petits oignons passés au beurre, petites saucisses, marrons grillés et croûtons frits. On peut ajouter des truffes.

— REM. Voltaire l'a fait masculin: Deux dindonneaux et un chipolata, *Taureau*, 6.

— ÉTYM. Ital. *cipollata*, de *cipolla*, oignon (voy. CIBOULE).

† CHIPOLIN (chi-po-lin), s. m. Terme de construction. Sorte de peinture à la colle. On trouve aussi chipolain, chippolin.

CHIPOTER (chi-po-té), v. n. || 1^e Faire un travail, une besogne avec négligence ou lenteur. || 2^e S'arrêter à des riens, faire des difficultés pour se déclarer. Vive les gens faciles en affaires! la vie est trop courte pour chipoter, VOLT. Lett. *Chauvelin*, 3 octobre 1760. || Marchander mesquinement. Ceux qui chipotent et qui s'en vont disant: l'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes.... ID. Lett. *d'Argental*, 24 août 1764.

— HIST. XVI^e s. Ce ne sera jamais fait pour qui voudra chipoter tous les mots, TABOUROT, dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— ÉTYM. Wall. *kipott*, manier d'une façon rude et indiscrète. Grandgagnage demande s'il faut y voir le hollandais *poote*, bas-saxon *pote*, patte, avec *ki* qui répond au latin *cum*. Mais il est plus probable qu'il y a là le radical qui se trouve dans *chipe*, *chiffe* (voy. CHIFFE).

CHIPOTIER, IÈRE (chi-po-tié, tiè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui ne fait que chipoter. Terme familier.

— ÉTYM. Chipoter.

† CHIPES (chi-p'), s. f. plur. Rognures.

— ÉTYM. Voy. CHIPER 2.

1. CHIQUE (chi-k'), s. f. Nom vulgaire du dermatophile pénétrant, qui est la puce pénétrante de certains auteurs, et qui, s'insinuant sous la peau, cause de vives démangeaisons.

— ÉTYM. De même radical que l'espagnol *chico*, petit, et *chique* 2.

2. CHIQUE (chi-k'), s. f. || 1^e La quantité de tabac qu'on met dans la bouche. Mâcher une chique. || 2^e Cocon peu fourni en soie, et sans consistance. || Soie qui en provient. || 3^e Nom, dans quelques provinces, de la petite boule de marbre ou de terre cuite avec laquelle les enfants jouent.

— HIST. XVI^e s. Chique [petite boule], OUDIN, *Dictionary*.

— ÉTYM. Wallon, *chiche*; picard, *chike*, morceau de pain; norin. *chique*, chiffon. La *chique* est un petit morceau et a même radical que l'espagnol *chico*, petit (voy. CHICHE); c'est pour cela que ce mot s'applique à des objets très-divers.

CHIQUENAUDE (chi-ke-nô-d'), s. f. Coup appliqué au moyen du doigt du milieu dont le bout est appuyé ferme sous le bout du pouce, et que l'on desserre avec effort. Il [Monsieur] me demanda sans aucun préambule si son nez me paraissait propre à recevoir des chiquenaudes, RETZ, IV, 159. Je ne puis pardonner à Descartes: il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement, PASCAL, *Pensées*, I, 19, 51. Les uns donnaient à Mme Panache une pistole ou un écu, les autres des chiquenaudes et des croquignoles, ST-SIM. 44, 8. || Il ne lui a pas donné une chiquenaude, il ne l'a pas frappé. La moindre chiquenaude qu'il me donnera, je crierai de toute ma force, MONTESQ. *Lettres pers.* 54.

— SYN. CHIQUENAUDE, CROQUIGNOLE, NASARDE, PICHENETTE. Le lieu où la chiquenaude et la pichenette se donnent est indéterminé; la nasarde est restreinte au nez d'après son étymologie; et la croquignole se donne sur toute partie du visage.

— HIST. XVI^e s. Il ne lui faisait mal en plus que seriez baillant une chinquenaulde sus ung enclume de forgeron, RAB. Pant. II, 29. Chicquenode, PALSGRAVE, p. 220. J'ay veu des hommes, des femmes et des enfants ainsi nays, qu'une bastonade leur est moins qu'à moy une chiquenaude, MONT. I, 165.

— ÉTYM. Origine inconnue. Génin propose le radical de *chique*, *chicot*, et *naude* pour *nasaud*, nez: petit coup sur le nez; mais *naude* pour *nasaud* n'est pas admissible. L'orthographe *chinquenaulde* de Rabelais ne conduit à rien. Le picard dit *pikenote* où l'on semble voir le verbe *piquer* et une terminaison *note* qui serait la même que *naude*, mais dont le sens est inconnu.

† CHIQUENILLE (chi-ke-nîll', ll mouillées), s. f. Ancienne forme de souquenille. Encore met-il une chiquenille de toile par-dessus ses vêtements, dès qu'il est à la maison, FRANCION, liv. VIII, p. 340.

— ÉTYM. Voy. SOUQUENILLE.

1. CHIQUER (chi-ké). || 1^e V. n. Mâcher une chique de tabac. || Tabac à chiquer, tabac qui a reçu une préparation, et est mis en rouleaux ou autrement. || 2^e Terme populaire. Manger de bon appétit. || 3^e Se chiquer, v. réfl. Être chiqué. Ce tabac se chique très-bien.

— ÉTYM. Picard, *chiquer*, manger; *chicon*, gros morceau de pain (voy. CHIQUE 2). *Chiquer*, manger, c'est mettre en petits morceaux, comme l'ancien français *menuiser*, de *menu*. *Chicon* signifiant en picard un morceau de pain, *chique* signifiant en normand un chiffon, on conçoit comment en normand, *chiffon* de pain s'est dit pour *chicon*.

† 2. CHIQUER (chi-ké), v. a. Terme d'atelier de peintre. Faire habilement.

— ÉTYM. Chic.

† 3. CHIQUER (SE) (chi-ké), v. réfl. Se couvrir de chiques, être dévoré par les chiques.

— ÉTYM. Chique 1.

CHIQUET (chi-kè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire: chi-kè à chi-kè), s. m. Petite partie d'un tout, d'une pièce, d'une mesure. Un chiquet de vin, d'eau-de-vie. || Chiquet à chiquer, par très-petites parties. Payer chiquet à chiquer. De l'argent et du pain, il n'y en mit [à l'armée de Flandre] que chiquet à chiquer, et elle se trouva abandonnée souvent à sa propre industrie, ST-SIM. 232, 102. Chiquet à chiquer, dans quelques dixaines d'années, *l'Héritier de village*, Paris 1729, in-8°, sc. VII, p. 37, dans FR. MICHEL, Argot.

— HIST. XVI^e s. Chiquet à chiquer, OUDIN, *Curiosités*.

— ÉTYM. Picard, *chiket*, petit château, *chikette*, petit morceau; du même radical que *chique*, *chiquer*, *chiche*.

† CHIQUETAGE (chi-ke-ta-j'), s. m. Action de chiquer.

† CHIQUETER (chi-ke-té), v. a. Terme de métier. Mettre en morceaux. || Déchirer la laine avec les cardes. || Tracer des raies sur une pièce de pâtisserie, sur une poterie, pour l'orner. || Faire un semis de taches sur un fond de marbre peint.

— ÉTYM. *Chiquet*; picard, *chiketer*, couper par petits morceaux.

† CHIQUETTE (chi-kè-t'), s. f. Le même que chiquet. M. le président Hénault ne veut point que je donne Pierre [l'histoire de Russie] chiquette à chiquette, VOLT. Lett. Mme du Deffant, 10 oct. 1760.

† CHIQUEUR (chi-keur), s. m. Celui qui chique, qui mâche du tabac. || Populairement, celui qui aime à faire bombance.

— ÉTYM. *Chique* 2.

† CHIR... CHIRO... Préfixe qui signifie main et qui est le grec *χείρ*. C'est une faute de représenter, comme cela a lieu dans certains termes techniques, *χείρ* par *cheir*: l'*ει* grec se rend en français par *i*.

CHIRAGRE (ki-ra-gr'), s. f. || 1^e Terme de médecine. Goutte qui attaque les mains. || Terme de fauconnerie. Espèce de goutte que les oiseaux ont quelquefois aux pattes. || 2^e Adj. Qui a la goutte aux mains. Un homme chiragre.

— HIST. XVI^e s. J'ay souventesfois ouvert les veines et artères du mesme lieu, comme à la chiragre et podagre, les veines du pied ou de la main, et à la migraine les artères et veines des temples, PARÉ, XV, 66. Ce chiragre nous voyant rire et moquer de sa main, BOUCHET, SERÉES, liv. III, p. 89, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Xειράγρα*, de *χιρ* (voy. CHIR...), et *ἀγρά*, prise, capture, mot qui paraît de même racine que *ἄγριος*, sauvage, *ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE).

† CHIRAZ (chi-ras'), s. m. Petit chiraz, cépage qui, avec la roussane et la marsanne, sert à faire le vin de l'Ermitage.

— ÉTYM. *Chiraz*, ville et canton de Perse où croît un vin renommé.

† CHIRITE (ki-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Stalactite ayant la forme d'une main.

† CHIROBALISTE (ki-ro-ba-li-st'), s. f. Arbalète.

CHIROGRAPHAIRE (ki-ro-gra-fé-r'), adj. Terme de droit. Crénier chirographaire, celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans acte authentique. On dit de même créance chirographaire. || Celui qui n'est pas créancier hypothécaire ou privilégié, parce qu'autrefois toute créance constatée par acte authentique emportait hypothèque.

— HIST. XVI^e s. En deconfiture, tous creanciers viennent à contribution au sol la livre sur les meubles, et les chirographaires et sceduliers sur les immeubles, LOYSEL, 685.

— ÉTYM. *Chirographarius*, de *chirographum*, chirographe.

† CHIROGRAPHE (ki-ro-gra-f'), s. m. Terme de diplomatie. Diplôme revêtu d'une signature. || Charte, pièce sur laquelle le même acte est écrit deux fois. || Bref du pape non publié, non promulgué.

— HIST. XII^e s. Le cyrogrefe al rei li arcevesques prent, TH. le mart. 67. || XIII^e s. Et por çou que ce soit ferme chose et estaule, si en est fait cyrographies et livres en la main des eskievins, TAILLIAR, Recueil, p. 30. Ly abbes et ly couvens m'ont baillié, des convenemens devant dits, lettres seellées de leur seuax et cyrographes, DU CANGE, *chirographum*.

— ÉTYM. *Chirographum*, δέκτηρόγραφον, de *χείρ*, main (voy. CHIR...), et *γράψειν*, écrire (voy. GRAPHE).

† CHIROGYMNASTE (ki-ro-gi-mna-sf'), s. m. Terme de musique. Appareil destiné à exercer les doigts des élèves qui étudient le piano.

— ÉTYM. Chir.... (voy. CHIR...), et *gymnaste*, qui s'exerce.

CHIROLOGIE (ki-ro-lo-ji-e), s. f. Art de parler par signes faits avec les doigts. On dit plutôt dactylolalie.

— ÉTYM. Chiro.... (voy. CHIR...), et λόγος, discours (voy. LOGIQUE).

† CHIROLOGIQUE (ki-ro-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la chirologie.

CHIROMANCIE (ki-ro-man-sie), s. f. Art prétendu de connaître ce qui doit arriver à quelqu'un par l'inspection de sa main. Il suffira de dire qu'il s'est mêlé de deviner, sans exprimer si c'est par la

chiromancie ou par un pacte avec le démon, PASC. Prov. 40. Quelques prêtres égyptiens exerçaient la chiromancie, VOLT. Meurs, 404. || On trouve aussi chiromance.

— ÉTYM. Χειρομαντεία, de *chiro* et *mancie*.

• CHIROMANCIEN, IENNE (ki-ro-man-siin, sièr'), s. m. et f. Celui, celle qui pratique l'art prétendu de la chiromancie.

— HIST. XVI^e s. Autres sont nommés cheiromanciens, parce qu'ils devinrent par certains lineamens qui sont es mains, PARÉ, XIX, 34. Il advient de là qu'il n'est rien creu si fermement que ce qu'on scrait le moins; ny gents si asseurez que ceux qui nous content des fables, comme alchymistes, prognostiqueurs, judiciaires, chiromantiens, medecins, MONT. I, 247.

— ÉTYM. *Chiromancie*.

† CHIRON (chi-ron), s. m. Terme d'entomologie. Genre de coléoptères qui renferme trois espèces attaquant toutes trois les olives.

† CHIRONECTE (ki-ro-nè-k't), s. m. Terme de zoologie. Espèce du genre sarigue, qui est aquatique.

— ÉTYM. Χεῖρ, main, et νήκτης, nageur.

† CHIRONIEN, IENNE (ki-ro-niin, niè-n'), adj. Terme de chirurgie. Ulcère chironien, nom donné anciennement à des ulcères invétérés, à bords durs et calleux, d'une guérison difficile.

— HIST. XV^e s. Ulcere telephien, parce que Telephus en a été malade; chironien, parce que Chiron en a gueri le premier, PARÉ, XI, 4.

— ÉTYM. Le centaure *Chiron*.

† CHIRONOME (ki-ro-no-m'), s. m. Celui qui enseigne la chironomie.

† CHIRONOMIE (ki-ro-no-mie), s. f. L'art de régler le mouvement des mains, c'est-à-dire d'apprendre les gestes aux discours.

— ÉTYM. Χειρονομία, de *chiro*.... (voy. CHIR....), et νόμος, règle.

† CHIRONOMIQUE (ki-ro-no-mi-k'), adj. Qui a rapport à la chironomie.

† CHIROPLASTE (ki-ro-pla-st'), s. m. Terme de musique. Instrument pour faciliter l'étude du piano.

— ÉTYM. *Chiro*.... (voy. CHIR....), et πλάστειν, former (voy. PLASTIQUE).

† CHIROPTÈRE (ki-ro-ptè-r'), s. m. Terme de zoologie. Les chiroptères, ordre de mammifères dont les membres antérieurs ont les os très-allongés et réunis par une membrane (d'où la faculté de voler comme les oiseaux), et qui ont les dents aiguës des carnassiers. Telle est la chauve-souris.

— REM. On trouve, dans les livres d'histoire naturelle, chiroptères; mais c'est une mauvaise orthographe (voy. CHIR....).

— ÉTYM. *Chiro*.... (voy. CHIR....), et πτερόν, aile.

† CHIROTOMIE (ki-ro-to-nie), s. f. Terme de théologie. Imposition des mains. || Terme d'antiquité grecque. Action de voter en levant la main.

— ÉTYM. *Chiro*.... (voy. CHIR....), et τίνειν, étendre.

CHIRURGICAL, ALE (chi-rur-ji-kal, ka-l'), adj. Qui appartient à la chirurgie. Les moyens chirurgicaux. Il y a dans presque toutes les maladies des secours antérieurs à l'opération chirurgicale, DIDER. Lettre.

— ÉTYM. *Chirurgie*.

CHIRURGIE (chi-rur-jie), s. f. Partie de l'art de guérir qui s'occupe des maladies externes, de leur traitement, et, particulièrement, des procédés manuels qui servent à leur guérison.

— HIST. XII^e s. À faire chevalerie N'estes vous mie alosés; Ainqois estes mieurs moulés à savoir de chirurgie, HUES DE LA FERTÉ, Romancero, p. 188. || XV^e s. Guerir ne se peut maladie Par phisique ne cireurgie, CH. D'ORL. Ball. 88. || XVI^e s. La première partie de la medecine est dicte chirurgie, qui par manuelle operation guarit les maladies, PARÉ, Préface.

— ÉTYM. Χειρουργία, de χεῖρ, main (voy. CHIR....) et ὄργανον, œuvre (voy. ORGANE).

CHIRURGIEN (chi-rur-jiin), s. m. || 1^o Celui qui exerce la chirurgie. Un bon chirurgien. Il s'était élevé un procès entre les médecins et les chirurgiens, espèce de guerre civile qui divisait les citoyens d'un même état, FONTEN. Geoffroy. Il vint à Paris à dix-huit ans s'instruire à l'hôtel-Dieu, la meilleure de toutes les écoles pour de jeunes chirurgiens, IN. Mery. C'est ainsi que Dieu, comme un chirurgien, avec son couteau affilé et à deux tranchants à la main, qui est sa parole, pénètre les jointures, les moelles, les pensées, les intentions les plus secrètes, boss. Pensées chrét. VIII. || Chirurgien herniaire, s'est dit de ceux qui s'occupaient spécialement des her-

nies. || Chirurgien bandagiste, s'est dit de ceux qui fabriquaient des bandages et qui étaient, comme les autres chirurgiens, reçus à Saint-Côme (c'était autrefois l'école de chirurgie, distincte de l'école de médecine). || 2^o Poisson des mers de l'Amérique, ainsi nommé de deux arêtes fort tranchantes, et plates comme des lancettes, qu'il porte à côté des ouïes. || Proverbe. Il faut avoir jeune chirurgien, vieux médecin et riche apothicaire.

— REM. On fait, si l'on veut, en vers *chirurgien* de quatre syllabes. Vite un chirurgien. — Qu'il vienne à l'audience, RAC. Plaid. II, 43.

— HIST. XIII^e s. Pour ce que il puet avenir que, quant murtrier ou larron sunt bleciez ou blecent autru, viennent celeément aus cyrugiens de Paris, et se font guerir celeément.... Liv. des mét. 419. Je sai une fisicienne Qui à Lions ne à Viane, Ne tant comme li siecles dure, N'a si bone serurgienne, RUTER. 37. Quant il vint là, il ne pot parler: pluseurs des cyrugiens et des phisiens de l'ost alerent à li, JOINV. 248. Fisique, Ypocras, Galien, Et cil hardi cirurgien, Bat. des 7 arts. || XIV^e s. Et se un cyrurgien fendoit ou tranchoit aucun membre pour guair un homme et il le occioit, ORESME, Eth. 62. || XV^e s. Ni surgiens ni medecin n'y purent onques remedier, qu'il n'en mourust, FROISS. II, III, 96. Et bien avoit [le roi Charles] la connoissance [de sa maladie], aussi avoient ses chirugiens et medecins, ID. II, II, 70. || XVI^e s. Le chirurgien qui avoit pâssé la playe du chevalier Bayard montra à son barbier comme il le pensoit et lui donna un onguent pour faire un emplastre qu'il devoit lui appliquer tous les jours, Hist. du chevalier Bayard, p. 286, dans LACURNE. Nous defendons et inhibons par tous les trois edits (porte le langage latin) que, dans la ville et vicomté de Paris, puls chirugiens et chirurgiennes ne puissent exercer l'art de chirurgie, soit publiquement ou en privé, s'ils n'ont esté preablement examinez et approuvez par les autres maistres chirugiens jurez demeuranz à Paris, à ce expressionnement appellez. Chose de prime face estrange et toutefois excusable, si par nos anciens romans (images de nos coutumes anciennes) nous trouvons que nos chevaliers ayans esté casuellement blessez par la campagne, ils avoient recours aux plus proches chasteaux, dans les quels ils trouvoient leur guerison par le ministere des preudes dames et damoiselles, PASQUIER, Recherches, IX, p. 820, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Chirurgie*; génev. *cérusien*, *cérugien*. L'anglais *surgeon* vient de la forme *serurgien*, *surgen*. Dans le moyen âge, le *cyrurgien* était le même que notre chirurgien d'aujourd'hui; le médecin se disait *physicien* (qui est devenu le nom du médecin en anglais, et qui dérive de *physique*), ou *miege*, de *medicus*, ou *mire*, de *υπόποιος*, onguent. Du reste, ces trois appellations prenaient souvent l'acception générale d'homme qui traite les maladies soit internes soit externes.

CHIRURGIQUE (chi-rur-ji-k'). || 1^o Adj. Qui appartient à la chirurgie. Synonyme moins usité de chirurgical. || 2^o Subst. Il se rencontre tous les jours une infinité de cas particuliers où le chirurgique et le médicinal ne se démèlent point, DIDER. Lettre.

— HIST. XVI^e s. Des instrumens propres pour l'operation de nostre art chirurgique, PARÉ, Dédic.

— ÉTYM. *Chirurgicus*, de χειρουργικός (voy. CHIRURGIE).

CHISTE (ki-st'), s. m. L'Académie donne ce mot ainsi orthographié; mais c'est une fausse orthographe, puisqu'il vient de κύστις. Il faut l'écrire *kyste* (voy. ce mot).

† CHITE (chi-t'), s. f. Sorte de toile de l'Inde imprimée avec des planches de bois et dont les couleurs sont très-durables.

CHIURE (chi-u-r'), s. f. Excréments que font les mouches et d'autres insectes, hannetons, etc.

— ÉTYM. *Chier*.

CHLAMYDE (kla-mi-d'), s. f. Sorte de manteau des anciens, retenu au cou ou sur l'épaule droite par une agrafe.

— ÉTYM. Le latin *chlamys*, de χλαμύς.

† CHLAMYPHORE (kla-mi-fo-r'), s. m. Terme de zoologie. Genre de la famille des tatous.

— ÉTYM. Le latin *chlamys*, tunique, et φορός, qui porte.

† CHLÉNACÉ, ÉE (klé-na-sé, sée), adj. Terme de botanique. Dont la capsule est enveloppée par l'involucré épaisse.

— ÉTYM. Χλεῖνα, tunique.

† CHLOASMA (klo-a-sma), s. m. Terme de médecine. Nom donné aux taches hépatiques.

— ÉTYM. Χλόασμα, de χλωάζειν, pâlir.

† CHLORACIDE (klo-ra-si-d'), s. m. Terme de chimie. Acide dans lequel le chlore joue le rôle de principe acidifiant.

— ÉTYM. *Chlore*, *acide*.

† CHLORAL (klo-ral), s. m. Terme de chimie. Mot formé des syllabes *chlor* et *al*, pour indiquer un composé de chlore et d'alcool.

† CHLORANTHE (klo-ran-t'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs vertes. || Qui est affecté de chloranthie.

— ÉTYM. Χλωρός, vert, et ἄνθος, fleur.

† CHLORANTHIE (klo-ran-tie), s. f. Terme de botanique. État tématologique dans lequel les organes floraux revêtent la couleur verte, la consistance, et même quelquefois la forme des feuilles.

— ÉTYM. *Chloranthie*.

CHLORATE (klo-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels, appelés autrefois muriates suroxygénés, qui résultent de la combinaison de l'acide chlorique avec les bases.

— ÉTYM. *Chlore*.

CHLORE (klo-r'), s. m. Terme de chimie. Corps simple, gazeux, d'un jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante, d'une saveur caustique, d'une densité de 2,44, et l'un des corps les plus électro-négatifs. Le chlore a été découvert par Scheele en 1774, étudié par Lavoisier qui le croyait composé; enfin, en 1809, Gay-Lussac et Thenard en France, et Davy en Angleterre, le reconnaissent pour un corps simple. || Chlore liquide, eau saturée de chlore et jouissant des mêmes propriétés chimiques que le chlore gazeux.

— ÉTYM. Χλωρός, jaune, verdâtre, nom donné au chlore par Ampère, à cause de sa couleur.

† CHLORÉ, ÉE (klo-ré, rée), adj. Terme de chimie. Qui contient du chlore.

— ÉTYM. *Chlore*.

† CHLOREUX (klo-reu'), adj. Terme de chimie. Acide chloreux, corps gazeux, soluble dans l'eau, d'une odeur analogue à celle du chlore, qui possède une action désoxygénante des plus puissantes.

— ÉTYM. *Chlore*.

† CHLORHYDRATE (klo-ri-dra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases, et dits autrefois hydrochlorates.

— ÉTYM. *Chlorhydrique*.

† CHLORHYDRIQUE (klo-ri-dri-k'), adj. Terme de chimie. Acide chlorhydrique, hydracide composé de volumes égaux d'hydrogène et de chlore, dit autrefois hydrochlorique, et plus anciennement encore muriatique.

— ÉTYM. *Chlore*, et *hydr*, qui représente *hydrogène*, avec la finale adjective *ique*.

† CHLORIBASE (klo-ri-ba-z'), s. f. Terme de chimie. Composé binaire du chlore qui se comporte comme une base.

— ÉTYM. *Chlore*, et *base*.

† CHLORIDE (klo-ri-d'), s. m. || 1^o Nom donné par Berzelius aux combinaisons électro-négatives du chlore avec les corps métalliques et métalloïdes, lesquelles se comportent à la manière des acides. || 2^o Nom donné par Ampère à une famille de corps simples comprenant le chlore, le fluor, le brome, l'iode et le sélénium.

— ÉTYM. *Chlore*.

CHLORIQUE (klo-ri-k'), adj. Terme de chimie. Acide chlorique, acide formé de chlore et d'une plus grande proportion d'oxygène que l'acide chloreux.

— ÉTYM. *Chlore*.

† CHLORIS (klo-ris'), s. prop. f. Bouquet à Chloris, petite pièce de vers galante.

— ÉTYM. *Chloris*, épouse de Zéphyre, et la même que Flore, nommée ainsi, c'est-à-dire la verte, de χλωρός (voy. CHLORE).

† CHLORISTIQUE (klo-ri-sti-k'), adj. Terme de chimie. Qui a rapport au chlore. Théorie chloristique.

— ÉTYM. *Chlore*.

† CHLORITE (klo-ri-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chloreux avec une base.

† CHLOROFORME (klo-ro-for-m'), s. m. Terme de chimie. Substance liquide, incolore, oléagineuse, aromatique, obtenue en traitant l'alcool par les hypochlorites, particulièrement par celui de chaux, et qui a, comme l'éther, la propriété de produire l'anesthésie.

— ÉTYM. Cette substance fait partie du groupe de corps dont la composition élémentaire représente l'acide *formique*, dans lequel l'oxygène serait remplacé par autant d'équivalents de *chlore*: de là cette dénomination de *chloroforme*, c'est-à-dire *chlore* et *formique* (voy. FORMIQUE).

† CHLOROFORMER (klo-ro-for-mé). Voy. CHLOROFORMISER.

† CHLOROFORMIQUE (klo-ro-for-mi-k'), adj. Terme de chimie. Qui a rapport au chloroforme. Insensibilité ou anesthésie chloroformique.

— ÉTYM. *Chloroforme*.

† CHLOROFORMISATION (klo-ro-for-mi-za-sion), s. f. Administration du chloroforme pour produire l'insensibilité.

† CHLOROFORMISER (klo-ro-for-mi-zé), v. a. Mettre dans l'insensibilité par l'administration du chloroforme.

— ÉTYM. *Chloroforme*.

† CHLOROMÈTRE (klo-ro-mè-tr'), s. m. Terme de chimie. Appareil ou moyen à l'aide duquel on détermine la proportion de chlore contenue dans une liqueur ou combinée à l'état d'hypochlorite.

— ÉTYM. *Chlore*, et μέτρον, mesure.

† CELOROMÉTRIE (klo-ro-mé-trie), s. f. Terme de chimie. Méthode d'analyse pour déterminer la quantité de chlore contenue dans une combinaison.

— ÉTYM. *Chloromètre*.

† CHLOROPHANE (klo-ro-fa-n'). || 1° Adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a une teinte jaune. || 2° S. m. Nom d'un genre de coléoptères d'un vert tendre. || 3° S. f. La chlorophane, variété de fluorine de Sibérie, de couleur violette, qui, chauffée, devient phosphorescente d'une belle lumière verte.

— ÉTYM. Χλωρός, vert, et φάνειν, paraître.

† CHLOROPHYLLE (klo-ro-fi-l'), s. f. Terme de chimie. Matière colorante verte des feuilles.

— ÉTYM. Χλωρός, vert, et φύλλον, feuille.

CHLOROSE (klo-rô-z'), s. f. || 1° Terme de médecine. Maladie qui affecte spécialement les jeunes filles non réglées, caractérisée par la pâleur excessive, la teinte jaunâtre ou verdâtre de la peau, la flaccidité des chairs, la blancheur de la conjonctive, et divers autres accidents. || 2° Terme de botanique. Étiollement ou décoloration des plantes.

— ÉTYM. Χλωρός, jaune et verdâtre (voy. CHLORE).

† CHLOROSEL (klo-ro-sèl'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de deux chlorures.

— ÉTYM. *Chlore*, et sel.

CHLOROTIQUE (klo-ro-ti-k'). adj. || 1° Qui est atteint de la chlorose. Une jeune fille chlorotique. || Substantivement. Une chlorotique. Des chlorotiques. || 2° Qui appartient à la chlorose. Accidents chlorotiques.

— ÉTYM. *Chlorose*.

CHLORURE (klo-ru-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison du chlore et d'un corps simple, autre que l'oxygène et l'hydrogène. Un des principaux est le chlorure de sodium, nom scientifique du sel de cuisine, sel marin, ou, simplement, sel.

— ÉTYM. *Chlore*.

† CHLORURÉ, RÉE (klo-ru-ré, rée), part. passé. Qui contient du chlore ou du chlorure. Une liqueur chlorurée. || Roches chlorurées, dépôts de sel gemme.

† CHLORURER (klo-ru-ré), v. a. Terme de chimie. Imprégnier de chlorure ou de chlore. Il faut chlorurer ce mélange.

† CROANOÏDE (ko-a-no-i-d'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un entonnoir.

— ÉTYM. Χρώνη, entonnoir, et εἴδος, forme.

CHOC (chok), s. m. || 1° Rencontre violente d'un corps avec un autre. Le choc le renversa. Non-seulement les comètes ne troublent point sensiblement par leurs attractions les mouvements des planètes et des satellites; mais si, dans l'immensité des siècles écoulés, quelques-unes d'elles ont rencontré ces corps, comme cela est très-vraisemblable, il ne paraît pas que leur choc ait eu sur ces mouvements une grande influence, LA PLACE, *Mécanique céleste*, t. IV, p. 256. Il tombe au moindre choc, BOIL. *Sat. VIII*. D'un carrosse en passant il accroche une roue, Et du choc le renverse en un grand tas de boue, ID. ib. VII. Voilà messire Jean Chouart Qui du choc de son mort a la tête cassée; Le paroissien en plomb entraîne son pasteur, LA FONT. *Fabl. VII*, 44. Mourir d'un coup de lance ou du choc d'une pique, RÉGNIER, *Sat. VI*. || Le choc des verres, l'action de trinquer. Préférions, puisqu'enfin nos coeurs flambent encor, Aux discours larmoyants le choc des coupes d'or, V. HUGO, *Vœux intérieurs*, VI. || 2° Terme de physique. Action qu'un corps mis en mouvement exerce, en vertu de sa masse et de sa vitesse acquise, sur les corps qu'il rencontre. || Choc en retour, se dit du coup de foudre qui va frapper un objet à une assez grande distance du point où la foudre a éclaté. || 3° Terme de guerre. Rencontre, attaque vigoureuse entre deux corps armés. Le choc de deux escadrons. Les ennemis furent renversés au pre-

mier choc. || Action de choc, action où les combattants s'abordent corps à corps, par opposition à action de feu. || Fig. Conflit, lutte, opposition. Le choc des intérêts. Le choc des éléments, l'orage. Le choc des opinions. Les fastes de l'histoire Me montrent des États l'un par l'autre abattus, Le choc des nations et trop peu de vertus, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. || 4° Par extension, atteinte, revers subit. Ce choc ébranla sa fortune. Tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc [l'article de la mort], BOSS. *Louis de Bourb.* Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure, Sa vertu de ce choc revienne sans blessure, BOIL. *Sat. X*.

— HIST. XVIE s. Cette armée défaite du premier choc, D'AUB. *Hist. I*, 149. Combien à bon compte nostre vie se peult maintenir, il ne se doit exprimer mieulx que par cette considération, que c'est si peu qu'il eschappe la prinse et le choc de la fortune par sa petitesse, MONT. IV, 155. S'il y a plusieurs enfans representant un dececé, icéus font une teste et chocq [souche] contre chacun de leurs oncles ou autres aux quels ils doivent succéder, COUSTUM. *Gén. t. II*, p. 897.

— ÉTYM. Espagn. *choque*; ital. *cioco*, souche; picard, *choque*, souche. Le *choc* est le heurt contre une *choque* ou souche (comp. *souche*).

† CHOCHE-PIERRE (cho-che-pièr'), s. m. Un des noms provinciaux de l'oiseau dit gros-bec.

— ÉTYM. *Choche* et pierre. *Choche* est une forme picarde qui signifie frapper, presser, et qui se trouve dans *cauchemar* (voy. ce mot).

† CHOCHE-POULE (cho-che-pou-l'), s. m. Un des noms provinciaux du milan.

— ÉTYM. *Choche* (voy. CHOCHE-PIERRE), et *poule*.

CHOCOLAT (cho-ko-la; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire), s. m. || 1° Pâte alimentaire préparée avec des amandes de cacao, du sucre ou du miel et souvent quelques aromates. Une tablette de chocolat. Du chocolat à la vanille. || 2° Boisson préparée avec cette pâte, dissoute dans de l'eau ou du lait. Une tasse de chocolat. D'abord deux filles jolies et proprement mises servirent du chocolat, qu'elles firent très-bien mousser, VOLT. *Cand. 25*. || 3° Adjectif invariable. Couleur chocolat. Teinte chocolat. Étoffe chocolat.

— ÉTYM. Espagn. *chocolate*; ital. *cioccolata*; du mexicain *calahuatl*, *chocolatl*, chocolat.

CHOCOLATIER (cho-ko-la-tié), s. m. Fabricant, marchand de chocolat.

CHOCOLATIÈRE (cho-ko-la-tièr'), s. f. Vase où l'on prépare le chocolat pour le prendre en boisson. Chocolatière d'argent.

— ÉTYM. *Chocolat*.

† CHOCOTTE (cho-ko-t'), s. f. Un des noms vulgaires du choucas.

— ÉTYM. Voy. CHOUCAS.

† CHOÉPHORE (ko-é-fo-r'), s. f. Terme d'antiquité grecque. Femme qui porte les offrandes destinées aux morts.

— ÉTYM. Χοῖν, libation, et φόρος, qui porte.

CHOEUR (keur), s. m. || 1° Terme de l'antiquité grecque. Ensemble de gens qui dansent ou marchent en cadence : ce sens n'est guère usité que dans la poésie ou en parlant des anciens. Apollon musagète dirige le chœur des muses. Diane guide les chœurs des nymphes. Formant des chœurs de danse, portant des corbeilles, J. J. ROUSS. *Ém. v. Faunes, sylvains, bacchantes et dryades*, Autour de moi formez des chœurs joyeux, BÉRANGER, *Vin de Chypre*. || 2° Dans la tragédie ou comédie grecque, réunion de gens qui marchaient ou dansaient ensemble en chantant ou déclamant des vers lyriques; sorte de personnage collectif et chantant, soit qu'il occupât les intermèdes, soit qu'il intervint dans le cours même de la pièce. La tragédie, informe et grossière en naissant, N'était qu'un simple chœur où chacun, en dansant, Et du dieu des raisins entonnant les louanges, S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges, BOIL. *Art p. III*. Sophocle intéressa le chœur dans toute l'action, ID. ib. || Par extension de l'antique, les membres d'un corps de ballet qui dansent ensemble. Les coryphées sont employés utilement dans les chœurs qui offrent l'image de ceux des Grecs, NOVERRE, *Lett. xxv, Sur les arts imitateurs*. || Dame de chœurs, celle qui danse dans les chœurs et qui ne danse pas seule. || Par extension, ce que les chœurs chantent ou sont supposés chanter. Les chœurs d'Eschyle. Il y a de beaux chœurs dans cet opéra. Racine a mis des chœurs dans Esther et dans Athalie. || 3° Réunion de per-

sonnes qui chantent ensemble, sans figurer marche ni danse. Les chœurs de l'opéra. Un chœur de vieillards, de jeunes filles. Être engagé dans les chœurs. Pourquoi une actrice des chœurs discordants de l'Académie royale de musique a-t-elle été trois jours dans sa cave [avant d'être enterrée] ? VOLT. *Dial. xxi*. || Terme d'église. Ceux qui chantent. Le chœur répond au célébrant. || Terme de théologie. Les neuf chœurs des anges, les neuf ordres de la hiérarchie céleste. De tous les chœurs des cieux va remplir les souhaits, ROTR. *St. Gen. IV*, 6. || 4° Partie de l'église où l'on chante l'office divin, et qui est en tête de la nef. Avoir place au chœur. || Le service du chœur. Il serait bien dur qu'un grand chanoine fût sujet au chœur, pendant que le trésorier, l'archidiacre, le pénitencier et le grand vicaire s'en croient exempts, LA BRUY. XIV. || Enfants de chœur, enfants employés dans le chœur au chant des offices, et, plus souvent encore, aux petites besognes d'église, comme servir le vin au prêtre, etc. || Tondu comme un enfant de chœur, se dit d'un homme dont les cheveux sont coupés de très-près, ou même qui est chauve. || Dans les couvents de filles, religieuses du chœur, dames du chœur, toutes les religieuses qui ne sont point converses. || 5° Terme de musique. Composition de musique à plusieurs parties et exécutée par plusieurs voix pour chaque partie. Le chœur des démons dans *Orphée*. Le chœur des chasseurs dans *Robin des bois*. Le chœur des soldats dans *OEdipe à Colone* est un chœur à trois parties qui commence par un unisson. Ce chœur est écrit à cinq parties. || Chœur réel, quatuor dans lequel chaque voix a une mélodie distincte. || Se dit encore en parlant des grandes subdivisions d'un orchestre. Le chœur des cuivres. || 6° Dans le langage ordinaire, chant exécuté par plusieurs voix ensemble. Chanter en chœur. On répète le refrain en chœur.

— HIST. XIII^e s. Quant il furent entré el cuer, Chascuns vousist bien estre fuer [hors], Car trestuit si grant paor orent, RUTEB. 346. Et s'en entre dedenz le cuer à ses barons qui portent sa corone et la pome, ASS. DE JÉR. I, 30. || XV^e s. Et le maistre du chœur [des poëtes, Virgile], après avoir estalé les noms des plus grands Romains en sa paincture, finit en ceste maniere : *His dantem jura Catonem*, MONT. I, 267. Pensons-nous que les enfans de chœur prennent grand plaisir à la musique? la satiéte la leur rend plus tost ennuyeuse, ID. I, 334.

— ÉTYM. Le latin *chorus*, de χορός, danse.

† CHOINE (choi-n'), adj. Pain choine, pain blanc. Terme vieilli.

— HIST. XV^e s. Et devent estre serviz honestement de rost et boest [bouilli] et leur sauge appartenante avesques eulx, du paen de souace, du paen choene, du vin blanc.... Bibl. des chartes, 4^e série, t. IV, p. 373.

— ÉTYM. Abréviation de *chanoine*: pain choine ou pain de prêtre, pain blanc.

CHOIR (choir), je chois, tu chois, il chois; chui, chue, il se conjugue avec l'auxiliaire *être*: ils sont chius; les autres temps et les autres personnes ne sont pas usités; cependant Bossuet a dit : il chut, et on pourrait se servir de ce temps; on pourrait aussi employer le futur je choirai, et sous une autre forme, je cherrai; il faut autant que possible résister à ces désuétudes mal fondées qui frappent certains mots. || V. n. *Tomber*. Le Pô.... dans sa cavérne profonde, S'apprête à voir en son onde Choir un autre Phaéthon, MALH. II, 2. Fais choir en sacrifice au-dessus de la France Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer, ID. II, 42. Tout va choir en ma main, ou tomber dans la vôtre, CORN. *Rodog. I*, 5. Et pour te faire choir je n'aurais aujourd'hui Qu'à retirer la main qui seule est ton appui, ID. *Cinna*, V, 4. Vous laissez choir ainsi ce glorieux courage, ID. *Cid*, II, 5. Et ma tête en tombant ferait choir sa couronne, ID. *Cid*, II, 4. Combien en trompe un tel espoir [d'une longue vie], Et combien en laisse-t-il choir Dans le plus beau de leur carrière? ID. *Imit.* I, 23. Mais plus dans un haut rang la faveur vous a mis, Plus la crainte de choir vous doit rendre soumis, TH. CORN. *Essex*, I, 2. Pour nous saluer laissant choir son chapeau, RÉGNIER, *Sat. x*. Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir En badinant sur les bords de la Seine, LA FONT. *Fabl. I*, 49. Je l'ai laissé choir, MOL. *Sgan*, 22. Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle; Un monde près de nous a passé tout du long, Est chu tout au travers de notre tourbillon, ID. *Fem. sav. IV*, 3. Ainsi qu'on voit, sous cent mains diligentes, Choir les épis des moissons jaunissantes, VOLT. dans *GIRAULT-DUVIVIER*. J'ai très-bien pu, par distraction, faire choir sur le bouquin la bouteille

à l'encre, P. L. COUR. I, 93. Cet insolent chut du ciel en terre, BOSS. II, *Démons*, 2.

— REM. Prenez garde de choir, façon de parler bourgeoise, dit de Caillières, 1690; ce qui montre que, bien qu'alors les meilleurs écrivains, Corneille, Molière, La Fontaine, usassent du mot *choir*, les puristes l'écartaient comme vulgaire. || La forme du futur *je cherrai*, due à la prononciation normande de la diphthongue *oi*, est une des traces de la confusion des prononciations dialectiques qui s'est faite.

— SYN. CHOIR, TOMBER. Des auteurs de synonymes ont dit que *choir* désignait particulièrement un choc, un coup, une impulsion qui fait perdre l'équilibre, renverse et porte de haut en bas, tandis que tomber marque une chute d'un lieu très élevé. Distinction illusoire; ces deux mots, venus l'un du latin, l'autre des idiomes germaniques, expriment exactement la même idée, comme on le voit dans le vers de Corneille cité plus haut: Tout va choir en ma main ou tomber en la vôtre; et dans cet exemple de Chapelle et Bachaumont: Toute la nuit donques il plu. Et tant d'eau cette nuit il chut, Que.... La seule différence c'est que *choir* viellit, tandis que *tomber* est en plein usage. Si l'on ne dit pas que la pluie ou la foudre choit, cela tient uniquement à la désuétude qui frappe le verbe *choir*; et la preuve que rien d'intrinsèque n'empêche de le dire, c'est que nos pères le disaient.

— HIST. XI^e s. Quant [il] le dut prendre, si lui caît à terre, Ch. de Rol. xxv. Charles verra son grant orguil cadeir, ib. XLII. Que il [l'arc] me chedet [tombé, au subjonctif], com fist à Guenelon, ib. LX. Faut lui li cuer, si [il] est cheait avant, ib. CLXIII. Charles chancele, pour po [peu] qu'il n'est caût, ib. CCLXIII. De bons vassals confondue et chaiete [déchue], ib. CXLVI. || XII^e s. Quant [il] le dut prendre [le gant], as piez li qiet devant, Ronc. p. 47. Pluie n'i chiet, ni erbe n'i vergie [verdoie], ib. p. 41. [Il] empoin le bien, si le fait jus chair, ib. p. 60. Et cheent foudre et menu et souvent, ib. p. 68. En grant dolor en est France cheue, ib. p. 69. Selles tournées et les resnes chaues, ib. p. 80. Je charrai jà, se vous ne me tenez, ib. p. 94. Car le rei sun seigneur il a mult avillié, E vers lui en charra en grant enemistié, Th. le mart. 38. Hum vus deit bien mustrer que ne faciez tel fait, Dunt saint iglise chiece en plus dolereus plait, ib. 83. || XIII^e s. Et li quens ot esté cheüs, VILLEH. CXLIII. Dont li chaïrent aus piés tout en plorant, ID. XXVIII. Et nous commenderent [les barons] que nous vous cheissiens as piés, ID. XVI. Dont fu jus boutés li empereres Marchusles, et chaï de si haut que, quant il vint à terre, il fu tout esmiés, ID. CXXVII. Quant de si haute honnor [je] sui cheue en la boe, Berte, XXXIII. Et li vens est cheüs, et li tems s'asseure, ib. XLII. Chascuns redoutoit mout en leur mains à cheir, ib. LXIII. S'or ne set moult Renart de frape, Il est chaoit en male trape, Ren. 43570. Or sui cheois, ce m'est avis, De grant enfer en paradis, la Rose, 3365. Riens ne puet tant homme grever, Comme cheoir en povreté, ib. 803. Qui bien vesquit tant que li dent Li fussent cheoit par viellesce, ib. 5397. Et fortune la mescheans, Quant sus les hommes est cheans, ib. 4965. Se ge veisse ilec plovoir Quarriau et pierres pelle-melle, Ainsinc espés comme chiet grelle, ib. 1798. Quant aucuns caoit en poverté, BEAUM. L, 19. Si tost que la terre a sa derraine roie por semer blé, ele quiet en deffense, par nostre coutume, ID. LII, 3. Il n'en perdroient pas le cors, mais il querroient en la merci du seigneur de lor avoir, ID. XXI, 20. Ou quant eles [les maisons] caoient, se on ne les voloit refere, ID. XXIV, 30. Et s'il ne le veut porsir, il en quiet en autèle amende comme cil seroit qu'il avoit fet ajorner, ID. 55. Et sembloit que foudre cheist des ciex, JOINV. 245. Et ce qui chiet du bois sec ou [au] flum, nous vendent les marcheans en ce païs, ID. 220. De peu de pluie chiet grant vent, Fabliaux, édit. JUBINAL, 344. || XIV^e s. Et celles qui sont involontaires, il y chiet pardon et aucunes fois misericorde, ORESME, Eth. 47. Celui qui est beneur n'en cherra pas en telles fortunes comme en chait le roy Prian, ID. ib. 25. Quant ses enfans cherroient en misere, il perdroit sa felicité, ID. ib. 23. || XV^e s. Ils estoient perdus davantage et chus es mains de leurs ennemis, FROISS. I, I, 48. Messire Jean Delle leur chey en la main, et tantost l'aviserent, ID. II, II, 240. Et sont en chemin que ce trou ne leur faudra de grant piece ou au moins la craincte d'y cheoir, COMM. V, 9. Comment les Croyois [la famille de Croy] cheurent sur leurs pieds du viel temps, G. CHASTELAIN, Chron. de Bourg. 222. || XVI^e s. Le premier homme est cheut, pource que Dieu avoit

jugé cela estre expedient, CALV. Institut. 764. Afin qu'ils ne cheussent point en telles offenses, ID. ib. 834. Si un aveugle mene l'autre, tous deux cheent en la fosse, ID. ib. 941. Encor posé le cas que l'eusse faict, Au pis aller n'y cherroit qu'une amende, MAROT, II, 89. Les murailles cheurent d'elles mesmes par faveur divine, MONT. I, 254. Duquel coup estant cheute de son long esyanouïe, ID. III, 481. Perdition certes qui estoit à deplorer de tant d'ames qui estoient cheutes en si horribles precipices, LANOUÉ, 375. La herce estant cheute sur un gros homme bien armé.... D'AUB. Hist. I, 317. Le plus grand des elephans, par cas d'aventure, estoit cheut de travers tout au beau milieu de la porte, AMYOT, Pyrrh. 75. Les renes luy cheurent des mains, ID. ib. 76. Quand quelqu'un chet du haut en bas d'une breche, PARÉ, X, 1.

— ÉTYM. Saintonge, *chère*, choir, *chet*, chu, tombé; Berry, *cheir*, prononcé *cher*; picard, *tcher*, *kère*, *keu*, *keute*, tombé, tombée; norm. *quaire*; bourg. *choi*, et aussi *chezai*; ital. *cadere*. L'ancien français *choir*, en deux syllabes, vient de *cadere*, 2^e conjugaison, au lieu de la vraie conjugaison latine *cadere* avec l'accent sur *cá*, qui, si elle eût donné un mot français, aurait produit *chedre*, et à laquelle l'italien *cadere* est fidèle.

CHOISI, IE (choi-zí, zie), part. passé. || 1^e Pris de préférence. Le terrain choisi par le général pour livrer bataille. Israël, peuple choisi de Dieu. || 2^e Têtes choisies, terme de statistique, quand il s'agit des tables de mortalité. Les chances de mort n'étant pas les mêmes pour toutes les conditions, on est obligé de distinguer les probabilités calculées sur tout le monde et celles qui ne s'appliquent qu'à des têtes choisies. Asseoir une rente viagère sur une tête choisie. || 3^e Qui excelle, qui est meilleur. Société choisie. Morceaux choisies. Œuvres choisies. La cour était moins grosse chez la duchesse, mais elle y était plus choisie, HAMILT. Gramm. 6. Termes choisies, CORN. Othon, II, 1. [La femme de Law] haute, altière, impertinente en ses discours, recevant les hommages, rendant peu ou point, et faisant rarement quelques visites choisies, ST-SIM. 445, 484. || Substantivement. Aussitôt chorus d'applaudissement du choix [de la dame d'honneur] et de louanges de la choisie, ST-SIM. 275, 212. || Familièrement. C'est du choisi, c'est ce qu'il y a de mieux.

CHOISIR (choi-zir), v. a. || 1^e Prendre de préférence. Il choisit dans le panier les plus belles cerises. Ne voulant me donner pour toute l'affection que vous me devez, que des paroles, vous les avez choisies si riches et si belles que.... voit. Leit. 1. Mais où son adresse paraît principalement, c'est à choisir de tous ces accidents ceux qui marquent davantage l'excès et la violence de l'amour, BOIL. Sublime, 8. Et nous ne recevons ni crainte ni désir De cette liberté qui n'a rien à choisir? CORN. OEdipe, III, 5. Choisis une heure propre à rentrer en soi-même, À penser aux bienfaits de la bonté suprême, CORN. Imit. I, 20. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours, BOSS. Reine d'Anglet. On n'a pas des plaisirs à choisir, ST-V. 340. Romulus choisit parmi tout le peuple ce qu'il y avait de meilleur pour en former le conseil public, BOSS. Hist. univ. III, 7. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction, M. Duch. d'Orl. Rome a choisi mon bras, je n'examine rien, CORN. Hor. II, 3. Quoi! Roxane, Seigneur, qu'Amurat a choisi Entre tant de beautés.... RAC. Baj. I, 4. D'avoir choisi mon père au fond de l'Idumée, ID. Bérén. II, 2. Si Néron, irrité de notre intelligence, Avait choisi la nuit pour cacher sa vengeance, ID. Brit. V, 4. Assurément Trophonius choisissait ses gens et ne recevait pas tout le monde, FONTEN. Oracles, ch. xv. || Se choisir, faire choix pour soi. Celle qu'il s'est choisie pour sa compagne inséparable, LA BRUY. XIV. || Familièrement. Choisir de l'œil, fixer son regard sur l'objet qu'on préfère. || Choisir se construit avec de et un infinitif. Quiconque choisira de faire mes volontés, PASC. Proph. 33. Il a choisi d'y demeurer, ID. dans COUSIN. À qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler? RAC. Athal. IV, 1. || Absolument. Il y a chez le marchand de quoi choisir. Donner à choisir. Qui choisit mal pour soi choisit mal pour un autre, CORN. Agésil. II, 4. Mais vous me choisirez si vous savez choisir, VOLT. Triumv. II, 4. || 2^e Faire une option entre deux choses. C'est à vous de choisir mon amour ou ma haine, CORN. Rodog. III, 4. Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire. Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire, RAC. Iph. I, 2. || Choisir d'une chose ou d'une autre. Choisir de partir ou rester. Choisir de leur donner

ton sang ou de l'encens, CORN. Poly. V, 2. Choisissez d'être reine ou d'être Laodice, ID. Nicom. III, 4. Choisir d'épouser, dans quatre jours, monsieur ou un couvent, MOL. Mal. im. II, 8. Choisissez de la cour ou de la retraite, MASS. Car. Respect humain. Choisissez de César, d'Achille ou d'Alexandre, BOIL. Sat. V. Qu'il choisisse, s'il veut, d'Auguste ou de Tibère, RAC. Brit. I, 2. || Choisir si.... Choisissez si vous voulez payer ou avoir un procès. Choisissez aujourd'hui Si vous voulez tout perdre ou tout tenir de lui, RAC. Alex. II, 2. || Absolument. Devine, si tu peux, et choisis, si tu poses; L'un des deux est ton fils, l'autre ton empereur, CORN. Héracl. IV, 5. || 3^e Se choisir, v. réfl. Faire choix l'un de l'autre. || Proverbe. Souvent qui choisit prend le pire. Mais aussi bien que moi vous avez ouï dire Que fille qui choisit bien souvent prend le pire, TH. CORN. Don Bertran de Cigalar, IV, 4.

— REM. Quand choisir prend un second complément ou un complément indirect pour indiquer le but du choix, il faut toujours exprimer la préposition *pour*, au passif comme à l'actif. On ne dit pas: il a été choisi gouverneur, mais: il a été choisi pour gouverneur.

— SYN. ELIRE, CHOISIR. D'après l'étymologie, élire, c'est tirer hors; et choisir, c'est fixer le regard sur, remarquer, et de là présérer. Un général choisit son terrain, mais il ne l'élit pas. Un auteur choisit ses mots, mais il ne les élit pas. Au contraire on choisit un homme et on l'élit; Louis XIV choisit Colbert, c'est-à-dire le remarqua, le préféra; Louis XIV élut Colbert, c'est-à-dire l'éleva à un ministère (il faut ajouter que l'usage attribue d'ordinaire à élire l'idée de suffrages donnés). Israël fut choisi entre les peuples, c'est-à-dire préféré; Israël fut élu de Dieu, c'est-à-dire appelé à des destinées particulières; de sorte que la distinction étymologique se poursuit dans les acceptations.

— HIST. XI^e s. [Il] a la lettre choisie [vue], Ronc. p. 25. Des Sarrazins [il] n'i put un seul cosir [apercevoir], ib. p. 455. Grant joie ot Aude qu'ot la clarté coisie, ib. p. 173. Ne nule riens n'est tant à mon desir; Mout [j'] aim [aime] mes ieuz qui me firent choisir, Couci, xix. || XIII^e s. Et Reniers estoit aus bretesches [échafauds en bois] des murs, quant il choisit l'avant-garde que Joffrois li mareschaus faisoit, VILLEH. CLXII. Mais plus hardie chose [que Pepin] ne fu onque choisie, Berte, II. La clarté [elle] fait oster, qu'on n'i put rien choisir, ib. XIII. Qui bien la regardast à droit et à loisir, Bien deist que plus belle ne peüst on choisir, ib. LXIII. Quatre de ses serjans il meismes choisit [élut], ib. XCII. Quand ele les choisit [vit], tost errant s'est levée, ib. CXXVI. Dont gardent devant els, si ont les Blas [Valaques] coisis, qui tout estoient entalenté d'aus [à eux] faire anui, H. DE VALENG. IV. Ou [au] miroer entre mil choses, [il] choisit [vit] rosiers chargiés de roses, la Rose, 1624. Tant vont par lor journées qu'il ont Nique coisie, Ch. d'Ant. I, 284. Quant il vint à terre, et il choisit [aperçut] les Sarrazins, il demanda quelle gent c'estoient, JOINV. 215. || XIV^e s. À la fausse posterne s'en vint sans arrester, Et choisit [vit] les Juifs de sus les murs ester, Guescl. 9467. || XV^e s. Et le connestable jetoit l'oisel, et cil faucon montoit si haut que à peine le pouvoient-ils choisir en l'air, FROISS. II, II, 464. Un pertuis, par lequel maistre cordelier pouvoir apertement le choisir, LOUIS XI, Nouv. II. || XVI^e s. Lequel plus grand que tout mon desplaisir, Cent fois le jour vient remettre à loisir Devant mes yeux les biens qu'on peut choisir [voir] En sa personne, ST-GEL. p. 72. Chascun choisit plustost à discourir du mestier d'un aultre que du sien, MONT. I, 57. Elle n'a pas de quoy les distinguer, ny de quoy choisir la vérité du mensonge, ID. II, 347. Ses gardes n'avoient pas eu le loisir de coucher une mesche, voiant la chambre pleine et sa personne choisie [prise], tous les logis piliez avec aussi peu de resistance, D'AUB. Hist. III, 475. Là les deux chefs signalez de panaches blancs et rouges se choisirent devant leur troupe, Breaté tua son ennemi d'abordée, ID. ib. III, 527. Entre lesquels [portraits] je choisit [j'aperçus] celluy de l'empereur aujourd'hui regnant, CARL. VI, 34. Je voy le bien et je choisit le mal! RONS. 644. Si meirent quelques brisées et enseignes sur les plus haultes croupes des rochers, et que l'on pouvoit choisir à l'œil de plus loing, AMYOT, Cat. 26.

— ÉTYM. Picard, *cousir*, *keusir*; wallon, *chuzi*; rouchi, *chusir*; provenc. *causir*, *chausir*; anc. espagn. *cosido*, vu; anc. portug. *cousimento*, action de choisir; anc. ital. *ciasuire*; du gothique *kausjan*, goûter, essayer, qui, à cause du *j*, a pu donner la conjugaison en *ir*, ancien haut-allemand, *chiosan*,

voir, choisir, qui à la vérité aurait plutôt produit *choiser*, mais qui a l'avantage d'avoir la signification de *voir*. Cette signification est, dans l'ancienne langue, la principale, elle dure jusque dans le xvi^e siècle, et ne se perd qu'avec le xvii^e siècle.

† CHOISSISABLE (*choi-zi-sa-bl'*), adj. Qui peut, qui doit être choisi.

— ÉTYM. *Choisir*.

CHOIX (choi; l'x se lie : un chot-z heureux), s. m. || 1^o Action de choisir, faculté de choisir. Un choix éclairé. Faire son choix. Remettre la chose au choix d'un autre. Le choix du sénat a été approuvé. C'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres, MASS. *Pet. car. Ecueils*. Le choix d'elle et de vous [entre elle et vous] est assez inégal, MOL. *Mél. I*, 5. Il est un heureux choix de mots harmonieux; Fuyez des mauvais sons le concours odieux, BOIL. *Art p. 1*. Un si beau choix fut sans doute une inspiration d'en haut, PATRU, dans BOUHOURS, *Nouv. rem.* Mon choix sera suivi, c'est un point résolu, MOL. *F. sav. v*, 3. || 2^o Préférence accordée à une personne ou à une chose. Quand je ne saurais autre chose de vous, sinon que vous êtes le choix de ce grand génie [le cardinal de Richelieu] qui n'a fait que des miracles, CORN. *Disc. de réception à l'Acad. fr.* Parmi tant d'amis, il faut faire un choix prudent, BOSS. *Polit.* Mon père a consenti que je suive mon choix, CORN. *le Ment. I*, 4. Nous l'allons voir ici faire choix d'un époux, ID. *D. San. I*, 4. Et criblant mes raisons pour en faire un bon choix, RÉGNIER, *Sat. XIV*. Hippocrate ne fait *Choix* de ses mots, LA FONT. *Abb. mal.* Il veut bien donner ce qui vient de son choix, SÉV. 457. De quelque heureux époux que l'on dût faire choix, RAC. *Iph. I*, 3. Cet honneur vous regarde et j'ai fait choix de vous, ID. *Mithr. III*, 4. Ma haine avait le choix, CORN. *Pomp. IV*, 4. Tout est ici tellement changé que je ne vois plus guère de choix entre le séjour de Munster et celui de Paris, voit. *Lett. 496*. Dans ce dur et triste choix de se perdre ou de perdre les siens, ST-ÉVREM. II, 10. Celle-ci fit un choix qu'on n'aurait jamais cru, Se trouvant à la fin toute aise et toute heureuse De rencontrer un malotru, LA FONT. *Fabl. VI*, 5. Je confie à vos soins Les plantes que par choix cultivait ma tendresse, DELAV. *Paria*, III, 4. || Sans choix, c'est-à-dire sans discernement, sans distinction. Une érudition entassée sans choix. Ces volumes sans choix à la tête jetés, BOIL. *Lutr. V*. Il mangeait de toutes choses sans choix, BOSS. *Bern. 4*. Vous avais-je sans choix Confondus jusqu'ici dans la foule des rois? RAC. *Bérén. III*, 4. Ronsard est dur, sans goût, sans choix, Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois Des Grecs et des Latins les grâces infinies, RAC. *Lett. 443*, *La Fontaine à Racine*. || À son choix, à sa volonté. Que s'il était au choix de notre âme insensée De languir toujours en ces lieux [la terre], Nous traînerions nos maux sans aucune pensée De régner jamais dans les cieux, CORN. *Imit. I*, 22. Avoir à répondre oui et non à son choix, PASC. *Prov. 5*. Chacun peut à son choix disposer de son âme, RAC. *Andr. III*, 2. Et de ses ennemis se défaire à son choix, VOLT. *Triumv. II*, 2. || N'avoir pas le choix, être réduit à une extrémité qui ne laisse pas d'alternative. || 3^o Ce qui a été particulièrement choisi, élite. On y monte [à une galerie] par un escalier dérobé, et le maître du logis la pourrait appeler sa bibliothèque, s'il voulait donner au choix le nom qui se donne à la multitude, BALZ. *Socrate chrét. Disc. 44*. Tu vois toute la pourpre et tout le choix de Rome Se ranger à l'envi sous les lois d'un seul homme, BRÉBEUF, *Phars. II*. Il est fort peu d'endroits Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix, CORN. *le Ment. I*, 4. || 4^o Terme de blason. Armes de choix, armoiries qu'un particulier compose à sa fantaisie, et sans les avoir acquises. On dit aussi armes arbitraires.

— REM. Choix a un double sens actif ou passif : actif, le choix de cet homme, c'est-à-dire le choix qu'a fait cet homme; passif, c'est-à-dire le choix qui a été fait de cet homme.

— SYN. CHOIX, ÉLITE. Des hommes de choix sont des hommes choisis pour un objet quelconque; les grenadiers sont des hommes de choix, puisqu'ils sont choisis à cause de leur taille; des hommes d'élite sont des hommes qui excellent au-dessus des autres; à l'armée les compagnies d'élite sont des compagnies qui ont une prééminence; des compagnies de choix seraient des compagnies choisies entre plusieurs. Mais, à part cet emploi, choix et élite se confondent : le choix de Rome, dans Brébeuf, c'est l'élite de Rome, et on ne peut distinguer entre : le choix de ces tableaux a été acheté par les Anglais, et l'élite de ces tableaux.

— HIST. XII^e s. [Il] Vit la raison qui n'est mie à son choix, RONC. p. 25. Car faisons une chose, se il vous vient à choisir, SAX. XXXIII. Ainsi pourrons aler as bois, Abres [arbres] tranchier et prendre à choisir, WACE, ROU, 5975-6074. || XIII^e s. Mais ce que distes, se vos plest, Sirs demain en la forest, Quel vie volrés demener, En bos u en rivière aler; Se vos volés aler en bois, Et ce vos plaise en vostre cois.... PARTONOP. V. 1779. Avoir et grans richesses [ils] orient tout à leur choix, BERTE, LXI. Il est au quois de le [la] femme, quant ses barons est mors, de laisser tous les muebles et toutes les dettes as hoirs, BEAUM. XIII, 9. || XIV^e s. Or fay le quel que tu vouldras, Et y pense tout à loisir; Quant à choisir es, tu pues choisir, BRUYANT, dans MÉNAGIER, t. II, p. 27. || XVI^e s. Ils ne voyent pas de choix entre mémoire et entendement, MONT. I, 33.

— ÉTYM. *Choisir*.

† CHOLAGOGUE (ko-la-go-gh'), adj. Terme de médecine. Qui purge la bile, qui agit sur l'appareil bilaire. || S. m. Les cholagogues. Le purger par cholagogues, MOL. *Poure. I*, 44.

— HIST. XVI^e s. L'évacuation se fera par la phlebotomie et par medicamens cholagogues, PARÉ, V, 42.

— ÉTYM. Χολαγωγός, de χολή, bile et ἄγειν, chasser (voy. AGIR).

CHOLÉDOLOGIE (ko-lé-do-lo-jie), s. f. Mot que donne le Dictionnaire de l'Académie, que les médecins ne connaissent pas, et qui, en tout cas, doit être supprimé, étant absolument barbare, puisqu'il n'y a point en grec de mot *χοληδοσ*. Le mot devrait être *choléologie* ou *cholologie*, traité sur la bile.

CHOLÉDOQUE (ko-lé-do-k'), adj. Terme d'anatomie. Conduit ou canal cholédoque, conduit formé par la réunion des conduits hépatique et cystique, et versant la bile dans le duodénum.

— HIST. XVI^e s. L'autre portion de la bile est envoyée dans l'intestin duodenum par les conduits cholédoques, PARÉ, XX, 19. L'obstruction du conduit cholédoque, ID. XX bis, 25.

— ÉTYM. Χοληδόχος, de χολή, bile (voy. COLÈRE), et δέχεσθαι, recevoir.

† CHOLÉLITHIE (ko-lé-li-t'), s. m. Terme de médecine. Calcul bilaire.

— ÉTYM. Χολή, bile, et λίθος, pierre.

† CHOLÉLOGIE (ko-lé-lo-jie), s. f. Terme de physiologie. Traité sur la bile.

— ÉTYM. Χολή, bile, et λόγος, traité.

† CHOLÉPOESE (ko-lé-pé-é-z'), s. f. Terme de physiologie. Élaboration par laquelle le corps vivant fait la bile.

— ÉTYM. Χολή, bile, et ποίησις, action de faire.

CHOLÉRA-MORBUS (ko-lé-ra-mor-bus') ou, simplement, CHOLÉRA, s. m. Terme de médecine. || 1^o Maladie endémique et sporadique caractérisée par des évacuations abondantes du haut et du bas, une grande faiblesse et du rafroidissement. || 2^o Maladie épidémique, dite aussi choléra asiatique, née dans l'Inde en 1817, offrant des symptômes analogues à ceux du choléra endémique, mais avec beaucoup plus d'intensité, et caractérisée par une matière semblable à de l'eau de riz qui est dans les selles.

— ÉTYM. Χολέρα, choléra, et proprement gouttière (la maladie ayant été ainsi nommée, à cause que les matières fluent comme par une gouttière), et le latin *morbis*, maladie (voy. MORBIDE). Voy. CHOLÉRIQUE à l'étymologie.

† CHOLÉRIFORME (ko-lé-ri-for-m'), adj. Terme de médecine. Qui a l'apparence du choléra. Entérite cholériforme.

— ÉTYM. Latin hypothétique *choleriformis*, de *cholera*, et *forma*, forme.

† CHOLÉRINE (ko-lé-ri-n'), s. f. Terme de médecine. Affection qui règne souvent pendant le choléra épidémique, qui est caractérisée par une diarrhée ordinaire indolente, et qu'il ne faut jamais négliger.

— ÉTYM. Diminutif de *choléra*.

CHOLÉRIQUE (ko-lé-ri-k'), adj. Terme de médecine. || 1^o Qui tient de la bile. Tempérament cholérique. || 2^o Qui appartient au choléra. Accidents cholériques. || Substantivement, celui, celle qui est atteint du choléra. Un cholérique. Une cholérique.

— HIST. XIII^e s. Cil qui sera colorikes [bilieux], caus [chaud] et ses et magres.... ALEBRANT, f° 47.

— ÉTYM. *Cholericus*, signifiant en latin bilieux et qui tient du choléra, par une confusion de χολή, bile, et χολέρα, choléra; du grec *χολερικός*, qui signifie uniquement relatif au choléra, et qui vient de χολέρα, choléra.

† CHOLESTÉRATE (ko-lé-sté-ra-t'), s. m. Terme

de chimie. Genre de sels formés par l'acide cholestérique.

† CHOLESTÉRINE (ko-lé-sté-ri-n'), et non CHOLESTÉARINE, s. f. Terme de chimie. Substance cristallisée des calculs biliaires humains, décrite par Fourcroy sous le nom d'adipocire.

— ÉTYM. Χολή, bile, et στέρεται, solide.

† CHOLESTÉRIQUE (ko-lé-sté-ri-k'), adj. Terme de chimie. Acide formé par la réaction de l'acide azotique sur la cholestérine.

† CHOLIAMBE (ko-li-an-b'), s. m. Sorte de vers lambique grec ou latin qui a un iambe au 5^e pied et un spondée au 6^e.

— ÉTYM. Χωλίαμβος, de χωλίας, boiteux, et μέμβρανα, iambe. Il a été nommé boiteux parce que le vers lambique régulier avait un iambe au sixième pied.

† CHOLIAMBIQUE (ko-li-an-bi-k'), adj. Qui appartient au choliambe. Vers choliambiques.

† CHOLIHÉMIE (ko-li-é-mie), s. f. Terme de médecine. Pénétration de la bile dans le sang.

— ÉTYM. Χολή, bile, et αἷμα, sang.

CHÔMABLE (chô-ma-bl'), adj. Qu'on doit chômer. Fête, jour chômable.

— HIST. XVI^e s. Jour chômable, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Chômer*.

CHÔMAGE (chô-ma-j'), s. m. || 1^o Action de chômer; suspension des travaux. Toute industrie est exposée aux chômagages. On ne paie pas aux ouvriers les jours de chômage. Le chômage des fêtes et dimanches. || 2^o Par extension. Le chômage d'un canal, d'un moulin, d'une usine. || Fig. Mme de Richelieu me parut abattue; les fatigues de la cour ont rabaissé son caquet; son moulin me parut en chômage [Mme de Sévigné écrivait *chaumage*], SÉV. 440.

— HIST. XVI^e s. Nous avons entendu que nostre monnoye de Tournax est en chômage, DU CANGE, *chomare*.

— ÉTYM. *Chômer*.

CHÔMÉ, ÉÉ (chô-mé, mée), part. passé. Fête chômée, fête pendant laquelle on chôme, c'est-à-dire pendant laquelle les travaux mercenaires et les ventes publiques sont interrompus.

† CHOMÉLIE (cho-mé-lie), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des rubiacées.

— ÉTYM. *Chomel*, médecin français du XVIII^e siècle.

CHÔMER (chô-mé), v. n. || 1^o Ne pas travailler parce qu'on solennise une fête. Les dimanches on chôme. Profitons, s'il se peut, d'un si fameux exemple; Chômons; c'est faire assez qu'aller de temple en temple, Rendre à chaque immortel les vœux qui lui sont dus, LA FONT. *Filles de Minée*. || 2^o Ne pas travailler par manque d'ouvrage. Un bon ouvrier chôme rarement. Les ouvriers chôment bien souvent dans les saisons rigoureuses, dans les crises industrielles. || Ne pas travailler pour une raison quelconque. Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme; Et pour qui? pour lui seul: nous n'en profitons pas; Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas; Chômons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre, LA FONT. *Fabl. III*, 2. Ne t'attends pas que je t'aide un seul brin, Ni que par moi ton labeur se consomme; Je t'ai déjà dit que j'étais gentilhomme, Né pour chômer et pour ne rien savoir, ID. *Papef*. || 3^o Par extension. Ce moulin, ce canal chôme, ils ne travaillent pas. La monnaie chôme, les ateliers de monnayage ne travaillent pas. La terre chôme, elle est en jachère. L'argent chôme, il ne produit pas d'intérêt. || 4^o Chômer de, manquer de. Chômer de besogne. N'épargnez pas le bois, on ne vous en laissera point chômer. Partez, vous ne chômerez pas d'argent pour votre voyage. || 5^o V. a. Solenniser par la cessation du travail. Constantin établit que l'on chômerait le dimanche, MONTESQ. *Espr. XXIV*, 23. Au lieu de chômer les saints et de faire pénitence, P. L. COUR. I, 211. Qu'on me révère et qu'on chôme ma fête, LA FONT. *Diable*. Mais à quoi sert Bacchus qu'à causer des querelles?... Et nous irons chômer la peste des humains! ID. *Filles de Minée*. Vierge n'était, martyr et confesseur Qu'il ne chômât, ID. *Cal*. Tous les voisins chômèrent la défaite De ce démon, ID. *Papef*. || Proverbes. Il ne faut point chômer les fêtes avant qu'elles ne soient venues, il est imprudent de se réjouir de ce qui est à venir, et aussi il ne faut pas s'affliger d'un mal qui n'est pas encore venu et qui peut-être ne viendra pas. Laissons venir la fête, avant que la chômer, MOL. *le Dép. I*, 4. || C'est un saint qu'on ne chôme plus, se dit d'un homme qui a perdu crédit, pouvoir, réputation. L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus, RÉGNIER, *Sat. XIII*.

— REM. 1. Régnier écrit *chommer*, ainsi que La Fontaine : [la goutte] S'étend à son plaisir sur l'orteil d'un pauvre homme, Disant : je ne crois pas qu'en ce poste je chomme, *Fabl.* III, 8. Cette orthographe et cette prononciation sont tout à fait hors d'usage. || 2. L'orthographe et la prononciation *chômer* reproduit non la plus ancienne orthographe qui est *chomer*, mais celle qui s'introduisit durant le xvi^e siècle et le xvii^e siècle, *chaumer*.

— HIST. XIII^e s. Menage fait prendre mal somme; Menage hait celui qui chome Et rien ne fait, *Choses qui faillent en menage*. À grans traïs boivent vin d'Auchuerre, Pour miex chomer desor le furerre, DU GANGE, *chomare*. || XIV^e s. Car ilz sçavent que telz metaulx Sont tous morts (ici point ne faulx), Que jamais plus ne reprendront Substance et vie, ains chomeront, Et l'un à l'autre n'aydera, *Traité d'alch.* 566. || XV^e s. Je vous prie, vous qui estes par de là, avisiez à fraper un beau coup sur le duc de Bourgogne... et j'espere faire si bonne diligence par dec̄ que vous connoissiez que je n'ay pas chomé tant que j'y auray demeuré, DUCLOS, *Preuv. de Louis XI*, p. 399, dans LACURNE. Et si lui dirent les maistres [maçons à un prince qui faisait bâtrir un château] que le demourant estoit legier, mais qu'il fist finance de la couverture, car il n'avoit que chommer, *Perceforest*, t. VI, f° 93. || XVI^e s. Ainsi sans doute il chommera moins [sera moins oisif] que les aultres, MONT. I, 182. Mon corps ne me laisse pas une heure, ny dormant, ny veillant, chomer d'instructions de mort, ID. III, 306. Nous nous investissons des facultez d'aultruy et laissons chomer les nostres, ID. IV, 249. Ce pendant Æmilius ne chommoit pas de son entendement, et ne laissoit à tenter et essayer expedient quelconque pour tascher à faire quelque chose, AMYOT. P. *Æm.* 20. Il ne laissoit pas pour cela chommer ses gens, ains les contraignoit de travailler, ID. *Sylla*, 36. La pluie survenant, ou les gelées cheans dessus [les oliviers], faut avec patience chommer de ce labeur [la cueillette], O. DE SERRES, 706. Les jectons du cep sortent plus tost à travers la terre molle que par la dure qui aura chomé, LABOÉTIE, 343. Quant je chomme, je ne besongne pas, G. DU GUEZ, dans PALSGR. p. 404. Mieux vault chomer que mal besogner, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 347. Des lors qu'il se mist aux guerres, il ne chauma pas d'en apprendre de bonnes leçons, BRANT. *Duc d'Albe*. Tant y a qu'il ne chauma pas en sa captivité [il n'y demeura pas], ID. *Dragut*. Il vaut mieux perdre que chomer, *Div. leçons de P. Messie*, f° 89, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *chômer*, *chaumer*, tarder; Sain-tonge, *chomer*, manquer; génev. *chogner*; bourguig. *chomai*. Diez le tire du même radical que *calme*; mais cela donnerait *chaumer*, non *chomer*, qui est l'ancienne orthographe; l'allemand *säumen*, suédois *suma*, islandais *scæma*, hollandais *zuymen*, tarder, agir avec lenteur, est plausible, sauf la difficulté du changement de l's en ch, laquelle cependant n'est pas absolue. Reste le celtique qui réunit le plus de probabilité : bas-bret. *choum*, s'arrêter, cesser; gaél. *cum*, arrêter.

† CHOMET (cho-mè), s. m. Voy. CHAUMERET.

† CHONDRILLE (kon-dri-l'), s. f. Terme de botanique. Génre de plantes composées, de la tribu des chicoracées.

— ÉTYM. Xóvδος, grain.

† CHONDRINE (kon-dri-n'), s. f. Terme de chimie animale. Substance qu'on obtient en faisant bouillir la cornée, les cartilages permanents ou ceux des os avant l'ossification.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage.

† CHONDROGRAPHIE (kon-dro-gra-fie), s. f. Terme d'anatomie. Description des cartilages.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage, et γράφειν, décrire.

† CHONDROÏDE (kon-dro-i-d'), adj. Terme d'anatomie. Tumeur chondroïde, tissu fibreux morbide ayant par sa texture une grande ressemblance avec le tissu cartilagineux, sans être pourtant formé de ce tissu.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage, et εἶδος, forme.

CHONDROLOGIE (kon-dro-lo-jie), s. f. Terme d'anatomie. Traité des cartilages.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage, et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

† CHONDROME (kon-drô-m'), s. m. Terme de chirurgie. Non donné aux tumeurs cartilagineuses.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage.

† CHONDROPTERYGIEN, IENNE (kon-dro-pétri-jin, jiè-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a des nageoires cartilagineuses. || Substantivement. Les chondropterygiens, nom donné autrefois à tous les poissons dont le squelette est cartilagineux.

— ÉTYM. Xóvδος, cartilage, et πτέρυξ, aile.

† CHONDROTOMIE (kon-dro-to-mie), s. f. Terme d'anatomie ou de chirurgie. Dissection ou section des cartilages.

— ÉTYM. Χόνδρος, cartilage, et τομή, section (voy. TOME).

† CHOPART (cho-par), s. m. Nom du bouvreuil en Picardie.

† CHOPE (cho-p'), s. f. || 1^o Sorte de gobelet en forme de cône tronqué, contenant une mesure de bière d'environ un demi-litre. || 2^o Le contenu. Boire une ou deux chopes.

— HIST. XV^e s. Prestre, dy.— Voulez que je dye? À la guise de Normandie, Je bef à vous de chipe en chope, *Mir. de Ste Genev.*

— ÉTYM. Allemand, *Schoppen*, qui se rattache à *schöpfen*, puiser.

CHOPINE (cho-pi-n'), s. f. || 1^o Ancienne mesure contenant la moitié d'une pinte. || Populairement. Mettre pinte sur chopine, faire débauche de vin. || 2^o La contenance d'une chopine. Elle a bu sa chopine [de vin], SÉV. 69. À prix d'argent l'auteur comme le sot Boit sa chopine et mange son gigot, DESHOUILLIÈRES, dans RICHELET. Le roi prenait souvent, entre ses repas, des verres d'eau avec un peu de fleur d'orange qui tenaient chopine, ST-SIM. 403, 252. Que Votre Majesté fasse seulement apporter une chopine de vin rouge, VOLT. *Dial.* 27. || 3^o Terme de marine. Boite placée au-dessous du piston d'une pompe.

— HIST. XIII^e s. N'est nus [nul] qui chascun jor ne pinte De ces tonneaus ou quarte ou pinte, Ou mui, ou setier ou chopine, *la Rose*, 6813. || XIV^e s. Une grand chopine d'argent dorée, et est le biberon d'une teste qui baille et l'autre d'une femme, et est le fruitelet d'une seraine [sirène], DE LABORDE, *Émaux*, p. 243. Une chopine de vin aigre, *Modus*, f° XLIV. Une chopine toute esmaillée dedans et dehors, DE LABORDE, *Émaux*, p. 243. || XVI^e s. Chacun contribua de vin la quatrième partie de la mesure, que les Grecs appellent cotyle, qui pouvoit estre environ cheopine, AMYOT, *Cam.* 48. Cheopine, ID. *Agis et Cléom.* 39.

— ÉTYM. *Chope*; wall. *sopeine*.

CHOPINER (cho-pi-né), v. n. Mot populaire. Boire chopine à chopine, et aussi boire avec excès. Leur voisin le notaire Un jour de fête avec eux chopinait, LA FONT. *Troq.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XV^e s. Ces honnests gens Ne vous pourront ruiner À chopiner, BASSELIN, XXXIX. || XVI^e s. Il les mena boire à la Meule, et quand ils eurent bien chopiné.... DESPER. *Contes*, LXV. Il m'invita à boire avecques lui, et choppinasmes theologalement, RAB. *Pant.* II, 30.

— ÉTYM. *Chopine*.

† CHOPINETTE (cho-pi-nè-t'), s. f. || 1^o Diminutif familier de chopine. || 2^o Cylindre du corps d'une pompe qui est sous le piston.

— ÉTYM. Diminutif de *chopine*.

† CHOPPEMENT (cho-pe-man), s. m. Action de chopper.

— ÉTYM. *Chopper*.

CHOPPER (cho-pé), v. n. || 1^o Heurter du pied contre quelque chose en marchant. || 2^o Fig. Se tromper lourdement. Si l'infini en petitesse est bien moins visible, les philosophes ont bien plus tôt prétendu y arriver; et c'est là où tous ont choppé, PASCAL, *Pensées*, I, art. 6. Je choppe par dessein, ma faute est volontaire, RÉGNIER, *Sat.* VII. Si le plus habile d'entre eux évitait une chose, il choppait en une autre, FRANCION, V, p. 185. || 3^o Terme de manège. Un cheval choppe, quand il cède d'une jambe de l'avant-main.

— HIST. XIII^e s. Lors va [la fortune] souplant et jus se boute, Ausinc cum s'el ne veist goute, *la Rose*, 6474. || XIV^e s. Comme le cheval eut sopé, DU GANGE, *assopire*. || XV^e s. Le suppliant en soy retournant soupa, et lui coula le pié, et en souplant desserra son arbaleste, ID. ib. || XVI^e s. Pår leurs mains seras souslevé, Afin que d'aventure Ton pied ne choppe, et soit grevé Contre la pierre dure, MAROT, IV, 306. N'est-ce pas raison qu'on se moque de leur vanité, et que Dieu aussi les mette en opprobre, les faisant non seulement chopper, mais en la fin se rompre le cou du tout? CALV. *Instit.* 118. Que nous soyons sur un cheval, il ne faut sinon qu'il choppe d'un pié pour nous faire rompre le col, ID. ib. 154. Mon jugement ne va qu'à tastons, chancelant, bronchant et choppant, MONT. I, 155. Les scavants choppent volontiers à cette pierre [la pédanterie], ID. III, 280. Voyez comme il [l'Amour] va chancelant, choppant et follastrant, ID. III, 386.

— ÉTYM. Espagn. *zopo*, *zompo*, estropié, celui qui choppe; ital. *zoppo*, boiteux; pays de Coire, *zopps*; anc. franc. *chope*, souche; de l'allemand *schupfen*,

heurter; hollandais, *schoppen*. *Chopper* s'étant dit aussi *souper*, on voit que ch et s peuvent alterner l'un pour l'autre.

† CHOPPEUR (cho-peur), s. m. Celui qui chappe.

— ÉTYM. *Chopper*.

CHOQUANT, ANTE (cho-kan, kan-t'), adj. Qui choque, qui blesse. Air choquant. Avoir des manières choquantes.

† CHOQUART (cho-kar), s. m. Espèce de corbeau.

† CHOQUE (cho-k'), s. m. Terme de chapellerie. Outil pour donner la forme.

CHOQUÉ, ÉE (cho-ké, kée), part. passé. || 1^o Qui a reçu un choc. La barque, choquée par un bateau à vapeur, coula bas. || 2^o Fig. Offensé. S'il apercevait que je fusse si choqué de ses discours, PASC. *Prov.* 8.

† CHOQUEMENT (cho-ke-man), s. m. Action de choquer ou de se choquer.

— HIST. XVI^e s. Là les chocquements-des Anglois, les querelles des Allemans, d'AUB. *Hist.* I, 183.

CHOQUER (cho-ké), v. a. || 1^o Donner un choc contre. Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer, BOIL. *Sat.* VIII. L'oiseau de Jupiter.... Choqué de l'aile Pescarbot, LA FONT. *Fab.* II, 8. Ayant choqué celui qu'ils virent les armes à la main contre lui, ils l'avaient porté à terre, SCARR. *Rom. com.* II, 14. La phalange aussi choqua la bataille [le corps de bataille] des Indiens, qui fut rompue tout d'un coup, VAUGEL. Q. C. 491. Quelque jour ce jeune lion Choquera la rébellion, En sorte qu'il en sera maître, MALH. VI, 46. || Familièrement. Choquer le verre, trinquer. Et pour choquer, Nous provoquer, Le verre en main, en rond nous attaquer, BÉRANG. *Trinquons*. || Absolument, en ce sens. Choquons. Voulez-vous choquer avec moi? || 2^o Fig. Offenser, blesser, déplaire. Soit qu'il plaise à mes yeux, soit qu'il me choque en l'âme, CORN. *Othon*, II, 5. Ah! rien de votre part ne saurait me choquer, ID. *Nicom.* V, 5. Ou si ce nom vous choque ailleurs qu'en Arménie, ID. ib. III, 2. En faveur des chrétiens s'il choquait son courroux, ID. *Poly.* V, 4. Encor que de ma part tout vous choque et vous blesse, ROTR. *Vencesl.* I, 4. On ne le peut heurter qu'on ne me choque en lui, ID. *Bélis.* IV, 6. Dès que les hommes choquent notre goût, MASS. *Pardon*. Les dominicains sont trop puissants, et la société des jésuites est trop politique pour les choquer ouvertement, PASCAL, *Prov.* 2. Des décrets qui choquent vos sentiments, ID. ib. 18. Toujours au plus grand nombre il faut s'accorder, Et jamais il ne faut se faire regarder; L'un et l'autre nous choque; et tout homme bien sage Doit faire des habits ainsi que du langage, MOL. *Ec. des maris*, I, 4. L'hippogriffe n'a rien qui me choque l'esprit, LA FONT. *Coupe*. Une robe toujours m'avait choqué la vue, RAC. *Plaid.* II, 6. Ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. J'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoi et les autres événements qui ne peuvent choquer que sa modestie, VOLT. *Lett. duc de Choiseul*, mars 1762. || Absolument. On vous dira de là-haut qu'on peut quelque chose de difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque, BOSS. *la Vallière*. Un remède infaillible pour empêcher que les hardiesse ne choquent, c'est de ne les employer que dans la passion, BOIL. *Longin, sublime*, 31. || 3^o Être contraire ou agir contrairement à. Si on choque les principes de la raison, PASC. *Rel.* 2. Elles ont quelque chose qui choque la bienséance, CORN. *Ex. du Cid*. De notre Sparte il choquera les lois, ID. *Agésil.* II, 6. Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu, MOL. *Sgan*. 4. Quatre choses choquaient la liberté de Rome, MONTESQ. *Esp.* XI, 14. Ce dessein, don Juan, ne choque point ce que je dis, MOL. *le Festin*, V, 3. S'ils choquent les bonnes mœurs, ils seront notés d'infamie, VOLT. *Lett. à Mlle Clairon*, 27 août 1761. || Choquer l'oreille, produire des sons, joindre des mots qui offensent l'oreille; et figurément, tenir des propos qui déplaisent. || 4^o En termes de marine, choquer un cordage tendu, le filer avec précaution || Choquer du câble, en filer dehors. || 5^o Se choquer, v. refl. Recevoir et donner un choc. Ces deux voitures se sont choquées. Il conçut que ces grands corps, qui semblaient en se choquant préparer leur communes ruines, étaient au fond des institutions salutaires, VOLT. *Babouc*. Les astres brisant leurs orbites Se choquent dans l'immensité, DELAVIGNE, *Paria*, IV, 7. || Par extension, former un hiatus. Que vous songiez à accommoder des consonnes qui se choquent et à mesurer des périodes..., voit, LETT. 186. || En venir aux mains, en parlant d'hommes ou de troupes qui s'abordent pour se combattre. Tant qu'on ne s'est choqué qu'en de légers combats,

CORN. *Hor.* I, 1. Faut-il faire tomber le fer de la main de deux armées prêtes à se choquer, FLECH. II, 89. On s'aborde, on se choque, on fait feu de part et d'autre, P. L. COUR. *4^e lettre particulière.* || S'offenser. C'est un homme qui se choque de tout. || Être en désaccord, aller mal ensemble. Ses vers.... bouffis de grands mots qui se choquent entre eux, GILBERT, *le XVIII^e siècle.*

— SYN. CHOQUER, HEURTER. Choquer, venant de *souche* ainsi qu'on le voit à l'étymologie de *choc*, signifie proprement faire trébucher, comme celui qui heurte du pied une souche. Heurter veut dire proprement porter un coup; c'est pour cela qu'on dit heurter à une porte, et non la choquer; la choquer, ce serait y frapper à l'effet de l'enfoncer. Une légion romaine qui allait choquer l'ennemi, le chargeait pour le faire trébucher, mais elle ne le heurtait pas: car ici heurter aurait un sens moins précis. En suivant la nuance on trouve que choquer indique plutôt une action faite par une cause extérieure sur un objet, et heurter une action involontaire: Un heurt survient: adieu le char; Voilà messire Jean Chouart Qui du choc de son mort a la tête cassée, LA FONT. *Fabl.* VII, 44. Un heurt, parce que c'est le char lui-même qui a rencontré un caillou; un choc voudrait dire qu'une autre voiture l'a rencontré. Le choc de son mort, parce que c'est un objet extérieur; le heurt ne serait pas bon ici. On se heurte la tête, parce qu'on ne le fait pas exprès; mais un homme qui veut se tuer se choque la tête contre la muraille; deux bâliers qui se battent choquent leurs têtes. Au figuré, heurter les opinions reçues, c'est leur faire éprouver un heurt, c'est-à-dire se rencontrer en opposition avec elles; choquer des opinions reçues, c'est leur infliger un choc, une offense.

— HIST. XVI^e s. Il allait chocquant sa teste contre la muraille, MONT. I, 23. Un de ses ancêtres mourut-il pas choqué par un pourceau? ID. I, 74. Pour avoir choqué contre la porte de.... ID. ib. Des vices qui chocquent la conscience, ID. I, 422. C'est une incivile importunité de chocquer tout ce qui n'est pas de nostre appetit, ID. I, 466. Ils disent que ses arguments sont foibles, et entreprennent de les chocquer aysément, ID. II, 150. Et ainsi alla de grande roideur chocquer les ennemis, lesquels soutinrent ce premier choc vaillamment, AMYOT, *Ti-mol.* 37.

— ÉTYM. *Choc*; espagn. *chocar*.

† CHOQUETAGE (cho-ke-ta-j'), s. m. Terme d'eaux et forêts. Coup de marteau pour marquer une souche. On dit aussi souquetage.

— ÉTYM. *Choquet*, *souquet* ou *souchet*, petite souche.

† CHORAGIQUE (ko-ra-ji-k'), adj. Terme d'antiquité. Qui appartient au chorége (on dit plutôt chorégique, le grec *χορηγικός* étant beaucoup plus usité que *χοραγικός*). Le couvent de nos missionnaires comprend dans ses dépendances le monument choragique de Lysicrates, CHATEAUBR. *Itin.* 229.

CHORAIQUE (ko-ra-i-k'), adj. Terme de métrique ancienne. Vers choraïque, vers qui renferme des chorées.

— ÉTYM. *Chorée* 1.

† CHORAL, ALE (ko-ral', ra-l'). || 1^o Adj. Terme de musique. Société chorale, société qui s'assemble pour chanter des chorées. || 2^o S. m. Espèce de chant religieux. Un choral de Luther. || Masse des chantres qui sont au chœur d'une église. || *Au plur.* Des chorals. Ainsi font les luthériens allemands dans leurs chorals qui sont une véritable psalmodie, LAFAGE, *Cours complet de plain-chant*, n° 692.

— ÉTYM. *Chœur*.

1. CHORÉE (ko-réé), s. m. Terme de métrique ancienne. Pied composé d'une longue et d'une brève, dit aussi trochée.

— ÉTYM. *Xορεία*, de *χορός*, chœur (voy. CHŒUR).

† 2. CHORÉE (ko-réé), s. f. Terme de médecine. Maladie, dite aussi danse de St-Guy, qui consiste en des mouvements continuels, irréguliers et involontaires, d'un certain nombre des organes mus par le système des muscles volontaires.

— ÉTYM. *Xορεία*, danse, de *χορός*, chœur (voy. CHŒUR).

CHORÉGE (ko-ré-j'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Celui qui, chez les Grecs, fournissait la dépense des spectacles.

— ÉTYM. *Xορηγός*, de *χορός*, chœur (voy. CHŒUR), et *ἄγειν*, conduire (voy. AGIR).

† CHORÉGIE (ko-ré-jie), s. f. Terme d'antiquité grecque. Fonction de chorége. || Les dépenses de cette fonction.

— ÉTYM. *Chorège*.

† CHORÉGIQUE (ko-ré-ji-k'), adj. Qui appartient à la chorégie.

CHORÉGRAPHE (ko-ré-gra-f'), s. m. Compositeur de ballets, de pas de danse.

— ÉTYM. *Xορεία*, danse, de *χορός*, chœur (voy. CHŒUR), et *γράφειν*, tracer (voy. GRAPHIQUE).

CHORÉGRAPHIE (ko-ré-gra-fie), s. f. Art de composer des danses; art des ballets. || Art de noter sur le papier les pas, les gestes et les figures d'une danse, avec des signes particuliers et fort compliqués. || Art de la danse.

— ÉTYM. *Chorégraphe*.

CHORÉGRAPHIQUE (ko-ré-gra-fi-k'), adj. Qui appartient à la chorégraphie. Exercices chorégraphiques.

† CHORÉGRAPHIEMENT (ko-ré-gra-fi-que-man), adv. D'une manière chorégraphique.

† CHORÉIQUE (ko-ré-i-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à la chorée. || Substantivement, celui, celle qui est atteinte de chorée. Un choréique. Une choréique.

— ÉTYM. *Chorée* 2.

† CHORÉMANIE (ko-ré-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Synonyme de chorée (voy. CHORÉE 2).

— ÉTYM. *Xορεία*, danse, et *μανία*.

1. CHORÉVÈQUE (ko-ré-vé-k'), s. m. Nom que portèrent jusqu'à la fin du XI^e siècle les vicaires épiscopaux.

— ÉTYM. *Χωρεπίσκοπος*, de *χώρα*, campagne, et *πίσκοπος*, évêque (voy. ÉVÈQUE).

2. CHORÉVÈQUE (ko-ré-vé-k'), s. m. Nom, dans quelques cathédrales, principalement en Allemagne, d'une espèce d'inspecteur du chœur.

— ÉTYM. *Χορός*, chœur, et *ἐπίσκοπος*, surveillant.

CHORIAMBE (ko-ri-an-b'), s. m. Terme de métrique ancienne. Pied composé d'un trochee et d'un iambe, ou de deux brèves entre deux longues. C'est l'opposé de l'antispaste.

— ÉTYM. *Xορείας*, chorée (voy. CHORÉE 1), et *ἰαμβός*, iambe (voy. IAMBE).

† CHORIAMBIQUE (ko-ri-an-bi-k'), adj. Qui a rapport au choriamb. Vers choriambique.

CHORION (ko-ri-on), s. m. Terme d'anatomie. Enveloppe extérieure de l'œuf utérin.

— HIST. XVI^e s. Le chorion est double, insensible, enveloppant tout le fœtus, estant légèrement lié avec la première tunique dite amnios, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. *Xόρτον*, *corium*, cuir (voy. CUIR).

† CHORIQUE (ko-ri-k'), adj. Terme d'antiquité. Vers choriques, ceux que le chœur chantait ou déclamait dans les pièces de théâtre.

— ÉTYM. *Χορός*, chœur.

CHORISTE (ko-ri-st'), s. m. || 1^o Chantre du chœur. Une antienne chantée par deux choristes. Lorsqu'en ce sacré lieu, par un heureux hasard, Entrent Jean le choriste et le sonneur Girard, BOILEAU, *Lutrin*, IV. || 2^o S. m. et f. Celui, celle qui chante dans les chœurs. Les choristes de l'Opéra. Une choriste. Au signal donné, les choristes se retournent vers l'image du Soleil éternel, et font voler des roses effeuillées sur son passage, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 7.

— ÉTYM. *Chœur*.

† CHORIZONTE (ko-ri-zon-t'), s. m. Nom, dans la critique grecque, de grammairiens qui attribuaient l'Iliade et l'Odyssée à des auteurs différents.

— ÉTYM. *Χωρίζειν*, séparer, de *χωρίς*, séparément.

† CHOROGRAFHE (ko-ro-gra-f'), s. m. Celui qui est auteur de chorographies.

CHOROGRAPHIE (ko-ro-gra-fie), s. f. Description d'un pays, comme la géographie est la description de la terre, et la topographie celle d'un lieu particulier.

— HIST. Nous doutions que fust l'île Lipara, mais la chorographie n'y consentoit, RABELAIS, *Pant.* V, 4.

— ÉTYM. *Χωρογραφία*, de *χώρα*, contrée, et *γράφειν*, décrire (voy. GRAPHIQUE).

CHOROGRAPHIQUE (ko-ro-gra-fi-k'), adj. Qui appartient à la chorographie. Description chorographique.

— ÉTYM. *Χωρογραφικός* (voy. CHOROGRAPHIE).

CHOROÏDE (ko-ro-i-d'), adj. Terme d'anatomie. La membrane choroïde, ou, simplement, la choroïde, membrane très-mince qui tapisse la partie postérieure de l'œil, où elle est située entre la sclérotique et la rétine. || Plexus choroïdes, replis membraneux qui forment la pie-mère dans les ventricules latéraux du cerveau. Les petits tissus nommés choroïdes, DESC. *Fœt.* 4.

— HIST. XVI^e s. La membrane choroïde, autrement nommée plexus choroïde, PARÉ, II, 47. La tunique uvée qu'aucuns appellent choroïde, à raison qu'elle est tissue abondamment de veines et artères, comme l'arrière-faix ou secondines des femmes, ID. IV, 6.

— ÉTYM. *Xοροειδής*, de *χόριον*, chorion (voy. ce mot), et *εἶδος*, forme (voy. IDÉE).

† CHOROIDIEN, IENNE (ko-ro-i-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux plexus choroïdes ou à la choroïde.

† CHOROIDITE (ko-ro-i-di-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la choroïde.

— ÉTYM. *Choroïde*, et la finale médicale *ite*, signifiant inflammation.

† CHORTONOMIE (kor-to-no-mie), s. f. Art de faire les herbiers.

— ÉTYM. *Xόρτος*, herbage, et *νόμος*, règle.

CHORUS (ko-rus'), s. m. Chant en choré. Ah! grand chorus pour celui-là [ce couplet-là], COLLE, *Partie de chasse d'Henri IV*, III, 43. Oui, sur Probus, prince équitable, Il [le vin] nous souffle un chorus flatteur, BÉRANG. *Agent provoc.* || Faire chorus, répéter en choré, soit à l'unisson soit en parties, ce qu'un autre a dit ou chanté; et, figurément, approuver tout d'une voix. Je souperais gaiement au bout de leur longue table; j'y ferais chorus au refrain d'une vieille chanson, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Toute la table s'empessa de faire chorus, id. *Conf.* III. L'amour alors près de nos mères, Faisant chorus, battait des mains, BÉRANG. *Tring.*

— ÉTYM. Latin, *chorus*, de *χορός* (voy. CHŒUR).

CHOSE (cho-z'), s. f. || 1^o Désignation indéterminée de tout ce qui est inanimé. Les belles choses de la terre. C'est une chose choquante. Chose étrange, inouïe, incroyable. Quelque chose qu'on ait dite de lui. Il fit de grandes choses. Arrière, vaines chimères, Soupçons de choses amères, Eloignez-vous de nos cœurs, MALH. II, 2. Mais elle était du monde, où les plus belles choses Ont le pire destin, MALH. à Duperrier. C'est chose à mon esprit impossible à comprendre, ID. I, 4. Toutes les grandes choses coûtent beaucoup, les grands efforts abattent et les puissants remèdes affaiblissent, VOITURE, *Lett.* 74. Chose étrange de voir comme avec passion Un chacun est chaussé de son opinion, MOL. *Éc. des f.* I, 4. L'aurore aux cheveux d'or, au visage de roses, Déjà comme à demi découvrait toutes choses, RÉGNIER, *Ép.* I. Trois ou quatre choses de celles que vous me dites l'autre jour, voit. *Lett.* 75. Je me suis vanté d'avoir fait la plus difficile chose du monde, ID. *Lett.* 84. Ne point errer est chose au-dessus de mes forces, LA FONT. *Ép.* XVI. Chose ne leur parut à tous plus salutaire, ID. *Fabl.* II, 2. Vous qui devez savoir les choses de la vie, ID. *ib.* III, 4. Qu'un ami véritable est une douce chose! ID. *ib.* VIII, 44. Le ciel sur nos souhaits ne règle pas les choses, CORN. *Pomp.* V, 2. Pendant que l'âme demande une chose, le plaisir en exige une autre; ainsi l'âme, devenue captive du plaisir, devient en même temps ennemie de la raison, BOSS. *la Vallière*. Ô Dieu! qu'est-ce donc que l'homme? est-ce un assemblage monstrueux de choses incompatibles? ID. *ib.* Dieu se réserve à lui seul les choses d'en haut, il partage avec vous les choses d'en bas, ID. *Marie-Thér.* Asservi par toutes les choses qu'il croit posséder, ID. *la Vallière*. Dieu qui, second en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, ID. *Reine d'Anglet*. On ne peut se rendre maître des choses en les possédant toutes; il faut s'en rendre le maître en les méprisant toutes, ID. *Pensées chrét.* 24. Ce sont des bagatelles dont les pauvres diables de commis s'embarrassent la tête, parce qu'ils ne sont pas faits pour les grandes choses, LESAGE, *Turcaret*, III, 44. Les petites considérations sont le tombeau des grandes choses, VOLT. *Lett. Damilaville*, 6 août 1766. La nation est capable d'aussi grandes choses et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage, ID. *Louis XIV*, 30. Vis sans cœur, sans pensée et sans foi; Vis pour l'or, chose vile, et l'orgueil, chose vaine, V. HUGO, *Vox intér.* XIX. || L'auteur des choses, Dieu. || Les choses humaines, l'ensemble de ce qui existe et de ce qui se fait parmi les hommes. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulement les choses humaines, BOSS. *Hist. Dessein général*. || Choses de flot, choses de la mer, tout ce que la mer rejette sur ses bords. || Appeler les choses par leur nom, parler franchement et sans réticence. || Dire à quelqu'un bien des choses, lui faire ses compliments. Elles vous disent des choses b'en obligeantes, SÉV. 546. || C'est la même chose, il n'y a

pas de différence. Venir, voir et vaincre est même chose en moi, CORN. *Pomp.* IV, 3. || Autre chose, une chose différente. On ne pouvait attendre autre chose de lui. Autre chose est de parler, autre chose d'agir. N'avez-vous, Nicomède, à lui dire autre chose? CORN. *Nicom.* II, 3. Moi cesser d'être amant! et puis-je être autre chose? LA FONT. *Élégie* v. Et celle [la maladie] que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoubllement et comme le dernier accès du mal que nous apportons en naissant? BOSS. *Marie-Thér.* || C'est autre chose, c'est différent. Un époux beau, bien fait, jeune et tout autre chose que le défunt.... LA FONT. *Fab.* VI, 21. || Aller au fond des choses, ne pas s'arrêter à un examen superficiel. || On dit dans le même sens le bout des choses. Il leur promit de leur faire un beau livre de philosophie, écrit fort menu pour leur usage, et que dans ce livre ils verraient le bout des choses, VOLT. *Microm.* 7. || Ne pas faire les choses à demi, ne pas épargner la dépense, donner tout ce qui doit être donné. || Faire bien les choses, faire les choses de bonne grâce, s'acquitter convenablement d'une obligation, d'une corvée; et aussi, payer convenablement ce qui doit être payé, faire les dépenses nécessaires. Je croyais qu'il ferait mieux les choses. || Sur toute chose, avant toute chose, loc. adv. Avant tout. Et sur toute chose, Observe exactement la loi que je t'impose, CORN. *Cinna*, v, 4. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, BOSS. *Anne de Gonz.* || 2^e Chose se dit quelquefois des personnes. J'avais toujours fait compte, aimant chose si haute, De ne m'en séparer qu'avec le trépas, MALH. V, 29.... Et semblable aux abeilles à qui le bon Platon compare nos merveilles, Je suis chose légère, et vole à tout sujet, Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet, LA FONT. *Épît.* XVI. Je la révère [une dame] comme la plus noble, la plus belle et la plus parfaite chose que j'aie jamais vue, voit. *Lett.* 25. || 3^e La chose publique, l'État. || 4^e Ce dont il s'agit. Je vais vous expliquer la chose. Voilà quel est l'état des choses. Devant elle [la justice] à grand bruit ils expliquent la chose; Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause, BOIL. *Ép.* II. L'homme au trésor caché, qu'Esope nous propose, Servira d'exemple à la chose, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Je [la Mort] devais, ce dis-tu, te donner quelque avis Qui te disposât à la chose; J'aurais trouvé ton testament tout fait, ID. *ib.* VIII, 4. Les titres différents ne font rien à la chose, CORN. *Sert.* III, 2. C'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1^{er} août 1763. || La chose parle d'elle-même, il y a évidence, il n'est pas besoin de plus ample explication. || 5^e Terme de droit. Chose jugée, ce qui a été résolu par une décision judiciaire en dernier ressort, ou ce qui n'est plus susceptible d'appel ou d'opposition; ce qui est décidé, mis hors de contestation. Cela a force, ou est passé en force de chose jugée. || 6^e Termé de droit. Bien, propriété, possession. L'esclave était la chose du maître. Soigner sa chose. Vendre la chose d'autrui. Division des choses en corporelles et incorporelles. Choses hors du commun. || 7^e En termes de grammaire, chose se dit par opposition à personne. Le pronom *qui* se rapporte toujours à des choses, il ne se rapporte jamais à des personnes. || 8^e Ce qui est en fait, en réalité, par opposition à ce qui est un mot, un nom. Vous ne nous donnez que des mots, et nous voulons des choses. Rien n'est plus commun que le nom, Rien n'est plus rare que la chose, LA FONT. *Fabl.* IV, 47. Que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, BOSS. *Duch. d'Orl.* La pauvreté, la honte, la mort sont pour les hommes du monde des choses trop effectives et trop réelles; pour nous, ce sont seulement des noms, ID. *ib.* || Dire le mot et la chose, se laisser aller à quelques plaisanteries un peu libres. Ces soupers étaient très-gais; on y disait le mot et la chose, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Par extension, en termes de littérature, pensées de valeur, notions réelles et positives. Livre, style plein de choses. On dit peu de choses solides quand on veut en dire d'extraordinaires. Mes vers sont durs, d'accord, mais forts de choses, VOLT. *Gout.* Je conviens qu'où il n'y a pas de choses, il ne peut y avoir de style, DIDER. *Térence.* || 9^e Quelque chose, s. m. Certaines choses. D'un prince malheureux ordonnez quelque chose, CORN. *Cinna*, IV, 3. Non, non, j'ai quelque chose aussi bien à vous dire, ID. *Nic.* III, 6. Il est bon qu'un mari nous cache quelque chose, ID. *Poly.* I, 3. || Quelque chose suivi d'un adjectif, qui est toujours au masculin, avec la préposition *de*, qui est indispensable. Il faut

que vous gardiez quelque chose d'excellent pour vous, puisque vous faites de ces présents à vos amies, voit. *Lett.* 79. Il y a en vous quelque chose de surnaturel, ID. *ib.* 80. Si d'aventure il y a quelque chose d'aussi beau qu'elle, ID. *ib.* 28. La pauvreté est quelque chose de bien dur, PATRU. *Plaid.* 6, dans RICHELET. || Autre chose s'emploie de même, c'est-à-dire avec la préposition *de* et un adjectif au masculin. Montrez-nous autre chose de beau. Dites-nous autre chose de gai. || Quelque chose est devenu masculin à cause du sens vague qui y est attaché; mais naturellement il était, quand on a commencé à s'en servir en ce sens, féminin. Il est rarement arrivé qu'on m'ait objecté quelque chose que je n'eusse point du tout prévue, DESC. *Méth.* 6, 5. Je ne fais point difficulté de parler, quand j'ai dans la bouche quelque chose meilleure que le silence, BALZ. *liv.* III, *lett.* 3. Dis-je quelque chose assez belle? L'antiquité toute en cervelle Me dit : je l'ai dit avant toi. C'est une plaisante donzelle; Que ne venait-elle après moi? J'aurais dit la chose avant elle, DE CAILLY, *Epigr.* || Difficulté, brouille. On me mande qu'il y a eu quelque chose entre le roi et Monsieur, SÉV. 440. || Faire quelque chose, obtenir quelque succès. Pensez; à votre Dieu laissez venger sa cause; Si vous saviez penser, vous feriez quelque chose, GILB. *Le 18^e siècle.* || Faire quelque chose, avoir une profession. Ce jeune homme ne peut pas rester plus longtemps oisif; il faut qu'il fasse quelque chose. || C'est quelque chose, il y a quelque mérite, quelque intérêt. Enfin, si dans mes vers je ne plais et n'instruis, Il ne tient pas à moi, c'est toujours quelque chose, LA FONT. *Fabl.* V, 4. Ce que vous dites là est quelque chose, FONTEN. *Didon, Stratonice.* || Être de quelque chose à quelqu'un, être de sa parenté. Il me semble qu'elle vous est de quelque chose, SÉV. 552. Tous les Provençaux me sont de quelque chose, ID. 128. || Naissance, position distinguées. Il serait honteux d'être né quelque chose et de ne pas songer à s'élever, MASS. *Car. Prosp.* Je pourrais m'estimer quelque chose de plus que je n'étais, BALZ. *liv.* I, *lett.* 4. Si l'on m'eût fait faire une étude sérieuse de l'histoire, j'aurais pu y devenir quelque chose, ST-SIM. I, 21. || Environ. Il y a quelque chose comme huit jours qu'on ne vous a vu. || 10^e Peu de chose, s. m. Chose inutile, sans valeur. Ma vie est peu de chose et je vous l'abandonne, VOLT. *Henr.* ch. II. Tu me sembles si grand et nous si peu de chose que.... MALH. I, 4. Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi! rien! — peu de chose, LA FONT. *Fabl.* I, 5. || De peu de chose, d'une famille qui n'a rien de bien relevé. Des Alleurs était un Normand de fort peu de chose, fait à peindre et de grande mine, ST-SIM. 50, 93. || 11^e Grand'chose, quelque chose qui a de l'importance. On ne lui répondit pas grand'chose, HAMILT. *Gramm.* 4. À quoi vous servait d'irriter des gens qui, sans être grand'chose, tiennent à quelque chose? P. L. COUR. I, 57. Celle [la voix] de mon mari qui n'est pas grand'chose, PONT DE VEYLE, *le Complaisant*, II, 4. Grand'chose ne s'emploie guère que dans des phrases négatives. || Grand'chose est un archaïsme (grand, dans l'ancienne langue, étant à la fois masculin et féminin) pour grande chose, dont Bossuet s'est servi: Ce n'est pas grande chose, *Vie rel.* L'apostrophe est inutile, puisque la locution n'était pas grande chose, mais était, à l'origine, grand chose; l'Académie devrait supprimer cette apostrophe. || 12^e Familièrement, chose se dit en place d'un terme, d'un nom qui ne revient pas à l'esprit. Monsieur chose. Madame chose. Aussi bien ne peut-on changer chose en Virgile ou bien l'autre en Platon? RÉGNIER, *Sat.* II. Vous voudriez voir la haute société et ne point restituer? garder l'hôtel de chose et y recevoir le marquis? P. L. COUR. I, 276. || 13^e Populairement. Etre tout chose, être mal disposé soit pour la santé soit pour l'humeur. || Proverbe. À chose faite, conseil pris, c'est-à-dire quand la chose est faite, ce n'est plus la peine de demander conseil.

— REM. 1. *Quelque chose* comme un seul mot est masculin; il en est de même de *autre chose*, qui, dans le sens vague, est également employé au masculin. Quelque chose est promis et vous verrez qu'autre chose sera fait, LEGOARANT. *Peu de chose* est naturellement masculin, puisque *peu* est un substantif masculin. || 2. La prononciation *chouse*, qui est celle du Berry et qui fut très-usitée au XVI^e siècle, avait cours encore dans le XVII^e; Marguerite Buffet la condamne, et Chifflet, GRAMM. p. 179, dit: « J'ai vu le temps que presque toute la France était pleine de *chouses*; tous ceux qui se piquaient d'être diserts *chousoient* à chaque période. Et je me souviens qu'en une belle assemblée un certain lisant hautement ces vers: Jetez-lui des lis et des roses, Ayant

fait de si belles choses: quand il fut arrivé à *chose*, il s'arrêta, craignant de faire une rime ridicule; puis, n'osant démentir sa nouvelle prononciation, il dit bravement *chouse*. Mais il n'y eut personne de ceux qui l'entendaient qui ne baissât la tête pour rire à son aise, sans lui donner trop de confusion. Enfin la pauvre *chouse* vint à tel mépris, que quelques railleurs disaient que ce n'était plus que la femelle d'un chou. »

— HIST. IX^e s. Et in cadhuna cosa, *Serment*. — X^e s. Ne ule cose non la pouret onque pleier [plier], *Eulalie*.

— XI^e s. Mais d'une chose vous sui je bien garant, CH. de ROL. CXIV. De plusors choses à remembrer li prist, ib. CLXXIII. Si alquens [quelqu'un] vienge [vient] à pref [après] pur clamer la jose.... LOIS de Guill. 7.

— XII^e s. Les saintes choses sont faites es mains des estrangers, MACH. I, 2. De ceste cose, RONC. p. 8. Mais d'une chose soiez vous bien certis [certains], ib. p. 72. De pluseurs coses [ils] vont toute jour parlant, ib. p. 163.... Fins cuers qui bée à haute honor Ne se porroit de tel cose desendre, COUCI, XXIV. Car j'ai assez autre chose à penser, QUESNES, ROMANCERO, p. 100. Mais li message [messagers] estoient d'autre chose ententif, SAX. XXIV. Et chose [il] nous demande que nous ne povons faire, ib. XXXI.

— XIII^e s. D'autre chose [je] vous ai la matiere accueillie, BERTE, II. Mais plus hardie chose [que Pepin] ne fut onque choisie [vue], ib. II. Ne de chose que j'iae, jamais [je] ne leur faudrai, ib. VII. Qu'il soit de ceste chose et maistre et conseillere, ib. XII. Car forment le hastoit [il avait hâte] de la choseachever, ib. XVII. Je ne voi que ma chose [mon affaire] à nessun bien s'afruite, ib. XXXVII. Onque si douce chose [que Berthe] [je] ne vi ni n'acointai, ib. LVII. Mais si viennent les choses com Dieu plaist et agrée, ib. LXVIII. Bien entent li messages [le messager] que c'est chose passée [decidée], ib.... Bon fust que gehesist [elle avouât] [ce] Que Berthe est devenue ne quel chose ele en fist, ib. XCII. Sire, font-il au roi, nous vous voulons monstrez que grant chose est de roi, ib. XCVII. Je ne pris [prise] riens, ne beauté, ne jouvent, Or, ne argent, ne chose que je voie, ANONYME, dans COUCI. Car sachis que toutes vos choses sunt en vous meismes encloses, LA ROSE, 5357. Plus sont rices, et plus grans mestiers lor est que li quemins et les cozes communes soient amendées, BEAUM. XXV, 17. Cheli par qui toutes choses sont fetes et sans qui nule bone œuvre ne porroit estre fete, ce est li Peres, et li Fis et li Saint Esperiz, in. PROLOGUE. Or avint chose, que le conte Henri descendit de ses sales de Troies pour aller oir messe à Saint Estienne, JOINV. 205.

— XIV^e s. Il confesse à rendre quid pro quo, chose pour chose, ORESME, ETH. 254. Et semblablement appartiennent à magnificence toutes grans choses qui sont faites pour la chose publique, ID. IB. 144. Puisque la chose est faite, on ne la peut changier, GUESCL. 6372. Chose publique, ce n'est autre chose mès que l'estat public ou commun, et est nom general à touz estaz de terre, païs, roiaumes et ciitez, BERCHEURE, f^e 1, verso.

— XV^e s. Longue chose seroit à raconter, FROISS. I, 1, 45. Et cil de sa personne estoit assez haut et crueux; et ne se esbahissoit point pour petit de chose, ID. III, IV, 67. Encore leur faisoit-on la chose plus grande et plus perilleuse qu'elle n'estoit, ID. II, III, 35. Entre les autres choses il [l'ambassadeur anglais] demanda au duc Aubert.... ID. II, II, 223. Quand ces nouvelles lui vinrent en la main [au comte de Valois], lui convint porter; car autre chose n'en put avoir, ID. II, II, 233. Quand les chevaliers virent qu'ils n'en auroient autre chose, ils se despartirent et prirent congé, ID. II, II, 207. Très belle fleur, onques je ne pensay Faire chose qui desplaïre te doie, CH. D'ORL. BAL. 63. Et pour acheter chevaux, armures et ce qu'à guerre appartient, souvent advient qu'ils vendent leurs choses [biens], MONSTRELET, liv. I, ch. 25. Et par saint Jacques je ne fois Gueres autre chose que boire, PATELIN. Sire, tout ce lessez ester: Parlon vous et moy d'autre chose, LA PASS. DE N. S. J. C. Et bref le vin prins sobrement Est toujours une bonne chose, BASSELIN, VAU DE VIRE, 60. Considerées les chouses dessus dites, LETTRE DE CHARLES VII, BULLETIN DU COMITÉ DE LA LANGUE, t. III, p. 576. Des deux parties il mourut deux mille hommes du moins, et fut la chose bien combattue, COMM. I, 4. Ce fut grant chose à mon avis de rallyer sur le champ.... ID. I, 4. Usant de menace et prest à executer grant chose, ID. II, 9. Et n'eust jamais creu, pour chose

que on luy eust sceu dire, les parolles qu'il oyoit, ID. IV, 8. Pas grant chose je ne demande, Dist le bon seigneur de Cambraye, VILLON, 2^e Repue franche. C'est grand chose [une bonne chose, un point important] de voir ses enfants alliés [mariés], en la pleine vie, LOUIS XI, Nouv. XLIV.

— XVI^e s. Tout ce qu'ils appellent musique rompue et chose faite, et chants à quatre parties, CALV. Institut. 711. Ceux qui presument de requerir autre chose à Dieu, qui ne soit compris et entendue en ceste oraison.... ID. ib. 730. Si on nous apporte sous le titre de l'esprit quelque chose qui ne soit contenue en l'Evangile, ne la croyons pas, ID. ib. 934. Quelque chose que je voulois estre faicté aprèz ma mort, MONT. I, 78. Tout ce que nostre sagesse peult, ce n'est pas grand chose, ID. I, 132. Qu'il soit bien pourvu de choses, les paroles ne suyvront que trop, ID. I, 187. Adonne toi à l'estude des lettres pour en tirer quelque chose qui soit toute tienne, ID. I, 282. Magistrats de la chose publicque [république] empereure du monde, ID. I, 288. Il s'en retourna sans accepter ne prendre chose qui soit, de tant de présens, AMYOT, Pélop. 56. Si d'aventure il y eut adonc quelque chose moins que humainement faite contre les Syracusains, ID. Marcel. 30. Caton se souciant moins que de chose du monde des crieries que l'on faisoit à l'encontre de luy, ID. Caton, 38. Mais la main des dieux jalouse N'endura que telle chose Suivist son train coustumier, RONS. 388. Bref on ne voit chose qui vive, Sans estre serve de douleur, ID. 409. Les sciences sont composées de choses, non de paroles, PARÉ, Au lecteur. Il faut mettre dessus laine quelque chose ronde, ID. XIV, 47. Chose bien donnée n'est jamais perdue, COTGRAVE. Chose qui plaist est à demy vendue, ID.

— ÉTYM. Picard, cose; Saintonge et Berry, chouse; provenç. espagn. portug. et ital. cosa; du latin *causa* (voy. CAUSE), employé avec le sens de chose dans le bas-latin de la loi Salique, de Grégoire de Tours et des Capitulaires.

+ CHOSETTE (cho-zè-t'), s. f. Petite chose.

— HIST. XIII^e s. Feves et poiz et tex chosettes Cum fruis, racines et herbetes, la Rose, 844. || XV^e s. Comme font marchant à marchant Touchant leurs petites chosettes, COQUILL. Enqueste de la simple et de la rusée. Ilz firent cent mille chosettes, VILLON, la Repue du pelletier.

— ÉTYM. Diminutif de chose.

+ CHOSIER (cho-zié), s. m. Usité seulement dans cette locution proverbiale : va, va, quand tu seras grand, tu verras qu'il y a bien des choses dans un chosier. Cela se dit pour indiquer à un enfant et même à une grande personne qu'il y a bien des choses dont on ne peut rendre compte.

— ÉTYM. Chose.

4. CHOU (chou), s. m. || 1^e Plante potagère de la famille des crucifères. Chou cabus, chou pommé. L'une voudra que tu plantes des choux; L'autre voudra que ce soient des carottes, LA FONT. Mazet. Cet homme, disent-ils, était planteur de choux; Et le voilà devenu pape! ID. Fabl. VII, 42. Le lièvre était gâté dessous un maître chou; On le quête; on le lance: il s'enfuit par un trou, ID. ib. IV, 4. || Chou-fleur, chou dont les rameaux et les fleurs naissantes se mangent. Au plur. Des choux-fleurs. || Chou-rave, chou dont la tige, s'épaississant, forme une sorte de pomme bonne à manger. On appelle aussi chou-rave le chou-navet. Au plur. Des choux-raves. || Chou-navet, chou dont la racine est ronde et charnue comme le navet. Au plur. Des choux-navets. || Chou de Bruxelles ou de Brabant, chou vert dont la tige est garnie de petites têtes de feuilles frisées. || Chou cavalier, chou à tige élevée et qui ne pomme jamais. || Chou de chien ou brède de Chine, noms vulgaires d'un chou indéterminé de la Chine, introduit dans les colonies, à l'est du cap de Bonne-Espérance. || Familièrement. Aller à travers choux ou tout au travers des choux, agir en étourdi, sans rien examiner. || Tonner sur les choux, faire plus de peur que de mal. Simple, ignorant, à tromper très-facile, Bon gentilhomme et qui, dans son courroux, N'avait encor tonné que sur les choux, LA FONT. Papef. || Populairement. Bête comme un chou, très-bête. Tête de chou, tête d'homme stupide. || Aller planter ses choux, se retirer à la campagne. Il fallut retourner à ses choux de Pekam, HAMILT. Gramm. 10. La conclusion fut que le maréchal est allé dans sa maison planter des choux, SÉV. 134. Dans un autre sens. Ce qui me console c'est que vous êtes en lieu de planter choux [en terre ferme] et que vos Alpes ni votre mer Méditerranée ne sauraient plus vous faire périr, SÉVIG. 145. || On l'a envoyé planter ses choux, on l'a destitué. || S'entendre à une chose

comme à ramer des choux, n'y rien entendre: comme les choux ne se rament pas, savoir ramer les choux c'est ne rien savoir. || Faites-en des choux, des raves, faites, disposez de la chose comme il vous plaira. Qu'il en fasse des choux, des raves, Disaient quelques-uns des plus braves, SCARRON, Virg. travesti, ch. v. Il en fait comme des choux de son jardin, il en dispose à son gré. || Faire ses choux gras de quelque chose, c'est-à-dire faire gras ses choux de cette chose, en engraisser ses choux, d'où le sens: en retirer profit. Faire ses choux gras d'une chose, en faire son meilleur plat, d'où le sens: s'en régaler, au propre et au figuré. Je vous conseille de faire vos choux gras de cet homme, SÉV. 266. || Absolument. Faire ses choux gras, faire bien ses affaires. || Il a été trouvé sous un chou, sa naissance est inconnue. || Populairement. Manger les choux par les trognons, être mort et enterré. || Cela ne vaut pas un trognon de chou, cela ne vaut rien. || Ménager, sauver la chèvre et le chou, ménager également deux partis, deux adversaires. || 2^e Nom de certaines plantes qui ont de la ressemblance avec le chou. Chou de cocotier, chou palmiste, noms vulgaires par lesquels on désigne le bourgeon terminal de l'arbre oléracé (palmiers). || Chou caraïbe, espèce de gouet. || Chou bâtarde, arabette ou navette. || Chou oléifère, le colza cultivé. || Chou poivré, gouet commun. || Chou marin, crambé, sorte de légume. || 3^e Mon chou, mon petit chou, mon chou-chou, expression familière de tendresse. || 4^e Assemblage de coques de rubans, en forme de chou, sur un petit carton rond. || Terme de tapissier. Nœud que l'on forme avec l'étoffe par le haut d'une draperie. || 5^e Chou ou petit-chou, sorte de pâtisserie. || 6^e Au jeu de quille, faire chou blanc, ne rien abattre; et, figurément, n'arriver à aucun résultat dans une entreprise. M. Jaubert, dans son Glossaire, dit que chou est ici pour coup, par suite de la prédominance du ch dans l'idiome du Berry. Si on n'admet pas cette explication, la locution reste tout à fait obscure. || 7^e Terme de zoologie. Chou-fleur de mer, espèce de polypier. || Proverbes. Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la graisse, c'est-à-dire qu'on n'a qu'une partie de ce qui est nécessaire pour faire une certaine chose. || Chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris, c'est-à-dire, s'il s'agit de choux, Aubervilliers vaut Paris, et, de là, chaque chose a son mérite particulier. || On dit aussi, absolument, chou pour chou, dans le même sens. Chou pour chou, cet homme-là vaut bien l'autre. || La gelée n'est bonne que pour les choux. Aussi sain qu'un chou cabus après la gelée, CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, dans LE ROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 62. || Elle fait bien valoir ses choux, se dit d'une personne qui fait trop valoir ses bonnes qualités.

— HIST. XII^e s. Dunc comenza sun cors durement à grever, E les grasses [crassus] viandes, chous e nes [navets] à user, Th. le mart. 93. || XIII^e s. Tot fruit et chol sont malvais à user, ALEBRANT, f° 4. Dant Prestre, il est la feste as fox; Si fera on demain de chox Et grant departie à Baieus, Ren. 20960.... Je vi la soif [haie] branler, Et la feuille du chol trembler, Où cil se gist qui est repost [caché], ib. 1350. Et Renart, qui veü l'avoit, Desoz un chol muciez se fu, ib. 5055. La où li palis fu desclos, Avoit li vilain planté chos, ib. 1318. || XIV^e s. La tige d'un rouge chol, Modus, f° cxiv. || XV^e s. Combien qu'il soit sailly d'un trou De la cliquette d'un musnier, Voire ou de la lignée d'un chou, COQUILLART, Droits nouveaux. Ne aussi d'en faire ses choux gras, Ses grans chieres, ses ralias De gueulle, ses gaudeamus, ID. Plaidoyer de la simple et de la rusée. Quand le choux passe la soi [la haie], Le vigneron meurt de soif, LE ROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 63. S'il veut du dur, il a du mou [mou]; S'il veut des pois, il a des choul, E. DESCH. Poésies mss. f° 424, dans LACURNE. Monstrant en ce, que il pensoit à venir par ce à chou pour chou, et au mesme par le semblable, G. CHASTEL. Chron. des D. de Bourg. III, ch. 45. || XVI^e s. Passe-nades, raves, choux-cabus, o. DE SERRES, 201. Les chous premiers meurs sont les cabus ou pommés.... plusieurs blancs se resserrent au milieu ainsi que cabus.... de mesme avient de certains verts cresps, s'affermissons vers le milieu.... plusieurs autres especes de chous y a-il, presque sauvages, degenerans des bons: comme rouges, tannés, griseastres, chous raves, servans plus pour medecine que nourriture.... autre lesquels les cauli fiori [chou-fleur], ainsi dits des Italiens, encors assés rares en France, tiendront rang honorable au jardin pour leur delicatesse, ID. 534. Gasteaux, popelins, gaufres, petits-chous [pâtisserie], ID. 825. L'herbe au Turc, le

chou rouge, PARÉ, XVI, 35. Comment! est-il fol, comme ung chou à pommes? RAB. Pant. III, 43. Je voy bien que c'est la revanche de la Reole, et que le roi de Navarre a voulu faire chou pour chou, mais le mien est mieux pommé, Mém. de SULLY, t. I, p. 124, dans LACURNE. Il l'aime comme les choux, il voudrait l'avoir mangé, OUDIN, Curios. fr. Faites en des choux ou des pasteze, ID. ib. Souffler les choux en dormant [ronfler], OUDIN, Dict.

— ÉTYM. Wallon, cau; bourguig. chô; picard, caulet, colet; provenc. caul; espagn. col; portug. couve; italien cavolo; du lat. caulis, grec, καυλός, tige. Dans le vieux français, au singulier, nominatif *li chols* ou *chos* ou *chous*, régime *le chol*; au pluriel, nominatif *li chol*, régime *les chols* ou *chos*.

2. CHOU (chou), adv. Terme de chasse. || 1^e Chou, chou-là! Se dit pour exciter un chien à quêter; et chou-pille! pour exciter le chien à se jeter sur le gibier. || 2^e S. m. Chou-pille, chien qui ne quête que sous le fusil.

— ÉTYM. Chou, exclamation, qui est peut-être l'ancien picard *chou*, qui signifie ce, et piller.

+ CHOUAN (chou-an), s. m. || 1^e Nom que l'on donna, pendant la Révolution et après 1830, à des bandes qui, dans l'Ouest de la France, faisaient la guerre de partisans contre la révolution de 1793 et années suivantes, et plus tard en 1832. || Nom donné, dans la polémique des partis, aux amis de la branche aînée des Bourbons. || 2^e Terme de zoologie. Le moyen-duc.

— HIST. XVI^e s. Si nous oyons crier de nuit quelque chouan, Nous herissonns d'esfroy.... RONS. 815.

— ÉTYM. On a beaucoup discouru sur l'origine du mot *chouan*; peut-être il vient de *chouan*, oiseau de proie nocturne (voy. CHAT-HUANT), par comparaison avec les habitudes nocturnes de ces bandes. On l'a fait venir aussi de Jean Chouan, un de leurs chefs. S'il est si difficile de déterminer l'origine de *chouan*, formé presque de notre temps, on comprend bien d'autres dénominations plus anciennes sont restées obscures.

+ CHOUANNER (chou-a-né), v. n. Faire la guerre de chouans, de partisans. || L'ensemble des chouans, le parti des chouans, leurs opinions.

— ÉTYM. Chouanner.

+ CHOUART (chou-ar), s. m. Terme de zoologie. Effraie.

+ CHOUC (chouk), s. m. Choucas noir.

— ÉTYM. Namurois, chau, hibou; de l'anc. haut allem. *chouch*; angl. *chough*, où paraît être le même radical que dans *chouette*.

CHOUCAS (chou-kâ), s. m. Espèce de petite corneille.

— HIST. XVI^e s. Les uns sont bandes noires, larronnes et odieuses par tout. Cela sont les grosies, corneilles et chucats, D'AUB. Fœn. III, 15. Les linnottes, cochevis, pies, corneilles, chucas, corbeaux parlent et chantent, PARÉ, Animaux, 20. Il est seulement accompagné des corneilles chantant quaqua, et des corbeaux avec leur crocro, et aussi des choucas, MERLIN COCCIAE, t. II, p. 19, dans LACURNE. Ce sont chucas et corbeaux qui croassent En vain contre eux.... BAÏF, Œuvres, p. 218, dans LACURNE.

— ÉTYM. Chouc.

+ CHOUCHEMENT (chou-che-man), s. m. Terme de chasse. Cri de la chouette.

— ÉTYM. Chouc.

+ CHOUCHETTE (chou-chè-t'), s. f. Un des noms vulgaires du choucas.

— ÉTYM. Chouc.

CHOUROUTE (chou-krou-t'), s. f. Chou cabus blanc haché qu'on fait fermenter dans la saumure.

— ÉTYM. Allem. *Sauerkraut*, de *sauer*, aigre, sur (voy. SUR, adj.), et, *Kraut*, herbe, l'assimilation avec *chou* ayant altéré *sauer*.

+ CHOUDET (chou-dè), s. m. Un des noms vulgaires du hibou.

— ÉTYM. Chouc.

+ CHOUFE (choue), s. f. Chouette.

— HIST. XIII^e s. Elle est plus noire qu'une chose, Fables et contes anciens, t. III, p. 261. D'un vilein dist, ki nurrisseit une kauwe que mult ameit, MARIE, Fable 48. Sa colors n'estoit pas en semblance de chose, Berte, XXXIII.

— ÉTYM. Wallon, *chawé*; namurois, *chauwe*; Savoie, *chue*; choucas; espagn. *chova*, espèce de

geal, *choya*, corneille; d'un radical allemand *chouch*, chouette; holl. *kauw*, choucas. Voy. CHOU.

CHOUETTE (chou-é-t'), s. f. || 1^e Oiseau nocturne du genre du chat-huant. Comme après les hibous vont criant les chouettes, RÉGNIER, *Sat. XII*. || Être larron comme une chouette, être un voleur déterminé. || 2^e Terme de jeu. Faire la chouette, jouer seul contre deux ou plusieurs personnes. || Fig. Ma correspondance est très-active, je fais la chouette à trois personnes, c'est-à-dire que seul j'entretenis correspondance avec trois personnes. || Il est leur chouette, il est en butte à leurs railleries. || 3^e Jeu analogue au jeu d'oie. || 4^e La chenille du séneçon. || 5^e Populairement. Être chouette, être parfait en son genre. Cela est chouette. Cet emploi populaire n'est pas sans analogie avec un exemple de Rabbe-lais; voy. l'HISTORIQUE.

— REM. La chouette étant persécutée par les autres oiseaux lorsqu'elle s'aventure pendant le jour, de là vient apparemment qu'on dit d'une personne qui est en butte à la raillerie de plusieurs autres, qu'elle est leur chouette; et de là aussi que jouer seul contre plusieurs s'appelle leur faire la chouette.

— HIST. xv^e s. De tant, dist-il, comme les yeuls des suetes ou des chauve soris sont inabiles à recevoir la clarté du soleil, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 4. || xvi^e s. Quel qu'il soit, il n'est point poète, Mais fils ainé d'une chouette, Ou aussi larron pour le moins, MAROT, *Epigram*. Ma femme sera coincte et jolie comme une belle petite chouette, RABEL. *Pantagr. III*, 14.

— ETYM. Diminutif de *choue*; Berry, *chuèche*; norm. *cavette*, petite corneille; wallon, *chawète*.

CHOU-FLEUR (chou-fleur), s. m. || 1^e Sorte de chou. Voy. CHOU. || 2^e Terme de médecine. Variété de condylomes dont la base se réunit à un pédoncule commun de manière à représenter assez bien un chou-fleur. Exciser des choux-fleurs.

CHOU-PILLE (chou-pi-l'), ll mouillées), s. m. Voy. CHOU 2.

CHOUQUET (chou-ké), s. m. || 1^e Billot sur lequel on rabat les filières dans les tréfileries. || 2^e Terme de marine. Forte et large pièce de bois, qui sert à l'assemblage d'un mât supérieur avec son mât inférieur.

— HIST. XVI^e s. Comme il convient faire bon feu en somme, Comme de bois et gros chouquetz en busche, FABRI, *Art de Rhétor.* f. 49, dans LACURNE.

— ETYM. Diminutif de l'anc. franc. *choque*, souche (voy. CHOC et SOUCHE).

† **CHOUQUETTE** (chou-ké-t'), s. f. Un des noms vulgaires du choucas.

— ETYM. Diminutif de *chouc*.

CHOU-RAVE (chou-ra-v'), s. m. Voy. CHOU.

CHOYÉ, ÉE (cho-ié ou choi-ié, ée), part. passé. Enfant choyé par ses parents. À l'avenir Mazet serait choyé, LA FONT. *Mazet*.

CHOYER (cho-ier, ou, suivant d'autres, choi-ié), je choie, tu choies, il choie, nous choyons, vous choyez, ils choient; je choyais; je choyai; je choierai; je choierais; que je choie, que nous choyions, que vous choyiez, qu'ils choient; que je choyasse; choyant, v. a. || 1^e Soigner avec une tendre sollicitude, entourer de prévenances. Je t'ai toujours choyé, t'aimant comme mes yeux, LA FONT. *Fabl. VIII*, 22. Il le choie, il l'embrasse, et pour une maîtresse On ne saurait, je pense, avoir plus de tendresse, MOL. *Tart. I*, 2. Ta mère le choie; Zara ne le néglige pas, P. L. COUR. *Lett. II*, 102. On ne saurait choyer avec trop de précaution un esprit malade, *Exil de Cicéron*, dans DESFONTAINES. || 2^e Conserver avec soin. Choyer des meubles. De peur de voir finir mon argent, je le choie, J. J. ROUSS. *Conf. I*. || 3^e Se choyer, v. refl. Se procurer toute l'aise possible. Moi, Monsieur^o quelque soit! la colère fait mal; Et je veux me choyer, quoi qu'enfin il arrive, MOL. *l'Étour. II*, 7.

— HIST. XIII^e s. Quant ele est seule et enserrée, Cort tenue d'un vilainastre, Vos alez joer et esbatre; Mais el ne se puet remuer, Tant sache son mari suer, *Roman de la Poire*. Male-Bouche et tous ses parens, A qui jà Dieux ne soit garans, Par barat es-tuet barater, Servir, chuer, blandir, flater, *la Rose*, 7425. Il fait trop bon le chien chuer, Tant qu'on ait la voie passée, ib. 7430. || XVI^e s. Nos pedantes se trouveroient chouez [attrapés], MONT. I, 146. Je disois, en mes jours, de quelqu'un en gaussant, qu'il avoit choué la divine justice, ID. I, 340.

— ETYM. Berry, *chouer*, *chuer*; picard, *chuer*, parler bas, caresser, *choer*, gratter; ital. *soiare*, flatter, *soia*, flatterie; angl. *to sue*, demander avec instance, supplier; d'un radical inconnu.

† **CHRÉMATISTIQUE** (kré-ma-ti-sti-k'), s. f. Terme didactique. Art de créer les richesses. || Chez

quelques auteurs, synonyme d'économie politique.

— ETYM. Χρηματιστική, de χρῆμα, avoir, fortune.

† **CHRÉMATOLOGIE** (kré-ma-to-lo-jie), s. f. Terme didactique. Doctrine de la richesse; traité des richesses.

— ETYM. Χρῆμα, fortune, avoir, et λόγος, traité.

† **CHRÉMATOLOGIQUE** (kré-ma-to-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la chrématalogie.

† **CHRÉMATONOMIE** (kré-ma-to-no-mie), s. f. Lois naturelles qui règlent la production et la répartition de la richesse.

— ETYM. Χρῆμα, avoir, et νόμος, loi.

† **CHRÉMATONOMIQUE** (kré-ma-to-no-mi-k'), adj. Qui a rapport à la chrématonomie.

CHRÈME (kré-m'), s. m. || 1^e Huile mêlée de baume, et consacrée pour servir aux onctions dans l'administration de certains sacrements. Le saint chrême. Je vais vous consacrer sur ce bord de ma tombe; Baissez la tête, enfant, pour que le chrême y tombe, LAMART. *Joc. V*, 182. || Fig. Cela ferait renier chrême et baptême, cela mettrait toute patience à bout. || 2^e Fig. Liaison occulte. Il était toujours demeuré une sorte de liaison de M. le Prince et de M. le prince de Conti à lui [Laroche Foucauld] de l'ancien chrême des pères, mais sans rien d'apparent, ST-SIM. 229, 93. Sa vertu [de Mlle de Condé] la rendit suspecte aux jésuites, à qui l'hôtel de Conti l'était déjà de tout temps, à cause de l'ancien chrême du vieux hôtel de Conti, qui en effet s'était un peu communiqué à celui-ci, même à celui de la fille du roi, ID. 225, 22. Vieux en ce sens.

— HIST. XIII^e s. Cuidiez-vos, chier frere, ke li crammme faillist el baptisme de Christ? ST BERN. 563. || XIII^e s. Et d'autre part ot un cresmier, Et à se-nestre un balsamier; Car de l'un basmes decouroit, Et de l'autre cresmes caoit, Fl. et Bl. 524. Et puis prent le cresme, et l'oint par dessus le toup; disant ce qui est usé de dire, et orisons, et psaumes, Ass. de J. I, 30. Moult a cy vertueux baptesme, Qui enta sans huile et sans cresme Salut d'invocation trine, J. DE MEUNG, Tr. 254. || XV^e s. C'est contre soy conjurer. ... Loy forfaire, Et estre au cresme parjure, ALAIN CHART. *Esperance ou consolation des 3 vertus*. En Jhesus est Saint Esperit; Car il a esté oint du cresme, Et sy a annuncie baptesme, Résurr. de J. C. Le bonhomme qui est à la bonne foi et du bon cresme, Les quinze joies de mariage, joie 5^e. Cestuy drap est cher comme cresme, Patelin. || XVI^e s. Dont nous rendront-ils donc certains, que leur chresme soit un vaisseau du Saint Esprit? CALV. Inst. 1166.

— ETYM. Χρήμα, baume, onction, de χρέειν, oindre (voy. CHRIST).

CHRÉMEAUX (cré-mô), s. m. Petit bonnet de linge fin, dont, après l'onction, on coiffe l'enfant baptisé.

— HIST. XVI^e s. La chambrière ayant son surcot sur la teste (à la mode du pays, qui est fait comme un chremneau, mais il couvre tout le corps et les espaules par derrière).... MARG. *Nouv. LXIX*.

— ETYM. Chrême.

CHRESTOMATHIE (kré-sto-ma-tie), s. f. Recueil de morceaux choisis dans certains auteurs classiques. Chrestomathie grecque.

— ETYM. Χρηστομάθεια, de χρηστός, utile, de χρῆσθαι, se servir (voy. CHRIE), et μάθειν, apprendre (voy. MATHÉMATIQUE).

CHRÉTIEN, IENNÉ (kré-tiin, tiè-n'), adj. || 1^e Qui professe la religion du Christ. Le monde chrétien. Le peuple chrétien. Une âme chrétienne. Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne, CORN. Poly. IV, 3. Quel est cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourrait comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes et de ne craindre pas de manquer à Dieu? BOSS. *Anne de Gonz.* Que, pour conserver un faux honneur, il soit permis d'accepter en conscience un duel, contre les édits de tous les états chrétiens et contre tous les canons de l'Eglise, PASC. *Prov. 14*. || 2^e Qui appartient, qui est propre au christianisme. La religion chrétienne. Des largesses chrétiennes suffiraient peut-être aujourd'hui pour vous acquitter envers votre juge, MASS. *Car. Fausse Conf.* Ces outrages n'ont rien de philosophique, je dirai plus, ils n'ont rien de chrétien, VOLT. *Phil. II*, 227. La vie chrétienne que je vous propose, si pénitente, si mortifiée, si détachée des sens et de nous-mêmes, BOSS. *la Vallière*. || Cela n'est pas chrétien, cela n'est pas conforme à la charité. || Le roi Très-Chrétien, Sa Majesté Très-Chrétienne, le roi de France. || Familièrement. Parler chrétien, parler d'une façon à être compris. Il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende, MOL. *les Précrid. 7*. || 3^e Substantivement. Celui, celle qui pro-

fesse le christianisme. Aux plus âpres tourments un chrétien est en butte, CORN. *Poly. I*, 1. Je sais quelle est l'humeur et l'esprit du chrétien, ID. ib. III, 3. Tous chrétiens sont rebelles, ID. ib. III, 3. Certes ou les chrétiens ont d'étranges manies... ID. ib. IV, 5. Quoil vous entreprenez de sauver un chrétien! ID. ib. IV, 6. Les chrétiens n'ont qu'un dieu, maître absolu de tout, De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout, ID. ib. IV, 6. Enfin chez les chrétiens les mœurs sont innocentes, ID. ib. IV, 6. Celle [la félicité] d'un vrai chrétien n'est que dans ses souffrances, Les plus cruelstourments lui sont des récompenses, ID. ib. V, 2. Un chrétien ne craint rien, ne dissimule rien; Aux yeux de tout le monde il est toujours chrétien, ID. ib. V, 2. Qui sans prendre l'autrui vivent en bon chrétien, RÉGNIER, *Sat. XII*. Je trouve ici les chrétiens trop savants: chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniaux d'avec les mortels, boss. *Marie-Thér.* Nous vimes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne, ID. ib. Fille, femme, mère, maîtresse, reine, telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela chrétienne, ID. ib. Lessius parlera en païen de l'homicide, et peut-être en chrétien de l'aumône; Vasquez parlera en païen de l'aumône et en chrétien de l'homicide, PASC. *Prov. 13*. || 4^e Chrétien de St-Jean, de St-Thomas, sectaires des premiers siècles. Les chrétiens de St-Thomas existent encore dans l'Inde. || En Espagne, vieux chrétiens, les chrétiens de race chrétienne, par opposition à nouveaux chrétiens, terme désignant les Mores et les Juifs convertis.

|| Chrétien de la ceinture, nom donné dans l'Orient aux Nestoriens et Jacobites || 5^e Familièrement, un chrétien, un homme. C'est un dur chrétien, c'est un homme difficile. Une dure chrétienne, une méchante femme. || Une chrétienne, une femme. Direz-vous: je suis sans chrétienne, LA FONT. *Pdté*. || Un bon chrétien, un homme facile, accommodant. Car, grâce au droit reçu chez les Parisiens, Gens de douce nature et maris bons chrétiens, BOIL. *Sat. X*. || 6^e Bon-chrétien, sorte de grosse poire. Bon-chrétien d'été. Bon-chrétien d'hiver. *Au plur.* Des bons-chrétiens.

— HIST. IX^e s. Pro deo amur et pro christian poble, Serment. || X^e s. Qued elle fuie lo nom christien, Eulalie. || XI^e s. E nous defendons que l'om chris-tien fors de la terre ne vende, Lois de Guill. 41. Si recevrai la chrestiene lei, Ch. de Rol. VI. Si recevrez la lei [croyance] de chrestiens, ib. III. || XII^e s. A crestianes lois, Ronc. p. 27. [Charle] Qui des rois crestiens est topaze et rubis, Sax. xxvi. || XIII^e s. Je vous deffens.... que vous n'assaillez mie ceste cité, quar elle est de crestiens, et vous estes pelerin, VILLEH. XLVIII. || XV^e s. Tout crestian qui est loyal et bon, Du bien de paix se doit fort resjouir, CH. D'ORL. Ball. 126. Ung des plus crueux chrestiens du monde, Journal de Paris sous Charles VI, an 1436, p. 166, dans LACURNE. Loys Dauphin, duc de Gu-yenne, En bastissant ceste besogne, Print une belle chrestienne Fille du duc Jean de Bourgogne, MARTIAL D'AUVERGNE, Vigiles de Charles VII, dans RICHELET. || XVI^e s. Plus de gens bestes que d'asnes chrestiens, LE ROUX DE LINCY, Prov. t. 1, p. 7. Juifs en pasques, Mores en noces, Chrestiens en plaidoyer Despendent leurs deniers, ID. ib. p. 290.

— ETYM. Provenç. *crestian*, *cristian*; catal. *christid*; espagn. et ital. *cristiano*; du latin *christianus*, de *Christus* (voy. CHRIST).

CHRÉTIENNEMENT (kré-tiè-ne-man), adv. D'une manière chrétienne. Vivre, mourir chrétiennement. Elle s'appliquera à souffrir ses infirmités chrétiennement, FLECH. *Montaus*. Il prêche simplement, fortement, chrétiennement, LA BRUY. XV. La reine a également entendu deux leçons si opposées, c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune, BOSS. *Reine d'Angl.* Quand je dis que cette nouvelle [la levée du siège de Belgrade par les Autrichiens] doit faire plaisir, ce n'est pas qu'à parler bien chrétiennement, on doive se réjouir des avantages des infidèles, RAC. *Lett. VIII, à son fils*.

— ETYM. *Chrétienne*, et le suffixe *ment*.

CHRÉTIENTÉ (kré-tièn-té, et non, comme disent quelques-uns, kré-tièn'-té), s. f. Les peuples, les pays chrétiens. Cromwel allait ravager toute la chrétienneté, PASC. *P. div. 20*. Ce grand temple de la paix dans lequel toutes les nations de la chrétienneté doivent entrer, voir. *Lett. 186*. Tant que je serai hors de la chrétienneté [en Afrique], ID. ib. 40. Les villes, les provinces, les royaumes en furent remplis [de disciples de Jésus], et c'est ainsi qu'en très peu de temps, s'élèverent de nombreuses et florissantes chrétiennetés, BOURD. *Pensées*, I, p. 239. || Fig.

et populairement. Marcher sur la chrétienté, avoir ses chaussures percées. || Dieu bénisse chrétienté, se dit quand on compare un homme à un animal, pour atténuer ou pour reprocher ce qu'il y a de désobligeant en cela.

— HIST. XI^e s. Que recevez sainte crestientet, *Ch. de Rol.* XXXII. || XII^e s. [Que] Crestienté n'ait pas de nos mal dis, *Ronc.* p. 56. Et si [il] croira sainte crestienté, *ib.* p. 447. [Un bref] Qui la crestienté defendist ne veast, *Th. le mart.* 67. || XIII^e s. Il savoit bien que c'estoit la plus gentius feme de la chrestienté et la plus riche, *Chr. de Rains*, p. 5. Sire, vous iestes hors de la main l'archeveques quant à laie justice; vous n'avés riens fait, se vous n'iestes hors de sa crestienté [autorité spirituelle], *ib.* p. 244. || XV^e s. De quoi toute la chrestienté pour ce fut en grand branle, *Froiss.* II, II, 49. Qui sont les plus allyez princes qui soient en la chrestienté, *Comm.* II, 8. || XVI^e s. Ils montrent bien par cela qu'ils n'ont point une seule goutte de chrestienté, *Calv. Instit.* 251. Le plus beau couple de la chrestienté, *Marg. Nouv. x.* Sachant que ou il mourroit cruellement, ou renonceroit la chrestienté, *id. ib. x.*

— ÉTYM. Génev. *chrétiéneté*; provenc. *chrestianitat*, *xristiandat*; catal. *christiandat*; espagn. *cristianidad*; portug. *christiandade*; ital. *cristianità*; du latin *christianitatem*, de *christianus*, chrétien.

CHRIE (krie), s. f. Terme de rhétorique. Sorte d'exercice que faisaient faire les rhéteurs anciens et qui a été longtemps en usage dans les classes de rhétorique des collèges. Il consistait à développer une pensée par sept ou huit moyens différents qui rappelaient les différents lieux communs étudiés alors avec tant de soin, et aujourd'hui fort méprisés.

— ÉTYM. *Chria*, de *χρήσια*, sentence, proprement chose utile; de *χρῆσθαι*, se servir.

CHRIST (krist); dans Jésus-Christ on prononce Jé-zu-kri, sauf les ministres protestants qui prononcent Jé-zu-krist), s. m. || 1^o Le Messie, l'Oint, le rédempteur. Jésus fut le Christ prédit par l'Ancien Testament. || Le règne de Christ, le millénium, et plus tard, parmi les sectes protestantes, un règne d'égalité parmi les hommes. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, boss. *Reine d'Angleterre*. || Adjectivement. Salomon avait été oint et christ à la place de son père, *volt.* *Phil.* IV, 359. || 2^o Figure de Jésus-Christ attaché à la croix. Un christ d'ivoire. || 3^o Ordre du Christ, ordre militaire fondé en 1318 par Daniel I^r, roi de Portugal, pour défendre les frontières de son royaume contre les Maures, à la place des Templiers qui venaient d'être supprimés. || 4^o Jésus-Christ, Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le rédempteur des hommes. Nous avons été rachetés par le sang de Jésus-Christ. Souvent on écrit par abréviation J.-C. Cinquante ans avant J.-C.

— REM. Christ prend la marque du pluriel. Cette galerie contient plusieurs christs; il a deux christs d'ivoire. Il est dit dans S. Luc : « Vous verrez parmi vous de faux prophètes et de faux Christs. »

— HIST. X^e s. [Elle] volt lo seule [siècle] lazquier, si ruovet Krist, *Eulalie*.

— ÉTYM. Provenc. *christ*; espagn. et ital. *cristo*; du latin *christus*, de *χριστός*, oint, traduction du mot hébreu *messie*.

CHRISTE-MARINE (kri-ste-ma-ri-n'), s. f. Nom vulgaire de la salicorne (*salicornia herbacea*, L.), du bacile (*crithmum maritimum*, L.), de l'linule maritime, selon les différents pays maritimes de France.

— ÉTYM. *Kρῆθμον*, fenouil de mer.

† **CHRISTIANISÉ**, ÉE (kri-sti-a-ni-zé, zée), part. passé. Rendu chrétien. Toujours abîmé dans sa philosophie christianisée; car il ne lit que des livres saints, *sév.* 542.

† **CHRISTIANISER** (kri-sti-a-ni-zé), v. a. Rendre conforme à la religion chrétienne. || Attribuer aux auteurs de l'antiquité des sentiments chrétiens.

— HIST. XIII^e s. Nus ne doit espouser juyve, s'ele n'est avant crestienne, *BEAUM.* XVIII, 8. Droïn, fait-il, par Saint-Omer, Tu les feras crestien; Si tost com bautisé seront, Jamés de cest mal ne cherront, *Ren.* 25226. Je cuit que vous volés estre crestiennés, *Ch. d'Ant.* VI, 471. || XV^e s. Les ennemis de Dieu avoient reconquis presque tout le royaume de Russe [la Servie] et pris le roy, qui s'estoit fait chrestien, *Froiss.* I, 4, 60. Et moult en mouroient, sans estre chrestiennés, les quelles choses estoient moult grieves et piteuses à ouir raconter, *MONSTREL.* I, 208. Il est trop enbesogné de sa femme, qui a geu [accouché] d'un beau fils qui fu christienné le jour St Antoine, *Journal de Paris*, an 1430, p. 436, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. *Christianizare*, de *christianus*, chrétien; grec, *χριστιανίζειν*. L'ancien français disait *chrestienier*, qui signifiait rendre chrétien, baptiser.

CHRISTIANISME (kri-sti-a-ni-sm'), s. m. || 1^o La religion chrétienne. Constantin embrassa le christianisme, boss. *Hist.* I, 10. Et sachant combien, dans certaines conversions, il entre de politique, de sagesse mondaine, de crainte servile et toute naturelle, de demi-christianisme, *BOUDAL. Pensées*, t. I, p. 138. Un si bas, si honteux, si faux christianisme Ne vaut pas des Platon l'éclairé paganisme, boil. *Épit.* XII. Ministres de l'Évangile, vous croyez que le christianisme est le profond et éternel système de Dieu; qu'il est la raison de l'existence d'un univers et d'un genre humain.... *MIRABEAU, Collection*, t. V, p. 267. || 2^o Par extension, vertu chrétienne, résignation chrétienne. Il est capable de soutenir ce malheur avec beaucoup de christianisme, *sév.* 386.

— ÉTYM. Provenc. *crestianisme*; catal. *christianisme*; espagn. *christianismo*; ital. *cristianesimo*; de *christianus*, chrétien; grec, *χριστιανισμός*.

† **CHRISTICOLE** (kri-sti-ko-l'), s. m. Adorateur du Christ. Mot du langage des adversaires du christianisme ou des gens qui n'y appartiennent pas.

— HIST. XV^e s. Sachiez c'est un fol christicole, Qui a pris leçon à l'escole, Dont il va ainsi gergonner, *Conversion de saint Paul*.

— ÉTYM. *Christicola*, de *Christus*, Christ, et *cole*, adorer (voy. CULTURE).

† **CHRISTINO** (kri-sti-no), s. m. Terme de l'histoire contemporaine d'Espagne. Les christinos, les partisans de la reine Christine, par opposition aux carlistes, partisans de Don Carlos.

† **CHRISTOLOGIE** (kri-sto-lo-jie), s. f. Traité du Christ; doctrine de l'œuvre du Christ.

— ÉTYM. *Xριστὸς*, Christ, et *λόγος*, traité.

† **CHRISTOMAQUE** (kri-sto-ma-k'), s. m. Nom donné par plusieurs Pères de l'Église à tous ceux qui erraient sur la nature ou la personne de Jésus-Christ.

— ÉTYM. *Xριστουάχος*, de *Xριστὸς*, Christ, et *πάτεσθαι*, combattre.

† **CHRISTOPHANIE** (kri-sto-fa-nie), s. f. Manifestation, apparition du Christ. Saint Paul eut une christophanie sur le chemin de Damas.

— ÉTYM. *Xριστὸς*, Christ, et *φάνεσθαι*, apparaître.

CHROMATE (krô-ma-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chromique avec les bases salifiables.

— ÉTYM. *Chrome*.

† **CHROMATÉ**, ÉE (kro-ma-té, téé), adj. Converti en chromate.

† 1. **CHROMATIQUE** (kro-ma-ti-k'), adj. Terme didactique. Qui a rapport aux couleurs. || Construction chromatique-hémisphérique, construction imaginée par M. Chevreul pour définir et nommer les couleurs d'après une méthode précise et expérimentale, et qui présente sur un plan circulaire 72 couleurs distinctes, dites gammes franches, et comprenant chacune 20 tons de la même couleur dont l'intensité, à partir du centre, qui est le blanc, croît jusqu'à la circonférence, au delà de laquelle est censé être le noir normal.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur.

2. **CHROMATIQUE** (kro-ma-ti-k'), adj. Terme de musique ancienne. Genre chromatique, façon particulière de diviser le tétracorde ou la quarte, comme nous disons, c'est-à-dire l'intervalle de deux tons et demi, en un demi-ton, un autre demi-ton et un tri-hémiton (tierce mineure) : exemple, *ut*, *ut dièze*, *ré*, *fa*. Le nom de chromatique vient soit de ce que les Grecs marquaient ce genre par des caractères rouges ou diversement colorés, soit de ce que ce genre était moyen entre les deux autres comme la couleur est moyenne entre le blanc et le noir, soit parce qu'il varie et embellit le genre diatonique comme la variété des couleurs embellit un tableau, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* || Terme de musique moderne. Qui est composé d'une suite de demi-tons, soit en montant, soit en descendant. Une gamme chromatique. Il y a là un passage chromatique que je ne puis pas faire. Basse chromatique, basse procédant par demi-tons. || Chromatique se prend substantivement pour genre chromatique. Le chromatique est moins naturel que le diatonique. || Dans la conversation, le chromatique, du chromatique, signifie passage langoureux, mou, plaintif. Ah! madame, vous ne m'aimez plus, puisque vous êtes insensible au chromatique dont cet air est tout rempli, *DANCOURT*, *le Chevalier à la mode*, IV, 2. || Molière l'a fait féminin, en sous-entendant

musique ou mélodie. Il y a de la chromatique là dedans, *Préc. rid.* 10.

— ÉTYM. *Xρωματικός*, de *χρῶμα*, couleur.

† **CHROMATIQUEMENT** (kro-ma-ti-ke-man), adv. Terme de musique. D'une manière chromatique; par demi-tons.

— ÉTYM. *Chromatique* 2, et le suffixe *ment*.

† **CHROMATISME** (krô-ma-ti-sm'), s. m. Terme didactique. Coloration.

— ÉTYM. *Xρωματισμός*, de *χρῶμα*, couleur.

CHROME (krô-m'), s. m. Terme de chimie. Métal ainsi nommé parce qu'il forme des combinaisons colorées avec la plupart des corps.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur.

† **CHROME**, ÉE (krô-mé, mée), adj. Qui contient du chrome. Plomb chromé.

† **CHROMIDE** (krô-mi-d'), s. m. Terme de chimie. Genre de corps simples analogues au chrome. || Terme de minéralogie. Famille de minéraux ayant le chrome pour type.

CHROMIQUE (krô-mi-k'), adj. Terme de chimie. Acide chromique, acide composé de chrome et d'oxygène.

— ÉTYM. *Chrome*.

† **CHROMISME** (krô-mi-sm'), s. m. Terme de botanique. Mot employé pour désigner l'anomalie qui consiste en un excès de coloration, et qui est l'inverse de l'albinisme.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur.

† **CHROMOLITHE** (krô-mo-li-t'), s. m. Procédé pour donner à la pierre neuve une teinte ancienne quand on restaure les vieux monuments.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur, et *λίθος*, pierre.

† **CHROMO-LITHOGRAPHIE** (krô-mo-li-to-gra-fie), s. f. Impression lithographique en couleur.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur, et *λιθογραφία*.

† **CHROMO-LITHOGRAPHIQUE** (krô-mo-li-to-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la chromo-lithographie.

† **CHROMOPHORE** (krô-mo-fo-r'), s. m. Follicule coloré garnissant le corps des céphalopodes.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur, et *φορός*, qui porte.

† **CHROMULE** (krô-mu-l'), s. f. Terme de botanique. Matière verte qui colore les feuilles.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur, et *μύλη*, matière.

† **CHROMURIE** (krô-mur-jie), s. f. Partie de la chimie qui s'occupe des couleurs et des teintures.

— ÉTYM. *Xρῶμα*, couleur, et *ἔργον*, œuvre.

† **CHROMURIQUE** (krô-mur-ji-k'), adj. Qui a rapport à la chromurgie.

CHRONICITE (kro-ni-si-té), s. f. Terme de médecine. État des maladies chroniques.

— ÉTYM. *Chronique*.

4. **CHRONIQUE** (kro-ni-k'), s. f. || 1^o Annales selon l'ordre des temps, par opposition à histoire où les faits sont étudiés dans leurs causes et leurs suites. Je veux que la valeur de ses aïeux antiques Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques, boil. *Sat.* V. Il [le roi de Prusse] perdra ses États pour avoir fait des épigrammes; ce sera du moins une aventure unique dans les chroniques de ce monde, *VOLT. Lettr. Chauvelin*, 3 octobre 1760. || 2^o Fig. La chronique, les chroniques, ce qui se débite de petites nouvelles courantes. Ces histoires de morts lamentables, tragiques, Dont Pâris tous les ans peut grossir ses chroniques, boil. *Sat.* X. || La chronique scandaleuse, nom donné à l'Histoire de Louis XI (de 1460 à 1483) attribuée à Jean de Troyes; et figurément, les propos médisants qui courrent sur certaines personnes dans la ville. Pellegrin passa dans cette ville [Méthone] dont il nous a fait la description, en y mêlant la chronique scandaleuse de tous les consuls français, *CHATEAUB. Itinér.* 30. || Chronique du pont Neuf, chansons, vaudevilles et autres pièces satiriques et piquantes qu'on chantait sur le pont Neuf. Tu seras cornu comme un bœuf Dans les chroniques du pont Neuf, *Parn. fr.* dans *LE ROUX. Dict. comique*. || Aujourd'hui, dans les journaux, partie où l'on raconte les principaux bruits de ville; et chronique politique, partie où l'on rapporte succinctement les nouvelles politiques. Chronique théâtrale. Chronique musicale. || 3^o S. f. plur. Nom que les protestants donnent aux *Paralipomènes*.

— HIST. XIII^e s. C'est la fin des sept ars pour certes, C'est la vision des prophètes, Ce sont les divines chroniques, Ce sont les sept vertus parfaites, J. DE MEUNG, *Tr. 93*. Les chroniques de chacun an, *Mss. Bibl. imp. suppl. fr. n° 632-5, f° 247*. || XV^e s. Les chroniques de sire Jean Froissart [titre du livre], *Froiss. Prol.* Si je disois : ainsi et ainsi en advint en ce temps, ce seroit chronique et non pas histoire, *ID. II, III, 63*. || XVI^e s. Il y a encore en la cour de Parlement à Paris, des registres faits par forme de chroniques, *CALV. Instit.* 909.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *cronica*; du latin *chronica*, *chronicorum*, de *chronicus*, qui appartient au temps (voy. CHRONIQUE 2).

2. CHRONIQUE (kro-ni-k'), adj. Terme de médecine. Qui dure longtemps, en parlant des maladies qui parcourent lentement leurs périodes. Maladie chronique ou passée à l'état chronique.

— HIST. xv^e s. Elles temoignent et approuvent la chronique [durable] vérité du troisième enseignement que mon feu pere jadis me bailla, LOUIS XI, *Nouv. LII*.

— ÉTYM. *Chronicus*, de χρονικός, de χρόνος, temps.

† CHRONIQUEMENT (kro-ni-ke-man), adv. Terme didactique. D'une manière chronique.

— ÉTYM. *Chronique*, et le suffixe *ment*.

CHRONIQUEUR (kro-ni-keur), s. m. Auteur de chroniques, par opposition à historien didactique. Les vieux chroniqueurs. Cet historien n'est qu'un chroniqueur. Il servit de caban Au chroniqueur Turpin, RÉGNIER, *Sat. x*. Ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre, BOIL. *Ép. xi*. || Aujourd'hui rédacteur de journal spécialement chargé de la chronique.

— HIST. xv^e s. Et pour advertir de ceste affaire tous ceux qui prennent plaisir à lire et escouter les faits de la guerre, moy, chroniqueur, ay oy dire et raconter.... *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. I, p. 430. || xvi^e s. Ce qui causa une telle frayeur au chroniqueur des amours des princesses, qui reconnaît à ces mots le roy de Navarre, que.... D'AUBIG. *Vie, XXXVIII*.

— ÉTYM. *Chronique* 1.

† CHRONOGRAMMATIQUE (kro-no-gra-mma-ti-k'), adj. Qui renferme un chronogramme; qui forme un chronogramme. Vers chronogrammatique.

— ÉTYM. *Chronogramme*.

CHRONOGRAMME (kro-no-gra-m'), s. m. Année déterminée par les lettres numérales d'un ou de plusieurs mots, le plus souvent d'un vers; on prend dans ce vers les lettres numérales qui s'y trouvent; on les met dans l'ordre de leur grandeur, et on en fait la somme qui donne l'année en question. C'est ordinairement du vers latin qu'on sert pour écrire les chronogrammes; ainsi dans ce vers latin : *Fran-corvm tvrbis sicvlvs fert svnera vesper*, les lettres numérales ainsi rangées *MCCCLVYYYYVII* (1282), donnent l'année des vêpres siciliennes. On dit aussi chronographe, mais moins bien.

— ÉTYM. Χρόνος, temps, et γράφειν, écrire (voy. GRAPHIQUE).

† CHRONOGRAPE (kro-no-gra-f'), s. m. || 1^e Chroniqueur. || 2^e Celui qui écrit sur la chronologie. || 3^e Synonyme de chronogramme.

— ÉTYM. Χρονογράφος, de χρόνος, temps, et γράφειν, écrire.

† CHRONOGRAPHIE (kro-no-gra-fie), s. f. Synonyme inusité de chronologie.

CHRONOLOGIE (kro-no-lo-jie), s. f. Connaissance de l'ordre des temps et des dates historiques.

— ÉTYM. Χρονολογία, de χρόνος, temps (voy. CHRONIQUE 1), et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

CHRONOLOGIQUE (kro-no-lo-ji-k'), adj. Qui se rapporte à la chronologie.

— ÉTYM. Χρονολογικός, de χρονολογία, chronologie.

† CHRONOLOGIQUEMENT (kro-no-lo-ji-ke-man), adv. D'une manière chronologique; dans l'ordre des temps.

— ÉTYM. *Chronologique*, et le suffixe *ment*.

CHRONOLOGISTE (kro-no-lo-ji-st'), s. m. Celui qui sait, qui enseigne la chronologie. Vous n'êtes pas bon chronologue, PASC. *Prov. 7*.

— ÉTYM. *Chronologie*.

CHRONOLOGUE (kro-no-lo-gh'), s. m. Peu usité maintenant. On dit chronologue.

— ÉTYM. Χρονολόγος (voy. CHRONOLOGIE).

† CHRONOMÉRISTE (kro-no-mé-ri-st'), s. m. Terme de musique. Tableau ou appareil indiquant toutes les décompositions possibles de la mesure.

— ÉTYM. Χρόνος, temps, mesure, et μέτρος, partie.

CHRONOMÈTRE (kro-no-mè-tr'), s. m. || 1^e Tout instrument qui sert à mesurer le temps. || 2^e Sorte de montre plus parfaite que les montres ordinaires. Le chronomètre diffère essentiellement de la montre ordinaire, surtout en ce qu'il a un échappement libre, accompagné d'un balancier compensateur et d'un ressort spiral isochrone. || 3^e Terme de musique. Synonyme de métronome.

— ÉTYM. Χρόνος, temps, et μέτρον, mesure.

† CHRONOMÉTRIE (kro-no-mé-trie), s. f. Terme de physique. Mesure du temps.

— ÉTYM. *Chronomètre*.

† CHRONOMÉTRIQUE (kro-no-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la chronométrie.

† CHRONOSCOPE (kro-no-sko-p'), s. m. CHRONOSCOPE (kro-no-sko-pie), s. f. Synonymes de chronomètre, chronométrie.

— ÉTYM. Χρόνος, temps, et σκοπεῖν, examiner. † CHRONOSTICHE (kro-no-sti-ch'), s. m. Synonyme inusité de chronogramme.

— ÉTYM. Χρόνος, temps, et στίχος, vers.

CHIRYSALIDE (kri-za-li-d'), s. f. || 1^e Nymphe des lépidoptères, c'est-à-dire forme que prennent ces insectes pour passer de l'état de chenille à celui de papillon. Ver, chrysalide et papillon, l'insecte rampa sur l'herbe, suspéndit son œuf d'or aux forêts, ou trembla dans le vague des airs, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. || 2^e L'enveloppe même. Je veux laisser là mon harnais, comme un papillon dépouillé sa chrysalide et s'envole, P. L. COUR. *Lett. I*, 261.

— ÉTYM. Χρυσαλίς, de χρυσός, or, à cause de la couleur d'or de quelques-unes de ces coquilles.

† CHRYSLIDER (SE) (kri-za-li-dé), v. refl. Se transformer en chrysalide. Le ver se chrysalide pour devenir papillon.

— ÉTYM. *Chrysalide*.

† CHRYSANTHE (kri-zan-t'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs d'un jaune d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et ἄνθος, fleur

CHRYSANTHÈME (kri-zan-té-m'), s. m. Terme de botanique. Genre limité aujourd'hui à des herbes ou à des arbrisseaux originaires de l'Europe ou de l'Afrique, munis de feuilles alternes, et de fleurs dont les ligules sont de couleur blanche ou rose. Les chrysanthèmes cultivés sont en automne l'ornement des parterres (*pyrethrum sinense*, p. *indicum*, L.).

† CHRYSELÉPHANTINE (kri-zé-lé-san-ti-n'), adj. f. Sculpture chryséléphantine, celle où entrait l'or (χρύσος) et l'ivoire (ελέφας).

† CHRYSIDE (kri-zi-d'), s. m. Terme de chimie. Nom donné à la famille de métaux dont l'or est le type.

— ÉTYM. Χρυσός, or.

† CHRYSIDIDE (kri-zi-di-d'), s. m. Les chrysides, la famille des guêpes dorées.

— ÉTYM. Χρυσός, or.

† CHYSIS (kri-zis'), s. f. Terme d'entomologie. Nom de la guêpe dorée.

— ÉTYM. Χρυσός, or.

† CHRYSOBÉRIL (kri-zo-bé-rl), s. m. Pierre précieuse qui est un béril pâle, un peu couleur d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et béril.

† CHRYSOBULLE (kri-zo-bu-l'), s. m. Diplôme scellé avec une bulle d'or.

— ÉTYM. Bas-latin, *chrysobulum*; bas-grec, χρυσόβουλον, de χρυσός, or, et *bulla*, bulle.

CHYSOCALE (kri-zo-ka-l'), s. m. Composition qui imite l'or. || Fig. C'est du chrysocale, c'est une personne, une chose qui n'a que de l'apparence, sans aucune valeur réelle.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et καλός, beau.

† CHYSOCARPE (kri-zo-kar-p'), adj. Terme de botanique. Qui a des fruits de couleur d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et καρπός, fruit.

† CHYSOCÉPHALE (kri-zo-sé-fa-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la tête, le sommet, de couleur d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et κεφαλή, tête.

† CHYSOCHALQUE (kri-zo-kal-k'), s. m. Alliage de cuivre et d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et καλχός, cuivre.

† CHYSOCHLORE (kri-zo-klo-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est vert avec une teinte d'or. || S. m. Le chrysocllore, sorte de taupe dorée.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et κλωρός, vert.

CHYSOCOLLE (kri-zo-ko-l'), s. f. Nom du borax chez les anciens qui l'employaient à souder l'or, comme de nos jours.

— ÉTYM. Χρυσόχολα, de χρυσός, or, et χόλα, colle (voy. COLLE).

CHYSOCOME (kri-zo-ko-m'), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes exotiques, de la famille des composées, qui portent des fleurs d'un jaune doré.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et κόμη, chevelure.

† CHYSOGASTRE (kri-zo-ga-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le ventre de couleur d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et γαστήρ, ventre.

† CHYSOGRAPHIE (kri-zo-gra-f'), s. m. Terme de paléographie. Celui qui écrivait en lettres d'or.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et γράφειν, écrire.

† CHYSOGRAPHIE (kri-zo-gra-fie), s. f. Art d'écrire en lettres d'or.

— ÉTYM. *Chrysographie*.

CHYSOLITHE (kri-zo-li-l'), s. f. Terme générique employé par les lapidaires pour désigner des

pierres de différente nature, mais toutes de couleur jaune verdâtre, telle que le corindon ou chrysolithe orientale.

— REM. Tous les mots composés avec *lihe* sont masculins, excepté chrysolithe, hippolithe et hystérolithe. Il n'y a aucune raison de maintenir ces disparates.

— HIST. XIII^e s. Et bons coraus, et crisolites. Et diamans et ametistes, *Romancero*, p. 59. || XVI^e s. La poignée estoit d'un chrysolite, et le pommeau d'un fin rubis, YVER, 604.

— ÉTYM. Χρυσόλιθος, de χρυσός, or, et λίθος, pierre.

† CHYRSOLOGIE (kri-zo-lo-jie), s. f. Expression proposée pour science de la richesse.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et λόγος, doctrine.

† CHYRSOLOGUE (kri-zo-lo-gh'), adj. Qui parle d'or. Epithète donnée à quelques Pères de l'Eglise grecque. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne dans le V^e siècle.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et λέγω, parler, d'où λόγος (voy. LOGIQUE).

† CHYSOMÈLE (kri-zo-mè-l'), s. m. Terme d'entomologie. Nom d'un scarabée.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et μέλος, membre.

† CHYSOPÉE (kri-zo-pée), s. f. Terme d'alchimie. Art prétendu de faire de l'or.

— ÉTYM. Χρυσόποια, de χρυσός, or, et ποίειν, faire (voy. POËTE).

† CHYSOPHTHALME (kri-zo-stal-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a les yeux dorés.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et φθαλμός, œil.

† CHYSOPHYLLE (kri-so-fi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles dorées.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et φύλλον, feuille.

CHYSOPRASE (kri-zo-pra-z'), s. f. Variété d'agate d'un vert blanchâtre qui doit sa couleur à l'oxyde de nickel.

— HIST. XIV^e s. Crisopace est une pierre d'Antioche.

— Il est une autre espèce de crisopace en Ynde, qui est verte comme ung porret, DE LABORDE, *Émaux*, p. 213.

— ÉTYM. Χρυσόπρασος, de χρυσός, or, et πράσος, poireau.

† CHYSOPTÈRE (kri-zo-ptè-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a des ailes dorées.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et πτερόν, aile.

† CHYSOSTOME (kri-zo-sto-m'), adj. || 1^e Qui a la bouche d'or. Epithète donnée à quelques Pères de l'Eglise grecque. || 2^e Terme d'histoire naturelle. Qui a la bouche de couleur d'or.

— ÉTYM. Χρυσόστομος, de χρυσός, or, et στόμα, bouche.

† CHYSULÉE (kri-zu-lée), s. f. Ancien nom de l'eau régale.

— ÉTYM. Χρυσός, or, et υλίζειν, purifier, à cause de sa propriété de dissoudre l'or.

† CHTHIONIEN,

et en remuant à peine les lèvres. Il ne convient pas de chuchoter en société. || 2^e V. a. Prononcer à voix basse. Chuchoter quelques mots à l'oreille.

— REM. Dans Furetière et Richelet, il n'y a que chucheter, comme dans le xvi^e siècle.

— HIST. xvi^e s. Les deux tiers de Paris commencent à chucheter en l'oreille, à admirer, à louer, et puis à s'esjouir des prosperitez du Roi, D'AUB. *Hist.* II, 255. Furent veus les princes et princesses chucheter en l'oreille l'un de l'autre, *Sat. Mén.* p. 95. Messieurs... qui chuchottent là vers la cheminée aux oreilles les uns des autres, SULLY, *Mém. t. I*, p. 405, dans LACURNE.

— ÉTYM. Onomatopée. Bourguig. *suchenotai*; wallon, *sussiné*.

CHUCHOTERIE (chu-cho-te-rie), s. f. Affectation de chuchoter, et aussi, simplement, action de chuchoter. Je tremblai qu'on ne cherchât du mystère à cette chuchoterie, J. J. ROUSS. *Hél. I*, 33.

— ÉTYM. *Chuchoter*.

CHUCHOTEUR, EUSE (chu-cho-teur, teū-z'), s. m. et f. Celui, celle qui a l'habitude, qui affecte de chuchoter.

— ÉTYM. *Chuchoter*.

† **CHUGUETTE** (chu-ghè-t'), s. f. Un des noms vulgaires de la mâche.

† **CHUINTANT, ANTE** (chuin-tan, tan-t'), adj. Terme de grammaire. Consonnes chuintantes, consonnes qui se prononcent avec un sifflement particulier et différent de l's; telles sont le j et le ch des Francais, le ci des Italiens, le sh des Anglais, l'sch des Allemands. Un son chuintant.

† **CHUINTER** (chuin-té), v. n. Se dit du cri de la chouette. La chouette chuinte. || Terme de grammaire. Donner à des lettres un son chuintant, et aussi, en parlant de la lettre même, avoir un son chuintant.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **CHURLEAU** (chur-lô), s. m. Un des noms vulgaires du panais sauvage.

CHUT (chut'), interj. Mot dont on se sert pour avertir de faire silence. Chut! me dit-on, c'est un vrai sage, Qui dans les cours a fait naufrage, BÉRANG. *Deo gratias*. Après que la reine eut dit chut, Chacun prit un siège et se tut, SCARRON, *Virg. travesti*, II.

— ÉTYM. Onomatopée.

CHUTE (chu-t'), s. f. || 1^e Action de choir, de tomber. La chute d'une tour. Débile et mal remis encor de la faiblesse Où ma perte de sang et ma chute me laisse, ROTR. *Vencesl.* IV, 2. Cette allée nous a fait souvenir de la chute que vous y fîtes un jour, SÉV. 70.... la chute du ciel ne pourrait l'ébranler [ma fidélité], CORN. *Cinna*, V, 3. || Terme de physique. Chute des corps, mouvement des corps vers la terre, qui est déterminé par l'action de la pesanteur, et qui a pour caractères essentiels de s'effectuer selon la ligne verticale et d'être accéléré. || La chute des feuilles, séparation des feuilles d'avec l'arbre; saison où elles s'en détachent. Ce poitrinaire mourra à la chute des feuilles. Je comptais à peine dix-sept chutes de feuilles, lorsque... CHATEAUB. *Atala*, 241. || Séparation de certaines parties d'avec le corps. Chute des cheveux, des dents, des ongles, des escharas, des croûtes sèches. || 2^e Chute d'eau, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. C'est une chute d'eau puissante qui fait mouvoir ce moulin. || Cataracte. La chute du Niagara. Si vous voulez nous suivre, nous campons au bord de la chute, CHATEAUBR. *Atala*, 317. || 3^e Terme de ponts et chaussées. Différence de hauteur entre les niveaux de deux biefs consécutifs d'un canal ou d'une rivière. || Mur de chute, mur construit en aval des portes d'amont d'une écluse à sas, pour racheter la différence de niveau. || Terme d'horticulture. Raccordement, qui se fait par des perrons ou par des gazons en glacis, de deux terrains qui ne sont pas de niveau. || 4^e Au théâtre, la chute du rideau, la toile qui descend; et aussi, la fin du spectacle. Nous partimes avant la chute du rideau. || 5^e Terme de médecine. Déplacement qui porte un organe au-dessous de sa position normale. La chute de la luette, de l'utérus. || 6^e La chute des reins, le bas du dos. La duchesse de Bourgogne revint, les épaules, les bras, le sein découverts, la chute des reins bien marquée, ST-SIM. 2, 235. || En termes d'architecture, chute de festons et d'ornements, bouquets pendants de fleurs ou de fruits. Chute d'un toit, pente ou égout. || Terme de marine. Hauteur verticale d'une voile quand elle est tendue. || Terme de pêche. La hauteur d'un filet quand il est tendu. || 7^e La chute du jour, le moment où le jour diminue. || 8^e Baisse considérable du cours des rentes, des actions, des effets publics, etc. La chute de la

rente. Comment vous trouvez-vous des trois vingtîmes et de la chute des actions sur les fermes? VOLTAIRE, *Lettres, Mme de Fontaine*, 5 novembre 1759.

|| 9^e Fig. Disgrâce qui fait tomber une personne ou une institution. Quand il [le ciel] élève un trône, il en venge la chute, CORN. *Cinna*, III, 4. Vous eusiez pu tomber, mais tout couvert de gloire, Votre chute eût valu la plus haute victoire, ID. *Pompée*, III, 2. En vous qui de sa chute êtes l'unique auteur, ID. *Nicom.* IV, 5. Il te peut en tombant écraser sous sa chute, ID. *Cinna*, I, 4. Et tout le peuple même avec dérision De ma chute certaine en tirait le présage, RACINE, *Esther*, III, 4. La chute désormais ne peut être qu'horrible, ID. ib. Cet esprit d'imprudence et d'erreur, De la chute des rois funeste avant-coureur, ID. *Ath.* I, 2. Par une belle chute il faut me signaler, ID. *Baj.* IV, 7. Je vous prie de considérer avec une attention plus particulière la chute des Juifs dont toutes les circonstances rendent témoignage à l'Évangile, BOSS. *Hist.* II, 8. Insensible à sa chute et grand dans ses misères, VOLT. *Zaire*, II, 4. Biron.... Un trépas si fameux, une chute si belle Rendait [eut rendu] de ta vertu la mémoire immortelle, VOLT. *Henr.* VIII. Et tombent avec eux d'une chute commune Tous ceux que leur fortune Faisait leurs serviteurs, MALH. I, 3. J'avais prévu ma chute en montant sur le faîte, LA FONT. *Fabl.* x, 10. Il marque les différentes erreurs qui s'étaient élevées, et le temps de leur chute aux pieds de la foi, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. La nouvelle Babylone, orgueilleuse de ses trois cents triomphes, tombé d'une chute immense, ID. ib. Qui m'anime moi-même à la chute de Troie, LAMOTTE, ib. || 10^e Mauvais succès d'une pièce de théâtre. [Laharpe] Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique Tomba de chute en chute au trône académique, GILB. *Apologie*. J'ai soixante et six ans, et je ne veux plus mourir de la chute d'une pièce de théâtre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 janv. 1760. Il y a force tragédies, force comédies; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes, ID. *Lett. d'Argental*, 10 déc. 1762. || 11^e Terme de théologie. Faute entraînant la perte des mérites devant Dieu. La chute des anges. La chute du premier homme. Le crime d'être un sujet de chute à ses frères, MASS. *Petit Car. Vices*. Le coup encore frais de ma chute passée Me doit avoir appris à me tenir debout, MALH. I, 4. Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence, tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abîmes, BOSS. *Anne de Gonz.* || Par extension, action reprehensible. Dans le crime il suffit qu'une fois on débute; Une chute toujours attire une autre chute, BOIL. *Sat.* x. || 12^e Terme de rhétorique. Le trait, la pensée qui termine une pièce de vers. La chute en est jolie, amoureuse, admirable, MOL. *Mis.* I, 2. Vous daignez employer dans les chutes des strophes les trois petits vers de trois pieds, VOLT. *Roi de Prusse*, 87. Les mêmes nombres et les mêmes chutes mettent de l'ennui dans un long poème, MONTESQ. *Gout, variété*. Si bien que, comme l'auditeur prévoit d'ordinaire cette chute qui doit arriver, il va au-devant de celui qui parle, et le précédent, marquant, comme en une danse, la chute avant qu'elle arrive, BOIL. *Longin*, 33. On aurait beau montrer ses vers tournés sans art, Seuls et jetés par ligne exactement pareille, De leur chute uniforme importunant l'oreille, GILBERT, XVII^e siècle. || La chute d'une période, le dernier membre. || Terme de musique. Terminaison d'une pensée musicale. || 13^e Terme d'astrologie. Signe où une planète a moins de vertu et d'influence. || 14^e Terme d'horlogerie. Petit arc que parcourt la roue quand une de ses ailes quitte le pignon sur lequel elle engrène, et qu'une autre aile tombe sur la suivante. || Proverbe. De grande montée, grande chute, c'est-à-dire plus on est dans une position élevée, plus la chute est profonde.

— HIST. XIII^e s. Mès les gelines s'en effroient, Qui l'ont oï à sa cheoite; Chascune de foir s'esploite, Ren. 1323. || XV^e s. Et se tenoit pour le temps le sire de Coucy en Avignon, car bien quinze semaines y fut au lit d'une chute de cheval, FROISS. II, II, 225. || XVI^e s. Monsieur estoit campé sur un petit ruisseau, dans lequel un estang faisoit sa cheutte, D'AUB. *Hist.* I, 287. C'est un malplaisant discours à celui qui aime et honnore son pays et sa nation, d'en vouloir preannoncer les cheutes, LANOUE, 2. — ÉTYM. Saintonge, cheûte; bourguig. cheute; provenc. *casuta*; catal. *cagguda*; espagn. *caida*; portug. *cahidá*; ital. *caduta*. Cheute, aujourd'hui chute, est le féminin du participe *cheût*, aujourd'hui *chû*; cheoite n'y déroge pas, car, au lieu de *cheût*,

on a dit aussi dans l'ancien français *cheoit*. La plupart des autres langues romanes ont usé semblablement de ce participe passé.

† 1. **CHUTER** (chu-té), v. n. Terme très-familier. Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre. Cette pièce a chuté.

— ÉTYM. *Chute*.

† 2. **CHUTER**, v. a. Crier chut. Chuter un acteur. || Absolument. Les uns applaudissaient, les autres chutaient.

— ÉTYM. *Chut*.

† **CHYLAIRE** (chi-lâ-r'), adj. Voy. **CHYLEUX**.

CHYLE (chi-l'), s. m. Terme de physiologie. Fluide qui, dans les intestins grèles, est séparé des aliments pendant l'acte de la digestion, et que les vaisseaux dits chylifères pompent à la surface de l'intestin, et portent dans le sang pour servir à sa formation. Les aliments se confondent tous en une liqueur douce, qui devient une espèce de lait, nommé chyle, FÉN. *Exst.* 35. Il en résulte que les parties du chyle sont plus propres à être appliquées sur les fibres et à les nourrir, MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. Ce sang dépend de la formation du chyle, VOLT. *Oreilles*, 7. Le potage et le bouillon de viande leur font un meilleur chyle, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

— HIST. XVI^e s. Les veines mezaraïques, par lesquelles le chyle se porte au foie, pour estre fait sang, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. Χυλός, suc, de χύειν, radical de χεύειν, verser.

† **CHYLEUX**, EUSE (chi-leu, leû-z'), adj. Terme de physiologie. Qui appartient au chyle, qui a de l'analogie avec le chyle.

— ÉTYM. *Chyle*.

CHYLIFÈRE (chi-li-fé-r'), adj. Qui porte le chyle. Vaisseaux chylifères, ou, substantivement, les chylifères, ou veines lactées, les vaisseaux lymphatiques des intestins, ceux qui, s'emparant du chyle pendant l'acte de la digestion, le conduisent au canal thoracique.

— ÉTYM. *Chyle*, et *ferre*, porter.

CHYLIFICATION (chi-li-fi-ca-sion), s. f. Terme de physiologie. || 1^e Élaboration qu'éprouve le chyme dans l'intestin grêle et qui le rend apte à fournir le chyle. || 2^e Action par laquelle la graisse du chyme arrive dans les vaisseaux chylifères et qui a pour résultat la formation du chyle; action dite aussi chylose.

— ÉTYM. *Chyle*, et *faccere*, faire.

† **CHYLIFIER** (chi-li-fi-é), v. a. Transformer en chyle. || Se chylifier, v. réfl. Être transformé en chyle.

† **CHYLOLOGIE** (chi-lo-lo-jie), s. f. Terme de physiologie. Histoire du chyle.

— ÉTYM. *Chyle*, et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

† **CHYLOPOEÈSE** (ki-lo-pé-è-z'), s. f. Synonyme inusité de chylification.

— ÉTYM. Χυλός, chyle, et ποιεῖν, faire.

† **CHYLOSE** (chi-lô-z'), s. f. Terme de physiologie. Voy. CHYLIFICATION.

— ÉTYM. *Chyle*.

† **CHYLURIE** (chi-lu-rie), s. f. Terme de médecine. Altération consistant en la présence de la graisse en émulsion dans l'urine.

— ÉTYM. *Chyle*, et ὄυρον, urine.

† **CHYME** (chi-m'), s. m. Terme de physiologie. Masse alimentaire élaborée par la digestion stomacale et descendant dans le duodénum et l'iléon pour fournir le chyle.

— ÉTYM. Χυμός, suc.

† **CHYMIE** (chi-mie), s. f. Voy. CHIMIE.

† **CHYMIFICATION** (chi-mi-fi-ca-sion), s. f. Terme de physiologie. Conversion des substances alimentaires en chyme; digestion stomacale.

† **CHYMIFIER** (chi-mi-fi-é), v. a. Transformer en chyme. || Se chymifier, v. réfl. Être transformé en chyme.

— ÉTYM. *Chyme*, et *faccere*, faire.

CI (si), adv. de lieu. || 1^e Ici, en parlant du lieu où on est, par opposition à *ld*. Venez-ci. Vous trouverez-ci un de vos bons amis. Ci est particulièrement usité dans cette formule funéraire: Ci-gît un tel.

|| 2^e Dans les comptes de commerce il se met avant la somme qu'il annonce. Deux mètres de drap à 25 fr. ci.... 50 fr. || 3^e Il se joint aux noms précédés de *ce*, *cette*, *ces*, et aux adjectifs démonstratifs tels que *celui*, *celle*, pour exprimer une idée d'actualité et de proximité. À cette heure-ci. Cet homme-ci. Celui-ci, celle-ci. Cette vie-ci n'est qu'un songe. De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien. Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien, MOL. *Sgan.* sc. 24. Point froid et point jaloux: notez ces deux points-ci, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Quoique je n'aie pas accoutumé de trouver fort

agrables les biens que l'on me fait à ces heures-là [minuit], j'ai reçu celui-ci avec plus de contentement que je ne le puis dire, voit. *Lett.* 64. || Par opposition à là. Cet enfant-ci, cet enfant-là. Ce n'est pas celui-ci, c'est celui-là. Celle-ci et celle-là. || Interrogativement. Qu'est-ce-ci? *CORN.* *Poly.* IV, 6. Il ne faut pas confondre qu'est-ce-ci? et qu'est ceci? Le premier signifie: qu'y a-t-il ici? le second: qu'est cette chose-ci? || 4^e Immédiatement devant un adjetif ou un participe. Les témoins ci-présents. La pièce ci-jointe. La copie ci-incluse. || Quand des adjetifs ou participes ainsi construits précédent le substantif, l'habitude est de les laisser indéclinables. Vous trouverez ci-joint, ci-inclus une copie de la lettre. || 5^e Entre ci et demain, entre le moment présent et demain. Entre ci et là, entre le moment présent et un temps plus éloigné. Je voudrais qu'entre ci et là vous fissiez l'impossible pour vos affaires, *SÉV.* 78. Vous avez des fruits que je dévore déjà par avance, j'en mangerai l'année qui vient, si je ne meurs entre ci et là, *ID.* 83. Je serai ravi de vous voir si je ne suis pas pendu entre ci et là, *SÉV.* 325. Il faut que les réflexions que vous ferez entre ci et là vous ôtent un peu des craintes inutiles que vous avez pour ma santé, *ID.* 333. Je partagerai entre ci et la Pentecôte, *ID.* 50. || 6^e De-ci, de-là, *loc. adv.* De côté et d'autre. Il allait de-ci, de-là. || 7^e Par-ci, par-là, *loc. adv.* En divers endroits, de côté et d'autre. || Fig. À diverses reprises, sans suite. || 8^e Ci-après, *loc. adv.* Un peu après, un peu plus loin. Ci-après, vous trouverez votre compte détaillé. || 9^e Ci-contre, *loc. adv.* En regard, vis-à-vis. Je vous donne ci-contre le détail des frais. La page ci-contre. || 10^e Ci-dessus, *loc. adv.* Plus haut. Cela se trouve déjà énoncé ci-dessus. || 11^e Ci-dessous, *loc. adv.* Plus bas. Cela sera expliqué ci-dessous. || 12^e Ci-devant, *loc. adv.* Précédemment. Rien n'était plus important [que de se cacher de la cour], pour les raisons que vous avez vues ci-devant, *RETZ*, IV, 234. J'admire qu'il ne se soit ci-devant trouvé personne qui ait remarqué, *DESC. Fætus*, 2. Ceux qui ont ci-devant recherché la vérité, *ID. Méth.* 2, 41. Je ne pense ni plus ni moins à votre sœur que ci-devant, *BOSS.* *Lett. abb.* 35. || Précédent, d'autrefois. Le ci-devant gouverneur. Le roi d'Espagne, c'est-à-dire le ci-devant, voulut l'autre jour visiter la bibliothèque vaticane, *P. L. COUR. Lett.* II, 80. Voilà de singulières erreurs; mais nous autres ci-devant gens de qualité, nous avions coutume de dire que nous n'entendions rien aux affaires, *MIRABEAU, Collection*, t. IV, p. 228. || Dans le langage de la Révolution, un ci-devant, un gentilhomme, c'est-à-dire un ci-devant gentilhomme, la république ayant supprimé les distinctions nobiliaires. *Au plur.* Les ci-devant. || 13^e Ci-entour, *loc. adv.* Dans les environs.

— REM. On fait souvent la faute de dire: Cet homme ici, ce moment ici; et du temps de Vaugelas, pendant que tout Paris disait: Cet homme-ci, ce temps-ci, la plus grande partie de la cour disait: Cet homme ici, ce temps ici; Vaugelas lui-même était pour cette dernière façon de parler. Aujourd'hui il n'y a plus de choix; la première est la seule reçue dans le bon usage.

— HIST. XI^e s. De ces paroles que vous avez ci dit, *Ch. de Rol.* x. Bien devons ci estre pour nostre rei, *ib.* LXXVII. || XII^e s. Je irai là, et vous ci remandrez, *Ronc.* p. 45. De ci qu'as porz passanz [d'ici jusqu'aux ports qui servent de passages], *ib.* p. 34. Ci fust li rois cui avons fait homage, *ib.* p. 65. Comme [il y] auroit ci très glorieux secours! *Couci*, VII. Tout a croisés amoureus à contendre D'aler à Dieu ou de remanoir chi, *ib.* XXIV. [Vous] Estes ci assemblé, amirant et princier, *Sax.* VI. Entre ci que as portes n'i ot arrestoison, *ib.* VIII. || XIII^e s. Et la navie vint par dedens le port, et de ci endroit aus [eux]: et là ci a un flum qui fierd dedens la mer, *VILLEN.* LXXIV. Il n' [y] ot plus bele dame de ci jusqu'en Thessale, *Berte*, XXVII. Quant, pour venir droit ci [tu] me meis en la sente, *ib.* XLVIII. De ci [je] me vueil lever, si nous appareillons [ainsi préparons-nous], *ib.* LXXVII. Ci devant [ici en face] maint [habite] Simons, preudoms est durement, *ib.* CX. Sauriez vous ci près maison ne casement? *ib.* De ceste chose ci, oiant vous, [j'] enqueroie, *ib.* CXVII. Ne-mais [elle] ne sera aise de ci qu'aura seu Se c'est Berte sa fille.... *ib.* CXXIII. Vez-ci le roi Pepin que j'ai ci amené, *ib.* CXXV. Cy respond l'Amant à Raison, *la Rose*, 6932. || XV^e s. Et Bretons et François après, qui les enchaissaient en fossés, en aulnaies et en bruyères, ci dix, ci douze, ci vingt, ci trente, et les [les Flamands] combattaient de rechef, *FROISS.* II, II, 497. Les soudoyers de Mortaigne sont issus, et ont accueilli grand proie ci-entour, *ID.* I, I, 433.

Je vous conseille, beau fils, que vous departez de ci, *ID.* I, I, 448. Si m'en suis ci enfuie devers vous, *ID.* I, I, 7. Certes, dame, voyez ci votre chevalier qui ne vous fauldroit pour mourir, *ID.* I, I, 14. Sire, les Escots sont à trois lieues près de ci logés sur une montagne, *ID.* I, I, 40. Ne cy ne ailleurs, *COMM.* IV, 44. Dont j'ay parlé ci devant, *ID.* I, 2. Et commanda que tout soulain, Cy pris, cy mis, on chappellast Cinq ou six douzaines de pain, *VILLON*, 1^{re} Repue. Pour parler plein, elle se delivra, ci prins ci mis, après cette premiere course, d'un très beau fils, *LOUIS XI*, *Nouv.* XXIX. || XVI^e s. Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz, *RAB.* *Garg.* I, 54. Ta vertu, la quelle m'a esté par cy devant esprouvée, *ID. Pant.* II, 8. C'est ci le premier indice qu'il nous convient ensuivre pour trouver l'ante christ, *CALV. Instit.* 916. Ceste estoit ci la façon commune et usitée, *ID. ib.* 976. Ci après Dieu ne parlera point comme par avant par les uns ou les autres, *ID. ib.* 924. C'est ce qu'avons dit ci devant, *ID. ib.* 1095. Tant que ceste vie ci dure, *ID. ib.* 1077. Les citoyens de la ville d'Athènes Ont fait dresser ces trois images cy, *AMYOT, Cimon*, 42.

— ÉTYM. Voy. *ici*; *picard*, *chi*.

CI-APRÈS, *loc. adv.* Voy. *ci*.

† CIBAIRE (si-bè-r'), *adj.* Terme d'entomologie. Appareil cibaire, appareil de manducation des insectes.

— ÉTYM. Le latin *cibus*, aliment.

† CIBATION (si-ba-sion), *s. f.* Opération chimique par laquelle on donne à une substance plus de consistance et de solidité.

— ÉTYM. *Cibare*, nourrir, alimenter.

† CIBAUDIÈRE (si-bô-diè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet.

CIBLE (si-bl'), *s. f.* Sorte de planche servant de but pour le tir de l'arc ou des armes à feu. Tirer à la cible. Au bord du grand chemin, ta vie est une cible Offerte à tout venant, *v. HUGO, Voix*, 30.

— REM. Cible n'est ni dans les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie, ni dans Furetière ni dans Richelet.

— ÉTYM. Génev. *cibe*; de l'allemand *Scheibe*, disque, cible. On trouve dans un poète du XIV^e siècle:plus de cent, Voire de mil tout à un sible L'apeloient le roy paisible, *MACHAUT*, p. 106. Mais ce sible, dont le sens n'est pas clair, n'a rien de commun avec *cible*.

CIBOIRE (si-boi-r'), *s. m.* || 1^e Vase où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion des fidèles. Le saint ciboire. Un beau ciboire. || 2^e Petit dais, espèce de baldaquin dont on couvrait autrefois les autels.

— HIST. XIII^e s. Ly donne cil communion.... Et puiz ly donne la sainte oille Qu'illec tenoit en sa chyboille, *DE LABORDE, Émaux*, p. 214. Li siex au bon roi Charlemaine.... Nous donna sainte Leochade; Là fu grant tens en no chiboire Leis [près] saint Maart, leis saint Gregoire, *DU CANGE, ciborium*. || XV^e s. Le suppliant print, dedens le ciboire, ung calice avec lequel estoit enveloppée une petite boite dedens laquelle estoit le corps de nostre Seigneur, *ID. ib.* Ung grand cyboire d'argent doré, sans pié, pour mettre deux corpus domini, garni de pierres autour et au dessus ung petit crucifix, *DE LABORDE, Émaux*, p. 214. || XVI^e s. Deux cyboires: ung de cristal garny d'argent doré, de perles et roses de vermeilles, et l'autre de fonte bien doré, *ID. ib.*

— ÉTYM. Provenç. *cibori*; ital. *ciborio*; de *ciborium*, vase où l'on conserve les provisions, proprement gousse de fève, du grec *κιβωτός*.

CIBOULE (si-bou-l'), *s. f.* Plante potagère, du genre de l'oignon (*Allium fistulosum*, *L.*). || Proverbe. Marchand d'oignons se connaît en ciboules, c'est-à-dire chacun se connaît aux choses de son métier et n'y est pas facilement trompé.

— HIST. XV^e s. Meschant, tu as puante aleine; Avale moy ceste ciboule, *Mart. de St Etienne*. || XVI^e s. Porreux, oignons, cibouilles, muguettes, *PARE*, XVIII, 43. Les cibouilles ou civots participent de l'oignon et du pourreau, tenans de l'un la figure, et de l'autre la saveur, *o. DE SERRES*, 510.

— ÉTYM. *Cæpulla*, ciboule, diminutif de *cæpa*, oignon. Picard, *cive*; Berry, *cive*, *civot*; provenç. *cæbula*, *sivelâ*; espagn. *cebolla*; ital. *cipolla*, oignon.

CIBOULETTE (si-hou-lè-t'), *s. f.* Nom vulgaire de la civette (*Allium schoenoprasum*, *L.*).

— ÉTYM. Diminutif de *ciboule*.

† CICADAIRE (si-ka-dè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à la cigale. || S. m. Les cicadaires, famille d'insectes hétéroptères dont la cigale est le type.

† CICADELLE (si-ka-dè-l'), *s. f.* Terme d'ento-

mologie. Genre d'insectes hétéroptères dans la famille des cicadaires.

— ÉTYM. Le latin *cicada*, cigale (voy. *CIGALE*).

CICATRICE (si-ka-tri-s'), *s. f.* || 1^e Marque ou trace qui reste des plaies ou blessures après leur guérison. Une large cicatrice. Une cicatrice difforme. Et de ce front guerrier les nobles cicatrices. Ne peuvent se couvrir que du bandeaup des rois, *VOLT. Mérope*, I, 3. Il ayant une cicatrice au travers du nez, *HAMILT. Gramm.* 7. || Terme d'histoire naturelle. Tissu qui réunit les solutions de continuité des divers systèmes organiques, animaux ou végétaux. || 2^e Fig. Ressentiment profond. Il est des blessures dont un cœur généreux ne peut jamais guérir; La cicatrice reste, *VOLT. Tancr.* V, 3. || Tort fait à la réputation. Ne craignez rien, calomniez toujours; Quand l'accusé confondrait vos discours, La place est faite; et, quoiqu'il en guérisse, On en verra du moins la cicatrice, *J. B. ROUSS. Ep.* I, liv. 4. *Aux muses*.

— HIST. XVI^e s. Te dessies tu de ces miennes cicatrices et de ceste espée? *AMYOT, Anton.* 82. Ce dit cuir perdu se peut regenerer par tout, fors que sur la cicatrice, *PARE*, I, 3. Empeschant que l'ulcere ne soit menée à cicatrice, *ID. VIII*, 45.

— ÉTYM. Le latin *cicatrix*.

† CICATRICIEL, ELLE (si-ca-tri-si-èl, è-l'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui appartient à une cicatrice, qui la forme ou en provient. Tissu cicatriciel.

— ÉTYM. Cicatrice.

† CICATRICULE (si-ka-tri-ku-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Tache blanche sur le jaune de l'œuf, qui indique le germe. Harvey remarque que la cicatrice se trouve dans tous les œufs seconds ou inféconds, *BUFF. Animaux, systèmes sur la générat.*

— ÉTYM. Diminutif de *cicatrice*.

† CICATRISABLE (si-ka-tri-za-bl'), *adj.* Qui peut se cicatriser.

— ÉTYM. Cicatrizer.

† CICATRISANT, ANTE (si-ka-tri-zan, zan-t'), *adj.* Terme de chirurgie. Les topiques cicatrisants, ou, substantivement, les cicatrisants, topiques auxquels on supposait la propriété de hâter ou de favoriser la cicatrisation des plaies.

† CICATRISATION (si-ka-tri-za-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. État d'une plaie qui se cicatrise.

— HIST. XIV^e s. Cicatrisation, *H. DE MONDEVILLE*, f° 3b, verso. || Jusques à cicatrisation, *PARE*, V, 48.

— ÉTYM. Cicatrizer.

CICATRISÉ, ÈE (si-ka-tri-zé, zée), *part. passé*. || 1^e Fermé par une cicatrice. Une plaie à peine cicatrisée. || 2^e Marqué d'une cicatrice. Son front cicatrisé rend son air furieux, *BOIL. Ep.* IV. Reine du monde, ô France, ô ma patrie, Soulève enfin ton front cicatrisé, *BÉRANG. Enfants de la Fr.* || 3^e Fig. Pour moi si mon habit partout cicatrisé, *RÉGNIER, Sat.* II. (Il y a dans le texte *cicatricé*, qui était la forme du XVI^e et même du XVII^e siècle).

CICATRISER (si-ka-tri-zé), *v. a.* || 1^e Opérer la cicatrisation d'une plaie. Il est certaines plaies que la nature ne cicatrise pas sans l'aide de l'art. || 2^e Faire, laisser des cicatrices. La petite vérole lui a cicatrisé le visage. || 3^e Se cicatriser, *v. réfl.* Se fermer par une cicatrice. La plaie se cicatrise.

— REM. Scarron a employé cicatriser dans le sens de balafra: Et de leurs grands coups [elles] scandalisent Ces géants qu'elles cicatrisent, *Gigant. chant* V.

— HIST. XVI^e s. Et cet autre tout cicatricé, transi et pasle de faim, *MONT.* I, 278. Dès qu'il n'estoit encore qu'un jeune homme, il avoit dèsja l'estomac tout cicatricé de coups qu'il avoit reçeu en diverses batailles, *AMYOT, Caton*, 2. Il en avoit le corps tout détaillé et cicatricé de coups, *ID. Anton.* 82. Qu'à-près l'ouverture le lieu soit mundifié, incarné, puis consolidé et cicatrizé, *PARE*, V, 40.

— ÉTYM. Cicatricare, de *cicatrix*, cicatrice.

CICÉRO (si-sé-ro), *s. m.* Terme d'imprimerie. Caractère entre le saint-augustin et la philosophie. Ce mot n'est plus guère usité dans cette acceptation, les caractères étant généralement désignés par le nombre de points qui en exprime la force de corps; mais il est employé pour indiquer en typographie une mesure de longueur, qui est de onze ou douze points, suivant les différentes imprimeries.

— ÉTYM. Ainsi appelé de l'édition de *Ciceron*, faite à Rome en 4458; *Cicero*, orateur romain, dont le nom vient de *cicer*, pois chiche (voy. *CHICHE*).

CICEROLE (si-se-ro-l'), *s. f.* Terme de botanique. Nom du pois chiche.

— ÉTYM. *Cicer*, pois chiche (voy. *CHICHE*).

CICERONE (si-sé-ro-né; d'autres prononcent si-sé-ro-n'; d'autres enfin disent, à l'italienne, *tchitché-ro-né*), *s. m.* Guide qui montre aux étrangers

les curiosités d'une ville. J'étais accompagné d'un nouveau guide et d'un cicerone grec, CHATEAUBR. *Itin.* 79. || Au plur. L'Académie le laisse invariable : les cicerone.

— ÉTYM. Ital. *cicerone*, de *Cicerone*, nom en italien de l'orateur romain Cicéron, à cause des abondantes paroles de ces gens (voy. CICÉRO).

† CICÉRONIANISME (si-sé-ro-ni-a-ni-sm'), s. m. Imitation du style de Cicéron.

CICÉRONIEN, IENNE (si-sé-ro-niin, niè-n'), adj. Qui est dans le genre de Cicéron. Style, tour cicéronien. Période cicéronienne. || S. m. Celui qui, dans la latinité moderne, s'étudie à imiter la phrase et les tours de Cicéron. Ce sont des superstitions ridicules [de langage] et une affectation impertinente de laquelle les cicéroniens ne seraient pas avoués par leur Cicéron, BALZ. *Soc. chrét. Disc.* 40.

— ÉTYM. *Ciceronianus*, de *Cicero*, Cicéron (voy. CICÉRO).

† CICÉRONISER (si-sé-ro-ni-zé), v. n. Imiter le style de Cicéron

— ÉTYM. *Ciceron*, célèbre orateur romain (voy. CICÉRO).

† CICINDELÉ (si-sin-dè-l'), s. f. Terme de zoologie. Nom d'un genre de coléoptères (*cicindela*).

† CICIPA, s. m. Aliment fourni par le manioc.

CICISBÉE (si-si-sbé), s. m. Voy. SIGISBÉE.

† CICLAMOR (si-kla-mor), s. m. Terme de blason. Bordure de l'écu ou des pièces.

† CICOGNAT (si-ko-gna) ou CICONNEAU (si-ko-nô), s. m. Petit de la cigogne.

— ÉTYM. *Cigogne*.

† CICONICIDE (si-ko-ni-si-d'), s. m. et f. Celui, celle qui tue les cigognes. La rigueur dont les Thessaliens punissaient les ciconicides me semble assez raisonnable, VOIT. *Lett.* 493.

— ÉTYM. *Ciconia*, et *cidere*, pour *caedere*, tuer.

† CICONIEN, IENNE (si-ko-niin, niè-n'), adj. Terme de zoologie. Qui ressemble à la cigogne.

— ÉTYM. *Cigogne*.

† CICONNEAU (si-ko-nô), s. m. Voy. CICOGNAT.

CI-CONTRE (si-kon-tr'), loc. adv. Voy. CI.

† CICURATION (si-ku-ra-sion), s. f. Terme didactique. Action d'appriover.

— ÉTYM. Le latin *cicur*, appriover.

CICUTAIRE (si-ku-tê-r'), s. f. Terme de botanique. Plante ombellifère qui est un poison (*cicuta virosa*, L.).

— ÉTYM. Le latin *cicuta*, ciguë (voy. CIGUË).

† CICUTINE (si-ku-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Alcali qui existe dans la ciguë.

— ÉTYM. Le latin *cicuta*, ciguë (voy. CIGUË).

CID (sid), s. m. Seigneur. La tragédie du Cid. Ils l'ont nommé tous deux leur cid en ma présence; Puisque cid en leur langue est autant que seigneur, Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur; Sois désormais le cid; qu'à ce grand nom tout cède, CORN. *Cid*, IV, 3.

— ÉTYM. Arahe, *seid*, seigneur.

† CIDARIFORME (si-da-ri-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un bonnet.

— ÉTYM. *Kidapt*, bonnet persan, et *forme*.

CI-DESSOUS (si-de-sou), loc. adv. Voy. CI.

CI-DESSUS (si-de-su), loc. adv. Voy. CI.

CI-DEVANT (si-de-van), loc. adv. Voy. CI.

CIDRE (si-dr'), s. m. Boisson faite avec du jus de pommes. Cidre doux. Cidre piquant. Le cidre enivre. On dit que du cidre est tué, quand, ayant été exposé, en vidange, à l'action de l'air, il a pris une teinte noirâtre et perdu de son goût. || Cidre à deux trains, cidre fait avec des pommes d'espèces mêlées.

— HIST. XIII^e s. Sicera, id est, sidre, DU CANGE, *sicera*. || XV^e s. De nous se rit le François, Mais vraiment, quoi qu'il en die, Le sildre de Normandie Vault bien son vin quelquesfois, BASSELIN, *Vau de Vire*, 46. || XVI^e s. Nos reitres receurent aussi argent, qu'ils trouverent beaucoup meilleur que les citres de Normandie, LANOUÉ, 604. Ils se servent plus du sidre ou pommé, et du peré que de la bière, par tout où ces boissons sont en usage, l'on appelle pommé le jus de pomme, et poiré celui de poire: particulièrement en la haulte Normandie, es environs de Paris, en la Brie, et en certains endroits de la Picardie, sidre, toute liqueur procedante des pommes et des poires, meslée ou distinete. Mais en la basse Normandie, comme en Costentin, Bessin, païs de Caux, et autres, esquelz ce bruvage est le mieux cogneau, aussi à Rouer, par le sidre est seulement entendu le jus procedant des pommes, de meurant le nom de poiré particulier à celui des poires, O. DE SERRES, 245-246.

— ÉTYM. Berry, *citre*; picard, *cite*; espagn. *sidra*; anc. espagn. *sizra*; ital. *sidro*, *cidro*; du latin

sicera, du grec σίκερα, venant d'un mot hébreu qui signifie une espèce de boisson enivrante.

CIEL (sièl), s. m. Le pluriel est ciels (sièl) ou cieux (sieù), suivant l'emploi. Voy. la REMARQUE. || 1^o Espace que nous apercevons étendu au-dessus de nos têtes en forme de voûte et circonscrit par l'horizon. Le ciel est pur. Le ciel est chargé. Ciel changeant. Ciel menaçant. Un ciel gris, sombre. Le ciel bleu. La voûte du ciel ou des cieux. La lune est dans le ciel, et le ciel est sans voile, LAMART. *Harm.* I, 40. Un monde est assoupi sous la voûte des cieux, ID. ib. II, 4. Et la moitié du ciel pâlissait, et la brise Défaillait dans la voile, immobile et sans voix, ID. ib. II, 2. Il [l'homme qui a fait une faute] rougit de lui-même, et combien qu'il ne sente rien que le ciel présent et la terre présente, Pense qu'en se voyant tout le monde l'a vu, MALH. I, 4. || On ne voit ni ciel ni terre, se dit de ténèbres fort épaisse. || On dit de choses fort différentes, qu'elles sont éloignées comme le ciel et la terre. || Entre terre et ciel, dans l'air. || Couleur bleu de ciel. || Sous le ciel, sur la terre. Tircis disait un jour à la jeune Amarante: Ah! si vous connaissiez comme moi certain mal Qui nous plait et qui nous enchanter, Il n'est rien sous le ciel qui vous parût égal, LA FONT. *Fabl.* VIII, 43. || Elever quelqu'un jusqu'au ciel, le louer avec excès. Tel porte jusqu'au ciel leur vertu sans égale, CORN. *Hor.* III, 2. On vous loua jusqu'au ciel, SEV. 49. Et la France a les destinées Pour elle tellement tournées Contre les vents sédiieux, Qu'au lieu de craindre la tempête, Il semble que jamais sa tête Ne fut plus voisine des cieux, MALH. III, 2. || Je Fils du ciel, l'empereur de Chine. Le ciel inférieur, la Chine. || 2^o Terme d'astronomie ancienne. Les diverses sphères cristallines et concentriques à la terre que les anciens avaient supposées pour expliquer les mouvements apparents des astres. Le ciel de la lune. Le ciel de Jupiter. Comme le ciel mobile, éternel en son cours, Fait les siècles, les ans et les mois et les jours, RÉGNIER, *Sat.* III. Les anciens ne s'accordaient pas sur le nombre de ces ciels. Ils en avaient d'abord sept pour les sept planètes, la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Après ceux-là venait le ciel des étoiles fixes, qu'on appelait aussi empyrée, ou premier mobile, comme donnant le mouvement à tout; ou firmament, comme enveloppant ou asserissant tout l'univers. Plus tard on imagina sous le nom de premier ou second cristallin des ciels intermédiaires entre le firmament et le ciel de Saturne pour expliquer divers mouvements nouvellement observés. Plus tard enfin, au XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, avant que le système de Copernic triomphât définitivement, on réduisit toutes ces sphères à trois, une pour les planètes (qui en contenait réellement sept), une pour les étoiles fixes, et une autre fort mal déterminée à laquelle on laissa le nom d'empyrée. Tous ces ciels étaient supposés solides, et de là ces expressions-ci: Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge! CORN. *Rod.* V, 1. || Familièrement. Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit pour se moquer d'une supposition absurde. || Tomber du ciel, se dit d'une chose ou d'une personne qui arrivent tout à fait à l'improviste et qui d'ordinaire apportent quelque chose de très-avantageux. Ce secours tombait bien véritablement du ciel. On l'avait regardé comme tombé du ciel pour cela. Vous qui, dès le berceau, de bon œil me voyez, Qui du troisième ciel mes destins envoyez, Belle et sainte planète, astre de ma naissance, RÉGNIER, *Éleg.* V. || Être ravi au troisième ciel, au septième ciel, éprouver une vive joie. || 3^o Dans l'astronomie moderne, l'espace immense dans lequel les astres accomplissent leurs révolutions: à ce point de vue, la terre, étant une planète, est dans le ciel. Par delà tous ces cieux le dieu des cieux réside, VOLT. *Henr.* VII. || 4^o L'ensemble des constellations qui parent le ciel. Les Egyptiens ont trouvé cette grande année qui ramène tout le ciel à son premier point, BOSS. *Hist.* III, 3. Et qui guide les cieux et leur course rapide? LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Les influences du ciel, les présumées influences qu'on attribuait aux astres sur la destinée humaine. S'il ne sent point du ciel l'influence secrète, Si son astre en naissant ne l'a formé poète, BOIL. *Art p.* I. || 5^o Air, atmosphère, climat. Essuyer l'inclemence du ciel et des saisons. Vous y trouverez un ciel toujours pur et serein. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger comme moi transplantées, RAC. *Esth.* I, 4. Cherchant avidement sous un ciel étranger.... ID. *Mithr.* III, 1. Sous un ciel plus heureux et plus digne de veus, ID. ib. I, 3. Tout ciel est agréable où notre

ame est paisible, ducis, *Macbeth*, V, 2. Je ne puis comprendre pourquoi, toute la Grèce étant placée sous le même ciel et les Grecs nourris de la même manière, il se trouve néanmoins si peu de ressemblance dans leurs inégaux, LA BRUY. *Caract.* de Théophr. *Avant-propos*. D'un vaste champ de fleurs je tire un peu de miel; Tout m'enrichit, et tout m'appelle; et, chaque ciel m'offrant quelque délicieuse utile et précieuse. Je remplis lentement ma ruche industrieuse, A. CHEN. *Élég.* 24. || Fig. Il est temps qu'en son ciel cet astre aille reluire, CORN. *Nicom.* II, 2. || Terme de marine. Ciel fin, ciel clair et sans nuage. Ciel gros, ciel couvert de gros nuages. Le ciel se hausse, il s'éclaircit. || Le feu du ciel, la foudre. Pourquoi vous troublez-vous, enfants de l'Évangile? À quoi sert dans les cieux ton tonnerre inutile, Disent-ils au Seigneur?... LAMART. *Harm.* I, 5. || Un ciel d'airain, des cieux d'airain, un temps sec et sans pluie, et qui dure depuis assez longtemps pour que les biens de la terre en souffrent. || Fig. Un ciel d'airain, les rigueurs inexorables du destin. || Familièrement. Remuer ciel et terre, faire tous ses efforts pour arriver: à un but. || 6^o Terme de théologie. Le séjour des bienheureux. Ne désirer que le ciel. Les joies du ciel. Je prétendais autant qu'aucun autre à gagner le ciel, DESC. *Mét.* I, 11. L'honneur leur appartient d'avoir ouvert la porte à quiconque osera, d'une ame belle et forte, Pour vivre dans le ciel, en la terre mourir, MALH. I, 4. || Voir les cieux ouverts, ressentir une indicible joie. Ce n'est pas le ciel ouvert, mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti forcé, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 janv. 1764. || Fig. Les choses, les puissances célestes, divines, Dieu, la Providence. Les dons, les bénédicitions du ciel. Le ciel sur nos souhaits ne règle pas les choses, CORN. *Pomp.* V, 2. Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie Le secret de mon ame et le soin de ma vie? ID. *Cinna*, IV, 2. Sire, puisque le ciel entre les mains des rois Dépose la justice et la force des lois.... ID. *Hor.* V, 2. Et dédaigne de voir le ciel qui le trahit, ID. *Pomp.* II, 2. Le ciel vous le fait voir un poignard à la main; Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain, RAC. *Ath.* II, 5. Cieux, écoutez ma voix, terre, prête l'oreille, RAC. *Athal.* III, 7. Nous préservent les cieux d'un si funeste abus! VOLT. *Brut.* II, 4. Mais le plaisir à ma philosophie Révèle assez des cieux intelligents, BÉRANG. *Dieu des b. gens.* Ô nuits, déroulez en silence Les pages du livre des cieux, LAMART. *Harm.* I, 2. Mais comment consentir à ce que vous voulez, Sans offenser le ciel, dont toujours vous parlez, MOLIÈRE, *Tart.* IV, 5. J'aurais une douleur extrême qu'une personne que j'ai chérie tendrement devint un exemple funeste de la justice du ciel, ID. *le Festin*, IV, 9. On n'a pas besoin de lumière quand on est conduit par le ciel, ID. ib. IV, 12. Vous me voyez revenu de toutes mes erreurs, je ne suis plus le même d'hier au soir, et le ciel tout d'un coup a fait en moi un changement qui va surprendre tout le monde. ID. ib. V, 4. On le verra bientôt, pompeux en cette ville, Marcher encore chargé des dépouilles d'autrui, Et jouir du ciel même irrité contre lui, BOIL. *Sat.* I. || Grâce ou grâces au ciel, exclamation par laquelle on se félicite de quelque chose d'heureux. Je suis revenu, grâces au ciel, de toutes mes folles pensées, MOL. *le Festin*, IV, 9. || Ciel! ô ciel! juste ciel! justes cieux! exclamations qui expriment l'admiration, la joie, la douleur, la crainte, etc. Ciel! quel nombreux essaim d'innocentes beautés.... RAC. *Esth.* I, 2. || 7^o La piété, la vertu pieuse. La tendre hypocrisie, aux yeux pleins de douceur, Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur, VOLT. *Heur.* VII. Venez, enfants du ciel, orphelins sur la terre; Il est encor pour vous un asile ici-bas, LAMART. *Harm.* I, 11. || 8^o Terme de peinture. Partie d'un tableau qui représente le ciel. Ce peintre fait bien les ciels. || Aspect particulier du ciel de tel ou tel pays. Ce peintre reproduit bien les ciels de l'Italie. || 9^o Le couronnement, le haut d'un lit. Des ciels de lit. Elle n'eut.... Autre ciel pour objet que le ciel de son lit, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Le dais qu'on porte au-dessus du St-Sacrement. || Le haut, le plafond d'une carrière. Des infiltrations percent les ciels de carrière. Dieu les amincissant [les contours des blocs de rocher] en immenses spirales Les sculpte comme un lustre au ciel des cathédrales, LAMART. *Joc.* II, 82. || Carrière à ciel ouvert, carrière qu'on exploite en levant à fur et à mesure la terre qui recouvre le gisement. || Dans les machines à vapeur, le dessus d'un fourneau. Le pluriel est aussi ciels. || Proverbes. Le ciel rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin. || Les mariages se font au ciel, locution dont on se sert pour exprimer qu'on les attribue

à la direction même de la Providence. On dit dans le même sens : cela était écrit au ciel. || Ciel pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée, sage conseil donné aux femmes et fondé, quant à l'expression, sur ce qu'en effet un ciel pommelé ne dure pas.

— REM. Le ciel, à proprement parler, est cette partie de la voûte azurée que nous voyons ou que nous concevons comme renfermée dans un horizon déterminé. C'est dans ce sens qu'on dit : le ciel de la Provence et celui de l'Italie sont bien différents des ciels de l'Angleterre et de l'Écosse ; ce peintre réussit admirablement dans les ciels. Les ciels de lit tirent leur nom de leur forme et de leur position au-dessus de nos têtes ; et ces exemples nous montrent que, quand on compte les ciels, c'est-à-dire quand on passe au pluriel entendu dans la rigueur de la définition, on le forme régulièrement en ajoutant un *s* au singulier. Le mot *cieux*, au contraire, indique non la pluralité, mais l'universalité indivise de la sphère céleste ; ou, au figuré, la Providence, le pouvoir céleste, JULLIEN.

— HIST. x^e s. Qu'elle Deo raneiet [renie], chi maient [demeure] sus en ciel, *Eulalie*. || x^e s. N'a tel vassal sous la cape du ciel, *Ch. de Rol.* xl. Souz cel n'i a plus encrismé felon, *ib.* xcii. Mors est Rôlans ; Deus en a l'ame es cels, *ib.* clxxiii. || x^e s. Qui fit le ciel et la terre et la mer, *Ronciv.* p. 32. Charles regardé amont vers les hauz ciez, *ib.* p. 412. [Je] N'en donroie le desir Pour tout l'avoir dessous ciel, *Couci*, xii. || x^e s. Dame, merci, pour Dieu qui fit ciel et rosée, *Berte*, xvi. Comment diable ! estes vos tiez [tel] ? Quidiez-vos monter as sainz ciex, Avec Dame Dieu là amont ? *Ren.* 24746. Il sembloit que ce fust uns anges, Qui fust tantost venu du ciel, *la Rose*, 907. Des roses i ot grans monciaus ; Si beles ne vit homis sous ciaux, *ib.* 1646. Et ce face dire deus ou trois feiz, ains que les esteilles aperent ou ciel, *Ass. de Jér.* 82. Li cuers le conte est à Citiaux, Et l'arme [âme] là sus en sains ciaux, Et li cors en gist outre mer, *Ruteb.* 59. Et la contrée du ciel ne aide pas sars plus à la force des corps, ainczois vault moult à la force des couraiges, *J. DE MEUNG*, *Végece*, 1, 2. || x^e s. Mais aucun qui se vcient en fortune tramer, Cuident aucune fois jusques au ciel aler, Et ne regardent pas des degrez avaler, *Guescl.* 15180. Dix huit ais de blanc bcis, dont on fist le chiel de la dite chapelle, *Bulletin du comité de la langue*, t. II, n° 4, p. 64. || x^e s. Il est ravy trop plus hault qu'aux tiers cieulx Et prend pour soy tousjours la chose aux mieulx, *AL. CHART.* *Le débat des deux fortunes*. Veux tu mettre ta bouche au ciel [t'en prendre aux grands], parler des grands seigneurs auxquels on ne peut dire : pourquoi faictes vous ainsi ? *GERSON*, *Haranque au roi Charles VI*, p. 47. Le roy entra en la ville ; sur lequel quatre gentilhommes et chevaliers demeurans en icelle porteron un ciel ou dais, et estoient toutes les rues par où il passoit tendues à ciel, *J. CHARTIER*, *Hist. de Charles VII*, p. 209, dans *LACURNE*. || x^e s. Le ciel ou poisle [de l'autel] est un cedre embasmant Les cœurs humains, *MAROT*, I, 473. Et firent oster de dessus son berceau les ciels, poisles et daix qui y estoient, avec les rideaux et tour du lict, *CARL.* III, 47. Le soleil est de trois epicycles, c'est à dire ciels ou estages, au dessus de la lune [c'est-à-dire ceux de Mercure, de Vénus et le sien propre], *PARE*, *Monstr. ap.* 4. Je m'asseuroy qu'au changement des cieux Cest an nouveau romproit ma destinée, *RONS. Amours*, I, 480. De ces nations qui n'ont aucune connoissance de vêtements, il s'en treuve d'assises environ soubs mesme ciel que le nostre et soubs bien plus rude ciel que le nostre, *MONT.* I, 259. Ce ciel de lit tout enflé d'or et de perles n'a aucune vertu à rappaiser les trenchées d'une verte colique, *ID.* I, 326. Ciel immobile on ne cognoist, *LEROUX DE LINCY*, *Prov.* t. I, p. 97. — ETYM. Picard, *ciu*; bourguig. *cier*; bressan, *ciar*; franc-comtois, *cié*; wallon, *sir*; provenc. *cel*; espagn. et ital. *cielo*; du latin *cælum*, qui se rattache au grec *κοῖλος*, creux (car l'orthographe *cx-lum* paraît devoir être rejetée). Notre pluriel *cieux* est le cas régime, dans l'ancien français le nominatif pluriel étant *li ciel*.

† CI-ENTOUR (si-an-tour), loc. adv. Voy. ci.
— CIERGE (sièr-j'), s. m. || 1^e Grande chandelle de cire à l'usage des églises. Cierge pascal, cierge de grande dimension que l'on bénit dans chaque paroisse pour la fête de Pâques. Cierge bénit. À la Chandeleur, on porte des cierges à la procession. Et votre œil a telle étincelle Que le soleil n'est, auprès d'eile, Qu'un cierge de la Chandeleur, *REGNIER*, *Louanges de Macette*. Après que les ruches sans miel N'eurent plus que la cire, on fit mainte bougie; Maint cierge

aussi fut façonné, *LA FONT. Fabl.* ix, 12. || Ètre, se tenir droit comme un cierge, ètre, se tenir très-droit, avec de la roideur. || Brûler, offrir un cierge à la sainte Vierge; et fig. Il doit un beau cierge, il a lieu d'être reconnaissant. Elle m'a dit : tu me dois un beau cierge, Car sans mon souffle au néant tu restais, *BÉRANG. Métempyc.* || 2^e Terme de botanique. Genre de plantes dites cactus, où l'on distingue le cierge du Pérou. || Un des noms de la molène noire et du bouillon blanc. || 3^e Cierge d'eau, se dit de jets d'eau placés sur la même ligne.

— HIST. xii^e s. Où n'eüst cierge ou lanterne ensichée, *Ronc.* p. 418. Esteigniez, fait lur il, ces cirges alumez, *Th. le mart.* 52. || xii^e s. Dedenz [ils] virent cirges ardanz, Dont li clartez esteit mult granz, *Lai del désiré*. Neis les onze mile vierges, Qui devant Dieu tiennent lor cierges, *la Rose*, 4150. Qui verra deux cierges estaindre, Lors si verra Comment Jhesu Crist ouverra, Qui maint orguilleux à terre a Plessié et mis, *RUTEB.* 84. || xiv^e s. Li atake [l'attache] devant su escarboucle cler, Qui par nuit reluisoit, com chierge en candeler, *Baud. de Seb.* v, 772. || xv^e s. Il n'y avoit ne cierge ni chandelle, *Lancelot du lac*, t. II, f° 14, dans *LACURNE*.

— ETYM. Latin *cereus*, de cire, de *cera*, cire (voy. CIRE).

† CIERGER (sièr-jé), v. a. Terme de métier. Garnir une étoffe de cire.

— ETYM. *Cierge*.

† CIERGIER (sièr-jé), s. m. Celui qui fait ou vend des cierges.

— ETYM. *Cierge*.

CIGALE (si-ga-l'), s. f. || 1^e Insecte de la famille des hémiptères, qui fait entendre dans les champs, pendant les grandes chaleurs, un bruit aigre et monotone. Le chant de la cigale. La cigale, ayant chanté Tout l'été, Se trouva fort dépourvue, Quand la bise fut venue, *LA FONT. Fabl.* I, 1. Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale, *MALH.* VI, 47. Et comme la cigale, amante des buissons, *A. CHÉN. Éleg.* 4. || Fig. Ronsard, fais-~~en~~ raison, et vous autres esprits Que, pour être vivants, en mes vers je n'écris, Pouvez-vous endurer que ces rauques cigales Egalent leurs chansons à vos œuvres royales ? *REGNIER. Sat.* II. || 2^e Terme de marine. Organeau d'une ancre ou d'un grappin.

— HIST. x^e s. Babillard en cigale, *COTGRAVE*. Ferrer les cigales [faire un travail inutile], *id.* Comme nous allons à la chasse des bestes, ainsi vont les tigres et les lions à la chasse des hommes ; et ont un pareil exercice les unes sur les autres, les chiens sur les lievres, les brochets sur les tenches, les arondelles sur les cigales, *MONT.* II, 470.

— ETYM. Provenç. et ital. *cicala*; espagn. *cigara*; du latin *cicada*.

CIGARE (si-ga-r'), s. m. || 1^e Petit rouleau de feuilles de tabac que l'on fume comme une pipe. Aux arrêts forcés pour avoir fumé un pauvre petit cigare ?

— Un cigare ! croyez-vous que je ne reconnaissse pas votre affreux tabac de caporal ? *CH. DE BERNARD*, *la Peau du lion*, § 3. || 2^e Tabac à fumer de l'île de Cuba.

— REM. On fait quelquefois *cigare* du séminin; Chateaubriand a dit : Je lui présentai une cigarette, il fut ravi et me fit signe de fumer avec lui, *Itin.* 424. Mais *cigare* est définitivement masculin, conformément à l'usage des fumeurs et à l'étymologie.

— ETYM. Espagn. *cigarro*, cigarette, de *cigarar*, rouler en forme de papillote, papilloter, rouler dans du papier.

† CIGARETTE (si-ga-rè-t'), s. f. || 1^e Petit cigarette fait avec du tabac roulé dans un bout de papier ou de paille de maïs. || 2^e Cigarette de camphre, de belladone, etc. tuyau de plume où l'on met ces substances en poudre, et qui, tenu dans la bouche, transmet ce qui s'en exhale.

— ETYM. Diminutif de *cigare*.

CIGOGNE (si-go-gn'), s. f. || 1^e Gros oiseau voyageur remarquable par son long bec et ses longues jambes. La cigogne mange les serpents. Compère le renard se mit un jour en fâis, Et retint à dîner comme la cigogne, *LA FONT. Fabl.* I, 48. Je ne sais si c'était à cause que les cigognes mangent les serpents ou pour ce qu'elles nourrissent leur père en vieillesse, ou pour avoir été les inventrices des clystères, qui est une louable et utile invention, voit. *Lett. 493*. Ce monstre craint la raison, comme les serpents craignent les cigognes, *VOLT. Lett. d'Argental*, 13 juin 1763. || La cigogne est le symbole de la piété et de la reconnaissance, parce qu'on dit qu'elle nourrit son père et sa mère dans leur vieillesse. Quand cet honnête homme [Néron] eut tué sa mère (c'était une terrible cigogne !).... voit. *Lett. 425*.

|| Contes de cigogne, à la cigogne, balivernes, contes faits à plaisir. J'apprehende qu'on ne croie que tout ce que j'ai rapporté jusqu'à présent ne passe pour des contes de la cigogne ou de ma mère l'oie, à cause que cela semble trop ridicule ou trop extravagant, le *Roman bourgeois*, édit. de Nancy 1713, in-8°, p. 237. || 2^e Terme de marine. Maniveile d'une meule servant à aiguiser les outils. || 3^e Terme de métier. Levier coulé.

— HIST. xii^e s. Je ne pris [prise] ton gaaing le vol d'une cigogne, *La folle et la sage*. E pur fere ceste besoigne I revaut l'oint [il y faut la graisse] de la cigogne, *Ms. St Jean*. || xvi^e s. Cependant Panurge leur contoit les fables de Turpin, les exemples de St Nicolas et le conte de la ciguoingne, *RAB. Pant.* II, 19. Sornettes et contes de la cigogne, comme l'on dict, *L'esté de Benigne Poissenot*, f° 4, v°, dans *FR. MICHEL*, *Argot*. Seigneur docteur, ce que je vous dis ne sont point des contes de la cigogne, *La comédie des Proverbes*, act. II, sc. 2.

— ETYM. Picard, *chigogne*; provenc. *ciconia*; espagn. *cigueña*; portug. *cegonha*; ital. *cicogna*; du latin *ciconia*.

† CIGOGNEAU (si-go-gnô), s. m. Petit de la cigogne.

— ETYM. *Cigogne*.

CIGUÈ (si-gue), s. f. || 1^e Plante vivace de la famille des ombellifères et dont le nom est attribué à trois plantes ombellifères qu'il importe de distinguer : la ciguë vireuse (*cicuta virosa*, *L.*); la ciguë proprement dite ou grande ciguë (*conium maculatum*, *L.*); la petite ciguë ou ciguë des jardins, dite aussi faux persil (*athusa cynapium*, *L.*); ces trois plantes sont vénéneuses. || 2^e Poison mal connu dans sa composition, par lequel les Athéniens faisaient mourir les condamnés à mort. Socrate mourut, ayant avalé la ciguë, *FÉN. Socrate*. || Fig. Cette philosophie va tout droit à la ciguë, *VOLT. Lett. Prusse*, 42.

— HIST. xii^e s. N'ont cil mué ne le troverent, Qui par cegue le tuerent, *la Rose*, 5888. Seignorie que j'ai eue, Ne pris [je ne prise] pas un rain de segue, *RUTEB.* II, 197.

— ETYM. Norm. *chue*; Berry, *cocue*; provenc. *cicuda*; espagn. et ital. *cicuta*; du latin *cicuta*.

1. CIL (sil; l'Académie dit qu'on mouille *l*, *sill*; cependant l'usage le plus général est de ne pas la mouiller), s. m. || 1^e Poil qui borde les paupières. Nous vîmes une larme, et ce fut la dernière, Sous ses cils abaissés [de Socrate] rouler dans sa paupière, *LAMART. Socrate*, 371. || 2^e En termes de botanique, se dit des poils soyeux qui bordent certaines parties. || 3^e Terme de physiologie. Cils vibratiles, filaments très-fins, dressés sur toute la surface ou une partie seulement de certains éléments anatomiques de quelques animaux invertébrés, de quelques embryons des animaux vertébrés et de quelques algues, se contractant par eux-mêmes, et se mouvant d'un mouvement vibratile très-vif et continu.

— HIST. xvi^e s. Aucun ont les paupières prises avec le cil, *PARÉ*, XVIII, 17. Il lui dardera un cil d'œil [éclattement] avec un ris friant, *PASQUIER. Menophile*, p. 426, dans *LACURNE*. Cingar rema que soudain la contenance de cet homme, et, resserrant la paupière et cil de ses yeux, faisoit signe à Berthe comme est la coutume des pippeurs, *MERLIN COCAIE*, t. I, p. 177, dans *LACURNE*.

— ETYM. Provenç. *cil*, *silh*, *cilla*; catal. *cella*; espagn. *ceja*; ital. *ciglio*; du latin *cilium*, bord de la paupière supérieure, paupière, sourcil; grec, *κύλον*, la paupière, le dessous de la paupière.

† 2. CIL (sil), pronom démonstratif masculin, dont le féminin, resté dans la langue, est *celle*, et qui était encore en usage au commencement du xvii^e siècle. Autant que cil qui mit les souris en bataille, *REGNIER. Sat.* vi.... Te montrer à nu mes passions Comme à cil qui pardonne aux imperfections, *id. ib.* Cil a été, dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française ; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli, *LA BRUY. XIV.*

— HIST. x^e s. Et cum cil lo fisiunt [faisaient], dunt ore aveist odit, *Fragm. de Valenc.* p. 469. || xii^e s. Ce fu cis, bien le dit Solin, Qui par les respons Apolin Fut jugié du ment li plus sages, *la Rose*, 5884.

— ETYM. Voy. CELUI.

† CILIAIRE (si-li-é-r'), adj. Terme didactique. Qui appartient aux cils. Le bord ciliaire des paupières. || Terme de zoologie. Les ciliaires, genre de poissons de la famille des leptosomes.

— ETYM. Le latin *cilium*, cil.

CILICE (si-li-s'), s. m. Ceinture de crin qu'on porte sur la peau par mortification. Porter le cilice. Affliger son corps de cilices et de jeûnes. Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux, Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux ? *RAC. Esth.* I, 3.

Elle pleura la mort de son époux dans le jeûne et dans le cilice, MASS. *Jeûne*. Le moine secoua le cilice et la haire, BOIL. *Lutr. vi*. Il faut porter ta croix, goûter de ton calice, Couvrir son front de cendre et son corps d'un cilice, LA FONT. *Captivité de St Malc.*

— ÉTYM. Provenç. *cilici*, *cirici*, *selitz*; espagn. *cilicio*; ital. *ciliccia*; de *cilicium*, étoffe de poil de chèvre, de *κιλίκιον*, étoffe ainsi nommée à cause qu'elle se faisait avec du poil de chèvres de Cilicie.

CILIÉ, ÉE (si-li-é, ée), adj. Terme didactique. Qui est garni de cils ou de poils rangés comme des cils.

— ÉTYM. *Ciliatus*, de *cilium*, cil.

† **CILIFÈRE** (si-li-fé-r'), **CILIGÈRE** (si-li-jé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des cils.

— ÉTYM. *Cilium*, et *ferre* ou *gerere*, porter.

† **CILIOBRANCHE** (si-li-o-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Qui a des branchies en forme de cils (mollusques). || S. m. Les ciliobranches.

— ÉTYM. *Cil*, et *branchie*.

† **CILIOGRADE** (si-li-o-gra-d'), adj. Terme de zoologie. Qui marche à l'aide de cils. || S. m. Les ciliogrades, classe de faux zoophytes.

— ÉTYM. *Cil*, et *gradi*, marcher.

† **CILIOLE** (si-li-o-l'), s. m. Terme de botanique. Petit cil.

— ÉTYM. Diminutif de *cilium*, cil.

CILLÉ, ÉE (si-lié, llée, ll mouillées), part. passé. || 1° Garni de cils. Cheval cillé, cheval sur qui des poils blancs se montrent vers l'arcade orbitaire. || 2° Fermé. Ouvre tes yeux cillés, et vois de quelle sorte D'ardeur précipité la rage te transporte, RÉGNIER, *Ép. I*.

CILLEMENT (si-lle-man, ll mouillées, et non si-ye-man), s. m. Action de ciller les yeux, les paupières. Cillement d'yeux.

— ÉTYM. *Ciller*.

CILLER (si-lié, ll mouillées, et non si-yé), v. a. || 1° Faire toucher et séparer les cils des deux paupières. Il ne fait que ciller les yeux, les paupières. || Absolument, fermer les yeux pour une émotion, une surprise, etc. À ce violent coup de tonnerre tout le monde a cillé. || Personne n'ose ciller devant lui, se dit d'un homme impérieux devant lequel personne n'ose rien se permettre. || 2° Terme de fauconnerie. Coudre les cils ou les paupières d'un oiseau de proie. || 3° Ciller, v. n. Se ciller, v. réfl. On dit qu'un cheval commence à ciller ou à se ciller, lorsque des poils blancs se montrent vers l'arcade orbitaire ou les tempes : c'est un signe de vieillesse avancée.

— HIST. XIV^e s. Le faucon ne doit point estre chilé trop estroit, ne le fil de quoy il est chilié ne doit estre trop delié, ny ne doit estre noué sur la teste, ains doit estre tors, MODUS, f° LXXVIII. Il convient que l'un tiengne l'esprievier par les esles du corps, et l'autre le prent par le becq et le cillera [coudra les paupières], Ménagier, III, 2. || XVI^e s. En une minute de temps, et moins qu'on ne mettroit à ciller l'œil, le son de la trompette penetrera par tout, CALVIN, *Instit.* 804. Soustenir l'esclat des pompes sans ciller les yeux, MONT. I, 471. Il fault qu'il [le philosophe] cille les yeux au coup qui le menace, il faut qu'il fremissesse planté au bord d'un precipice, comme un enfant, nature ayant voulu se reserver les legeres marques de son autorité inexpugnable à nostre raison et à la vertu stoïque, ID. II, 20. Caton ne respondit rien, ains regarda seulement ces estrangers au visage d'un regard fiché sans ciller, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 3. Les serpents usent de fenol, et scillans les yeux en frottent les paupières pour recouvrer la veue, PARÉ, *Animaux*, 1.

— ÉTYM. *Cil*; ciller c'est d'abord remuer les cils, puis coudre les cils, et enfin avoir des cils blancs. Ménage le tire de *sigillare*, sceller; mais ni le sens ni la forme ne permettent cette étymologie.

CIMAISE (si-mé-z'), s. f. Voy. CYMAISE.

CIMBALAIRE (sin-ba-lé-r'), s. f. Voy. CYMBALAIRE.

CIME (si-m'), s. f. || 1° Le haut pointu d'un arbre, d'une montagne, d'un clocher. Du Taurus escarpé nous franchissons la cime, VOLT. *Scythes*, I, 3. Semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, BOSS. *Louis de Bourbon*. Elle-même aux cerfs pourchassés Prépare de profonds asiles Sur la cime des monts glacés Contre les chiens les plus agiles, GOMBAUD, dans RICHELET. Ainsi d'un champ d'épis se recouvre la cime Sous l'haleine du vent qui les touche et s'ensuit, MASSON, *Helvétiens*, VI. || Poétiquement. Le mont à double cime, la double cime, c'est-à-dire le Parnasse. Les nymphes de la double cime, les Muses. || 2° Fig. On ne pourrait faire

sentir que par une trop grande discussion la difficulté et le prix de ces sortes d'ouvrages, que n'estiment peut-être pas assez ceux qui ne se plaisent que sur la cime la plus élevée de la théorie, FONTEN. *Sauveur*. || 3° Terme de botanique. Cime, voy. CYME.

— HIST. XII^e s. Li arbre qui cheu seront Se dresseront tuit contre mont; À mont torneront lor racines; Contre terre seront les cymes, ADAM, *mystère*, p. 76. || XIII^e s. Lors [il] lui conte de la racine Dusqu'en la cyme ses meffais, *Roman de Robert le diable*. || XV^e s. Iceulx supplians se prindront à copper des cymeaux du dit arbre, du CANGE, *cimex*. || XVI^e s. Là s'eslevoit la cyme forestiere D'Ida [le mont Ida].... RONS. 603. L'office de censeur, qui estoit à Rome la cyme de dignité où pouvoit atteindre un citoyen romain, AMYOT, *Caton*.

— ÉTYM. Provenç. *cim*, *sim*, *cima*; catal. *cim*; espagn. et ital. *cima*; portug. *cimo*; du latin *cyma* et *cuma*, tendron, cœur de chou, qui dans les langues romanes, a pris le sens d'extrémité de la tige, et de là, celui de tout sommet; du grec *κύμα*, jeune pousse, de *κύω*, être gonflé par ce qui est engendré, par le bourgeon, par l'embryon.

CIMENT (si-man), s. m. || 1° Poudre de tuiles et de briques pilées, qu'on mèle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs et des autres bâtiments. || Ciment romain, sorte de mortier, ainsi nommé bien que les Romains ne l'aient jamais connu, qui possède à un degré supérieur toutes les propriétés des chaux hydrauliques, c'est-à-dire qu'il acquiert presque instantanément, à l'air et à l'eau, dureté et imperméabilité. Le ciment de Vassy, qui est le ciment romain le plus renommé, provient d'un calcaire argileux et magnésien, dur, d'une couleur bleu-cendre, que l'on trouve immédiatement au-dessus du liais, et que l'on calcine dans des fours à chaux ordinaires. Ce ciment est naturellement hydraulique : aussi s'en sert-on dans les constructions où l'on craint l'action de l'humidité. || Ciment hydraulique ou pouzzolane, nom donné à un produit volcanique provenant des débris de laves poreuses ou dures. || Par extension. Ce nid qu'avec tant d'art, Au même ordre toujours architecte fidèle, À l'aide de son bec maçonner l'hirondelle! Comment, pour éllever ce hardi bâtiment, A-t-elle, en le broyant, arrondi son ciment? LOUIS RAC. *Relig.* I. || Fig. D'un ciment éternel ton église est bâtie, BOIL. *Lutr. vi*. || Fig. Cela est fait à chaux et à ciment, cela est solidement établi. || 2° Fig. Ce qui sert de lien, de moyen d'union. La vertu est le meilleur ciment qui puisse lier les amis ensemble. L'unité de principes et de législation, ciment des agglomérations humaines.

— HIST. XIII^e s. Bien latacha à fort ciment, REN. 20192. Et si est sa meson couverte D'une grant pierre d'aymant; Li mur entor sont à cimant, RUTEB. II, 31. || XIV^e s. Tuit ensemble se tiennent comme poix à ciment, Girart de Ross. v. 4601. Tant soit par eau, ou par ciment, Ou autre sorte infinit, Toujours seroit ce y mescompter Et toujours besoigne à refaire, *Traité d'alch.* 531. || XVI^e s. À telle cause est appellé ciment de paste, comme l'autre de fonte, pour sa qualité refondante toutes les fois qu'on s'en veut servir, O. DE SERRES, 768. Ces cimens résistent à l'eau dès incontinent estre posés, ID. 768. L'Estat, c'est à dire la domination, ou bien l'ordre certain en commandant et obeissant, est l'appuy, le ciment et l'ame des choses humaines, CHARRON, *Sagesse*, I, 54.

— ÉTYM. Provenc. *cimen*; espagn. *cimento*, ciment, *cimiento*, base; portug. *cimento*; du latin *cementum*, moellon, de *cadere*, tailler.

CIMENTÉ, ÉE (si-man-lé, téé), part. passé. || 1° Lié avec du ciment. Des pierres bien cimentées. || Fig. Une amitié cimentée par des services mutuels. Une opulence cimentée du sang des peuples, MASS. *Prasp.* || 2° Terme de géologie. Roches cimentées, roches qui sont liées d'une manière peu apparente.

CIMENTER (si-man-té), v. a. || 1° Lier, enduire avec du ciment. Cimenter du pavé, le bassin d'une fontaine. || 2° Fig. Consolider, assurer. Cimenter la paix par une alliance. Mais un roi, vraiment roi, qui, sage en ses projets, Sache en un calme heureux maintenir ses sujets, Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire, Il faut pour le trouver courir toute l'histoire, BOIL. *Epit.* I. Nos communs ennemis cimentent ma puissance, VOLT. *Zaire*, III, 4. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrais tant mériter, MONTESQ. *Correspond.* 4. Verra-t-on cimenter leurs pertiques durables Du sang des misérables Devant eux immolés? VOLT. *Odes*, II. || 3° Se cimenter, v. réfl.

S'unir, se consolider. Les alliances se cimentent par la bonne foi.

— HIST. XVI^e s., Ces idoles se cimentent du sang des petits enfants, MONT. II, 257. Nostre estre est cimenté de qualitez maladives, ID. III, 236. Tant s'en faut que ce soit concorde, que c'est plutost un secret discord, cimenté de poison, LANOUE, 62. Ainsi nature cimente les os avec le callus, PARÉ, XIII, 20.

— ÉTYM. *Ciment*; espagn. *cimentar*.

† **CIMENTIER** (si-man-tié), s. m. Celui qui fait le ciment.

— ÉTYM. *Ciment*.

CIMETERRE (si-me-té-r'), s. m. Sabre à lame fort large et recourbée. Le cimeterre au poing ils ne m'écoutent pas, CORN. *Cid*, IV, 3. Ali sous sa peisse avait un cimeterre, V. HUGO, *Orient*, 43. C'est de temps immémorial la coutume des Tartares de porter plus de cordes que de cimeterres, pour lier les malheureux qu'ils surprennent, VOLT. *Russie*, II, 4. || En général toute espèce d'épée. Déjà brille en leurs mains [d'Ailly et son fils] le fatal cimeterre VOLT. *Henriade*, VIII. Les savants ne vont pas s'établir dans ces mers de sable, pour arracher le voyageur au cimeterre du Bédouin, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 5. Jamais leurs nobles cimeterres [de mes aieux] Dans les bois n'ont fait peur aux gens, BERANG. *Vilain*.

— HIST. XV^e s. Sanneterre ou cimeterres, qui sont manieres d'espées à la Turque, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 272, dans LACURNE. Six mille cinq cens chevaux legers se furent meslez parmy nous, avec leurs cimeterres au poing, qui sont terribles espées; veu le petit nombre que nous estions, nous estions desconfits sans remedie, COMM. p. 663, dans LACURNE. || XVI^e s. Persée estoit sur le haut de la roche, Ayant au poing sa cimiterre croche, RONS. 612. Plusieurs qui, les jambes contremont, donnaient carriere, la teste plantée sur leurs selles entre les poinctes des cimeterres attachez au harnois, MONT. I, 369.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *cimitarra*; ital. *scimitarra*; du persan *chinchir*.

CIMETIÈRE (si-me-tié-r'), s. m. || 1° Le lieu où l'on enterre les morts. Les cimetière ne sont plus permis dans le sein des villes. Il approuve avec douleur l'enseigne d'un marchand hollandais qui, ayant mis pour titre *À la paix perpétuelle*, avait fait peindre dans le tableau un cimetière, FONTEN. *Leibnitz*. Les tombeaux d'Ossian contrastent avec nos cimetière de campagne, CHATEAUB. *Génie*, I, 4. Nous admettons les comédiens à nos tables, et nous leur fermons nos cimetière, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 juillet 1762. || Fig. Du corps de ce mutin gisant sur la poussière Le ventre des corbeaux sera le cimetière, ROTROU, *Antig.* IV, 4. || 2° Le lieu où la mort frappe et sévit. La ville était devenue un vaste cimetière. L'Italie a passé longtemps pour le cimetière des Français. Toute la question n'est que d'un cimetière [Ostende assiégée]; Prononcez librement qui le doit posséder, MALH. IV, 7. || 3° Cimetière de Blangy, nom d'une variété de pommes du pays d'Auge. || Proverbes. Les jeunes médecins font les cimetière bossus, se dit pour signifier que les jeunes médecins, avant d'avoir acquis de l'expérience, sont la cause de la mort de beaucoup de personnes. || Il a de l'esprit, il a couché au cimetière, se dit par ironie de quelqu'un qui manque d'esprit, et par un jeu de mots sur les esprits ou revenants qu'une croyance superstitieuse place dans les cimetière.

— REM. En 1668, Marg. BUFFET, *Observ.* p. 49, recommande de ne dire ni ceumetiere ni cemetiere.

— HIST. XII^e s. Li dux Miles se tint devers un cimetière, SAX. X. Se nuls fust el forfait le rei Henri chaüz, Ne fust en cimetiere sis aveirs retenuz, N'en mustier, TH. LE MART. 62. || XIII^e s. Et fu li cors embausemés de bausme et aportés à Saint Denis, où il fu ensouis en cimetiere comune, CHR. DE RAINS, 178. Ou se il font aucun pecié en liu saint, si comme en cimetiere ou en moustier, BEAUM. 44. Chimentiere, ID. XLII, 42. Or facent large cimetiere Cil d'Acre, qu'il lor est mestiers, RUTEB. 103. L'en doit amer les lieux de sa nativité, Et les sainz cimetieres de grant antiquité, Où la char et les os de ceuls furent gité, Dont li vif sunt ou monde richement herité, J. DE MEUNG, *Test.* 922. || XV^e s. Quand toutes gens issent du moustier, il [Jean Balle] s'en venoit au cloître ou cimetiere et là preschoit, FROISS. II, II, 106. Messire Pierre de Craon avoit en la ville de Paris, en la cimetiere que on dit Saint Jean, un très bel hostel, ID. III, IV, 28. || XVI^e s. Ores tu marches solitere, Parmy l'horreur d'un cimetiere, DU

BELL. VII, 49, verso: Le mot de dormir ne se peut approprier qu'aux corps, dont est venu le mot de cimetière, qui vaut autant comme dormitoire, CALV. Institut. 803. Es escorcheries, cemetières, hospitaux, PARÉ, XXIV, 3, Hostesse des lieux solitaires Et par l'horreur des cimetières, RONS. 413. Il falloit laisser cela pour ceux qui avoient couché aux cimetières, DES ACCORDS, Escraignes dijonn. p. 4, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, cemeterie, cemintire, cimentire, semetiere, cimentiere; bourguig. cemeteire; wallon, simitier; provenc. cementeri; espagn. et portug. cimenterio; ital. cimeterio; de *cæmterium*, de *xoūntr̄t̄ov*, cimetière, lieu de repos, lieu où l'on dort, de *xouāw*, dormir.

+ CIMETTE (si-mé-t'), s. f. Voy. CYMETTE.

+ CIMICAIRE (si-mi-ké-r'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des renonculacées, à laquelle appartient la *cimisuga fætida*, dont l'odeur écarte, dit-on, les punaises.

— ÉTYM. *Cimex*, cimicis, punaise.

+ CIMICIDE (si-mi-si-d') ou plutôt CIMICICIDE (si-mi-si-si-d'), adj. Terme didactique. Qui tue les punaises. Une composition cimicicide.

— REM. Cimicicide est la seule forme régulière.

— ÉTYM. *Cimex*, cimicis, punaise, et *cædere*, tuer.

+ CIMICIFUGE (si-mi-si-fu-j'), adj. Terme didactique. Propre à chasser les punaises.

— ÉTYM. *Cimex*, cimicis, punaise, et *fugare*, mettre en fuite.

4. CIMIER (si-mié; l'r ne se lie pas; au pluriel l's se lie: les cimiers et dites: les si-mié-z et), s. m. Ornement qui surmonte la cime d'un casque. [Roland voyait nos soldats] Secouer, pour chasser de nouveaux infidèles, L'éclatant cimier de Martel, v. HUGO, *Odes*, II, 7. || Terme de blason. Ce qui se met au-dessus du timbre, qui n'est autre chose que le heaume, casque ou armet. Le cimier de France était une fleur de lis carrée. Le cimier est l'ornement du timbre, comme le timbre est celui de l'écu. Composa tous ces mots de cimier et d'écart, BOIL. Sat. v.

— ÉTYM. Espagn. *cimera*; ital. *cimiero*; bas-lat. *cimeria*, *cimerium*, dans des textes du XIV^e siècle; de *cima*, cime, à cause de la place que cet ornement occupait dans l'écu du blason ou sur le casque.

2. CIMIER (si-mié), s. m. Terme de boucherie. || 1^e La chair qui est sur la croupe du bœuf et qu'on coupe en rond. C'est du bœuf de cimier. || Cimier de bœuf, partie de la cuisse qui contient plusieurs tranches. || 2^e Terme de vénérerie. Croupe du cerf qui, dans la curée, se donne au maître de l'équipage. C'est un cerf qui a quatre doigts de venaison sur son cimier.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins qu'on ne le tire de *cime*, en considérant que lever le cimier sur un cerf, c'est lever la *cime*, la partie la meilleure de la bête; de même que les Italiens ont dit *levar la cima*, en termes de drapier, pour tondre la *cime*, l'extrémité de la laine. Il y a bien dans l'allemand *Ziemer*, cimier de cerf; mais les étymologues allemands regardent ce mot comme emprunté des langues romanes.

+ CIMIFUGE (si-mi-fu-j'), adj. Voy. CIMICIFUGE, qui est seul correct.

+ CIMMIÉRIEN, IENNE (si-mmé-riin, riè-n'), s. m. et f. || 1^e Peuples mythologiques qu'Homère plaçait à l'Occident, et auprès desquels était le séjour des morts. || Peuples scythiques qui habitaient vers le Bosphore cimmérien. || 2^e Adj. Bosphore Cimmérien, nom, dans l'antiquité, du détroit qui conduit de la mer Noire à la mer d'Azow. || Ténèbres cimmériennes, nuit permanente que les Grecs plaçaient dans le pays des Cimmériens. Je par-
donnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré, VOLT. Lett. Bailly, 9 fév. 1776. || Figurément, ténèbres cimmériennes, ténèbres profondes.

— ÉTYM. Κιμμέριον.

CIMOLEÉ (si-mo-lée), s. f. || 1^e Terme de pharmacie. Espèce d'argile qui passait pour astringente et résolutive. || 2^e Terre ou matière cimolée ou cimolie, où boue des couteliers, dépôt qui est produit par l'usure des meules à aiguiser et que l'on emploie quelquefois comme résolutif et contre les brûlures.

— ÉTYM. Κιμωλία γῆ, terre de *Cimolus*, île de l'Archipel.

+ CIMOSSE (si-mo-s'), s. f. Terme de commerce. Lisière d'une sorte de taffetas.

+ CINABARIN, INE (si-na-ba-rin, ri-n'), adj. Qui a la couleur rouge du cinabre.

— HIST. XVI^e s. Et ses boutons cinabrinis Et ses levres pourperées, RONS. 552.

— ÉTYM. Voy. CINABRE.

CINABRE (si-na-br'), s. m. Sulfure rouge de mercure. || Cinabre d'antimoine, le sulfure rouge de mercure provenant de la décomposition du deutochlorure de mercure par le sulfure d'antimoine. Pline et Galien appelaient cinabre le minium ou oxyde de plomb rouge.

— HIST. XIV^e s. Comme au cinabre ou sublimé, TRAITÉ D'ALCH. 297. || XVI^e s. La mauvaise vapeur et qualité du soufre et vif-argent, dont ledit cinabre est composé, PARÉ, XXVI, 14.

— ÉTYM. *Cinnabaris*, de κιννάβαρι.

+ CINAROCÉPHALE (si-na-ro-sé-fa-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs en tête, semblables à celles de l'artichaut.

— ÉTYM. Κιννάρης, artichaut, et κεφαλή, tête.

+ CINCENELLE (sin-se-nè-l'), s. f. Cordage pour haler les bateaux sur les rivières, pour faire glisser, au moyen d'une poulie, un bac d'une rive à l'autre. || Cincenelle ou cinquenelle, nom qu'on donne dans l'artillerie aux longs cordages qu'on y emploie.

+ CINCHONACE, ÈE (sin-ko-na-sé, séé) ou CINCHONÉ, NÈE (sin-ko-né, née), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au quinquina.

— ÉTYM. Voy. CINCHONINE.

+ CINCHONINE (sin-ko-ni-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde que l'on trouve dans beaucoup d'espèces de quinquinas et surtout dans le gris.

— ÉTYM. *Cinchona*, nom linnéen du quinquina, d'après le nom du comte *Chinchon*, vice-roi du Pérou, qui en favorisa l'emploi.

+ CINCLE (sin-kl'), s. m. Alouette de mer à collier. || Cincle plongeur, le merle d'eau de Buffon.

+ CINDRE (sin-dr'), s. m. Instrument de charpentier et de charron.

+ CINÉFACTION (si-né-fa-ksion), s. f. Terme didactique. Réduction en cendres.

— ÉTYM. Latin *cinefactus*, part. de l'inusité *cinefacio*, de *cini*, cendre, et *facere*, faire.

+ CINÉFIER (si-né-fi-é), v. a. Terme didactique. Réduire en cendres. Peu usité; on dit plutôt incinerer.

— ÉTYM. Voy. CINÉFACTION.

+ CINÉMATIQUE (si-né-ma-ti-k'), s. f. Mot qu'on a proposé pour remplacer le mot *mécanique* en tant qu'exprimant la science abstraite des mouvements.

— ÉTYM. Κινηματικός, de κίνησις, mouvement.

4. CINÉRAIRE (si-né-ré-r'), adj. Qui se rapporte aux cendres. || Urne cinéraire, urne qui renferme les cendres d'un mort. Ces niches étaient remplies le plus souvent de quatre urnes cinéraires et accompagnées d'inscriptions qui marquaient le nom et la condition des personnes dont on voyait les cendres, FONTEN. *Bianchini*. Qui de nous, en posant une urne cinéraire, n'a trouvé quelque ami pleurant sur un cercueil? v. HUGO, *Odes*, I, 2. La lune, se levant dans un ciel pur, entre deux urnes cinéraires à moitié brisées, CHATEAUB. *René*, 176.

— ÉTYM. *Cinerarius*, de *cini*, *cineris*, cendre (voy. CENDRE).

2. CINÉRAIRE (si-né-ré-r'), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes (*cineraria*) propres au cap de Bonne-Espérance et dont on cultive quelques-unes dans les jardins botaniques et dans les jardins des amateurs en Europe.

— ÉTYM. *Cineraria*, de *cini*, *cineris*, cendre, à cause que le dessous des feuilles est d'un ton grisâtre.

+ CINÉRATION (si-né-ra-sion), s. f. Réduction d'un corps combustible en cendres par le feu. Si nous avons découvert que le fer entre dans la composition des végétaux, c'est par le moyen de leur cinération et de l'aimant, BERN. DE ST-P. *Harm.* v., *Harm. anim.*

— ÉTYM. *Cinis*, cendre (voy. CENDRE).

+ CINÉRIFORME (si-né-ri-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a l'aspect et la consistance de la cendre.

— ÉTYM. *Cinis*, *cineris*, cendre (voy. CENDRE), et forme.

1. CINGLAGE (sin-gla-j'), s. m. Le chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en 24 heures.

— ÉTYM. *Cingler* 1.

+ 2. CINGLAGE (sin-gla-j'), s. m. Action de cingler le fer.

— ÉTYM. *Cingler* 2.

CINGLÉ, ÈE (sin-glé, glée), part. passé de cingler 2. Un coup de fouet cinglé à travers la figure.

4. CINGLER (sin-glé), v. n. Terme de marine. Faire voile dans telle ou telle direction. Nous cinglâmes à l'est. Le vaisseau cinglait vers le Havre. || Par extension. Voyez les cygnes cingler sur l'onde avec majesté, BUFFON, *Cyane*. || Fig. Il y a des gens qui

gagnent à être extraordinaires: ils voguent, ils cinglent dans une mer où les autres se brisent, LA BRUY. XI.

— REM. L'orthographe *cingler*, ainsi que le fait voir l'étymologie, est tout à fait vicieuse; il faudrait écrire *singler*, comme on l'a toujours fait, excepté au XVI^e siècle où la faute a commencé.

— HIST. XI^e s. Ainsi qu'il eût été quatre lieues si glet, CH. DE ROL. LIII. || XIII^e s. À ce qu'il s'agit également [joyeusement], TRISTAN, II, p. 80. || XV^e s. Ordonnaient les vaisseaux, et singlerent fort vers la ville, FROISS. I, I, 69. Si singla en peu d'heures en mer, car bon vent le conduisoit, BOUCIQ. II, chap. 44. || XVI^e s. Solon fit embarquer dessus leur vaisseau les meilleurs hommes athéniens qu'il eut en sa troupe, leur enjoignant qu'ils cinglassent droit vers la ville, AMYOT, SOLON, 13. Ces galeres avaient été très bien faites et devisées par Themistocles, tant pour cingler légerement, que pour tournoyer facilement, ID. Cimon, 19. Si singlerent poulzez par un doux et gracieux vent l'espace de douze jours, ID. Dion, 31. Comme on void quelquefois singler à tire d'ailes En un temps orageux cinq ou six colombelles, RONS. 871. qui s'enfle ainsi qu'un voile quand le vent souffle la barque, et la single en avant, ID. 927.

— ÉTYM. ESPAGN. *singlar*; PORTUG. *singrar*; de l'ancien haut-allemand *sīgelēn*, faire voile; ancien scandinave, *sigla*; allemand moderne, *segeln*; angl. *to sail*; l'ancien français avait le substantif *sigle*, voile.

2. CINGLEUR (sin-glé), v. a. || 1^e Frapper avec quelque chose de pliant comme un souet, une baguette. Il lui cingla le visage d'un coup de houssine. || Par extension, en parlant du vent, de la pluie, de la neige. Le vent, la pluie, la neige leur cinglait le visage. || Absolument. Le vent cingle. La pluie a toujours beau cingler, il ne faut pas laisser d'aller, PERRAULT, dans RICHELET. || 2^e Terme de métier. Forger ou corroyer le fer. || 3^e Terme de maçon. Tracer des lignes avec un cordeau tendu que l'on a blanchi ou noirci auparavant.

— HIST. XIV^e s. La corde en soye [de l'arc] est si singlant qu'elle envoie une sayette plus longue, MODUS, I^e LII, verso. || XV^e s. Avoit l'un de ses bras couvert, duquel elle tenoit unes très singlans es courgiées, A. CHARTIER, *L'espérance ou consolation des trois vertus*. || XVI^e s. Comme les vens singlans en voile et tref [mât] font naufragier souvent la poire nef, J. MAROT, V, 200.

— ÉTYM. *Cingulum* (de *cingere*, ceindre, voy. ce mot), sangle, prise comme servant à fouetter (voy. SANGLE).

+ CINGULÉ, ÈE (sin-gu-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'une ceinture.

— ÉTYM. *Cingulum* (voy. SANGLE).

+ CINNABRE (si-na-br'), s. m. Voy. CINABRE.

CINNAME (si-nna-m') ou CINNAMOME (si-nna-mo-m'), s. m. Nom donné autrefois à une substance aromatique que quelques auteurs disent être la myrrhe, d'autres la cannelle. Prenez 250 sicles de cinnamome, VOLT. PHIL. IV, 152. Que la myrrhe, le cinnamome et l'aloës couvrent votre lit embaumé! CHATEAUB. MARS. II, 55. Ô myrrhe l'ô cinnamon! Nard cher aux époux! v. HUGO, F. d'aut. 37.

— HIST. XVI^e s. Prenés une onche de cinnamoné nommée longue canelle en pipes, MÉNAGIER, APPEND. à l'art. V.

— ÉTYM. Κίνναμον, κιννάμωμον.

+ CINNOR (si-nnor) ou, selon d'autres, KINNOR (ki-nnor), s. m. Instrument de musique des anciens Hébreux. Aux branches du saule étaient suspendue une lyre plus forte que la lyre de Cymodocé: c'était un cinnor hébreu, CHATEAUB. MARS. 63. Au milieu de mille opinions contradictoires, on démontre que le kinnor était fait en bois, avait une forme triangulaire, était monté de nerfs ou d'intestins d'animaux tendus dans la longueur de l'instrument, et que le nombre de ses cordes était fort variable, LA PAGE, Hist. gén. de la musique, t. II, p. 292.

CINQ (le q ne se fait pas entendre devant un mot commençant par une consonne: cinq centimes, dites: sin centimes; il se lie devant une voyelle ou une h muette: cinq hommes, dites: sin-k hommes; le q se prononce aussi quand cinq termine un membre de phrase; nous étions cinq, dites: nous étions sink; et aussi quand cinq est seul: un, trois, cink, sept, un cink, le cink), adj. numéral invariable. || 1^e Nombre de quatre plus un. Trois et deux font cink. Espace de cinq ans. Quoi! cinq actes devant notaire!

Pour cinq filles qu'il faut pourvoir! O ciel! peut-on jamais avoir opéra plus fâcheux à faire? QUINAULT, dans RICHELET. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six.

[heures] quand une charrette entra dans les halles du Mans, SCARR. Rom. com. ch. I. || 2^e Cinquième. Le nombre, le numéro cinq. Livre, page cinq. Charles cinq. || Substantivement. Nous partirons le cinq du mois. || 3^e En parlant d'intérêts. Le denier cinq, l'argent prêté à un pour cinq ou à vingt pour cent. Cent francs au denier cinq combien sont-ils? — Vingt livres, BOIL. Sat. VIII. || Cinq pour cent, cinq francs d'intérêt pour cent francs de capital. Prêter à cinq pour cent, et, absolument, prêter à cinq. || 4^e En termes de bourse, le cinq pour cent, ou, simplement, le cinq, la rente émise à raison de 5 francs d'intérêt pour 100 francs de capital nominal. || 5^e Le chiffre qui représente ce nombre. Faire un cinq. Deux cinq de suite font cinquante-cinq. || Bien qu'employé substantivement, cinq ne prend pas la marque du pluriel. || 6^e Terme de jeu de cartes. Le cinq de cœur, de carreau, la carte qui porte cinq figures de cœur, de carreau, etc. Les cinq de cœur et de pique. || Terme du jeu de dés, le côté marqué de cinq points. Amener deux et cinq. || Terme du jeu de dominos. Le domino marqué de cinq points. Le double-cinq. Avez-vous encore du cinq? || 7^e Populairement. Donner cinq et quatre, appliquer deux soufflets, l'un de la paume de la main, où les cinq doigts portent, l'autre du revers, où quatre doigts portent seulement. || Mettre cinq et retirer six, se dit en parlant de ceux qui, mettant les cinq doigts dans un plat, en retirent quelque bon morceau qui fait le sixième. || 8^e Cinq pas et trois visages, sorte d'ancienne danse.

— HIST. xi^e s. Mieux en vaut l'or que ne font cinq cent livres, Ch. de Rol. XXXVIII. || XII^e s. De cinq pains d'orge, de deux poissons noant [nageant], Ronc. p. 152. À ce conseil s'accordent tel cinq cent chevalier, SAX. XVI. || XIII^e s. Cist quatre furent asanlé, Cinz ne furent mès tel trové, Ren. 148. || XV^e s. Et estoient bien trente cinq mille, prenans paye; mais des cinq, les quatre estoient de Saint Marc [les quatre étoient de la seigneurie de Venise], COMM. VIII, 5.

— ÉTYM. Picard, chinq, chonq; provenç. cinc; espagn. et portug. cinco; ital. cinque; du latin quinque; grec, névré; allem. fünf; et le celtique : irland. cuig ou coig; bas-breton et Cornouailles, pemp; persan, panj; sanscrit, pancha.

† CINQCENTISTE (sin-san-ti-st'), s. m. Dans la littérature italienne, écrivain du XVI^e siècle.

— ÉTYM. Cinq et cent : les écrivains de 1601 jusqu'à 1600.

† CINQUAIN (sin-kin), s. m. Pièce, couplet de cinq vers, nommé plus souvent quintil.

— HIST. XVI^e s. Cinquin, OUDIN, Dict.

— ÉTYM. Cinq, comme quatre a formé quatrain. Cinquin s'est dit pour une collection de cinq objets quelconques : un cinquin de chandelles.

CINQUANTAIN (sin-kan-tè-n'), s. f. || 1^e Nombre de cinquante ou environ. Une cinquantaine de personnes. Une cinquantaine de francs. || 2^e La cinquantaine, l'âge de cinquante ans. Il a atteint, il a passé la cinquantaine. || 3^e Renouvellement du mariage après cinquante ans de ménage. Ces époux ont fait la cinquantaine. || 4^e La compagnie commandée par le cinquantenier.

— ÉTYM. Cinquante; provenç. sinquantena; espagn. cincuenta; ital. cinquantina.

CINQUANTE (sin-kan-t'), adj. numéral. || 1^e Cinq fois dix. Cinquante hommes. Cinquante francs. Le numéro cinquante. Moi, j'ai cinquante ans, moi, Finette? — Quels reproches? Hélas! on n'est jamais trahi que par ses proches, REGNARD, Ménech. I, 5. || 2^e Cinquantième. Page cinquante. || 3^e S. m. Le nombre de cinquante. Cinquante multiplié par dix égale cinq cents.

— HIST. XI^e s. Cinquante chars qu'en [on] fera charier, Ch. de Rol. III. || XII^e s. Cinquante chars lui faites caroier, Ronc. p. 3.

— ÉTYM. Provenc. cinquanta; espagn. cincuenta; portug. cincuenta; ital. cinquanta; du latin quinquaginta, de quinque, cinq.

CINQUANTENIER (sin-kan-te-nié), s. m. Commandant de cinquante hommes. || Officier de ville qui recevait du quartierier les ordres de la ville pour les faire savoir aux bourgeois. Chaque quartierier avait sous lui deux cinquanteniers. || Officier de milice bourgeoise.

— HIST. XV^e s. [Jean Lyon] ordonna secrètement à tous les capitaines des blancs chaperons... aux cinquanteniers... et leur dit.... FROISS. II, II, 53.

— ÉTYM. Cinquante.

CINQUANTIÈME (sin-kan-tiè-m'). || 1^e Adj. numéral ordinal de cinquante. Le cinquantième jour. || 2^e S. m. La cinquantième partie d'un tout. De la somme à partager il a eu le cinquantième.

— ÉTYM. Cinquante; provenç. cinqantén.

† CINQUÉCENTISTE (sin-kué-san-ti-st'), s. m. Voyez CINQCENTISTE.

— ÉTYM. Ital. *cinquecentista*, de *cinque cento*, cinq cents.

† CINQUENELLE (sin-ke-nè-l'), s. f. Voy. CINCENELLE.

† CINQUENER (sin-ke-né), v. n. Ancien terme d'agriculture. Durer cinq ans, en parlant des semences.

— HIST. XVI^e s. Les semences ne sont communément, mesme es bonnes terres, que cinquener ou sixener, o. DE SERRES, 113.

— ÉTYM. *Cinquain* (de cinq), ancien mot qui signifiait l'ensemble de cinq choses, ici de cinq ans.

CINQUIÈME (sin-kiè-m'). || 1^e Adj. ordinal de cinq. Le cinquième chapitre. Le cinquième étage. || Il est venu, il est arrivé lui cinquième, il est venu avec quatre autres. || 2^e S. m. Le cinquième étage. Il demeure au cinquième. || Le cinquième du mois, le cinquième jour du mois. || La cinquième partie. Cette banqueroute lui a enlevé le cinquième de sa fortune. || 3^e S. f. Dans l'Université, la cinquième, la classe où l'on entre après avoir fait la sixième. || S. m. Un cinquième, un élève de cinquième.

— ÉTYM. *Cinq*, et la finale *ième*, qui caractérise les nombres ordinaux; provenç. *cinquen*; catal. *cinquè*; espagn. *cinqueno*.

CINQUIÈMEMENT (sin-kiè-me-man), adv. En cinquième lieu. Cinquièmement je vous dirai que....

— ÉTYM. *Cinquième*, et le suffixe *ment*.

† CINTRAGE (sin-tra-j'), s. m. Voy. CEINTRAGE.

CINTRE (sin-tr'), s. m. || 1^e Surface concave et hémisphérique. Les monts et les plaines vont dirigeant mes pas aux campagnes prochaines, Sous de triples cintres d'ormeaux, A. CHÉN. 214. Les Hébreux se figuraient le ciel comme un demi-cintre couvrant la terre, VOLT. NEWT. III, 9. Ce cintre bleu n'est autre chose qu'une étendue de vapeur, ID. JENNI, 80. || 2^e Terme d'architecture. Figure en arc de cercle. Ils s'en vont raisonnant de l'ogive et du cintre, v. HUGO, F. d'out. 28. || Plein cintre, celui dont le trait est un demi-cercle parfait. || Voûte, arcade en plein cintre, ou, substantivement, le plein cintre, voûte, arcade formant un demi-cercle. Se dit par opposition à l'ogive, qui caractérise le style gothique. || Cintre surbaissé, celui dont le trait est une demi-ellipse s'appuyant sur le grand axe, et qui par conséquent est plus bas que le demi-cercle.

|| Cintre surmonté, celui dont le trait est une demi-ellipse appuyée sur son petit axe, et qui par conséquent est plus haut que le demi-cercle de même diamètre. || Cintre rampant, celui qui est tracé par des points cherchés suivant le rampant d'un escalier ou d'un arc-boutant. || 3^e Echafaudage en arc de cercle sur lequel on construit les voûtes. Poser, lever les cintres. || Fig. Des règlements particuliers qui ne sont que le cintre de la voûte, J. J. ROUSS. Conf. II, 42. || 4^e Dans les théâtres, loges du cintre, le rang de loges le plus élevé. || 5^e Cintre ou cage, armature en fer plat qui sert, dans un poêle portatif, à soutenir la garniture.

— HIST. XVI^e s. Comme les cintres servent aux maçons, bastissons leurs voûtes, o. DE SERRES, 652.

— ÉTYM. Catal. *cindria*; espagn. *cimbra* et *cimbra*, *cimbrar*, agiter une baguette flexible, *cimbrear se*, se courber, *cimbrero*, flexible; ital. *céntina*, cintre, *centinare*, cintrer; bas-lat. *cintrum*, dans un texte du XIII^e siècle. Mot obscur à cause de la difficulté de ramener toutes les formes romanes à *cincere*, ceindre, qui en paraît être le radical. Diez suppose une forme *cincturare*, cintrer; d'où ensuite on aurait tiré les substantifs. Il faudrait peut-être plutôt supposer que l'*iu* s'étant abrégé dans *cinctura*, il s'est formé un substantif *cinctura*, *cinctra* ou *cinctria*. On a proposé d'y voir une forme de *centre*, par l'intermédiaire de l'idée qu'a *centrer*; mais, outre la difficulté du sens, *centre* ne peut se concilier avec les autres formes des langues romanes.

CINTRÉ, ÉE (sin-tré, trée), part. passé. || 1^e Fait en forme de cintre. || 2^e Terme de blason. Le globe impérial entouré d'un cercle horizontal et d'un demi-cercle vertical est dit cintré. Les couronnes royales qui sont fermées sont aussi dites cintrees.

CINTRER (sin-tré), v. a. || 1^e Donner la forme du cintre, bâti en cintre. Cintrer une galerie, une porte. || 2^e Terme de marine. Cintrer un bâtiment, faire passer d'un bord à l'autre, sous la carène, de forts cordages roidis au cabestan.

— ÉTYM. *Cintre*.

† CIONITE (si-o-ni-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la luette.

— ÉTYM. Kíow, luette.

CIOUTAT (si-ou-ta). s. m. Sorte de raisin assez semblable au chasselas.

— ÉTYM. Ce raisin tire son nom de celui de la Ciotat (en languedocien, la Cioutat), chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône.

CIPAYE (si-pa-ye), s. m. Soldat indou au service des Européens et spécialement du gouvernement anglois dans les Indes.

— ÉTYM. Angl. *sepoy*; le mot est persan, *sipahi*, qui est le même que *spahi*.

† CIPOLIN (si-po-lin), adj. m. Marbre cipolin, essence de marbre de structure foliacée auquel on a cru reconnaître de la ressemblance avec les tuniques des plantes bulbeuses. Le portique [du temple d'Antonin et de Faustine] est formé par dix grosses colonnes d'un seul bloc de marbre cipolin, STENDHAL, Promen. dans Rome, t. I, p. 265, éd. de 1829. Le marbre cipolin est fort rare, les anciens l'appelaient *lapis carystius*, id. ib. p. 266. || S. m. Le cipolin.

— ÉTYM. Ital. *cipollino*, ciboule (voy. ce mot).

CIPPE (si-p') , s. m. || 1^e Terme d'architecture. Demi-colonne sans chapiteau. Ce tombeau est surmonté d'un cippe. L'un [monument] était un cippe sur lequel était gravé le nom de Jérusalem, CHATEAUB. Itin. 115. || 2^e Petite colonne ou pilier, que les anciens plaçaient en divers endroits des grandes routes, et qui offrait des explications sur le chemin, ou quelquefois le récit de quelque action mémorable, arrivée près du même lieu.

— ÉTYM. Le latin *cippus*.

CIRAGE (si-ra-j') , s. m. || 1^e Action de cirer. Le cirage des souliers. || 2^e Le résultat de cette action. Des souliers dont le cirage est brillant. || 3^e Composition dont on se sert pour rendre les chaussures luisantes: || 4^e Terme de peinture. Tableau de cirage, sorte de camaïeu, ou de tableau d'une seule couleur, qui tire sur celle de la cire jaune.

— ÉTYM. Cirer.

† CIRCAËTE (sir-ka-è-t'), s. m. Oiseau du genre faucon, dit vulgairement Jean-le-blanc.

— ÉTYM. Κίρκος, faucon, ainsi nommé parce qu'en volant il décrit des cercles, κίρκος (voy. CIRQUE), et ἀετός, aigle.

† CIRCASSIENNE (sir-ka-siè-n'), s. f. Terme de commerce. Nom d'une étoffe de laine croisée.

† CIRCE (sir-sé') , s. f. || 1^e Terme de mythologie. Déesse magicienne, fille du Soleil et habitant une île. Sur un rocher désert l'effroi de la nature, dont l'aride sommet semble toucher les cieux, Circe, pâle, interdite et la mort dans les yeux, pleurait sa funeste aventure, J. B. ROUSS. *Cantate, Circe*. || Fig. Femme artificieuse, séduisante, enchanteresse. Il demeurait les yeux fixés sur cette Circe qui exerçait sur lui un charme inconcevable. || 2^e Terme d'astronomie. Petite planète nouvelle, circulant entre Mars et Jupiter.

CIRCÉE (sir-sée), s. f. Terme de botanique. Plante commune aux environs de Paris, employée jadis pour de prétendus charmes, dite herbe de St-Étienne, herbe aux sorciers (*circæta lutetiana*, L.).

— ÉTYM. Circe.

† CIRCELLE (sir-sè-l'), s. f. Un des noms vulgaires de la sarcelle.

— ÉTYM. Voy. SARCELLE.

† CIRCELLÉ, ÉE (sir-sè-lé, lée), adj. Terme didactique. Qui est muni de cercles colorés.

— ÉTYM. *Circellus*, petit cercle, diminutif de *circus* (voy. CIRQUE).

† CIRCINAL, ALE (sir-si-nal, na-l'), adj. Terme didactique. Voy. CIRCINÉ.

† CIRCINÉ, ÉE (sir-si-né, née), adj. Terme didactique. Qui est roulé sur soi-même en manière de crosse.

— ÉTYM. *Circinus*, cercle (voy. CERCLE).

† CIRCOLO-MEZZO (sir-ko-lo-mè-zzo), s. m. Terme de musique. Agrément de chant qui se rapporte au gruppetto.

— ÉTYM. Ital. *circolo*, cercle, et *mezzo*, demi.

† CIRCOM... ou CIRCON... ou CIRCUM... préfixe qui signifie autour et dérive de la préposition latine *circum*, laquelle n'est pas autre chose que le substantif *circus*, cercle (voy. CIRQUE).

† CIRCOMMÉRIDIEN, IENNE (sir-kon-mé-ri-diin, diè-n'), adj. Terme d'astronomie. Qui a lieu au voisinage du méridien.

— ÉTYM. *Circom*... préfixe, et *méridien*.

CIRCOMPOLAIRE (sir-kon-po-lé-r'), adj. Qui environne ou avoisine les pôles. Les mers circompolaires. La Petite-Ouse est une constellation circompolaire.

— ÉTYM. *Circom*... préfixe, et *polaris*, pôle.

† CIRCONCELLION (sir-con-sèl-li-on), s. m. Nom

de donatistes (héritiques du IV^e siècle), qui se disaient vengeurs publics, donnaient la liberté aux esclaves et supprimaient les dettes des débiteurs.

— ÉTYM. *Circumcellio*, de *circum*, autour, et *cella*, demeure, parce qu'ils allaient de logis en logis prêchant leur doctrine.

CIRCONCIRE (sir-kon-si-r'), je circoncis, nous circoncissons, vous circoncisez, ils circoncisent; je circoncisais; je circoncis, nous circoncimes; je circoncirai; je circoncirais; circoncis, circonscions, circoncisez; que je circoncise; que je circoncisse; circoncisant; circoncis, v. a. Opérer la circoncision. || Fig. En langage mystique, retrancher les mauvais penchants, les mauvaises paroles. Dieu circoncira leur cœur pour les rendre capables de l'aimer. Vous êtes d'une manière dans mon cœur que je craignais que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y circoncire, SÉV. 614.

— HIST. XIII^e s. Car circoncis fus à la lecture, Et baptisé pour nous demectre Du pechié que tu mades, J. DE MELNG, Tr. 17. || XIV^e s. Elle enfanta un fils, lequel Abraham appella Ysaac, et le circonci au jour vingtième, Ménagier, I, 5. || XVI^e s. Il nous commande aussi de circoncir nos coeurs: mais il denonce par Moyse que ceste circoncision est faite de sa main, CALV. Institut. 231. Il faut que nos coeurs soyent circoncis de Dieu à ce que nous l'aimions, ID. ib. 242. Les femmes juives après avoir fait circoncire leurs enfants... MONT. II, 32.

— ÉTYM. Provenc. *circumcir*, *circumcire*; ital. *circoncidere*; du latin *circumcidere*, de *circum*, autour, et *cedere*, couper (voy. CIMENT).

CIRCONCIS, ISE (sir-kon-si, si-z'), part. passé. || 1^e Qui a subi la circoncision. || Substantivement, les circoncis, les Juifs, les musulmans. Faites mordre la poussière Aux circoncis insolents [Turcs], VOLT. Ep. VIII. Il n'y a point de prêtre grec qui soit plus enchanté de votre supériorité sur les circoncis que moi, ID. Lett. à Cath. 39. || 2^e Terme de botanique. Fruit circoncis, fruit capsulaire qui s'ouvre transversalement en deux parties.

† **CIRCONCISEUR** (sir-kon-si-zeur), s. m. Celui qui pratique la circoncision.

CIRCONCISION (sir-kon-si-zion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action d'exciser le prépuce. La circoncision est en usage chez les Juifs et chez les musulmans. || Pierre de circoncision, pierre taillée en couteau, dont les Juifs se servent pour circoncire. || La Circoncision, la fête de la circoncision de J. C. laquelle se célèbre le premier jour de l'année. || 2^e Fig. Dans le langage mystique, la circoncision du cœur, des lèvres, le retranchement des mauvais désirs, des mauvaises paroles.

— HIST. XII^e s. Ces ne furent pas del lignage de Israel, mais de autres genz furent à els venud, e circumcisum e lur lei ourent receud, Rois, 245. Vien-t'en, fist Jonathas à son esquier, en l'ost de ces genz ki n'unt receu circumcisum, Rois, 46.

— ÉTYM. Provenc. *circumcisio*; espagn. *circoncision*; ital. *circoncisione*; du latin *circumcisio*nem (voy. CIRCONCIRE).

† **CIRCONDUCTION** (sir-kon-du-ksion), s. f. Voy. CIRCUMDUCTION.

† **CIRCONDUIRE** (sir-kon-dui-r'), v. a. Développer tout à l'entour. On apprend d'aboru à étendre une pensée, à circonduire et à longer des périodes, D'ALEMBERT, cité dans SABATIER, Dict. de littér. au mot éducation.

CIRCONFÉRENCE (sir-kon-fé-ran-s'), s. f. || 1^e Toute enceinte considérée indépendamment de sa figure. Cette place a une vaste circonférence. Il faut un roi [de théâtre] qui soit gros et gras comme quatre; un roi morbleu! qui soit entripaillé comme il faut: un roi d'une vaste circonférence et qui puisse remplir un trône de la belle manière, MOL. *Impromptu*, 4. || 2^e La surface extérieure, par opposition aux parties centrales. Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères. || 3^e En géométrie, la ligne qui termine une figure fermée, surtout une figure courbe. La circonférence d'un cercle, d'une ellipse. || Absolumen, la ligne circulaire. Chercher le rapport du diamètre à la circonférence. On divise la circonférence en 360 degrés. La circonférence de la terre.

— HIST. XIII^e s. Se tu vels trover la circonference del compas, multeplie le dyametre du compas par 3, et si ajoute le [la] septisme partie, Comput, f° 48. || XIV^e s. La circonference du cercle, ORESME, daus MEUNIER. || XVI^e s. Circonference est la ligne qui est à l'entour d'une figure ronde ou quarrée, et de toute figure, PALISSY, 378.

-- ÉTYM. Provenc. *circumferensa*; espagn. *circun-*

ferencia; ital. *circonferenza*; du latin *circumferentia*, de *circum*, autour, et *ferre*, porter.

CIRCONFLEXE (sir-kon-flé-k's), adj. || 1^e Tourné de côté et d'autre. Le nez fait comme un baldaquin, La jambe torte et circonflexe, Le ton bourru, la voix perplexe, BEAUMARCH. *Barbier de Sév.* II, 13. || 2^e Terme de grammaire grecque. Accent particulier qui représentait un aigu sur un grave, et dont la forme était en effet (*), c'est-à-dire fléchie des deux côtés. || Par extension, verbe circonflexe, celui dont la dernière syllabe est marquée de cet accent. || 3^e Terme de grammaire française. Accent circonflexe, signe orthographique en forme de v renversé (*), mis sur certaines voyelles longues, comme pôle, ou qui proviennent de la suppression d'une autre lettre, comme hôtel pour hostel, âge pour aage. || Il se dit aussi des lettres qui prennent cet accent. Un à, un û circonflexe. || S. m. Un circonflexo, un accent circonflexe.

— ÉTYM. Provenc. *circumflec*; espagn. *circumflejo*; ital. *circonflesso*; du latin *circumflexus*, de *circum*, autour, et *flectere*, plier (voy. FLECHIR).

† **CIRCONJACENT**, ENTE (sir-kon-ja-san, san-t'), adj. Qui git autour.

— HIST. XVI^e s. Il est chaud à cause des parties voisines et circumjacentes, PARÉ, I, 44. Les parties circumjacentes, ID. IV, 18.

— ÉTYM. *Circon*... préfixe, et *jacere*, gésir (voy. GÉSIR).

CIRCONLOCUTION (sir-kon-lo-ku-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. Circuit de paroles. Il use de cette circonlocution, BOIL. *Longin, Tr. du sublime*, 24.

— SYN. PÉRIPHRASE, CIRCONLOCUTION. Aucune différence étymologique entre ces mots, puisque l'un et l'autre signifient parler autour. Mais l'usage y a mis des nuances: la périphrase s'emploie le plus ordinairement pour éviter le mot propre, parfois trivial. La circonlocution a aussi ce sens-là, mais moins souvent; de plus elle exprime l'embarras qu'on éprouve à dire une chose; on tourne autour avant d'y venir; on peut faire des circonlocutions sans employer de périphrases.

— HIST. XIV^e s. Convient par grandes declarations et circonloquutions doner entendre ce que ceulx moz signifient, BERCHEURE, f° 4.

— ÉTYM. Provenc. *circumlocutio*; espagn. *circumlocucion*; ital. *circonlocuzione*; du latin *circumlocutionem*, de *circum*, autour, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

† **CIRCONNAVIGATION** (sir-kon-na-vi-ga-sion), s. f. Voy. CIRCUNNAVIGATION.

CIRCONSCRIPTION (sir-kon-skri-psion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Limite qui borne l'étendue d'un corps. || Terme de géométrie. Action de circonscrire une figure à une autre, spécialement un cercle à un polygone régulier ou un polygone régulier à un cercle. Ceux qui sont habitués aux inscriptions et aux circonscriptions de la géométrie, PASC. *Équil. des liquides*, III. || Fig. En Allemagne, la faculté de penser manque de certains défauts qui puissent servir de circonscription à ses qualités [empêcher que ses qualités ne deviennent, en s'exagérant, des défauts], STAEL, Allem. p. 1, ch. 2, *Mœurs*. || 2^e Division d'un territoire. L'assemblée constitutive substitua, dans la France, aux circonscriptions par provinces les circonscriptions par départements. Circonscriptions administratives, ecclésiastiques, judiciaires, électorales.

— HIST. XIV^e s. Les choses de quoy l'en veult bien avoir connoissance et circonscription, ORESME, Eth. x, 46. || XVI^e s. La vérité mesme n'a pas ce privilège d'estre employée à toute heure et en toute sorte; son usage, tout noble qu'il est, a ses circonscriptions et limites, MONT. IV, 251. Les parties contenues dans la circonscription universelle du peritoine, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Le latin *circumscriptionem*, de *circumscribere* (voy. CIRCONSCRIRE).

CIRCONSCRIRE (sir-kon-skri-r'), je circonscrivis, nous circonscrivons; je circonscrivais; je circonscrivis; je circonscrirai; je circonscrirais; circonscrivant; circonscrit, v. a. || 1^e Décrire une ligne qui borne, qui limite tout à l'entour. || En termes de géométrie, on dit qu'une figure est circonscrite à un cercle quand tous les côtés de la figure sont tangents au cercle, et qu'un cercle est circonscrit à une figure quand il passe par les sommets de tous les angles de la figure. || 2^e Par extension, renfermer en de certaines bornes. Il n'y a pas assez circonscrit son sujet. L'idée de l'espace est telle que l'esprit ne peut jamais le circonscire. || 3^e Se circonscire, v. :sl. Être limité, être borné. Un pouvoir fondé sur une mission divine et absolue ne se peut ni

restreindre ni circonscire, MIRABEAU, Collection, t. iv, p. 344.

— HIST. XIV^e s. Quant à présent felicité ou bien humain soit ainsi circonscript ou aucunement descript, ORESME, Eth. x, 26. || XVI^e s. Dedans chacun d'iceux [reins] y a une cavité circonscrite d'une membrane, PARÉ, I, 26. Juger d'icelui [enfants] de l'esprit], le baptizer, le nourrir, le fortifier, l'emballer et circonscire, MONT. II, 240. À présent que nous recevons les arts par civile auctorité et ordonnance, si que les escholes n'ont qu'un patron et pareille institution et discipline circonscrite, ID. II, 315.

— ÉTYM. Le latin *circumscribere*, de *circum*, autour, et *scribere*, écrire (voy. ÉCRIRE).

CIRCONSCRIT, ITE (sir-kon-skri, skri-t'), part. passé. || 1^e Décrit autour. Un cercle circonscrit à un polygone. || Hyperbole circonscrite, hyperbole du 3^e degré qui coupe ses asymptotes. || 2^e Resserré, limité. Espace circonscrit, un sujet bien circonscrit. || Terme de médecine. Tumeur, inflammation circonscrite, tumeur, inflammation dont les limites sont bien déterminées.

CIRCONSPPECT, ECTE (sir-kon-spè, spè-kt'), la prononciation de la finale au masculin est très-peu assurée: les uns disent sir-kon-spè; les autres sir-kon-spèk; d'autres sir-kon-spèkt'; au pluriel l's se lie: circonspcts et prudents, dites: sir-kon-spèz et prudents; circonspcts rime avec sujets, traits, succès), adj. || 1^e Qui regarde autour de soi, qui prend bien garde à ce qu'il fait ou à ce qu'il dit. Ètre circonspct dans ses paroles, dans ses actions. Ceci doit les rendre bien circonspcts dans la distribution de ce sacrement, PASC. Prov. 10. Il y a des vieillards doucereux, circonspcts, pleins de ménagements, comme s'ils avaient leur fortune à faire, VOLT. Lett. Mme du Deffant, 15 janv. 1761. L'honnête homme est modeste et circonspct; il remarque les défauts d'autrui et n'en parle jamais, ST-EVREMONT, dans RICHELET. || Substantivement. Chacun sur la satire à son gré se contente; Et les plus circonspcts avec tous leurs grands soins Sont ceux le plus souvent qu'on respecte le moins, HAUTEROCHE, Nobles de prorince, III, 3. || 2^e Où il y a de la circonspcion. Conduite circonspcta. À la sévérité, par un soin circonspct, il mêlait les égards, et même le respect, BRIFAUT, Ninus II, III, 3. Mon amitié n'est que circonspcta si le péril d'un ami me laisse les yeux ouverts sur le mien, DIDEROT, Pens. Phil. 2. Topaze tâcha de l'en détourner avec le zèle circonspct d'un serviteur qui ne voulait pas déplaire, VOLT. *Le blanc et le noir*.

— REM. La Fontaine a écrit *circonspec* pour rimer avec *bec*: Le prissereau, moins circonspct, Lui donne force coups de *bec*, Fabl. XII, 2.

— SYN. CIRCONSPPECT, PRUDENT. Circonspct est, étymologiquement, celui qui regarde autour de soi. Prudent (du latin *prudens*, contraction de *providens*) est celui qui prévoit. Ainsi le circonspct examine s'il y a quelque inconvenienc à une chose, quelque péril, et se tient sur la réserve. Le prudent va plus loin: il étudie l'avenir et à la faculté d'y pénétrer; il dirige en conséquence sa conduite. La prudence est donc une qualité plus haute que la circonspcion.

— HIST. XV^e s. Et luy comme circonspct en toutes choses, CHRIST. DE PISAN, Charles V, I, 45. || XVI^e s. Le ministre Bruelle, moins circonspctueux, rompt cette glace, assemble les plus eschauffez, D'AUB. Hist. I, 437. Une prudence circonspcta estoit reputée générale paresse, AMYOT, Com. disc. le flatt. de l'ami, 23. Ce n'est pas tant pudeur qu'art et prudence qui rend nos dames si circonspctes à nous refuser l'entrée de leurs cabinets, avant qu'elles soient peintes et parées pour la montre publique, MONT. II, 263.

— ÉTYM. Espagn. *circunspecto*; ital. *circonspetto*; de *circum*, autour, et *spicere*, regarder (voy. SPEC-TACLE).

† **CIRCONSPPECTEMENT** (sir-kon-spè-kté-man), adv. D'une manière circonspcte.

— HIST. XVI^e s. Circonspctement, SULLY, Mém. t. VI, p. 172, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Circonspete*, et le suffixe *ment*.

CIRCONSPCTION (sir-kon-spè-ksion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Qualité de l'homme circonspct. User de circonspction. Elle y [à sa langue] avait mis une garde de circonspction, MASS. Carrême, Mort. Malgré la circonspction de son aimable et indulgente fille, elle jugea qu'elle était fort malheureuse, BERN. DE ST-P. Paul et Virg. Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspction elle ménaçait le prochain et combien elle avait d'aversion

pour les discours empoisonnés de la médisance, BOSS. *Reine d'Anglet*. Je vous dirai, avec la même circonspection, que je me passerai aisément de cela, BALZAC, *Lett. à Chapelain*, liv. v, lett. 3. L'amitié s'accommode aussi peu des grandes circonspections que nos sévérités de la justice, ST-EVREMONT, dans RICHELET. Je n'ai rien à dire là-dessus; et vous savez qu'entre nous autres auteurs nous devons parler des ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection, MOT. *Critique*, 7. Je l'ai faite, sire, cette comédie [le Tartuffe], avec tout le soin, comme je le crois, et toutes les circonspections que pouvait demander la délicatesse de la matière, ID. *Tart. placet*. Tyran de la société et martyr de son ambition, il [le courtisan] a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours, une railleure innocente mais froide et contrainte.... LA BRUY. VIII. La circonspection que j'apporte avant que de m'éloigner des anciennes maximes, PASCAL, *Expér. du Puy de Dôme*, p. 170. J'avoue que la loi que j'impose est bien rigoureuse; qu'une infinité de gens aimeront mieux ne raisonner jamais que de raisonner à ces conditions; qu'on ne courra pas si vite avec des circonspections si incommodes, MALEBR. *Recherche*, I, II, 3.

— HIST. XVI^e S. L'on doit plus-tôt donner la coupole de la perte de ceste bataille à la trop grande circonspection de Clearchus, qu'à la temérité de Cyrus, ANYOT, *Artax*, 10. Ces sont dangereux exemples rares et maladives exceptions à nos règles naturelles; il y faut céder, mais avec grande moderation et circonspection, MONT. III, 250. En nul de ces points je n'ai peu ni deu ni voulu devenir lasche et infidelle par circonspections, D'AUB. *Hist. III*, 4. Les tesmoignages constans de personnes signalées en probité m'ont fait passer par dessus mes circonspections, ID. ib. III, 35.

— ETYM. Espagn. *circunspección*; ital. *circonspezione*; du latin *circumspectionem* (voy. CIRCONSPET).

CIRCONSTANCE (sir-kon-stan-s'), s. f. || 1^e Particularité qui accompagne un fait. Leur ruine prédicté dans toutes ses circonstances, BOSS. *Hist. II*, 5. C'est là [dans le poème épique] qu'il faut des vers étaler l'élegance; N'y présentez jamais de basse circonstance, BOIL. *Art. p. III*. La circonstance de leur mort inopinée, terrible aux yeux de la foi, MASS. *Carême, Motifs de conr.* Pouvoit-il choisir des circonstances plus tendres pour vous faire estimer son bienfait et vous intéresser à une reconnaissance et à une fidélité éternelle? ID. ib. *Rechute*. Quand les termes sont si clairs qu'ils n'en peuvent souffrir aucune [interprétation], alors nous nous servons de la remarque des circonstances favorables, PASC. *Prov. 6*. || 2^e En termes de droit, circonstances aggravantes, circonstances du crime ou du délit qui agravent la peine; circonstances atténuantes, celles qui diminuent la peine. L'avocat s'est borné à plaider les circonstances atténuantes, c'est-à-dire il a avoué le crime ou le délit, et a fait valoir les circonstances qui l'atténuaien. || Dans le langage ordinaire, ce qui agrave ou atténue un fait reprochable. || Circonstances et dépendances, tout ce qui tient à une terre, à une maison, à un procès. Je sens que je ne passerai point ma vie, à moins que je ne meure bientôt, sans revoir votre château avec toutes ses circonstances et dépendances, SEV. 275. || 3^e S. f. plur. Terme de rhétorique. Lieu commun comprenant ce qui a rapport à la personne, à la chose, au lieu, aux moyens, aux motifs, à la manière et au temps. || 4^e Les choses du moment actuel. La circonstance n'est pas favorable pour une telle entreprise. Se plier aux circonstances. Les circonstances sont graves. Cela peut être dangereux ou utile selon la circonstance, DIDER. *Princ. de politiq.* La nécessité y ramena Alexandre [à Moscou].... Il y parut d'abord au milieu de la noblesse réunie; là tout fut grand, la circonstance, l'assemblée, l'orateur et les résolutions qu'il inspira, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 1. Il [un général russe] dédaigne de rien préparer, attendant conseil des lieux et des circonstances, et ne se conduisant que par inspirations subites, ID. ib. IX, 9. || Pièce de circonstance, ouvrage de théâtre inspiré par la circonstance. || Loi de circonstance, loi faite à propos de quelque événement particulier ou fortuit.

— SYN. CIRCONSTANCE, CONJONCTURE. La circonstance est ce qui est autour; la conjoncture est ce qui coïncide. Par conséquent conjoncture fait entendre à l'esprit un ensemble d'événements qui concourent, idée qui est étrangère à circonstance.

— HIST. XIII^e S. Et ce pot on veir assés apertement par la maniere de l'accusement et par les circonstances du fet, BEAUM. XVIII, 44. || XIV^e S. Et ainsi

convient il es operacions morales considerer les circonstances, ORESME, *Eth. 36*. || XV^e S. Se ilz sont bons ouvriers de leurs mestiers, il fault comprendre et avoir en ymagination de leur pensée toute la fourme et la perfection d'un chastel, d'une maison, d'un grant vaissel et des circonstances, avant qu'il soit commencé, E. DESCH. *Art de dictier*, p. 262. Dame, dit-il, il me semble que je voy tout le monde. Il est vray, dit-elle, que tu le vois, ne il n'y a pas grant pays dont tu n'ayes esté seigneur jusques cy et de toute la circonstance que tu vois, *Lancelot du lac*, t. III, f° 154, dans LACUINE. || XVI^e S. Toutes les circonstances qui aggravent le peché, MARGUER. *Nouv. xli*. Charger une narration de vaines circonstances, MONT. I, 34.

— ETYM. Proveng. *circumstancia*; espagn. *circunstancia*; ital. *circonstanza*, *circostanza*; du latin *circumstantia*, de *circum*, autour, et *stare*, être debout (voy. STARLE).

CIRCONSTANCÉ, ÉÉ (sir-kon-stan-si-é, éé), part. passé. Enoncé avec les circonstances. Il nous promettait un récit plus circonstancié, BOSS. *Conc.* Il ne faisait guère aux malades ces explications circonstanciées et détaillées de leurs maux, qu'ils ne sont pas ordinairement capables d'entendre, et qu'ils entendent pourtant avec une espèce de plaisir, FONTEN. *Chirac*.

† **CIRCONSTANCIEL**, ELLE (cir-kon-stan-si-é, è-l'), adj. Terme introduit par quelques grammairiens pour désigner ce qui modifie le verbe de la phrase. Complément circonstanciel, complément qui exprime une circonstance. || De là, quelques écrivains de nos jours l'ont étendu au langage général avec le sens de : qui dépend des circonstances. La supériorité de cet homme fut toute circonstancielle.

— ETYM. *Circonstance*.

CIRCONSTANCIER (cir-kon-stan-si-é), v. a. Exposer avec les circonstances. Il fit.... circonstancier le fait très-amplement, LA FONT. *Cas. II* [Moïse] ne parle point en l'air, il particularise, il circonstancie toutes choses, BOSS. *Hist. II*, 3. On a circonstancié le meurtre de Cassandre qui doit s'exécuter au sortir du temple, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 février 1762.

— ETYM. *Circonstance*.

CIRCONVALLATION (sir-kon-val-la-sion), s. f. Terme de fortification. Tranchée avec palissade et parapet que font les assiégeants pour se garantir des attaques et pour couper les communications de la place avec le dehors. Cette effroyable circonvallation qu'il fit autour de la ville, BOSS. *Hist. II*, 9. Cette circonvallation qui la devait environner, ID. *Hist. II*, 8. Depuis le roi Perion de Gauls jusqu'au dernier de la race des Amadis, je ne me souviens pas d'en avoir vu pas un [chevalier] empêché à faire une circonvallation ou à ordonner une tranchée, VOLT. *Lett. 123*. || Lignes de circonvallation, fossés flanqués, d'environ deux mètres de profondeur sur une largeur de quatre, creusés autour d'une ville qu'on assiège, pour assurer les quartiers contre les insultes des assiégiés.

— ETYM. Le latin *circumvallare*, de *circum*, autour, et *vallis*, pieu, palissade.

CIRCONVENIR (sir-kon-ve-nir), je circonviens, nous circonvenons; je circonvenais; je circonvins; je circonviendrai; circonviens, circonvenons; que je circonvienne, que nous circonvenions; que je circonvinsse; circonvenant; circonvenu, v. a. || 1^e Entourer, prendre de tous côtés. Je n'ai pas un moment, je suis circonvenu d'affaires, d'ouvriers, d'embarras. Si la pièce réussit, peu de plaisir m'en revient; si elle tombe, force tribulations me circonviennent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 janvier 1760. || 2^e Fig. Envelopper quelqu'un par des moyens artificieux. Il a circonvenu ses juges. Il s'est laissé circonvenir.

— HIST. XIV^e S. À la parsin fut il circonvenu de la multitude, BERCHEURE, f° 65, recto. Plusieurs des Sabins furent circonvenu et surpris par les gens de cheval, ID. f° 36, recto. || XVI^e S. Souvent se doit laisser circonvenir Celuy qui veult bon en fin devenir, ANYOT, *Comment il faut ouir*, 27. Circonvenu par leurs ruses et tromperies, ID. *Crassus*, 58. Pouvant frauder les loix, circonvenir les juges.... CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ETYM. Le latin *circumvenire*, de *circum*, autour, et *venire*, venir.

CIRCONVENTION (sir-kon-van-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Action de circonvenir, tromperie.

— HIST. XV^e S. Je ne dy pas qu'aucun d'eux ment, Ne qu'à truffer rien les convie; Juger personne n'hay envie; Ne que leur contravention Soit une circon-

vention, TRAITE D'ALCH. 270. || XVI^e S. Ils accouroyent à Rome pour obtenir les honneurs de l'Eglise, disant que fraude et circonvention y regnoient, CALVIN, INSTIT. 909.

— ETYM. Le latin *circumventio*, de *circumvenire*, circonvenir.

CIRCONVENU, UE (sir-kon-ve-nu, nue), part. passé. Circonvenu par des fripons.

CIRCONVOISIN, INE (sir-kon-voi-zin, zi-n'), adj. Qui est tout autour. Les peuples circonvoisins. Ce qui s'est exhalé d'une forêt embrasée s'est répandu dans l'air et dans les corps circonvoisins, VOLT. *Feu*, II, 6.

— HIST. XVI^e S. En lieu commodement assis pour les chemins et advenues des lieux circonvoisins, ANYOT, *Lucull. 48*. Ainsi qu'ils disoient que l'on usoit es autres villes circonvoisines, *Bulletin du comté de la Langue*, t. III, p. 570. Le semblable fut fait es eglises de Tours et villages circonvoisins, CONDE, *Mémoires*, p. 682.

— ETYM. Circon.... préfixe, et voisin.

CIRCONVOLUTION (sir-kon-vo-lu-sion), s. f. || 1^e Tours faits autour d'un centre commun. Les plaques de bronze sont des circonvolutions autour du fût de la colonne de la place Vendôme. || FIG. Si notre mémoire se remplit de pures idées, la circonvolution, pour ainsi dire, de notre imagination agitée ne puisera dans ce fond, et ne nous ramènera que des idées saines, BOSS. dans le *Dict. de Dociez*. || 2^e En termes d'architecture, signifie les tours de la colonne torse et de la volute ionique. || 3^e Terme d'anatomie. Contours que forment les intestins dans l'abdomen. || Saillies sinuées qu'offre la face supérieure du cerveau. || 4^e Sorte d'ornement dans le plain-chant.

— HIST. XVI^e S. Les ventosités portées là et là par les circonvolutions des intestins, les enslent, PARÉ, *Introd. 6*. Les eaux qui heurtent contre le mur, estans repoussées, font d'autres retours et circonvolutions en eslargissant, ID. IV, 40.

— ETYM. Le latin *circumvolvulus*, roulé autour, de *circum*, autour, et *volvare*, rouler (voy. VOLUME).

† **CIRCONVOLUTIONNAIRE**, adj. Qui a rapport aux circonvolutions du cerveau.

† **CIRCUIR** (sir-kuir), je circuis, je circuyaient, je circuis, je circuirai, circuyant, circuit, v. a. Faire le tour de. Il dit que dans son cours cette mobile sphère [la lune] Environne et circuit la masse élémentaire, LE LABOUREUR, *Charlemagne*, ch. III, édition de 1666. || Peu usité.

— HIST. XV^e S. Lors yssirent du porche, et s'en vont ciruyant le temple, tant qu'ilz veirent ung moult bel manoir, PERCEFOREST, t. I, p. 72. Te prie que tu veuilles faire revivre aussi mon esperit tout circui de tenebres, G. CHASTEL. *Expos. sur terité mal prise*. || XVI^e S. Le diable vostre ennemi circuit comme un lyon bruyant, cerchant quelcun à devorer, CALV. *Inst. 115*. Chacun doit donc repeter à son endroit que son estat lui est comme une station assignée de Dieu, à ce qu'il ne voltige et circuisse là et là inconsidérément tout le cours de sa vie, ID. ib. 567. Ils circuissent courans là et là comme chiens affamez, ID. ib. 875. J'ay circuy du monde grand partie, MAROT, I, 163. Car circui m'ont les chiens pour me prendre, ID. IV, 262. La ville est comme en ovalle, circuie d'une mauvaise muraille, qui n'a que huict meschantes tours en tout son rond, D'AUB. *Hist. II*, 54. Deja les tranchées avoient cirqui la ville, ID. ib. II, 303.

— ETYM. Le latin *circumire*, *circuire*, de *circum*, autour, et *ire*, aller (voy. IRAI).

CIRCUIT (sir-kui; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie: des sir-kui-z étendus), s. m. || 1^e Le tour d'une chose. Cette ville a une grande lieue de circuit. En sorte qu'en se transportant sur ce globe, il [l'homme] connaisse par la seule dénomination de l'espace parcouru [tant de mètres] le rapport de cet espace au circuit entier de la terre, LAPLACE, EXP. I, 14. || 2^e Détour. J'ai fait un grand circuit pour arriver chez moi. Il mène souvent à la terre de promesse par les circuits arides du désert, MASS. MYST. SOUM. || FIG. Aller sans cesse de directeur en directeur, c'est dans les uns inquiétude, et dans les autres curiosité; quoi que ce soit, dans ces divers circuits on court beaucoup, mais on n'avance guère, BOURD. *Pens.* t. I, p. 460. Tu prétends faire un circuit éternel de la grâce au crime, du crime à la grâce, BOSS. *Pén. 4*. || 3^e Circonscription de territoire parcourue par des juges ambulants. En Angleterre, cour de circuit. || 4^e Circuit de paroles, longs discours avant d'arriver au fait. || Terme de rhétorique. Discours qui appelle, d'une manière détournée, l'attention sur des choses qu'on ne veut

pas aborder directement. || 5^e Terme de jurisprudence. Série d'actions dirigées successivement contre différentes personnes de manière à donner lieu à une action réciproque des unes contre les autres.

— HIST. xv^e s. Si monterent sur leurs chevaux autour de la ville : elle n'estoit pas de grand circuit, si eurent plus tôt fait, FROISS. II, III, 38. Les faubourgs de Vaudemont, où il y avoit très grand circuit et habitation, MONSTREL. liv. I, ch. 130. || xvi^e s. Mercure ainsi d'Athènes sur les tours Faisoit en l'air maints circuis et maints tours, MAROT, IV, 93. Le circuit [tour, couronne] des cheveux qui demeure [sur la tête], CALV. Institut. 1181. Les phares et hautes tours desquelles tout le circuit de l'isle estoyt aorné, RAB. Pant. IV, 2. Ceste trace de sillon est le circuit que doit avoir la muraille, AMYOT, Rom. 46. Le demourant de l'armée feit un grand circuit pour envelopper les ennemis par derrière, in. Public. 39. Il feit le tour du circuit de la ville, et trouvant la porte.... in. Sertor. 3. On voit es fontaines estroites soudainis tours, inondations et circuits faits par l'eau sortant hors de sa source, PARÉ, IV, 40.

— ÉTYM. Provenç. *circuit*; espagn. et ital. *circuito*; du latin *circuinus*, de *circuire* (voy. CIRCUIR). On disait aussi, au féminin, *circuite*.

† CIRCUITION (sir-kui-sion), s. f. Action de tourner autour d'une chose; détour.

— HIST. xvi^e s. Le sens auditif est pour recevoir les dites inondations ou circuitions [de l'air], PARÉ, IV, 40. Ce qu'il avoit dit rondement en peu de paroles, le truchement leur interpretoit et redisoit par une longue circuition et grande trainée de langage, AMYOT, Caton, 25. Democritus dict que les images et leurs circuitions sont dieux, MONT. II, 218.

— ÉTYM. Provenç. *circuitio*, *circuicio*; espagn. *circuicion*; ital. *circuizione*; du latin *circuitionem*, de *circuire* (voy. CIRCUIR).

CIRCULAIRE (sir-ku-lè-r'), adj. || 1^e Qui a la forme, la figure d'un cercle. Ce fut dans l'antiquité une opinion générale que le mouvement uniforme et circulaire, comme étant le plus parfait, devait être celui des astres, LAPLACE, Expos. v, 2. Le temps, qui toujours marche, avait, pendant deux nuits, Échancré selon l'ordinaire De l'astre au front d'argent l'image circulaire, LA FONT. Fabl. XI, 6. || Demi-circulaire, qui a la forme d'un demi-cercle. || Terme d'anatomie. Canaux demi-circulaires, petits canaux osseux, situés en arrière du vestibule de l'oreille interne. || 2^e Fig. Argument circulaire, argument illusoire qui, tournant comme dans un cercle, revient à son point de départ et prouve la question par la question. Le rat devait aussi renvoyer, pour bien faire, La belle au chat, le chat au chien, Le chien au loup; par le moyen De cet argument circulaire, Pilpay jusqu'au soleil eût enfin remonté, LA FONT. Fabl. IX, 7. || 3^e Une lettre circulaire, lettre d'avis adressée à plusieurs personnes à la fois. Envoiant de tous les côtés Une circulaire écriture Avec son [de la Majesté lionne] sceau.... LA FONT. Fabl. VII, 7. On a écrit secrètement une lettre circulaire à tous les intendants du royaume : on leur recommande de traiter les protestants avec une grande indulgence, VOLT. Lett. Pomaret, 18 déc. 1767. || On dit dans le même sens, une circulaire, s. f. La circulaire adressée par le ministre aux préfets. || 4^e Terme de médecine. Folie circulaire, folie qui dure pendant quelque temps, quelques semaines, quelques mois, puis cesse, recommence et ainsi de suite. || 5^e Terme de mathématiques. Fonction circulaire, expression analytique d'une ligne trigonométrique quelconque ou de l'arc correspondant. || Nombre circulaire, celui dont les puissances finissent par le chiffre même de la racine. || 6^e S. m. Terme de chirurgie. Un circulaire, un tour de bande. Il jeta quelques circulaires autour du membre.

— HIST. XIII^e s. C'est li cercles trianguliers, Et li triangles circuliers, Qui en la vierge s'ostela, la Rose, 19338. Après ce dirons des figures circuliers, Comput, p. 18. || XIV^e s. Figure circulaire, ORESME, dans MEUNIER.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *circular*; ital. *circolare*; de *circularis*, du latin *circulus*, cercle (voy. CERCLE.) On remarquera que l'ancien français *circulier* ou *circuler* est aussi correct que *circulaire*; témoin *singulier* de *singularis*.

CIRCULAIREMENT (sir-ku-lè-re-man), adv. D'une façon circulaire. Un corps qui se meut circulairement. Un enfant, en agitant circulairement un charbon allumé, produit l'apparence d'une roue de feu, CONDORCET, d'Arci.

— HIST. XIV^e s. Faire circulation ou estre meu circulairement, ORESME, dans MEUNIER. || XVI^e s. Tous

ensemble par leur mouvement successif [meuvrent la tête] circulairement, PARÉ, IV, 47. Trepans sont scies rondes qui coupent l'os circulairement, ID. VII, 20.

— ÉTYM. *Circulaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *circularmen*; espagn. *circularmente*; ital. *circularmente*.

CIRCULANT, ANTE (sir-ku-lan, lan-t'), adj. Qui est en circulation, en parlant des valeurs. Il paraît que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes depuis la mort de Colbert, VOLT. Louis XIV, 30. Si, dans un État purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulants qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, in. ib. Certainement il n'y a pas deux milliards quatre cents millions d'espèces circulantes dans la France, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, entretien avec un géomètre*. || Capital circulant, la somme de valeurs qui est en circulation dans un pays. || Qui est en circulation, en parlant des humeurs du corps. Les liquides circulants.

† CIRCULARITÉ (sir-ku-la-ri-té), s. f. Qualité de ce qui est circulaire.

— HIST. XV^e s. Circularité, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Circulaire*; provenç. *circularitat*; ital. *circularità*.

† CIRCULATEUR (sir-ku-la-teur), s. m. Partisan de la circulation du sang, alors que cette découverte était controversée. J'ai, contre les circulateurs, soutenu une thèse.... MOL. Malade, II, 6.

CIRCULATION (sir-ku-la-sion: en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Mouvement de ce qui chemine par un mouvement circulaire. La circulation des planètes dans l'espace. Les eaux font une circulation dans la terre, comme le sang circule dans le corps humain, FEN. Exist. 13. Dieu fait tous les mouvements et toutes les circulations dont le temps peut être la mesure, BOSS. Eléat. III, 3. || 2^e Terme de physiologie. Circulation du sang, mouvement du sang qui, dû essentiellement à la contraction du cœur, le porte du ventricule gauche par les artères aux capillaires, des capillaires au ventricule droit par les veines, du ventricule droit par l'artère pulmonaire aux capillaires du poumon, et enfin des capillaires du poumon par les veines pulmonaires au ventricule gauche, point de départ. La circulation du sang a été découverte par Harvey, médecin anglais. Étant sur les bancs, il fit une action d'une audace signalée, qui ne pouvait guère en ce temps-là être entreprise que par un jeune homme ni justifiée que par un grand succès, il soutint dans une thèse la circulation du sang; les vieux docteurs trouvèrent qu'il avait défendu avec esprit cet étrange paradoxe, FONTEN. Fagon. Depuis que j'ai eu trouvé une fois la circulation du sang, c'est à qui trouvera un nouveau conduit, in. *Érasistrate et Harvey*. || Absolument, la circulation, la circulation du sang. Ils empêchent la circulation, SEV. 583. || À un point de vue général, circulation, fonction caractérisée par le transport, dans l'appareil vasculaire, du sang et de la lymphe, quelle qu'en soit la direction, et se chargeant d'une part des principes absorbés durant la digestion et l'inspiration, lesquels doivent servir à l'entretien des organes, et d'autre part des principes qui, devenus impropre à la nutrition, doivent être rejetés pendant l'expiration et dans l'urination. || 3^e Fig. Qu'est-ce que notre vie qu'une circulation fastidieuse de devoirs, de bienséances, d'amusements, d'inutilité? MASS. Carême, Dégoûts. || 4^e La faculté d'aller et de venir dans les rues ou dans un pays. Génér, entraver la circulation des personnes, des voitures. Des barricades empêchaient la circulation dans les rues. || 5^e Le fait de se mouvoir; le transport. Circulation des voyageurs et des marchandises. La circulation s'accroît sur cette route. || Droit de circulation, impôt qui se perçoit à l'occasion du transport des boissons. || Billet de circulation, billet qui, acheté ou accordé, permet d'aller et venir sur un chemin de fer. || 6^e Terme de commerce. Mouvement, transmission des produits ou vaieurs qui vont de main en main, qui passent d'un possesseur à un autre. La circulation des monnaies, des capitaux, des effets de commerce, des valeurs. La monnaie est un agent de circulation. On retira les assignats de la circulation. Entraver la circulation des immeubles. Les richesses, répandues par le faste, rentraient dans la circulation, VOLT. Morurs, 127. Ils ont pensé que cela multipliait les richesses en augmentant la circulation, MONTESQ. Espr. XXII, 17. Lorsqu'un État puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer, VOLT. Louis XIV, 30. On entend souvent vanter les avantages d'une active circulation,

c'est-à-dire de ventes rapides et multipliées, J. B. SAY, Traité, 1844, p. 448. On s'imagine que le corps social a d'autant plus de vie et de santé que la circulation des valeurs est plus générale et plus rapide, in. Cours, 1840, t. II, p. 438. || Une chose est en circulation, quoiqu'elle ne change pas de place, lorsque le possesseur est disposé à la vendre. Toute marchandise qui est offerte pour être vendue est dans la circulation; elle n'y est plus lorsqu'elle est entre les mains de celui qui l'acquiert pour la consommer, in. Traité, p. 574. Tout ce qui est mis pour la première fois ou remis en vente, entre ou rentre dans la circulation, in. Cours, t. I, p. 367. || Banque de circulation (voy. BANQUE). || 7^e Le mouvement par lequel des écrits, des livres, des nouvelles se répandent dans le public. Arrêter la circulation d'un écrit dangereux. Mettre en circulation de fausses nouvelles. || La circulation des idées, la propagation des idées. Mettre une idée nouvelle en circulation. || 8^e En termes de chimie, circulation, l'élévation ou la chute des vapeurs d'une liqueur agitée par le feu. || 9^e Circulation de l'air, mouvement qui fait que l'air se renouvelle dans les lieux clos. La circulation de l'air dans un hôpital.

— HIST. XIV^e s. Contraire à la circulation qui commence de A et procede l'autre voie par G et puis par B et revient à A, ORESME, dans MEUNIER. || XV^e s. Et consequemment toutes les circulations et rotunditez estoient faites en appetissant, PALISSY, 46. Les dits ruisseaux feront en eux certaines circulations, qui causeront des petites îles fort plaisantes, in. 79.

— ÉTYM. *Circulatio*, de *circulari* (voy. CIRCULER).

CIRCULATOIRE (sir-ku-la-toi-r'), adj. Terme de physiologie. Qui appartient à la circulation du sang. Mouvement circulatoire. || L'appareil circulatoire, l'ensemble des organes qui servent à la circulation.

— HIST. XVI^e s. Alembic, refrigeratoires, gemini ou circulatoires, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. *Circulatorius*, de *circulari* (voy. CIRCULER).

CIRCULER (sir-ku-lé), v. n. || 1^e Se mouvoir circulairement, de manière à revenir au point de départ. Le sang circule dans le corps. La terre est une des planètes qui circulent autour du soleil, LA PLACE, Expos. II, préface. Plus subtil le serpent saute et vole à sa suite: il va, revient en vain, le trompe en circulant, Le monstre s'en irrite... GILB. Mort d'Abel, ch. VIII. Et que toujours la matière, Infinie, active, entière, Circule dans l'univers, MM. DESHOUILLIÈRES, dans RICHELET. || Fig. Un feu dévorant circule dans mes veines, Académie. || 2^e Aller et venir par la ville ou par le pays. Les voitures circulent jour et nuit dans Paris. On ne tardera pas à devenir cruel partout où l'on circulera parmi les bourreaux, DIDIER. Ess. s. Claude, liv. II. || 3^e Se renouveler par la circulation, en parlant de l'air. L'air ne circule pas facilement dans cette chambre. || 4^e Passer de main en main en parlant des monnaies, des écrits, etc. Faire circuler des billets, un libelle. Tu censures le luxe, et c'est lui cependant Qui fait circuler l'or et vivre l'indigent, M. J. CHÉN. Gracques, II, 3. Les arts circulent dans le monde comme le sang dans le corps humain; peut-être ils établiront leur empire parmi nous, VOLT. Russ. II, 5. Je vois la paix renaitre dans l'intérieur du royaume, l'argent circule... VOLT. Lett. Damilaville, 4 fév. 1764. || 5^e Se répandre. Faire circuler une nouvelle. Les bruits les plus alarmants ont circulé dans le public.

— HIST. XIV^e s. L'en peust circuler ou aler tout entour, ORESME, dans MEUNIER.

— ÉTYM. *Circulari*, de *circulus* (voy. CERCLE).

† CIRCUMAXILE (sir-ko-ma-ksi-l'), adj. Terme de botanique. Qui est situé autour de l'axe.

— ÉTYM. *Circum*, autour, et *axis*, axe.

† CIRCUMDUCTION (sir-kon-du-ksion), s. f. Terme didactique. Mouvement de rotation autour d'un axe ou d'un point central. || En physiologie, mouvement par lequel un membre ou un os décrit en quelque sorte un cône dont le sommet est dans l'articulation supérieure et la base à l'autre extrémité.

— ÉTYM. *Circum*, autour, et *ducere*, mener (voy. DUC).

† CIRCUMFUSA (sir-kom'-fu-za), s. m. plur. Nom qu'en hygiène on donne à une classe des choses qui font la matière de l'hygiène, comprenant l'atmosphère, les climats, les habitations, en un mot tout ce qui agit habituellement sur l'homme par une influence extérieure et générale, et qu'on nomme aussi le milieu où il vit.

— ÉTYM. *Circumfusa*, mot à mot, les choses répandues autour, de *circumfundere*, de *circum*, autour, et *fundere* (voy. FUSION).

† CIRCUMINCESSION (sir-kc-min-sé-sion), s. f. Terme de théologie. Existence des personnes de la Trinité les unes dans les autres.

— ÉTYM. *Circum*, autour, et *incessio*, action d'aller dans, de *in*, er., et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† CIRCUMNAVIGATEUR (sir-kon-na-vi-ga-teur), s. m. Celui qui fait une circumnavigation.

† CIRCUMNAVIGATION ou CIRCON NAVIGATION (sir-kon-na-vi-ga-sion), s. f. Navigation autour. Si dix-huit ou vingt siècles et la circumnavigation de l'Afrique et des Indes ont si peu ajouté, en ce genre, à ce que les anciens nous ont appris, il n'y a pas d'apparence que les siècles qui suivront apprennent beaucoup à nos neveux, *cuv. Rétol.* p. 80. || Absolument, action de faire, en naviguant, le tour du globe terrestre. La première circumnavigation fut exécutée par Magellan en 1520.

— ÉTYM. *Circumnavigatio*, de *circum*, autour, et *navigare*, naviguer (voy. NAVIGUER).

† CIRCUMSOLAIRE (sir-kon-so-lè-r'), adj. Terme d'astronomie. Qui est autour du soleil. L'espace circumsolaire.

— ÉTYM. *Circum*, autour, et *solaire*.

† CIRCUMZÉNITHAL, ALE (sir-kon-zé-ni-tal, ta-l'), adj. Qui entoure le zénith. Ce halo formait un cercle circumzénithal. Astres circumzénithaux.

— ÉTYM. *Circum*, autour, et *zénith*.

CIRE (si-r'), s. f. || 1^e Substance jaunâtre produite par les abeilles et avec laquelle ces insectes composent les alvéoles où ils déposent leur provision de miel et élèvent leur progéniture. || Cire vierge, cire qu'on tire des ruches, sans qu'elle ait été fondue sur le feu; et aussi cire préparée, ordinairement mise en pains, et qui n'a encore été employée à aucun ouvrage. || Peinture en cire, peinture dans laquelle on se sert de la cire dissoute dans de l'huile de térébenthine. || Des ailés de cire, chose sur quoi on ne peut se fier; locution tirée de la fabie d'Icare, qui, volant à travers les airs avec des ailes, fut précipité dans l'Hellespont, quand le soleil eut fondu la cire qui les garnissait. C'est assez que, cinq ans, ton audace effrontée, Sur des ailes de cire aux étoiles montée.... *MALH.* IV, 44. || Familièrement. Être jaune comme cire, se dit de quelqu'un qui a le teint très-jaune. || Il fond comme la cire au soleil, se dit d'un homme qui maigrit rapidement. || Ils sont égaux comme de cire, se dit de deux hommes qui se ressemblent en tout. La locution complète, comme cela se voit à l'historique, est: ils sont faits égaux comme de cire, c'est-à-dire comme si on les avait faits en cire. || Fig. De cire, *loc. adv.* À propos, parfaitemennt, en convenance parfaite. Cet habit lui va comme de cire. Votre jardin viendra comme de cire; Descendez-y; ne doutez du succès, *LA FONT. Magn.* Tels dons étaient pour des dieux, Pour des rois voulais-je dire; L'un et l'autre y vient de cire; Je ne sais quel est le mieux, *id. Cand.* Je lui crois [à Duclos] un zèle actif qui me va comme de cire, *VOLT. d'Argental*, 8 juillet 1761. Votre jolie relation du mariage du jeune Dupuis nous vient comme de cire, *VOLT. Lett. Cideville*, 26 janvier 1763. Cette locution est une extension de la locution: égaux comme de cire, et signifie: comme si la chose était en cire, substance molle et à laquelle on donne la forme que l'on veut. Cela montre que de cire ne peut vouloir dire que: à propos, en convenance; et qu'on se trompe quand on lui attribue le sens de: spontanément, de soi-même. Il ne faut donc pas dire: cela va de cire, comme de cire, pour: cela va tout seul, naturellement. Cela va de cire signifie seulement: cela va bien, cela est à propos. || Fig. Cire molle, personne sans caractère, et aussi caractère doux et docile. L'âme de cette ingrate est une âme de cire, Matière à toute forme, incapable d'écrire, *MALH.* VI, 24. Elle a le cœur comme de cire, *SÉV.* 236. Vous avez un cœur tout de cire, dit le prophète, sur lequel les dernières impressions sont toujours les plus vives, *MASS. Carême, Rechute*. Des Toscans, je le sais, la langue est séduisante, Cire molle, à tout feindre habile et complaisante, *A. CHÉN.* 13.... Isabelle est une cire molle Que je forme et pétris comme il me prend plaisir, *REGNARD, Ménechm.* III, 2. || 2^e Bougie qu'on brûle dans les appartements. Dans cette maison on ne brûle que de la cire. Aujourd'hui les bougies dont on se sert ne sont plus de cire. On ne les voyait point [les bourgeois] s'éclairer avec des bougies; la cire était pour l'autel et pour le Louvre, *LA BRUY. VII*. || Droit de cire, certain droit qui se payait dans la maison du roi, en chancellerie et ailleurs. Certains officiers ont droit de cire, on leur doit tant en bougies. || On disait dans les procès criminels qu'il fallait de la cire, c'est-à-dire qu'il fallait condamner le criminel à faire amende honorable

avec une torche au poing. || 3^e Le luminaire d'une église. La cire appartient au curé. Quand vers Pâque ou Noël, l'église, aux nuits tombantes, S'emplit de pas confus et de cires flambantes, *v. HUGO, Crêp.* 39. || Droit de cire, droit, dans quelques diocèses, que les curés payent à la cathédrale pour fournir au luminaire. || 4^e Cire à cacheter ou cire d'Espagne, et, absolument, cire, composition de gomme laque, de gomme d'Espagne, de sucre et de vermillon ou de toute autre couleur, qu'on forme en bâtons et qui sert à cacheter les lettres. || Mélange coloré propre à rehausser la couleur de l'or. || 5^e En chancellerie, la cire, ce qui sert à sceller. Les édits royaux se scellaient en cire verte, ainsi que toutes les autres lettres devant durer toujours et commençant par ces mots: À tous présents et à venir; les actes et commissions de justice, en cire jaune. || Il faut de la cire, se disait de ceux qu'on ne pouvait absoudre sans avoir une rémission, qui se scellait avec de la cire. || 6^e Cire végétale, substance tirée des feuilles de certains végétaux, et ressemblant à la cire des abeilles. || Cire de palmier, produit sécrété par le *ceroxylon andicole* (Humboldt). || 7^e Cire fossile, substance trouvée en Moldavie et composée de carbone et d'hydrogène. || 8^e Humeur jaune qui se forme aux yeux ou dans les oreilles. Ses yeux sont pleins de cire. || 9^e Terme de zoologie. Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux. || Proverbe. Aux pèlerinages des environs on dépense beaucoup de vin et peu de cire, c'est-à-dire qu'on s'y enivre et qu'on y fait peu de dévotions.

— HIST. XI^e s. [Il] Freint le seel, jeté en a la cire, *Ch. de Rol.* XXXVI. || XIII^e s. Sur poivre, sur cumin, sur espices, sur cire, *Berte*, LXIV. Li rois casse la cire, s'a au brief [lettre] esgardé, *ib.* LXVII. Letres [ils] lui ont baillié en cire sealée, *ib.* LXVIII. Que j'en sui devenue aussi jaune com cire, *ib.* LXXXVIII. Il puet vendre poivre, coumin, canele, regulisse et cire qui ne soit pas ouvrée, *Liv. des mét.* 32. Li lechierres tremble et fremist; A grant peor la cire brise, Et voit que la letre devise, *Ren.* 10713. Je ne vous sai du nes [nez] que dire; L'en nel feist pas miex de cire, *la Rose*, 852. Les preudes gens firent escrire En parchemin et clorre en cirre, Quant qu'il porent apercevoir, Sanz asembler menconge à voir [au vray], *RUTEB.* II, 155. || XV^e s. Parquoy longuement là vaucrant [errant] et soy pourmenant, chauffa la chire [tint la chandelle], che lui sembloit, *G. CHASTEL. Chr. des ducs de Bourg.* I, ch. 27. Si l'on me fai la courtoisie come à vous, pardieu! j'accuse-rai le menage; je ne suis pas ici venue pour eschauffer la cire [tenir la chandelle], *LOUIS XI. Nouv. xcii*. A Jehan de Varsaignes, varlet de pied du duc [de Bretagne] pour porter, à l'abbaye de Bosquien, une jambe de cire pour le duc, *DE LABORDE, Emaux*, p. 215. Pour payer un vœu de cire, pesant 45 livres, de la representation de Mme Anne de France, sa fille, qu'il [le roi] a fait offrir en juin devant l'image N. D. de Clery, *id. ib.* || XVI^e s. Monsieur l'abbé et monsieur son valet Sont faits égaux tous deux comme de cire, *MAROT*, III, 63. Nous turons, comme de cire, tant de figures contraires d'une regie si droict et si ferme, *MONT.* II, 142. La botte de la jambe droite lui estoit faite comme un gant ou comme de cire, ou comme vous voudrez; car les bottes ne seroient pas bonnes de cire, *DESPER. Contes*, XXV. Cire blanche, *PARE*, V, 29. Huile de cire, *id. IX*, 5. On appliquera seulement de la cire vierge fondue, *id. X*, 5. Cire neuve, *id. xxv*, 27. Il gele, comme la cire d'Espagne en cachetant des lettres, *O. DE SERRES*, 766.

— ÉTYM. Picard, *chire*; provenç. espagn. et ital. *cera*; du latin *cera*, grec *κηρός*.

CIRÉ, ÉE (si-ré, rée), part. passé. || 1^e Enduit de cire. Parquet ciré. || Toile cirée, toile enduite d'une composition qui fait que l'eau ne la traverse pas. || Fig. Cela glisse comme sur toile cirée, cela ne fait aucune impression. Les brocards les plus cruels et les plus acérés coulaient sur lui [Noailles] comme sur toile cirée, pour peu qu'il crût avoir intérêt à les secouer, *ST-SIM.* 393, 81. || 2^e Enduit de cirage. Souliers cirés.

† CIREMENT (si-re-man), s. m. Action de cirer.

— HIST. XVI^e s. Le cirement, *COTGRAVE*.

— ÉTYM. *Cirer*.

CIRER (si-ré), v. a. || 1^e Enduire, frotter de cire. Cirer un parquet. Cirer du fil. || 2^e Mettre du cirage sur des chaussures. Cirer des bottes. || 3^e Se cirer, *v. refl.* Être ciré. Ce parquet se cire tous les jours. || Cirer sa chaussure. J'ai une demi-heure pour me laver, me peigner, me cirer, me brosser.

— HIST. XII^e s.[il] l'a fet [son bâton] reonder [arrondir]; Por le glacier le fist entor cirer, Qu'il ne li

puist fors des mains eschaper, *Bat. d'Aeschans*, v. 3664. || XIV^e s. Il convendroit icelles branches envelopper en toile cirée, *Ménagier*, II, 2. || XVI^e s. Qui des ailes mal cirées [d'Icare] Le vol n'imiteront pas, *DURELL. III*, 76, *recto*. Des aiguilles ensfilées de fil ciré, *PARE*, VIII, 26. On bouchera les fenestres avec des vitres ou des chassis de toile cirée, *O. DE SERRES*, 713.

— ÉTYM. *Cire*.

CIRIER (si-rié), s. m. || 1^e Celui qui travaille en cire, ou qui vend des cierges, des bougies. || 2^e Anciennement, officier de la chancellerie. || 3^e Nom vulgaire d'un arbrisseau qui produit une espèce de cire (*myrica sebifera. L.*). || 4^e Adj. f. Terme d'entomologie. Abeille cirière, l'abeille qui fabrique la cire.

— HIST. XIII^e s. Tuit cirier, tuit pevrier, et tuit apothicaire ne doivent riens de coutume des choses devant dites pour vendre en leur ostel, *Liv. des mét.* 322. || XIV^e s. Au cirier furent pensées torches et flambeaux à trois sols la livre, *Ménagier*, II, 4. || XVI^e s. Laissant aux apothicaires et ciriers la manière de teindre la cire en plusieurs couleurs, *O. DE SERRES*, 452.

— ÉTYM. *Cire*.

CIROÈNE, s. f. Voy. CÉROÈNE.

CIRON (si-ron), s. m. || 1^e Insecte aptère qui se développe dans le fromage et dans la farine et qui est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu. Dans le XVII^e siècle, avant l'usage des microscopes pour étudier la nature, le ciron fut pris comme le symbole de ce qu'il y avait de plus petit au monde. Ils [les Bramins] ont en tête Que notre âme, au sortir d'un roi, Entre dans un ciron ou dans telle autre bête Qu'il platt au sort: c'est là l'un des points de leur loi, *LA FONT. Fabl.* IX, 7. Dame fourmi trouva le ciron trop petit, Se croyant, pour elle, un colosse, *ib.* I, 7. Mais vos défauts vont être tous sentis: C'est le ciron vu dans un microscope, *BÉRANG. In-8°*. La nature se moque des individus: pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère, *VOLT. Lett. Mme du Deffant*, 8 fév. 1768. || Familièrement. Il n'est pas plus gros qu'un ciron, il est extrêmement petit. || Fig. Je dis au chancelier que quelquefois les cirons parvenaient à renverser les colosses, *ST-SIM.* 341, 222. || 2^e Insecte aptère (sarcoptes) du genre des acares, qu'on trouve dans les vésicules de la gale tant chez l'homme que chez le cheval. || 3^e La petite vésicule que le ciron fait venir à la peau. Vieilli en ce sens. || 4^e Nom vulgaire d'une larve qui vit dans le bois des oliviers mourants.

— HIST. XIII^e s. Ki as surciz aura ciruns, Si face ke nus li dirons, *Ms. St Jean*. || XIV^e s. Et cilz François croit là, c'estoit bon Breton, Qui ne present Englois la queue d'un siron, *Guescl.* 18923. || XVI^e s. Les cirons sont petits animaux toujours cachés sous le cuir, sous lequel ils se trainent, rampent et le rongent petit à petit, *PARE*, XXII, 6. Le mourron à fleurs azurées tue les cirons des mains, et en guerit la gratielle, *O. DE SERRES*, 613. Les princes veulent aussi legierement que nous, mais ils peuvent plus; pareils appétits agitent un ciron et un éléphant, *MONT.* II, 191.

— ÉTYM. Bourguig. *soiron*; bas-lat. *siriones*; de l'allemand: anc. allem. *sur*; holland. *zier*.

+ CIROUENE (si-roue-n'), s. f. Voy. CÉROÈNE.

CIRQUE (si-rk'), s. m. || 1^e Vaste enceinte où les anciens se réunissaient pour la célébration des jeux publics. Du pain, les jeux du cirque, un sacrifice aux dieux, *M. J. CHÉN. Tibère*, III, 4. || 2^e Par extension. Paris, triste cité! détourne tes regards Vers le cirque, où l'on voit aux accords de la lyre S'unir les prestiges des arts, *v. HUGO, Odes*, I, 7. || 3^e Cirque olympique, nom donné par les frères Franconi vers la fin de la première Révolution à une enceinte circulaire et couverte où l'on exécutait divers exercices d'équitation. || Absolument. Un cirque, une telle enceinte. Le cirque Napoléon. Le cirque de l'Impératrice. || 4^e Terme de géologie. Vallée de montagnes qui s'élargit et prend une forme arrondie. Le cirque de Gavarnie dans les Pyrénées. || Bassin de montagnes disposé circulairement.

— HIST. XIV^e s. Cirque estoit un lieu à Rome dédié au commun pour faire chose publique, si comme estoient jeu, solempnitez, *BERCHEURE*, f. 2.

— ÉTYM. Le latin *circus*, grec *κίρκος* ou *χρίσις*, cercle, anneau.

+ CIRQUINSON (sir-kin-son), s. m. Terme de zoologie. Nom d'un tatou de l'Amérique du Sud.

CIRRE (si-r'), s. m. || 1^e Terme de botanique. Appendice filiforme, simple ou rameux, diversement tortillé ou roulé, au moyen duquel certaines plantes s'attachent aux corps voisins; dit aussi vrille ou main-

|| 2^e Terme de zoologie. Nom donné à certaines plumes placées autour des narines des oiseaux et manquant de barbules; aux tentacules labiaux ou barbillons de certains poissons; chez les annélides, à des appendices mous, lisses ou moniliformes, pairs, au nombre de deux.

— REM. On trouve quelquefois ce mot écrit *cirrhe*, mais l'*h* est parasite, *cirre* ne venant pas du grec.

— ÉTYM. Le latin *cirrus*, boucle de cheveux.

† CIRRÉ, ÉE (si-rré, rée), adj. Terme didactique. Garni de cirres.

— ÉTYM. Latin *cirratus*, de *cirrus*, cirre.

† CIRREUX, EUSE (si-rreù, reù-z'), adj. Terme didactique. Terminé en cirre : tels sont certains pétiolés.

— ÉTYM. *Cirre*.

† CIRRIÉ, ÉE. Voy. CIRRÉ.

† CIRRHOSE (si-rrò-z'), s. f. Terme de médecine. Nom donné à des granulations d'un jaune roux que l'on rencontre quelquefois dans le foie, et qui en empêchent les fonctions.

— ÉTYM. Kíρρωσις, de κίρρος, jaune.

† CIRRIFÈRE (si-ri-fè-r') ou CIRRIGÈRE (si-ri-jè-r'), adj. Terme didactique. Qui porte des cirres ou des poils frisés.

— ÉTYM. *Cirre*, et le latin *ferre* ou *gerere*, porter.

† CIRRIFORME (si-ri-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une vrille.

— ÉTYM. Latin fictif *cirriformis*, de *cirrus*, cirre, et *forma*, forme.

† CIRRIGÈRE (si-ri-jè-r'), adj. Voy. CIRRIFÈRE.

† CIRRIPÈDE (si-ri-pè-d'), s. m. Terme de zoologie. Les cirripèdes, cinquième classe des annelés articulés comprenant les balanes et les anatases.

— REM. On trouve aussi *cirropodes* ou *cirrophodes*; mais c'est une mauvaise composition d'un mot latin et d'un mot grec.

— ÉTYM. Latin *cirrus*, boucle, et *pes*, pied.

† CIRRUS (si-rrus'), s. m. Terme de météorologie. Nom d'une des trois formes principales présentées par les nuages, et que les marins appellent queue-de-chat. Les cirrus sont formés par un ensemble de filaments analogues à un pinceau délié, à des cheveux crépus, à un réseau.

— REM. On trouve aussi ce mot écrit *cirrus*, qui est une mauvaise orthographe.

— ÉTYM. Latin *cirrus*, boucle.

CIRSAKAS, s. m. Voy. SIRSACAS.

† CIRSOCÈLE (sir-so-sè-l'), s. m. et f. Terme de chirurgie. Dilatation variqueuse des veines du scrotum, ou, en particulier, des veines spermatiques.

— REM. Il est mieux de faire féminins les noms composés avec κύτη, tumeur.

— HIST. xvi^e s. S'il y a veines grosses dilatées et entortillées autour du testicule, telle hargne se nommera cirsocèle ou variqueuse, PARÉ, VI, 44.

— ÉTYM. Κύτη, varice, et κύτη, tumeur.

† CIRSOMPHALE (sir-son-fa-l'), s. m. Terme de chirurgie. Dilatation variqueuse des veines de l'ombilic.

— ÉTYM. Κύτη, varice, et ομφαλός, nombril.

† CIRSOPTHALMIE (sir-so-stal-mie), s. f. Terme de médecine. Ophthalme variqueuse.

— ÉTYM. Κύτη, varice, et οφθαλμία.

† CIRSOTOMIE (sir-so-to-mie), s. f. Terme de chirurgie. Excision des varices.

— ÉTYM. Κύτη, varice, et τοπή, excision.

CIRURE (si-ru-r'), s. f. Enduit fait d'une préparation de cire. Une bonne cirure.

— ÉTYM. *Cirer*.

† CIS.... Préfixe qui veut dire en deçà et qui est la préposition latine *cis* : cis-rhénan, qui est de ce côté-ci du Rhin.

CISAILLÉ, ÉE (si-zâ-llé, llée, ll mouillées), part. passé.

CISAILLER (si-zâ-llé, ll mouillées, et non si-zâ-yé), v. a. || 1^e Terme de monnaie. Couper avec les cisailles les pièces fausses ou de rebut. || 2^e En termes de repasseuse, tuyauter des bonnets, des collerettes. Ce sens vient de ce que l'on se sert, pour cette opération, d'un fer formé de deux tiges rondes montées comme des cisailles.

— HIST. xv^e s. Le suppliant scisailla les dittes pieces de monnoye, DU CANGE, *cisalhæ*.

— ÉTYM. *Cisailles*.

CISAILLES (si-zâ-ll', ll mouillées, et non ci-zâ-ye), s. f. plur. Sorte de gros cisailles pour couper des plaques de métal. || Au singulier, terme de monnaie. Rognures d'argent, qu'on refond en lame pour les employer. De la cisaille.

— HIST. XIII^e s. Barbier, sanz rasoir, sanz cisailles, qui ne sez rooigner ne rere, Tu n'as ne bacins ne toailles, Ne de quoi chauser ewe clere, RUTEB. 214.

|| XIV^e s. Que li ouvrier puissent faire demi marc de cisaille, DU CANGE, *cisellus*. La sezaille [rognures] que la tailleresse avoit faite, IN. *cisalhæ*. Unes petites cisailles d'or, toutes plaines, pesant, à tous les annelez, une once d'or, DE LABORDE, Émaux, p. 216. Deux cisailles d'argent, dorées, de la forge de Clermont, dont les bouts des manches sont de deux CC, IN. ib. || XVI^e s. Des cisailles, ce sera pour oster les chenilles des jardins, RAB. Pant. v, 9.

— ÉTYM. *Ciseau*.

CISALPIN, INE (si-zal-pin, pi-n'), adj. Qui est en deçà des Alpes. || Gaule cisalpine, nom que les Romains donnaient à un pays habité par des populations gauloises, mais situé de leur côté des Alpes, c'est-à-dire, par rapport à nous, au delà des montagnes qui séparent la France de l'Italie. || République cisalpine, nom donné à une république formée, par suite des victoires des Français pendant la Révolution, dans l'Italie du nord.

— ÉTYM. Latin *cisalpinus*, de *cis*, en deçà (voy. *cis* et *CITÉRIEUR*), et *Alpes*, les Alpes.

CISEAU (si-zô), s. m. || 1^e Instrument tranchant par un bout, et dont on se sert pour travailler les corps durs. Ciseau de maçon, de menuisier, d'orfèvre. Faire émouindre un ciseau. Le ciseau d'un sculpteur. Un bloc de marbre était si beau Qu'un statuaire en fit l'emplette; Qu'en fera, dit-il, mon ciseau? Sera-t-il dieu, table ou cuvette? LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Et je vais façonne la pierre Sous le dur tranchant du ciseau, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 40. || Ouvrage de ciseau, ouvrage de sculpture. || Par extension. Ségarant à mon gré, mon ciseau vagabond Achève à ce poème ou les pieds ou le front, A. CHÉN. 192. || Fig. La manière de travailler d'un sculpteur. Ce sculpteur a le ciseau hardi, délicat. || 2^e Ciseau à froid, sorte de ciseau qui ne tranche pas; la lame, qui est mousse, sert principalement à faciliter l'ouverture des caisses ou autres parties clouées. || 3^e S. m. plur. Instrument formé de deux lames tranchantes en dedans, réunies par une vis sur laquelle elles se meuvent. Une paire de ciseaux. Des ciseaux de tailleur. On me place à côté du prêtre pour lui présenter les ciseaux [pour couper les cheveux à la future religieuse], CHATEAUB. *René*, 207. || Il s'emploie quelquefois au singulier. On n'a point encore mis le ciseau dans cette étosse. || Fig. Le ciseau ou les ciseaux de la censure, la main du censeur effaçant, dans un ouvrage, les passages qui pourraient choquer ou l'autorité ou la morale. Je ne me console pas qu'un si beau génie [Diderot], à qui la nature a donné de si grandes ailes, les voie rognées par le ciseau des casards, VOLT. *Lett. Damilaville*, 19 nov. 1760. || Faire à coup de ciseaux, se dit des nouvelles diverses que l'on coupe avec des ciseaux pour les insérer dans un journal, et aussi de travaux analogues, choix de morceaux, compilations, etc. || 4^e Le ciseau ou les ciseaux de la Parque, l'instrument avec lequel Atropos, une des trois Parques, coupait le fil de la vie filé par les deux autres. Que le ciseau de la Parque tranche le fil de tes jours, FÉN. *Tél.* III. La plus belle vie.... D'un prompt coup de ciseau se voit souvent tranchée, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 4. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer.... La Parque et ses ciseaux Avec peine y mordaient; la déesse infernale Reprit à plusieurs fois l'heure au monstre fatale, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Atropos au fatal ciseau Sur la table tombe endormie, BÉRANG. *Parques*. || 5^e Terme de marine. Orienté en ciseaux, se dit des voiles latines qui sont bordées l'une sur tribord et l'autre sur bâbord.

— HIST. XII^e s. Tant ont miné souz terre, chasscuns à son cisel, Que des murs de Cologne ont trait maint grant carrel, SAX. IX. || XIII^e s. Et par desus mistrent un marbre, Si ont escrit le nom la dame, Et sa vie, et commandé s'amé, Ne sai à cisel ou à gresse [poinçon], REN. 10119. Qui un rous pelicon portoit, Bien set sanz cisel et sanz force [sorte de ciseaux], ib. 1447. || XIV^e s. Trois paeres de ciseaux, DE LABORDE, Émaux, p. 215. Uns ciseaux d'or pesans une once, neuf esterlins, IN. ib. À l'aide d'un risel de fer et d'une vrille à tonnelier, DU CANGE, *ciselum*. || XV^e s. Si yrons ouvrir la porte des champs en despit de tous, garnis de nos turquoises [tricoises], tenailles et ciseaux, le Jourencel, f° 25, dans LA CURNE. Ceste subversion dont fortune nous fait cisel de si près, AL. CHART. *Quadrilogue inrectif*. || XVI^e s. Un petit ciseau de fer, d'os, ou de quelque bois dur et solide, sera l'instrument qu'on emploiera ici, o. DE SERRES, 684. Le drap et les ciseaux lui sont delivrez [c'est-à-dire il a la disposition absolue de la chose], COTGRAVE.

— ÉTYM. Espagn. *cincel*; portug. *sizel*; ital. *ciso*, ciseau, cesoie, ciseaux; angl. *chisel*, ciseau, scissors, ciseaux; bas-lat. *cisellus*, *sciselum*. Mot difficile. Diez le tire de *sicilia*, sorte de petite lance ou de petit poignard, par un diminutif *sicilicellus*, *silcellus*. La forme du mot peut aller; mais le sens n'est pas très-favorable à cette étymologie. Ce qui porte Diez à rejeter *cæsus*, c'est que *cæsus* est un participe passé, d'où ne peut guère avoir été tiré un mot tel que *cæsillus* avec le sens actif. Mais il y a aussi un substantif *cæsus*, action de couper, de même qu'il y a un substantif *scissus*, qui a le même sens. On peut donc supposer que c'est de là que sont sorties ces diverses formes des langues romanes, confondant *cæsus* et *scissus* comme l'indiquent les variations de l'orthographie; l'espagnol a intercalé une nasale, ce qui arrive fort souvent. Dans l'ancien français, au singulier, nominatif *cisel*, *cise*, *cis*; régime, *cisels*, *cisex*, *cisiaux*.

— CISELÉ, ÉE (si-ze-lé, lée), part. passé. Gravé en ciselure. La bataille d'Ivry sur le flanc ciselé [dans l'armure de Henri IV], REGN. Épít. I. || Orné de ciselures. Un Louvier ciselé d'or. Vaisselle ciselée. CISELER (si-ze-lé). L'Académie ne conjugue pas ce verbe; on peut le conjuguer: je ciselé, je ciselai, je cisserai, ciselant; ou je cisèle, je ciselai, je ciserai, ciselant), v. a. || 1^e Tailler des ornements avec le ciselet. || 2^e Sculpter des figures, des ornements sur métaux. Ciseler de la vaisselle d'argent. || 3^e Terme de découpeur. Ciseler du velours, découper avec agréments et en manière de fleurs le dessus du velours avec la pointe des ciseaux. || 4^e Se ciselé, v. refl. Être ciselé. Ces pièces se ciselent facilement.

— HIST. XIV^e s. Une autre coupe, esmaillée par dehors à bestes sauvages et ciselée dedans, pesant neuf marcs, sept onces, quinze esterlins [d'argent], DE LABORDE, Émaux, p. 230. — ÉTYM. *Ciseau*, par l'intermédiaire de l'ancien français *cisel*.

CISELET (si-ze-lé), s. m. || 1^e Petit ciseau pour ciseler. || 2^e Terme de monnaie. Espèce de ciseau servant à couper les pièces d'or ou d'argent.

— HIST. XVI^e s. Ciselet, ROB. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. Diminutif de *cisel*, ciseau.

CISELEUR (si-ze-leur), s. m. Celui dont le métier est de ciseler. || Néologisme et fig. Écrivain dont le style a de fortes empreintes comparées à la ciselure.

— ÉTYM. *Ciseler*.

CISELURE (si-ze-lu-r'), s. f. || 1^e L'art du ciseleur. Être habile dans la ciselure. || Ouvrage de ciseleur. Une belle ciselure. Une ciselure d'argent. || 2^e Terme d'architecture. Petit bord qu'on fait avec le ciseau au parement d'une pierre, pour la dresser.

— ÉTYM. *Ciseler*.

— CISERON (si-ze-ron), s. m. Variété du poisson chiche.

— ÉTYM. Latin *cicer*, poisson chiche.

— CISERRE (si-zé-r'), s. f. Nom de la grive dans quelques provinces.

— CISJURAN, ANE (sis'-ju-ran, ra-n'), adj. Qui est en deçà du Jura. || Bourgogne cisjurane, cette partie de la Bourgogne qui est de ce côté-ci du Jura, par rapport à Paris.

— ÉTYM. *Cis*, en deçà, et *Jura*.

— CISMONTAIN, AINE (sis'-mon-tin, tè-n'), adj. Qui est en deçà des monts.

— ÉTYM. *Cis*, en deçà (voy. *CITÉRIEUR*), et *mons*, montagne.

— CISOIR (si-zoir), s. m. Ciseau des orfèvres.

— ÉTYM. Voy. *CISEAU*.

— CISOIRES (si-zoi-r'), s. f. plur. Gros ciseaux dont le manche est attaché et monté sur un pied.

— ÉTYM. Voy. *CISEAU*.

— CISPADAN, ANE (sis'-pa-dan, da-n'), adj. Qui est en deçà du Po.

— ÉTYM. *Cis*, en deçà, et *Padus*, le Po.

— CISRHÉNAN, ANE (sis'-ré-nan, na-n'), adj. Qui est en deçà du Rhin.

— ÉTYM. *Cis*, et *Rhenus*, le Rhin.

— CISSE (si-s'), s. m. Terme de botanique. Genre de la famille des vitacées ampelidées.

— ÉTYM. Κισσός, lierre.

— CISSOIDAL, ALE (si-ss-o-i-dal, da-l'), adj. Qui dérive de la cissoidé; qui y appartient.

— CISSOÏDE (si-ss-o-i-d'), s. f. Terme de géométrie. Courbe du 3^e degré offrant le contour d'une feuille de lierre. Bien qu'ils aient imaginé la cissoidé, DESC. Géom. 2.

— ÉTYM. Κισσός, lierre, et εἶδος, forme.

— CISTE (si-st'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes dont une espèce, le ciste de Crète, donne

une sorte de gomme odorante. Les chèvres brouaient le ciste sur des hauteurs inaccessibles, CHATEAUB. *Mart.* 56.

— ETYM. *Kίστος*.

† 2. CISTE (si-st'), s. f. Terme d'antiquité. Corbeille, panier. Ciste mystique, corbeille qui servait dans les mystères de Cybèle, de Cérès et de Bacchus. || Sorte de coffre de bronze ciselé.

— ETYM. *Kίστη*, corbeille.

† CISTÈLE (si-stè-l'), s. f. Nom d'un genre d'insectes coéoptères.

† CISTERCIEN, IENNE (si-sièr-siin, siè-n'), adj. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux. || S. m. Religieux de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1098 par l'abbé Robert. Un cistercien.

— ETYM. *Citeaux*, en latin *Cistercium*, à cinq lieues de Dijon.

† CISTOPHORE (si-sto-fo-r'), s. f. Terme d'antiquité. || 1^e Jeune fille qui portait des corbeilles dans les orgies ou fêtes de Bacchus. || 2^e S. m. Médaille où l'on voit des corbeilles et que l'on croit avoir été frappée pour les fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus.

— ETYM. *Kίστοφόρος*, de *κίστη*, corbeille (voy. CITERNE), et *φέρειν*, porter.

† CITABLE (si-ta-bl'), adj. Qui peut être cité, qui mérite d'être cité.

— ETYM. *Citer*.

CITADELLE (si-ta-dè-l'), s. f. Château fort qui commande une ville. La citadelle d'Anvers. Contre les assauts d'un renard Un arbre à des dindous servait de citadelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. || Par extension. Et ses hardis vaisseaux, flottantes citadelles, DELILLE, cité dans BESCHERELLE. || Fig. Genève fut, pendant le XVI^e siècle, la citadelle du calvinisme.

— HIST. XVI^e s. C'est par la pioche et par la pelle qu'on bastit et qu'on renverse les citadelles, *Diction des soldats*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 163. L'invention des citadelles plus pernicieuses que profitables à l'Estat, PASQUIER, *Lett.* t. 1, p. 280, dans LACURNE.

— ETYM. Ital. *cittadella*, citadelle, proprement petite ville, diminutif de *città*, cité (voy. CITÉ 1).

CITADIN, INE (si-ta-din, di-n'), s. m. et f. Celui, celle qui habite une ville, par opposition à ceux qui vivent à la campagne. Moi renoncer aux dons que je viens d'acquérir! J'ai grisse et dents, et mets en pièces qui m'attaquaient: Je suis roi; deviendrai-je un citadin d'Ithaque? LA FONT. *Fabl.* XII, 4. Le bruit cesse, on se retire: Rats en campagne aussitôt; Et le citadin [le rat de ville] de dire: Achevons tout notre rôti, LA FONT. *Fabl.* I, 9. || Adj. Nous... Aux plaisirs citadins tout l'hiver assidus, A. CHÉN. *Éleg.* VI. || 2^e S. f. Citadine, sorte de voiture de place fermée.

— HIST. XV^e s. Les nobles hommes, citadins, mechaniques, gens de labeur et de toutes autres conditions, *Perceforest*, t. IV, f° 3. Le mareschal envoia, avec son propre neveu, soison de gentils hommes et de citadins de Jennes, *Bouciq.* part. III, ch. 7. En ceste gallé estoient entre autres des citadins venitiens de Constantinople, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 273, dans LACURNE. || XVI^e s. Plusieurs maisons, tant nobles, citadins, que chamepestres, ruinées par le discord, LANQUE, 45.

— ETYM. Ital. *cittadino*, de *città*, ville (voy. CITÉ 1).

CITATEUR (si-ta-teur), s. m. Celui qui habituellement fait des citations dans sa conversation ou dans ses écrits. || Titre de livres contenant des recueils de citations.

— ETYM. *Citer*.

CITATION (si-ta-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Terme de droit. Ajournement par acte notifié par huissier, pour comparaître devant le juge. Cédule de citation. Citation en conciliation devant le juge de paix. || L'acte qui constate la citation. Les témoins doivent représenter la citation qui leur a été donnée. || 2^e L'ordre que le grand maître envoyait à tous les chevaliers de se rendre à Malte, en certaines occasions. || 3^e Passage emprunté à un auteur qui peut faire autorité. Des citations multipliées. Je justifierai dans cette lettre la vérité de mes citations contre les faussetés que vous m'imposez, PASC. *Prov.* 13. Jamais Lise à souper ne prie Un pédant à citations, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81.

— HIST. XIV^e s. Un tribun a cité Ceson devant le peuple; laquelle citation.... BERCHEURE, f° 54, verso. || XV^e s. Paisibles soit sans mouvoir guerre, Citation, contempt, ryote, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 557, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *citation*; espagn. *citacion*; ital. *citazione*; du latin *citationem*, de *citare*, citer.

† CITATOIRE (si-ta-toi-r'), adj. Terme d'ancienne jurisprudence. Qui cite, qui ordonne de comparaître.

— ETYM. *Citer*; provenç. *citatori*.

1. CITÉ (si-té), s. f. || 1^e Autrefois territoire dont les habitants se gouvernaient par leurs propres lois. Les cités de l'ancienne Grèce. Les membres d'une cité libre. En ce sens, une cité pouvait ne renfermer que des bourgades ou des lieux fortifiés. || Le droit de cité, la jouissance de tous les droits politiques communs aux citoyens. || Corps des citoyens. En ce sens on oppose la cité à la famille. || 2^e Ville. Les grandes cités d'un pays. Les florissantes cités de l'Italie durant le moyen âge. Lyon est une cité industrielle. Ô palais de David et sa chère cité, RAC. *Athalie*, II, 9. Le seigneur a détruit la reine des cités, ID. ib. III, 7. Rebâtiez son temple et peuplez vos cités. ID. *Esth.* II, 9. Nous avons vu à ses pieds la pêcheresse de la cité, MASS. *Temples*. Deçà, delà lutait mainte troupe rangée; Mainte grande cité gémissait affligée, RÉGNIER, *Ep.* I. Il vit son éléphant couché sur l'autre rive; Il le prend, il l'emporte, au haut du mont arrive, Rencontre une esplanade, et puis une cité; Un cri par l'éléphant est aussitôt jeté; Le peuple aussitôt sort en armes, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse Rassembla les humains dans les forêts épars, ENFERMA les cités de murs et de remparts, BOILEAU, *Art p. IV*. Persécuteur nouveau de cette cité sainte [la Mecque], D'où vient que ton audace en profane l'enceinte? VOLT. *Mahomet*, I, 4. Il fonde les cités, familles immortelles, Et pour les soutenir il élève les lois, Qui, de ces monuments colonnes éternelles, Du temple social se divisent le poids, LAMART. *Harm.* II, 10. || Fig. L'Eglise catholique, cité sainte, dont toutes les pierres sont vivantes, BOSS. *Marie-Thér.* || La cité sainte ou céleste, le séjour de Dieu et des bienheureux. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte, Ces malheureux qui de ta cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, RACINE, *Athalie*, II, 9. || La sainte cité, Jérusalem. Pauvres chevaliers de la sainte cité, les templiers. || La cité future, le paradis. || Cité de Dieu, titre d'un ouvrage de saint Augustin. || 3^e La partie la plus ancienne d'une ville; celle où se trouve la cathédrale. On divisait autrefois Paris en ville, cité et université. || 4^e Ensemble de maisons qui, dans une grande ville, se tiennent et ont quelques règles spéciales et une sorte d'association. || Cités ouvrières, nom qu'on a donné à de grands bâtiments conçus récemment et destinés à loger les ouvriers, qui y seraient soumis à quelques arrangements économiques communs.

— SYN. CITÉ, VILLE. Ville, plus général que cité, exprime seulement une agglomération considérable de maisons et d'habitants. Cité, même en éliminant le sens antique, ajoute à cette idée et représente la ville comme une personne politique qui a des droits, des devoirs, des fonctions.

— HIST. XI^e s. Mur ne citet n'i est remès [resté] à fraindre, CH. de ROL. I. || XII^e s. Au temps cestui fit Romulus La cité de Rome et Remus; Frere furent.... ROMAN DU BRUT, f° 16, dans LACURNE. Cité n'i a qui contre lui se taigne [tienne], RONC. p. 1. Clair luit la lune par la cité antie, ib. p. 147. Il fut normant, de la cit de Costance, ib. p. 165. La sainte cité, quant ele fu donée es mains des enemis, MACHAB. I, 2. Vous irez à Cologne la fort cité garnie, SAX. VII. Ne volt rien pur els faire: dunc s'en sunt returné, E li sainz arcevesque ala à sa cité, TH. LE MART. 126. || XIII^e s. Et pour noient demandissiés plus bele cité ne plus fort, VILLEH. XLIV. À Paris la cité [j'] estoie un venredi, Berte, I. Et je fui aménée en la cité de Paris, ib. XXX. Droit vers Paris s'en vont, la cité noble et gent, ib. CXXXIV. Il n'i a mais nul franc, ne prelas, ne baron, N'en chité, ne à ville, ne en religion, RUTEB. 234. || XV^e s. Donné le jour Saint Valentin martir, En la cité de gracieux désir, Où avons fait nostre conseil tenir Par Cupido et Venus souverains, CH. D'ORL. *La lecture de retenue*. Elles desirent les citez, Les doulz mos à eux [elles] recitez, Festes, marchiez et le theatre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 528, dans LACURNE. En pluseurs villes et citez des pais et royaumes du monde, ID. ib. f° 395. Pequit au dit ambassadeur qu'ilz lui fissent faire ouverture par le dit des Cordes de la cité d'Arras; car lors il y avoit murailles entre la ville et la cité, et portes fermans contre la dite cité; et maintenant on a l'opposite, car la cité ferme contre la ville, COMM. MÉM. p. 394, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *ciu*, *civitat*, *ciutat*, *cipiat*; catal. *ciutat*; espagn. *ciudad*; portug. *cidade*; ital. *città*; du latin *civitatem*, cité. On remarquera l'ancien

français *cit*, et le provençal *ciu*, qui viennent non de *civitatem* où l'accent est sur *ta*, mais de *civitas* où l'accent est sur *ci*; de sorte que *cit* et *ciu* est le nominatif, et *cité*, *ciutat*, le régime; c'est un des très-rares exemples où, dans le français et le provençal, les noms en *as* ont conservé le nominatif et le régime latins.

2. CITÉ, ÉE (si-té, tée), part. passé. || 1^e Sommé de comparaître. Cité devant le juge. || 2^e Allégué en forme de citation. Les passages de l'Ecriture cités par Bossuet. L'auteur cité. || 3^e Nommé, renommé. Il est cité pour sa bravoure.

† CÎTEAUX (si-tô), s. m. Nom de la principale maison de l'ordre des Bernardins, qui, émané de celui de St-Benoît, a eu pour instituteur saint Robert, abbé de Molême. Cet abbé, en 1098, se retira avec 20 de ses religieux dans un lieu appelé Cîteaux, à 5 lieues de Dijon, diocèse de Châlon-sur-Saône, et saint Bernard en 1113 y conduisit 30 de ses compagnons. En France on appelle Bernardins tous les religieux de l'ordre de Cîteaux. Il y a des religieuses de cet ordre appelées récollettes de Cîteaux.

— ETYM. Voy. CISTERCIEN.

CITER (si-té), v. a. || 1^e Appeler à comparaître devant le juge. Citer un débiteur en conciliation. On le cita au concile. Cette dernière aurore éveillera les morts; L'ange rassemblera les débris de nos corps; Il les ira citer au fond de leur asile, LA FONT. *Odes*, VI, 8. || 2^e En parlant du grand maître de Malte, sommer les chevaliers de se rendre à Malte. Tous les chevaliers furent cités à Malte, parce que l'île était menacée par les Turcs. || 3^e Rapporter un texte à l'appui de ce que l'on avance. Quoique je ne fasse que rapporter simplement et citer fidèlement leurs paroles, PASC. *Prov.* 7. Ce passage que S. Paul cite ici, BOSS. *Hist.* II, 7. Il citait la Ste Ecriture et les Pères, SEV. 446. Là-dessus il cita Virgile et Cicéron, Avec force traits de science, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. On citait d'Apollon l'oracle solennel; On menaçait ce fils du meurtre paternel, VOLT. *Œdipe*, III, 4. || Absolument. Héritier, soit qu'il parle, qu'il harangue ou qu'il écrive, veut citer, LA BRUY. XII. || Familièrement. Citer son auteur, nommer celui de qui l'on tient une nouvelle. Vous pouvez répéter ce que je viens de vous dire, mais ne me citez pas. || 4^e Indiquer, désigner une personne, une chose digne d'attention. On cite partout cette femme pour son élégance. Caligula, Néron, Monstres dont à regret je cite ici le nom, RAC. *Bérén.* II, 2. Je pourrais vous citer des pontifes ingrats, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 2. Au rang de ces grands noms nous pouvons être admis; Soyons cités comme eux au rang des vrais amis, A. CHÉN. 184. || 5^e Se citer, v. réfl. Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos, LAROCHEF. *Réf. div.* 173, 6. Leurs officiers étaient dignes d'eux ou le devenaient; car, pour conserver l'ascendant de son grade sur de pareils hommes, il fallait avoir à leur montrer des cicatrices et pouvoir se citer soi-même, SÉGUR, *Hist. de Napol.* III, 3.

— SYN. CITER, ALLEGUER. Alléguer est plus général que citer. On allégue toutes sortes de choses, des faits, des raisons, des passages d'auteurs. Mais on ne cite que des passages empruntés à des écrivains, ou des paroles entendues.

— HIST. XIV^e s. Quant il virent que li pere citez ne venoient pas en senat, BERCHEURE, f° 63, verso. || XVI^e s. Citer les auteurs par centons, CARD. DU PERRON, dans le *Dict. de dociez*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *citar*; ital. *citare*; du latin *citare*, mettre en mouvement, faire venir, citer, fréquentatif de *cire*, mouvoir.

CITÉRIEUR, EURE (si-té-ri-eur, eu-r'), adj. Terme de géographie. Qui est en deçà, de notre côté. Les Alpes citérières. L'Inde citérieure, l'Inde en deçà du Gange.

— ETYM. Latin *citerior*, de *cis*, en deçà.

CITERNE (si-lèr-n'), s. f. || 1^e Réservoir où l'on recueille et conserve les eaux pluviales. || 2^e Terme de marine. Petit navire pour porter l'eau douce aux bâtiments en rade. || 3^e Terme d'anatomie. Citerne lombaire ou réservoir de Pecquet, dilatation que présente le canal thoracique à son origine, dans la région lombaire, et où aboutissent les vaisseaux chylifères.

— HIST. XII^e s. Et li alquant se muscierent en fosses, e en rochiers, e en cisternes, ROIS, 42. Rendez-vous bonement, puis esterez vous en bons paix, et tendrez voz beles vignes, et voz bones cisternes et vos riches manantises, ib. 440. || XIII^e s. Ce est les eves des cisternes qui sunt de pluie, mua Dieux en sanc, PSAUTIER, f° 95. Tandis que il les emenoit, une vielz citerne sur quoi il passa, li fondi desous; li trois cheval et il alerent au fons, JOINV.

272. || xv^e s. Ni aura bois si fort ramé, Roce, montagne ne citerne [antre]. Ne lieu qui conforte et gouverne Besie.... FROISS. *Poësies mss.* p. 178, dans LACURNE. || xvi^e s. La citerne est un receptacle d'eau de pluie, o. DE SERRES, 774. Une autre sorte de citerne [filtrante] a été inventée par le seigneur Mansfredo Bulbani, ID. 781.

— ETYM. Bourguig. *citane*; proveng. *cisterna*; espagn. et ital. *citerna*; du latin *cisterna*; de *cista*, coisse, de *cistē*.

CITERNEAU (si-ter-nô), s. m. Petite citerne où l'eau laisse déposer les matières les plus grossières; les citerneaux reçoivent l'eau avant la grande citerne.

— HIST. xvi^e s. Ce petit puits [qui reçoit la pluie et l'envoie dans le filtre de la citerne] est appellé cisternon, o. DE SERRES, 781.

— ETYM. Diminutif de *citerne*.

† CITHARE (si-ta-r'), s. f. Sorte d'instrument à cordes en usage chez les anciens. Nous suspendîmes nos cithares Aux saules qui bordaient ces rives déserts, MALFILÂTRE, *Traduct. du psaume 136*. || Aujourd'hui, en Allemagne, sorte de tympanon dont les cordes sont pincées avec les doigts, au lieu d'être, comme dans le tympanon, frappées avec un plectre.

— HIST. XIII^e s. Et ot [il y eut] vieles et citoles, la Rose, 18584. || XIV^e s. Cithare, ce est cythole, ORESME, dans MEUNIER.

— ETYM. Le même mot que *guitare* (voy. ce mot). Provenç. *cithara*, *cidra*, *cithola*; espagn. *citara*; portug. *cithara*; ital. *citara*; du latin *cithara*, du grec κιθάρα. Il y a, pour ce mot, deux accentuations : l'accentuation latine, *cithara*, qui a donné le provençal *citra*; et l'accentuation grecque κιθάρα, qui a donné *citara*, et le vieux français *citole*. On a dit *cithariser* pour jouer de la guitare : Vous, Orpheus, tant bien citharizant, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. f° 131, dans LACURNE.

† CITHARÈDE (si-ta-rè-d'), s. m. Terme d'antiquité. Celui qui joue de la cithare.

— ETYM. *Cithareulus*, de κιθαρωδός, de κιθάρα, cithare, et ἀοιδός, chantre.

† CITHARISTE (si-ta-ri-st'), s. m. Synonyme de cithariste.

† CITHARISTIQUE (si-ta-ri-sti-k'), s. f. Terme d'antiquité. Art de jouer de la cithare.

† CITIGRADE (si-ti-gra-d'), adj. Terme de zoologie. Qui marche avec rapidité.

— ETYM. Latin *citus*, vite, proprement poussé, de *cico*, pousser, radical de *citare* (voy. CITER), et *gradī*, marcher (voy. GRADE).

† CITOLE (si-to-l'), s. f. Nom qu'on donnait dans le moyen âge à la cithare.

— ETYM. Voy. CITHARE.

CITOYEN, ENNE (ci-to-iñ, iè-n'); plusieurs disent ci-to-iñ, iè-n'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui jouit du droit de cité dans un État. Exercer les droits de citoyen. Le titre glorieux de citoyen romain, CORN. Nicom. 1, 2. J'espère de vous faire voir qu'Archias est citoyen romain, PATRU, *Traduction du discours pour Archias*. Les comédiens n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession, jusqu'à ce qu'on eût traité les pensionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi, VOLT. Lett. à Mlle Clairon, 27 août 1761. Athènes était libre, c'était le centre d'une république, ses citoyens étaient égaux, LA BRUY. *Discours sur Théophr.* Les citoyens de Paris et tout ce qui tenait à la robe voyait dans le parlement un corps auguste qui.... VOLT. Louis XIV, 4. || Un bon citoyen, un homme soumis aux lois. Aussi bon citoyen que véritable amant, CORN. Hor. 1, 4. Vous pensez en excellent citoyen, et vous vous exprimez en grand poète, VOLT. Lett. Abbé Delille, 19 juin 1761. || Absolument, dans le même sens que bon citoyen. Nous sommes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs ; nous sommes citoyens, et ils sont séditieux, ID. Lett. Helvétius, 27 oct. 1760. Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'État, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen, ID. Louis XIV, 5. Les excellentes méthodes que vous avez données pour éléver des jeunes gens en citoyens, ID. Lett. la Chalotais, 27 sept. 1764. Je me suis avisé de devenir citoyen, après avoir été longtemps rimailleur et mauvais plaisant, ID. Lett. l'Abbé Iral, 4 déc. 1764. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait : il y avait plus de bourgeois que de citoyens, ID. Louis XIV, 29. || Un grand citoyen, un homme dont tous les actes ont le bien du pays pour objet. || Titre qui, pendant

la république française, avait remplacé le mot de monsieur. Bonjour, citoyen. Le citoyen un tel. || Familièrement et par plaisanterie. De voir autour de soi croître dans sa maison, Sous les paisibles lois d'une agréable mère, De petits citoyens dont on croit être père, BOIL. Sat. x. || Plus familièrement encore. C'est un drôle de citoyen, c'est un homme bizarre, fantasque. || 2^e Habitant d'une cité, d'un pays. Les diverses classes de citoyens. Rien n'est privé dans leur vie [des grands]; l'étranger, dans les cours les plus éloignées, a les yeux sur eux comme le citoyen, MASS. *Petit carême, Purification*. Que je ne conseillerai ni à une Parisienne d'aller dans les Alpes ni à une citoyenne de nos rochers d'aller à Paris, VOLT. Lett. Mme du Deffant, 22 juillet 1761. On ordonnait, sous peine de la vie, à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, et de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers, ID. Louis XV, 21. Nous voyons cent fois plus de diamants aux oreilles, au cou, aux mains de nos citoyennes de Paris et de nos grandes villes qu'il n'y en avait chez toutes les dames de la cour de Henri IV, ID. *L'homme aux 40 écus, Préambule*. Il y avait beaucoup plus de gens de robe et de simples citoyens que d'officiers, ID. Louis XV, 4. || Citoyen du monde, citoyen de l'univers, homme qui met les intérêts de l'humanité au-dessus de la patrie. Celui-là se pouvait dire citoyen du monde, avec autant de droit que cet autre des Athéniens qui s'en vantait, voit. Lett. 126. || Fig. Il perd le droit et le privilège de citoyen des saints, MASS. *Prosper*. On ne sera pas étonné qu'il [M. de Malezieu, de l'Académie des sciences et de l'Académie française] fut citoyen de deux Etats si différents, FONTEN. *Malezieu*. || Familièrement. Les citoyennes des étangs [les grenouilles], LA FONT. *Fabl.* vi, 42. Comme ils sont dodus et gras Ces bons citoyens du Maine! BÉRANG. *Chapons*. || Dans le sens de concitoyen. Ils le vinrent prier de leur rendre leurs citoyens qu'il avait faits prisonniers, D'ABLACOURT, *Arrien*, liv. 1, dans RICHELET. Faire du bien à ses citoyens, BOSS. *Hist.* II, 6. || 3^e Adj. Dévoué aux intérêts de son pays. Ministre, soldat citoyen. Oh! si ces vers, vengeurs de la cause publique.... Obtiennent de mon roi quelques regards amis, S'il prête à ma faiblesse un bras qui la soutienne, On verra de nouveau ma muse citoyenne Flétrir ces novateurs... GUILL. *Le XVIII^e siècle*. Supposez que la passion de faire le bien de l'État, passion qui anime le gouvernement actuel sous un roi citoyen.... *Ephémérides*, t. II, p. 58, 1766.

— HIST. XII^e s. E se tu vols parler de mun povre lignage, Des cithâches de Lundres sui nés en cel estage, TH. le mart. 87. || XIII^e s. Li citien des villes ne deivent issir hors de la cité par allors que par les portes, LIV. de just. 65. Note que trois manieres de causes sunt : criminel, esperitel et citemene; et la quarte est meslée, ib. || XIV^e s. Et ancor quer il plus ou doit querir felicité pour soy et pour les citoyens de sa cité, ORESME, Eth. 316. Ceux qui mettent et ordentent les loys, estudent, labeurent et font par leurs loys que les citoyens se acoustumment à estre bons par bonnes operacions, ib. 34. Et Glorians chevauche, li damoisiaus adrois, Les chitoiens assaut à six mil Boulenois, BAUD. de Seb. IV, 32. Renoncions à toutes dessenses de fait et de droit canon ou citoyen [civil], DU CANGE, *civilis*. || XV^e s. Quand les citoyens virent la maniere d'eux, ils fermerent leur ville, afin que plus n'y en entrast, FROISS. II, III, 88.

— ETYM. Provenç. *ciutadan*, *ciptadan*; catal. *ciutadá*; espagn. *ciudadano*, portug. *cidadão*; ital. *cittadino*; d'un bas-latin *civitadanus*, de *civitas*, cité.

† CITRAGON (si-tra-gon), s. m. Un des noms de la mélisse, à cause de l'odeur de citron que, froissée, elle exhale.

CITRATE (si-trâ-t'), s. m. Terme de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

— ETYM. *Citrique*.

CITRIN, INE (si-trin, tri-n'), adj. Qui est de la couleur du citron. Couleur citrine. || S. m. Le citrin.

— HIST. XIV^e s. Semblablement metal parfait, Qu'est or, vient à ung mesme effet, Mais qu'il demeure dans sa miné, Et meurisse en couleur citrine, TRAIT. d'alch. 424. || XVI^e s. [Les cholériques] ont la couleur citrine ou jaunastre, PARÉ, *Introduct.* 6. Rougeur tirant sur le citrin ou jaunastre, ID. VIII, 40. La couleur de visage doit estre citrine ou brune, ROZIER *Histor.* I, 4.

— ETYM. Latin *citrinus*, de *citrus* (voy. CITRON).

† CITRINE (si-tri-n'), s. f. Terme de pharmacie. Huile essentielle de citron.

† CITRINITÉ (si-tri-ni-té), s. f. Couleur citrine.

— HIST. XVI^e s. Et combien que la partie apparoisse rouge, toutes fois elle tend plus à citrinité, c'est à dire couleur jaunastre, qu'à la couleur sanguine, PARÉ, XX, 9.

— ETYM. *Citrin*; provenç. *citrinitat*; ital. *citrinità*.

CITRIQUE (si-tri-k'), adj. Terme de chimie. Acide citrique, acide qui se trouve, libre ou combiné, dans un grand nombre de productions végétales, notamment les citrons, les groseilles.

— ETYM. Latin *citrus* (voy. CITRON).

CITRON (si-tron), s. m. || 1^e Fruit du citronnier, d'un jaune clair et de saveur acide. Jus de citron. Citrons confits. Glace au citron. Sentez-vous le citron dont on a mis le jus Avec des jaunes d'œuf mêlés dans du verjus? BOIL. Sat. III. Ses cheveux blonds étaient farcis de ce ruban couleur de citron, HAMILT. GRAMM. 7. || Être jaune comme un citron, avoir le teint, la peau très-jaune, soit naturellement, soit par maladie. || 2^e Nom de chien, tiré de la couleur. Son père s'appelait Castille, comme un chien citron, ST-SIM. 146, 134. ...Citron, Votre chien, vient là-bas de manger un chapon, RAC. *Plaid.* II, 43. || 3^e Adj. invariable. Qui est de la couleur du citron. Tasletas citron. Etosse citron.

— HIST. XIV^e s. Noisettes confites, chitron, MÉNAGIER, II, 4. || XVI^e s. Jus de limon ou citron, PARÉ VIII, 44. Les citrons, limons,... o. DE SERRES, 707.

— ETYM. Dérivé, à l'aide de la finale *on*, du latin *citrus*, citron.

† CITRONNAT (si-tro-na), s. m. Conserve de citron. || Dragées qui contiennent de l'écorce de citron.

— ETYM. *Citron*.

† CITRONNÉ, ÉE (si-tro-né, née), part. passé. Où l'on a mis du jus de citron. Tisane citronnée.

CITRONNELLE (si-tro-nè-l'), s. f. Nom de l'aurore et de la mélisse officinale. || Liqueur qui se nomme aussi eau des Barbades, et qui se fait avec des écorces extérieures de citron, bien mûres et séchées au soleil, sur lesquelles on verse une quantité proportionnée de la meilleure eau-de-vie.

— ETYM. *Citron*.

† CITRONNER (si-tro-né), v. a. Terme de cuisine. Imbibir de jus de citron.

— ETYM. *Citron*.

CITRONNIER (si-tro-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les citronniers et les orangiers, dites : si-tro-niè-z et), s. m. Genre de végétaux qui renferme deux espèces principales, l'oranger (*citrus aurantium*, L.) et le citronnier proprement dit ou de Médic (=*citrus medica*; L.).

— HIST. XVI^e s. Il semble que les antiques n'aient cognu que le seul citronnier, pour ne faire mention aucune des oranges, limons, ne ponciles, o. DE SERRES, 707.

— ETYM. *Citron*.

CITROUILLE (ci-trou-il', il mouillées, et non ci-trou-ye), s. f. || 1^e Nom de certaines variétés de la courge (*cucurbita pepo*, *L. cucurbita citrullus*, L.). || 2^e Le fruit qui se mange de diverses façons, et dont les semences, regardées comme adoucissantes, constituent une des quatre semences froides majeures des anciens. Potage à la citrouille. Citrouille fricassée. Dieu fait bien ce qu'il fait; sans en chercher la preuve En tout cet univers et l'aller parcourant, Dans les citrouilles je la trouve : Un villageois considérant Combien ce fruit est gros et sa tige menue : À quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela? Il a bien mal placé cette citrouille-là! Eh parbleu? je l'aurais pendue à l'un des chênes que voilà, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Tout le monde est comme Mathieu Garo qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 fév. 1766.

— HIST. XIII^e s. Citroles sont froides plus que concombre, ALEBRANT, f° 57. || XVI^e s. Prenez des citrouilles pistées [pilées], et soyent appliquées dessus, PARÉ, XXI, 21. Quant aux courges, de trois principales sortes en avons-nous; distinguées par ces mots, courges, cougourdes, citrouilles.... Quant aux citrouilles, l'engaine nous en est venue des royaumes de Naples et d'Espagne, de différentes espèces, dont les aucunes sont de monstrueuse grosseur et pesanteur, o. DE SERRES, 547. Le citre est une autre espèce de citrouille qu'on élève, principalement pour la graine servant en médecine, et sa chair pour viande aux pourceaux.... elle est noire, ID. 547.

— ETYM. Berry, *citrulle*; ital. *citrullolo*; du latin *citrus*, citron, à cause de la couleur, qui est jaune.

† CIVADE (si-va-d'), s. f. Nom de l'avoine dans quelques cantons.

— ÉTYM. Espagn. *cebada*, orge; du latin *cibare*, nourrir, alimenter.

CIVADIÈRE (si-va-diè-r'), s. f. Terme de marine. Nom d'une voile à peu près abandonnée aujourd'hui, qui s'attachait à une vergue suspendue sous le mât de beaupré. Un coup de gouvernail donné et une civadière mise mal à propos mirent le vaisseau hors de son rang; mais Ruyter, qui était blessé, ne profita pas de cet avantage, *Mém. de Villette*, dans JAL.

— HIST. XVI^e s. Il abat et amure sa grand voile tout d'un coup, et hinsant la civadiere.... D'AUB. *Hist.* II, 50.

— ÉTYM. Espagn. *cebadera*, *sebadera*, *cevadera*; portug. *cevadeira*; ital. *zevadera*, *cirada*, *civadera*, *civadiera*; génois, *sivadea*; grec mod. τελέας.

CIVE (si-v') ou **CIVETTE** (si-vè-t'), s. f. Nom donné à plusieurs petites espèces ou variétés du genre ail, et principalement à l'ail *schönoprason* de Linné, lesquelles sont appelées aussi ciboulette.

— HIST. XIII^e s. Oingnons, poirauz, naviaus, civos, qui viennent par eau ne par terre, doivent de chascune charetée deux deniers de tonlieu, *Liv. des mét.* 334. As autres biens qui sunt forain, Ne tu, ne nul homme qui vive, N'i avés vaillant une cive, *la Rose*, 5356. Lede estoit et sale et foulée Cele ymage, et megre et chetive, Et aussi vert cum une cive, *ib.* 498. || XV^e s. En sang qu'on met en poylettes secher Chez ces barbiers, quant plaine lune arrive, Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive, VILLON, *Ballade*. D'aulx et civots qui causent forte alcine, N'en mangeassent bise crouste frottée, ID. *Contredits de Franc Gontier*.

— ÉTYM. Provenç. *ceba*; catal. *cebata*; du latin *cappa*, oignon.

CIVET (si-vè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: des si-vè-z épices; civets rime avec traits, succès, paix), s. m. Ragout de lièvre dans lequel il entre beaucoup de cives et d'oignons. || On dit aussi civet de chevreuil, d'oeie, d'outarde.

— REM. Régnier écrit *civé* (Blanchir en un civé, non en une lessive, *Sat.* xi) comme anciennement, ce qui est, vu l'étymologie, la bonne orthographe. C'est aussi celle de Furetière, de Richelet et du Dictionnaire de l'Académie jusqu'à l'édition de 1762 où elle écrit *civet*.

— HIST. XIII^e s. Lievres et connins au civé, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 88. || XV^e s. Fortes sausses, oignons ne aux, Civez aguz, poivre ne graigne Ne usez, car trop font mal et paine, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 485, dans LACURNE. || XV^e s. Or y avoit un gros seigneur notable.... Faifeu l'alloit bien fort souuent esbattre, Et pour certain, sans faire long civé, À la maison il estoit fort privé, *Legende de maistre Pierre Faifeu*, ch. XXII.

— ÉTYM. Latin *cæpatum*, de *cæpa*, cive (voy. *cive*): mot à mot, plat à l'oignon. *Cæpatum* étant un participe passé a donné *civé*, comme *amatus*, aimé.

4. **CIVETTE** (si-vè-t'), s. f. Voy. *cive*.

2. **CIVETTE** (si-vè-t'), s. f. || 1^o Quadrupède carnivore semblable à une martre, dit aussi chat musqué (*virella civetta*, L.). || 2^o Substance onctueuse, d'une forte odeur de musc, sécrétée par des glandes situées au-dessous de l'anus de la civette. Qui n'avait pas le goût du musc, civette, ou d'ambre, RÉGNIER, *Sat.* xi. || Fig. L'on a beau faire bien, et semer ses écrits De civette, benjoin, de musc et d'ambre gris, RÉGNIER, *Sat.* iv.

— HIST. XV^e s. Une petite boîte electe d'argent à mettre cyvecte, DE LABORDE, *Émaux*, p. 242. Pour une cage pour mettre une civette nouvellement venue de Levant, ID. ib. p. 243. Mais que ce jeune bachelier, Laissast ces jeunes bachelettes; Non, et le deust-on vif bruler.... Plus douces lui sont que civettes, VILLON, *Gr. Testam. double ball.*

— ÉTYM. Bas-grec, ζαπέτιον, de l'arabe *zabād*, la substance onctueuse que fournit la civette, de *zabād*, écume.

CIVIÈRE (si-viè-r'), s. f. || 1^o Engin propre à transporter des fardeaux, qui a quatre bras et est porté par des hommes. Brissac me mit sur une civière à sucrier et il me fit porter par deux paysans, RETZ, IV, 324. || 2^o Terme de marine. Cordage tenant lieu de racage, à la vergue de civadière. Sorte d'élingue pour changer les canons d'affût. || 3^o Nom du bœufreuil, dans quelques cantons. || 4^o Dans la papeterie, sorte de filtre. || Proverbe. En cent ans bannière, en cent ans civière, ou cent ans bannière, cent ans civière, se dit pour exprimer que les plus illustres familles rentrent, à la longue, dans la foule vulgaire, en un mot que toutes les fortunes changent.

— HIST. XIII^e s. C'est com le jeu de la civière, L'un va devant, l'autre derrière, C'en est l'usage,

Choses qui faillent en menage. || XIV^e s. Et buvons tant de vins, parmi no cherveliere [vins qui nous portent à la cervelle, à la tête], Qu'il nous convient porter dormir à la chiviere, BAUD. de SEB. I, 897. || XVI^e s. Il y a un vieil proverbe françois qui dit, en cent ans bannière, en cent ans civière: qui a été inventé pour signifier, chacune chose avoir son acroissement et sa declinaison, LANOUE, 225. Un laquais, qui roule une civière et une malle verte dessus, D'AUB. *Fæn.* IV, 43. Et ceux qui [les peuples nomades] toutes saisons Leurs maisons Roulent sur une civière, RONS. 442. Nostre Jacques, roy de Naples et de Sicile, qui, beau, jeune et sain, se faisoit porter par pays en civière, couché sur un meschant oreiller en plume, MONT. III, 287.

— ÉTYM. Picard, *chivière*; bourguig. *serestre*, *civiere*; vénitien, *civiera*; milanais, *scivera*; ital. *cittéo*, *ciréa*; du bas-lat. *cæno-rehum*, de *cænum*, boue, et *vehere*, porter (voy. *VÉHICULE*), la civière servant d'ordinaire à porter du fumier. L'italien, *civéo*, *ciréa*, représente directement le bas-latín, dont les autres formes proviennent par dérivation.

CIVIL, **ILE** (si-vil, vi-l'; au pluriel l's ne se lie pas: des employés civils à tout le monde; dites civil-à.... cependant plusieurs prononcent cette s: ci-vil-z à....), adj. || 1^o Qui concerne les citoyens. La vie, la société civile. Guerre civile, guerre entre les citoyens. La France, sortie enfin des guerres civiles, commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe, BOSS. *le Tellier*. La vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles, ID. ib. Pourquoi nous déchirer par des guerres civiles? CORN. *Hor.* I, 4. Et les proscriptions et les guerres civiles, ID. *Cinna*, I, 3. Un parti qui causa quelque émeute civile, MOL. *l'Étour.* IV, 4. Soit qu'en sa dernière tête L'hydre civile t'arrête, MALH. II, 6. Les vertus civiles, qui font toute la douceur et toute l'harmonie de la société, MASSILLON, *Conty*. || Année civile, l'espace de temps qui est réglé, dans chaque Etat, pour la durée des affaires du barreau, des cours de justice, etc. || Année civile se dit par opposition à année astronomique. Comme celle-ci vaut à très-peu près 365 jours et un quart, pour éviter cette fraction de jour, on compte trois années de 365 jours, et la quatrième qu'on nomme bissextile en a 366. D'un autre côté, l'année astronomique commence au solstice d'hiver, le 21 décembre, et l'année civile au 1^{er} janvier qui suit. || État civil, la condition d'une personne résultant de sa filiation, de ses alliances, de ses droits de famille. || Actes civils, actes qui constatent l'état civil des personnes. || Officier de l'état civil, fonctionnaire qui est chargé d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès. || Droit civil, l'ensemble des lois qui règlent l'état des personnes, les biens et les diverses manières d'acquérir la propriété. Se dit par opposition à droit politique, droit criminel, droit commercial, droit des gens, droit canonique. || Droits civils, ceux dont la jouissance est garantie par la loi civile à tout Français. Mort civile, privation complète des droits civils. || Liste civile, somme allouée sur le budget de l'Etat au souverain. || Jour civil, espace de vingt-quatre heures qui se comptent d'un minuit à l'autre. || 2^o Terme de jurisprudence. Civil se dit par opposition à criminel. Code, procès civil. Tribunal civil. Matière, procédure civile. || Partie civile, celui qui agit en son nom et dans son propre intérêt contre un accusé. || Intérêts civils, le dédommagement dû sur les biens d'un criminel à celui qui a souffert du crime. Les effets civils d'un jugement criminel. || Requête civile, voie extraordinaire admise par la loi en certain cas pour faire rétracter un jugement ou arrêt rendu en dernier ressort. || Substantivement. Le civil, la voie civile, par opposition au criminel. Vous pouvez le poursuivre au civil, mais non au criminel. || 3^o Civil se dit par opposition à militaire. Courage civil. Emploi civil. Les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques. Bâtiments civils. || Substantivement. Le civil par opposition au militaire. || Les militaires disent aussi un civil, pour un bourgeois. || 4^o Se dit aussi par opposition à politique. Ordre civil. || Se dit enfin par opposition à religieux. || 5^o Qui appartient à la société, par opposition à sauvage. Ces peuples ne se sont point formés eux-mêmes par degrés; ils ont été transportés du fond des forêts et de l'état sauvage au milieu des cités et de l'état civil, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 2. || 6^o Assable, poli, courtois. Civil à ceux à qui il ne pouvait être favorable, FLÉCH. *Lamoign*. Autrefois le rat de ville invita le rat des champs, D'une façon fort civile, à des reliefs d'ortolans, LA FONT. *Fabl.* I, 9. La recherche [de ma fille] en pouvait être honnête et civile, MOL. *le Dép.* III, 8. Recon-

naissez ie héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes, BOSS. *Louis de Bourbon*.

— HIST. XIV^e s. Qu'il vousist se recorder de la civile compeignie en laquelle il estoit nez, BERCHEURE f° 64, recto. Il a convenu que les civiles privées discordes aient esté remises et delaiées, ID. f° 42, verso. Et celle apert estre science civile, ORESME, *Eth.* 44. Toute paine criminelle, corporelle et civile, qu'il devroit ou pourroit avoir encourue ou deservie, *Bibl. des chartes*, 5^e série, t. I, p. 82. || XV^e s. Adonc (dit Tuiles) un homme de grande autorité leur monstra le grand bien de la vie civile, c'est à dire de la communauté de gens, BOUCIQ. IV, ch. 40. Male qui estoit civil et subtil home, DU CANGE, *civilis*. Oster et meurtrir toute vie civile du roy et du royaume, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 45. || XVI^e s. Il est plus respectueux et civil de... MONT. I, 54. Guerres civiles, ID. I, 422. Le debvoir des armes et le debvoir civil, ID. I, 419. Requeste qui sembla raisonnable et civile, AMYOT, *Flamin.* 7, 3. — ÉTYM. Provenç. et espagn. *civil*; ital. *civile*; du latin *civilis*, de *civis*, citoyen. Comparez à *civis* l'anglo-saxon, *hūf*; goth. *heiv*.

CIVILEMENT (si-vi-le-man), adv. || 1^o En matière civile. Poursuivre, juger civilement. || Être mort civillement, être frappé de la privation de tous ses droits civils. En cet état-là il est mort civillement, et s'est comme déposé soi-même, BALZ. 7^e Discours sur la cour. || Être civillement responsable du dommage causé par une personne sur laquelle on a autorité, être tenu des réparations qui dépendent du droit civil, en cas de délit. || 2^o Avec civilité, d'une façon honnête et polie. Il m'a reçu fort civillement. Il en a usé le plus civillement du monde, HAMILT. Gramm. 5. Je ne laisse pas de vivre civillement avec ceux qui ne le croient pas, FONTEN. *Les mondes*, 2^e soir. Je n'ai garde d'insulter sur vos misères, comme vous le reprochez civillement, BALZ. *Liv.* V, lett. 3. C'est une grande bonté à vous de prendre la peine de m'écrire et de me traiter aussi civillement que si je ne vous avais pas les infinies obligations que je vous ai, VOIT. *Lett.* 429.

— HIST. XIV^e s. Home est ordené à vivre civilment et en communauté, ORESME, *Eth.* VIII, 14. L'on dit que telz gens conversent civilment, ID. ib. 480. || XVI^e s. Qui repond pour un criminel corps pour corps, avoir pour avoir, n'en est pourtant tenu que civillement, LOYSEL, 671. Et pour ce qu'il y a deux voies de se justifier, l'une civile et l'autre chevaleresque, je m'offre à defendre civillement, que.... M. DU BELLAY, 489. Sylla ayant du commencement usé moderément et civillement de sa fortune, AMYOT, *Sylla*, 64. En quoy je ne scay s'il feit sagelement ne civillement, de prendre inimitié capitale à l'encontre d'un tel personnage, ID. *Flam.* 37.

— ÉTYM. *Civile*, et le suffixe *ment*; provenç. *civilment*; ital. *civilmente*. Dans l'ancien français, *civilment*, *civil* est aussi au féminin, par la règle des adjectifs latins en *is* qui sont des deux genres.

† **CIVILISABLE** (si-vi-li-za-bl'), adj. Qui peut être civilisé.

— ÉTYM. *Civiliser*.

† **CIVILISATEUR**, **TRICE** (si-vi-li-za-teur, tri-s'), adj. Qui civilise, qui porte à la civilisation. Peuple civilisateur. Opinion, religion civilisatrice. || Substantivement. Pierre le Grand, le civilisateur de la Russie.

— ÉTYM. *Civiliser*.

CIVILISATION (si-vi-li-za-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. || 1^o Action de civiliser; état de ce qui est civilisé, c'est-à-dire ensemble des opinions et des mœurs qui résulte de l'action réciproque des arts industriels, de la religion, des beaux-arts et des sciences. Au commencement de la civilisation, TURGOT, *Pens. et frag.* || 2^o Dans l'école de Fourier, civilisation signifie la période particulière de la vie sociale où sont présentement les nations européennes.

— REM. Civilisation n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835, et n'a été beaucoup employé que par les écrivains modernes, quand la pensée publique s'est fixée sur le développement de l'histoire.

— ÉTYM. *Civiliser*.

CIVILISÉ, **ÉE** (si-vi-li-zé, zée), part. passé. Doté de civilisation. La Grèce civilisée par l'Orient. Les nations civilisées, par opposition aux nations barbares. || S. m. Celui qui vit dans un pays civilisé.

CIVILISER (si-vi-li-zé), v. a. || 1^o Autrefois rendre civile une matière criminelle. Civiliser un procès. Civiliser une matière criminelle. || 2^o Rendre civil, courtois. La société des dames l'a civilisé.

|| Par plaisanterie, corriger, battre. À moi, rustaud, à moi, que je vous civilise, SCARR. *Jodelet*, I, 2. || 3^e Polir les mœurs, donner la civilisation. Le commerce des Grecs a civilisé les barbares. Je civilise autant que je peux les Allobroges, VOLT. *Lett. Albergati*, 5 sept. 1760. || 4^e Se civiliser, v. réfl. Fig. et familièrement, s'apaiser, s'arranger. La querelle se civilise. Cette affaire se civilise. Locution prise du droit, où une affaire, de criminelle devenant civile, se civilisait et devenait moins grave. || On dit, dans un sens analogue, qu'une nouvelle se civilise, pour exprimer que la chose annoncée est moins grave qu'on ne l'avait cru d'abord. || 5^e Devenir civilisé. Les peuples se civilisent lentement. La France a été longtemps barbare, et, aujourd'hui qu'elle commence à se civiliser, il y a encore des gens attachés à l'ancienne barbarie, VOLT. *Dialogues*, 21. || 6^e Devenir poli. Cet homme se civilise.

— HIST. XVI^e s. Il avait quelque façon externe qui pouvoit n'estre pas civilisée à la courtisane, MONT. I, 147.

— ÉTYM. Civil.

CIVILITÉ (si-vi-lit'^e), s. f. || 1^e Bonnes manières à l'égard d'autrui; usage du monde. On doit traiter tout le monde avec civilité. User de civilité. Et comme je connais sa générosité, Nous ne nous combattons que de civilité, CORN. *Poly.* II, 5. Tant qu'on m'a laissée en quelque liberté, J'ai voulu me défendre avec civilité, ID. *Hérac.* I, 2. Et vers moi tout l'effort de son autorité N'agit que par prière et par civilité, ID. *Nicomède*, I, 2. Mais enfin elle est reine, et cette dignité Semble exiger de nous quelque civilité, ID. ib. II, 4. Mais la civilité n'est qu'amour en Camille, Et l'amour en Othon n'est que civilité, ID. *Othon*, II, 2. Votre espoir trop prompt prend trop de vanité Des termes obligeants de ma civilité, ID. *Rodog.* IV, 4. La politesse flatte les vices des autres, la civilité nous empêche de mettre les nôtres au jour, MONTESQ. *Espr.* XIX, 16. Il faut trop de savoir et de civilité [à la cour], Et, si j'ose parler, trop de subtilité, RÉGNIER, *Sat.* III. Vous tâchez à me contenter d'ailleurs et à couvrir une injustice avec beaucoup de civilité, VOIT. *Lett.* 30. Elle pensa bier rompre en visière à un neveu de Mme le Challeux, qui lui faisait entendre, par manière de civilité, qu'il la trouvait bien faite, RAC. *Lett.* XXXIII, à son fils. Les députés de Hollande ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française, qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement, VOLT. *Louis XIV*, 10. || 2^e S. f. plur. Démonstrations, protestations de civilité. Faire mille civilités à une personne, combler quelqu'un de civilités. Souffrez que je réponde à vos civilités, CORN. *Sertor.* III, 2. Se fit-il un art de les attirer [les femmes dévotes] ou de les attacher à lui par des civilités, des visites de bienséance? FLÉCHIER, *Panég.* II, p. 421. Les civilités qu'il lui fit faire, BOSS. *Var.* 10. Il vous a fait des civilités, SÉV. 568. La Loire à qui vous avez fait tant de civilités, ID. 19. Je reçois mille civilités, ID. 155. Je fus promptement retrouvé mon janséniste, à qui je dis, après les premières civilités.... PASC. *Prov.* 4. Et tandis que tous deux étaient précipités Dans les convulsions de leurs civilités, MOL. *Fâcheux*, I, 4. || Au sing. La masque encore après lui fait civilité, MOL. *Sgan.* V, 4. Une visite dont je veux lui faire civilité, ID. *Festin*, III, 7. || La Civilité puérile, ancien livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || Familièrement, il n'a pas lu la Civilité puérile, se dit de quelqu'un qui manque aux devoirs de civilité.

— REM. Voltaire, dans ses remarques sur *Nicomède*, dit que civilité ne doit jamais entrer dans le langage héroïque. Cet arrêt est trop absolu, et tout dépend de la place et de l'emploi.

— SYN. CIVILITÉ, POLITESSE, COURTOISIE. Etymologiquement, la civilité est ce qui préside aux relations civiles, c'est-à-dire entre concitoyens; la politesse est la qualité de celui qui a été poli; la courtoisie, celle qui émane de la fréquentation de la cour, ou plutôt des cours féodales; c'est de là que le mot est venu. Ces étymologies distinguent suffisamment les trois mots. La civilité est le premier degré; elle a son cérémonial, ses règles, qui sont de convention. La politesse est quelque chose de plus: elle ajoute, à l'idée de civilité, des manières et une façon de s'exprimer qui ont quelque chose de noble, de fin, de délicat. Pour pratiquer la civilité, il faut connaître les usages; pour avoir la politesse, la connaissance de ces usages n'est pas absolument nécessaire; et l'homme distingué d'esprit et d'éducation a une politesse naturelle. La courtoisie implique, en plus, des sentiments chevaleres-

ques, c'est-à-dire le culte envers les femmes, la générosité envers les adversaires et les ennemis, sentiments que ne renferment ni la civilité ni la politesse. — HIST. XIV^e s. Distribucion de honores ou de pecunes ou de quelconques autres choses qui sont partables entre ceux qui communiquent en une civilité ou police, ORESME, *Eth.* 144. Civilité, c'est la manière, ordonnance et gouvernement d'une cité ou communauté, ID. ib. 34. Et differe leur civilité de la civilité de ceux qui entendent à faire les citoyens bons en la manière que une bonne chose differe d'une malvoie, ID. ib. 34. || XV^e s. Tant de ce les enhorta que il les attira à iceile civilité, et que il s'assemblerent ensemble, BOUCIQ. IV, ch. 10. Pour la subtilité et civilité [adresse] du dit Malet, DU CANGE, *civilis.* || XVI^e s. Ceux qui vont en Allemagne, où les coutumes et civilitez [usages] sont différentes des nostres, quand ilz sont revenus, on les trouve grossiers, LANOUE, 120. Ayant été nourri à la guerre en discipline militaire plus que ès civilitez de la ville, AMYOT, *Marius*, 2.

— ÉTYM. Provenc. *civilitat*; espagn. *civilidad*; portug. *civilidade*; ital. *civilità*; du latin *civilitatem*, de *civilis*, civil.

CIVIQUE (si-vi-k'^e), adj. || 1^e Qui concerne les citoyens. Devoirs civiques. Droits civiques, droits qui appartiennent au citoyen. L'élection des citoyens chargés de voix se renouvelant tous les ans, on serait moralement sûr que les voix civiques seraient portées sur les plus dignes, TURGOT, *Œuvres*, 1844, t. II, p. 515. || Serment civique, serment d'attachement au nouvel ordre de choses qu'on demandait durant la Révolution. || Garde civique, garde composée de citoyens, autrement garde nationale. Gloire à la garde civique, Piédestal des lois! BERANG. *Restaur.* || 2^e Qui appartient à un bon citoyen. Les vertus civiques. L'objet de l'institution générale d'une bonne et civique éducation.... TURGOT, *Œuv.* t. II, p. 534. || 3^e Couronne civique, couronne de chêne qu'on décernait chez les Romains à celui qui, dans une bataille, avait sauvé la vie à un citoyen. Ces citoyens sauvés aux remparts de Nola, Qui d'un rameau civique honorèrent Sylla, JOUY, *Sylla*, I, 4.

— ÉTYM. Lat. *civicus*, de *civis*, citoyen (voy. CIVIL).

CIVISME (si-vi-sm'^e), s. m. Sentiments qui font le bon citoyen; attachement à la cité, à la patrie. || Dans les lois de la Révolution, dévouement au gouvernement établi. Certificat de civisme.

— REM. Ce mot est un néologisme et ne se trouve dans aucune des éditions antérieures à 1835 du Dictionnaire de l'Académie. On a dit qu'il était dans Montesquieu: «Le civisme, demandant une préférence continue de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières.» Cette citation est fausse; la phrase est: Cet amour [des lois et de la patrie] demandant.... MONTESQ. *Espr.* IV, 5.

— SYN. CIVISME, PATRIOTISME. Le civisme est du bon citoyen; le patriotisme est de celui qui aime et sert sa patrie. On voit dès lors que le patriotisme est plus étendu que le civisme; car, pour avoir du civisme, il faut être citoyen, tandis que, pour le patriotisme, il suffit d'avoir une patrie. Les serfs russes montrèrent beaucoup de patriotisme dans la grande invasion que fit Napoléon en leur pays. Hampden, en refusant une taxe modique qui n'était pas légale, fit un acte de civisme.

— ÉTYM. Voy. CIVIQUE.

CLABAUD (kla-bô), s. m. || 1^e Terme de vénérerie. Chien à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos, c'est-à-dire sans être sur les voies de la bête. Le veleur n'a point confiance en ce chien; c'est un clabaud. || 2^e Par extension. Ce chapeau fait le clabaud, il est clabaud, il a les bords pendants. Un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Demandez à votre écuyer si vous n'aviez pas votre chapeau en clabaud et si vous n'étiez pas noir comme un diable et poudreux comme un courrier, à la bataille de Fontenoy, VOLT. *Lettr. Richelieu*, 16 juillet 1756. || 3^e Fig. Personne qui crie beaucoup et sans cause.

— HIST. XVI^e s. Ces clabeaux de village, DESPER. *Contes*, LVI. Sans levriers, sans clabauds. Avez forcé le cerf et par monts et par vaux, *Œuvres de BAIF*, p. 57, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *clabaud*, qui a les oreilles pendantes; wallon, *clabot*, clochette pendue au cou des animaux; du germanique: holland. *klappen*; allemand *klaffen*, bavarder, faire du bruit; ancien haut-allemand. *klaffon* (comp. GLAPIR). On voit la série des sens: chien qui aboie mal à propos; mais, ce chien ayant les oreilles pendantes, le mot prend aussi l'acception de pendant, tombant. Ce mot, qui n'est pas très-ancien dans la langue, paraît être venu par nos provinces du nord.

CLABAUDAGE (kla-bô-da-j'), s. m. || 1^e Aboi de chiens. Le clabaudage des chiens dans un chenil. || 2^e Fig. Criaille sans motif. Son clabaudage ne m'effraye point.

— ÉTYM. *Clabauder*.

† CLABAUDEMENT (kla-bô-de-man), s. m. Action de clabauder.

— HIST. XVI^e s. Aussi n'oyez-vous plus aux classes ce clabaudement latin des regens, SAT. MÉN. p. 80.... Et ce clabaudement et abbayement est un pleur pour l'impatience de leur ire, PARÉ, *Animaux*, 12.

— ÉTYM. *Clabauder*.

CLABAUDER (kla-bô-dé), v. n. || 1^e Terme de vénérerie. Aboyer sans être sur les voies, en parlant d'un chien. Voilà maint basset clabaudent; Voilà notre renard au charnier se guindant, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. || 2^e Fig. Crier sans cause. Il clabaude contre tout le monde. Il jura qu'il s'en vengerait, et clabaude aujourd'hui contre moi chez monsieur le procureur général, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 oct. 1764. Un peupl^e aimable et vain [les Parisiens].... Qui vole au moindre bruit, et qui tourne à tout vent, Y juge les guerriers, les ministres, les princes, Rit des calamités dont pleurent les provinces, Clabaude le matin contre un édit du roi, Le soir s'en va siffler quelque moderne ou moi, VOLT. *Ep. CIX*.

— HIST. XVI^e s. C'est un vertueux office, Avoir pour son exercice force oiseaux, et force abois, Et en meutes bien courantes Clabauder toutes ses rentes Par les champs et par les bois, DUBELL. III, 87, recto. Les chiens abbayent et clabaudent oyans le bruit des trompettes, PARÉ, *Animaux*, 12.

— ÉTYM. *Clabaud*.

CLABAUDERIE (kla-bô-de-rie), s. f. Criaille sans raison et sans sujet. Peu troublé de toutes ces clabauderies. Mais le seigneur plein de furie Fit cesser la clabauderie, SCARRON, *Virg. trav.* liv. VI.

— HIST. XVI^e s. Vous diriez, à les ouir crialler, que l'Estat s'en va perdu s'il manque de clabauderies affinées et de ruses pedantesques, SULLY, dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— ÉTYM. *Clabauder*.

CLABAUDEUR (kla-bô-deur), s. m. || 1^e Terme de chasse. Synonyme de clabaud. || 2^e Fig. Clabaudeur, clabaudeuse, celui, celle qui crie beaucoup et sans raison. Quel clabaudeur assommant!

— HIST. XVI^e s. Les pedans clabaudeurs, après avoir questé avec grande estude et science par les livres, en sont monstre et.... CHARRON, *Sagesse*, I, 40.

— ÉTYM. *Clabauder*.

† CLADOPODE (kla-do-po-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes divisées comme des branches.

— ÉTYM. Kλάδος, branche, de κλέω, fendre (voy. CLASTIQUE), et ποδός, ποδεύς, pied (voy. PIED).

† CLADORRHIZE (kla-dr-riz'), adj. Terme de botanique. Qui a des racines rameuses.

— ÉTYM. Kλάδος, branche, et ρίζα, racine.

CLAIE (klé), s. f. || 1^e Ouvrage de vannier, en osier, plat, long de quatre ou cinq pieds et large d'environ trois ou quatre, selon les choses dont on a besoin. Une clacie à faire sécher des prunes. Une clacie à nettoyer les habits. || Passer à la clacie, jeter avec une pelle de la terre pierreuse contre une clacie qu'on tient entre droite et couchée, de sorte que la bonne terre passe et que les pierres retombent au bas de la clacie du côté du jardinier. || Traîner sur la clacie, punition infligée autrefois aux cadavres de ceux qui s'étaient tués volontairement, ou qui avaient été tués en duel, ou de condamnés à mort. Bruquement et Cavagnes furent traînés à la Grève sur la clacie, VOLT. *Mœurs*, 171. || Fig. Ils ont beau traîner sur les claires Ce Dieu mort dans leur abandon; Ils ne font couler de ses plaies Qu'un intarissable pardon, v. 1160, VOIR, 5. || 2^e Treillage en bois ou en fer servant de clôture pour les parcs à bestiaux, les propriétés, d'alri pour les plantes, d'abat-jour, etc. || 3^e Terme de pêche. Synonyme de nasse. || 4^e Terme militaire. Assemblage de branches d'arbres qu'on charge de terre et dont on couvre un logement pour le garantir des feux d'artifice de l'ennemi. || Terme de fortification. Assemblage de branches entrelacées qu'on jette sur la boue d'un fossé récemment saigné, afin de pouvoir le passer sans enfoncer. || 5^e Terme d'orfèvre. Espèce de faux plancher en bois, divisé en chambrettes, qui est mis sous l'établi pour recevoir les parcelles d'or et d'argent qui se détachent de l'ouvrage.

— HIST. XIII^e s. El n'a, ce semble, point de ventre, Que tout le pis [poitrine], devant du corps!.... Pent à la cloie de l'eschine, la Rose, 10210. Or est Raimbaus Cretons à l'estaque où s'est pris; Contremont est rampés com chevaliers gentis De ci qu'à une cicie;

sus à genous s'est mis, *Ch. d'Ant.* IV, 947. Sos une cloie s'est muciés, *Lai de Melion*. Formaiges qui dedens esteient Et sur une cloie giseient, MARIE, *Fable 14*. La charretée de cloies à eschafauder, *Liv. des mét.* 323. Quant fete fu [la fosse] à sa devise, Une perche a par desus mise, Sur la perche met une cloie, *Ren.* 744. || xiv^e s. Que le faulcon siée droictement sur le poing, non pas sur la cloie [dos] de la main, ne dedens sur les dois, *Modus*, I^e LXXVIII, verso. Le cop cheſ sur elle, tellement qu'il lui fist une plaie à sanc sur la cloie de la main, DUCANGE, *claia*. Le suppliant lui donna de la claye de la main par le visage, ID. ib. || xv^e s. Le suppliant portoit une clede ou claye qu'il avoit faite, ID. ib. *cleda*. La claye ou clide du champ, ID. ib. Le suppliant s'enfouit au dit village jusques au dedans d'une clue près et au rez des mai-sions, ID. ib. Et avoient fait [les Flamands] ponts de nefs et de clayes sur l'Escaut, FROISS. II, II, 58. || xvi^e s. Les deux furent trainez sur des clies, et le peuple les poursuivit, et couvrit de fanges et d'opprobres, D'AUB. *Hist.* II, 32. Les paisans roullerent dans le fossé force gabions, madriers, claies et fassines, ID. ib. II, 56. Ceux du fort, qui n'avoient qu'un parapet de clies, l'abandonnerent, ID. ib. II, 193. Sur des clies doubles, ID. ib. III, 20. Les commissaires de l'artillerie, à cause des mauvais chemins, eurent quelquefois la peine de faire cheminer demie lieue l'artillerie sur des clies, ID. ib. III, 226.

— ÉTYM. Picard, *cloie*; génev. *clie*; wallon, *cleuse*; provenc. *cleda*; bas-lat. *clida*, *clia*, dans les lois des barbares et dans de vieux glossaires; le diminutif *clietella* dans Grégoire de Tours; du celtique: anc. irlandais, *cliath*; kymri, *clwyd*; Cornouailles, *civit*; bas-breton, *cloued*; tous mots qui signifient étaie. La cloie de la main, la cloie de l'échine s'est dit, dans l'ancienne langue, par comparaison de la structure osseuse de ces parties avec une *clie*.

† 4. CLAIN (klin), s. m. Biseau que le tonnelier forme sur l'épaisseur de chaque douve.

— ÉTYM. Sans doute pour *clin*, de *cliner* inusité, mais se trouvant dans *in-cliner*, *dé-cliner*, *en-clin*.

† 2. CLAIN (klin), s. m. Terme de coutume. Saisie. Il y avait deux sortes de clains, l'un réel qui se pratiquait sur les biens du débiteur, l'autre personnel qui s'exerçait sur sa personne. || Clain de rétablissement, procédure pour rétablir le bailleur de fonds à rente foncière dans la possession de l'héritage, faute par le preneur de payer la rente.

— ÉTYM. L'anc. verbe français *clamer*, qui signifiait réclamer en justice, du latin *clamare* (voy. CLAMEUR).

CLAIR, CLAIRE (klér, klé-r'), adj. || 1^o Qui a l'éclat du jour, de la lumière. Le bois sec fait un feu très-clair. Mais, ô planète belle et claire.... MALH. II, 4. Adieu donc, clairs soleils si divins et si beaux, Adieu l'honneur sacré des forêts et des eaux! RÉGNIER, *Plainte*. L'étoile reparaitra avec un nouvel éclat: vous la verrez marcher devant vous plus claire que jamais, et, comme les mages, vous serez transportés de joie, BOSS. *Élévations sur les myst.* VI. || 2^o Qui reçoit beaucoup de jour. Cette chambre est fort claire. || Transparent. Des vitres bien claires. Clair comme le cristal. || 3^o Luisant, poli. Des armes claires. Vaisselle claire. || Argent clair ou clairs deniers, argent comptant, et, par suite, argent qu'on est certain de toucher. Sa Majesté, dans les premiers jours de sa régence, épresa l'épargne des plus clairs deniers, LAROCHEF. *Mém.* 23. || Par extension. Le plus clair de son bien, de sa fortune, la partie la plus sûre, la plus incontestable, par exemple de bonnes terres, de bonnes maisons, de bonnes rentes. Lesquels deux mille écus Du plus clair de mon bien seront pris et perçus, REGNARD, *Légat.* IV, 6. Son plus clair revenu consistait en bon vin, VOLT. *Finances*. || Argent clair s'est dit, ainsi que argent sec, pour argent comptant, à cause de l'éclat, ou, plaisamment, à cause de l'état sec que présentent des pièces de monnaie comptées pour un paiement. || 4^o Qui est d'une nuance peu foncée, en parlant des couleurs. Vert clair. Brun clair. Un teint clair. Il suivait une pente où l'herbe, usée à peine, Sous le sombre sapin et sous le clair bouleau..... MASSON, *Helv.* II. || Clair-brun, clair-brune, qui est d'un brun clair. Cheveux clair-bruns. Cette fille est clair-brune. Dans cette orthographe, qui est celle de l'Académie, *clair* est adverbe. || 5^o Qui n'est pas trouble. Vin clair. Eau claire. Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Ainsi qu'un clair ruisseau, captif entre ses berds, CAS. DELAV. *Ép. à Lamartine*. Clairs ruisseaux, sombres bois, qui la vites fidèle, Cessez de retracer à mon cœur affligé L'image d'une ardeur et si vive et si belle, CHAULIEU, *Sur une infidélité*. Savoure ce

nectar plus clair que le rubis, GILBERT, *Nouvel Epicure*. || Fig. Faire de l'eau claire, ne pas réussir. Mais quoi! que feras-tu que de l'eau toute claire? MOL. *l'Étour.* III, 4. || Par extension. Le temps, le ciel est clair. Tous les jours se levaient clairs et se-reins pour eux, RAC. *Phèd.* IV, 6. Pour toi, toute fumée ondulant, noire ou gaie, Sur le clair paysage.... v. HUGO, *Vox intér.* 19. || 6^o Qui a peu de consistance, par opposition à épais. Cette purée est trop claire. || Un œuf clair, œuf qui a été pondu par une femelle d'oiseau non fécondée. || Lait clair signifie quelquefois petit-lait. || 7^o Qui n'est pas assez serré, dont les parties ne sont pas rapprochées. Une toile claire. Les blés sont clairs. || Bois clair, bois dont les arbres sont assez éloignés les uns des autres. || 8^o Net, aigu, en parlant de la voix et des sons. La voix des femmes est plus claire que celle des hommes. Et là d'une voix claire, Devant quatre témoins assistés d'un notaire, RAC. *Plaid.* II, 4. || 9^o Fig. Aisé à comprendre. Cet auteur n'est pas clair. Des termes clairs. Des idées claires. Un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence, VOLT. *Dict. phil. Philosophie*. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? VOLT. *Lett. de la Voute*, 4 février 1766. || Cette affaire n'est pas claire, elle est embrouillée. || Ce procédé, cette conduite, ces discours ne sont pas clairs, ils sont équivoques. || Familièrement. Est-ce clair? c'est-à-dire ai-je parlé d'une façon intelligible? || Le plus clair d'une affaire, tout ce qu'on peut y comprendre. || 10^o Qui comprend aisément, en parlant de l'esprit. Avoir l'esprit clair. Étaient-ce impressions qui pussent aveugler Un jugement si clair? MALH. V, 4. || 11^o Évident, manifeste. Son droit est clair. La loi est claire et précise. Vous déguisez en vain une chose trop claire, CORN. *Hor.* I, 2. Et vous pourrez avoir des visions plus claires, ID. *Nicom.* II, 3. Le jour est déjà grand; et la honte plus claire De l'apôtre ennuyé l'avertit de se taire, MALH. I, 4. Maintenant ces deux âmes pieuses contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOSS. *le Tellier*. Qui cherche la perfection, Loin de tout croire en témoinaire, Pèse avec mûre attention Tout ce qu'il entend dire et tout ce qu'il voit faire; La plus claire apparence a peine à l'engager, CORN. *Imitation*, I, 4. Ce que l'on peut prendre pour la cause de cet effet, étant clair que c'est la même chose de faire faire un pouce de chemin à cent livres d'eau que de faire faire cent pouces de chemin à une livre d'eau, PASC. *Équil. des liqueurs*, II. Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? BOSS. *le Tellier*. Des prophéties plus claires que le soleil, BOSS. *Hist.* II, 4. J'exigerais de ceux [les esprits forts] qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils fussent plus que les autres, qu'ils eussent des raisons claires et de ces arguments qui emportent conviction, LA BRUY. XII. || Familièrement. C'est un profit tout clair, un profit manifeste. Au lieu de dépenser mon argent, je l'ai placé, c'est un profit tout clair. Détaillois un peu les obligations que je vous ai : premier acte [de Tancrède], premier remerciement; la première scène du second, supprimée, profit tout clair, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 sept. 1760. || 12^o Clair, s. m. Clarté. Au clair de la lune. Notre promenade fut charmante au clair de lune, SÉV. 214. Les bigots.... criaient tous Disant : au clair de lune Il [Guilain] fait danser les loups, BERANG. *Ménétr. de Meudon*. || Terme de peinture. Un clair de lune, tableau d'une vue prise au clair de la lune. || Il fait clair, il fait jour, et aussi on voit clair. Il fait clair dans cette galerie. || 13^o Terme de peinture. Parties éclairées d'un tableau. C'est ainsi que la peinture divise en grande masse ses clairs et ses obscurs, MONTESQ. *Gout, Variété*. || 14^o Dans une tapisserie, les clairs, les laines, les soies de couleur claire. Cetté tapisserie est presque achevée, il n'y a plus que les clairs à mettre. || Endroit d'une étoffe ou d'un bas où, les fils étant à moitié usés, le jour se voit à travers sans qu'il y ait un trou. Raccommodez, faire les clairs d'un bas. || 15^o Tirer un liquide au clair, le mettre en bouteilles quand il a bien reposé. || Fig. Tirer une affaire au clair, l'éclaircir, en étudier toutes les circonstances. || Dans le même sens, mettre au clair. Chavigny, se voyant mis au clair [dévoilé], n'eut recours qu'au pardon, ST-SIM. VIII, 98. || 16^o Clair, adv. D'une manière claire, distincte. Voir clair. On lui vient dire qu'il yerra clair [ne sera

pas aveugle], SÉV. 6. || Entendre clair, avoir l'ouïe bonne. Moins usité que voir clair. || Fig. Voir clair, être pénétrant, se rendre compte d'une chose. Et le sort, qui détruit tout ce que je consulte, Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte N'aura paix qu'au tombeau, MALH. V, 24. Ils se vantent de voir fort clair en leurs affaires, LA FONT. *Fiancée*. L'œil qui voit dans les coeurs clair comme dans les cieux, Sait quelle aversion j'eus depuis pour tes dieux, ROTR. *St. Gen.* III, 6. Je commence à voir clair dans cet avis des cieux, RAC. *Athal.* II, 6. Dieu voit clair dans nos coeurs, BOSS. I, *Pent.* 2. Elle voit bien clair à l'intérêt que j'y prends, SÉV. 382. On voit clair au travers de mes paroles, ID. 45. En venant à vouloir voir clair aux effets de notre marquise, MOL. *l'Av.* IV, 4. Qui peut aisément voir clair dans l'histoire que vous ferez, ID. ib. V, 5. Vous avez vu clair et dans la vanité de toutes les choses humaines et dans les grandes vérités de l'éternité, MASS. *Car. Inconstance*. Qui voudraient voir clair dans les secrets de Dieu, ID. *Car. Temples*. Ceux qui voudraient voir clair dans les voies éternelles de Dieu, ID. *Avent, Noël*. Ma musique est une musique de conséquence, il faut voir clair à ce qu'on fait, REGNARD, *Sérén.* sc. 48. || Parler clair, parler avec une voix grêle et aiguë. || Fig. Parler clair, parler clair et net, parler ouvertement, sans réticence ni ménagement. Déclarant haut et clair que celui qui se dit mon ami ne l'est point. || Fig. Cette ferme lui rapporte clair et net quatre mille francs par an, c'est-à-dire tous frais déduits. || Clair, en espacant, de loin en loin. Semer clair. Des épinards plantés clair.

— HIST. XI^e s. Que nous perdons clere Espagne la bele, CH. DE ROL. IV. Bels fut li vespres, et li soleils fut cler, ib. XI. Cler en riant [il] l'a dit à Guelelon, ib. XLVII. Montjoie [il] escrie et hautement et cler, ib. CXLV. Li sanz touz clairs par mi le cors lui raie, ib. CXLVI. || XIII^e s. Princes e très cliers e granz ies [tu es] en ceste cité, MACHAB. I, 2. Mil graille sonent, mout en sont cler li son, RONC. p. 74. Cler est la nuit et la lune luisant, ib. p. 111. L'espée [il] ceint, dont li pons [la poignée] reluit cler, ib. p. 125. À cleres armes, à riches gonfanons, ib. p. 133. Cler luit la lune par la cité antie, ib. p. 147. Plus [j'] en auroie le cuer del ventre cler [satisfait], ib. p. 158. Mais se vos ieus, où l'on se puet mirer, Qui tant sont cler.... Couci, II. Que li faus enfes [enfant] qui crie Pour la bele estoile avoir, Qu'il voit haut et cler seoir, ib. III. Mais son cler vis et sa fresche bouchete, ib. VI. Et vos [votre] douz front qui plus est cler que glace, ib. XI. Le front poli et cler, les ois vairs et rianz, SAX. V. Ce fu à Pentecoste, que il fait bel et cler, ib. XIII. || XIII^e s. La fille [de] Blancheslor la royne au cler vis, Berte, XXX. [Elle] cuya que il fust jour, pour ce qu'il faisoit cler, ib. XLIII. S'en depart la royne, car la lune luist clere, ib. XLIV. [Votre père] Qui ça vous envoia bele, plai-sant et clere, ib. XCIX. Et l'autre partie par cler usages et par cleres coutumes, usées et acoustumées de long tans pesivement [paisiblement], BEAUM. 13. Bien seüst veoir cler, Qui i veüst un mauvais cas, RUTER. 306. Cis siecles est moult fel, si nous veut enganer; N'i a vraie justice; nus n'i peut veir cler, Moult i convient grant garde por nos ames salver, CH. D'ANT. I, 96. Si que je leur mons-terrai tout cler, que je n'enporte point d'argent, JOINV. 282. || XIV^e s. Il est tout clair que telles petites fortunes ne font pas.... ORESME, ETH. 24. Et dit cilz d'Alebret: Je le dirai tout cler: On dit que vous tenez et faites enserrer ung chevalier prison que je doi bien amer, GUESCL. 13405. La paste est plus clere et est comme boulie clere, MÉNAGIER, II, 5. Laissez reposer vos rainseures; puis vuidiez le cler, et le coulez, ib. || XV^e s. De nuit on oyt moult clair, FROISS. II, II, 213. Et le comte qui sage et subtil estoit, et qui à ses besognes assez clair veoit, ID. II, III, 5. Et chevaucherent ces François tous armés au clair, ID. I, I, 316. Je vois bien cler, jà ne faut qu'on me maine, CH. D'ORI. BALL. 97. Pour estre de cette chose certainement et au clair informé, BOUCIQ. III, ch. 4. Le jour estoit ung peu au cler et esclarcy, COMM. I, 11. Ayant clere connoissance de gens, ID. II, 6. Sire, dit elle qui de loing traire vouloit clere eauze [tirer des éclaircissements], plaise vous moy nommer celles qui sont mariées et à qui, PERCEFOREST, t. III, f° 74. || XVI^e s. C'est une chose claire comme le soleil en plein midi, CALV. INSTIT. 1155. Au lieu que je declaire, Le fleuve Lot couve son eau peu claire, MAROT, I, 258. J'ay mis au clair le plus grand de mes doutes, J'ay descouvert cent secrets d'un traict d'œil, ST-GEL. 181. Le nom tout seul de François de la Tour Dira assez au clair sang de Turenne Qu'il n'est pas mort, ID. 196. Il y voyoit si

clair, d'un jugement si sain que.... MONT. I, 147. Voir clair en ses affaires, ID. II, 80. Il faict clair [il fait beau soleil], ID. II, 358. Les accidents qui sont advenus aux cinq roys, qui regnerent à Rome depuis Numa, ont rendu sa gloire encore plus claire et plus illustre, AMYOT, *Numa*, 36. Galba en prit la hardiesse de dire publiquement hault et clair, qu'il.... ID. P. Am. 51. Si tost donques que le jour fut clair.... ID. ib. 52. Si seit ses rencs clairs du commencement, pour engarder que les ennemis ne le peussent envelopper, ID. *Crassus*, 44. Des sachets de toile claire, O. DE SERRES, 225, Comme dans un miroir, on voit toutes les graces Au clair de votre teint.... *Oeuvres de DES PORTES*, p. 155, dans LACURNE. Suppose que l'heritier offre accomplir le testament, et ce de bailler caution, ou de laisser es mains de l'exécuteur autant que se monte le cler du dit testament, *Coustum. génér.* t. I, p. 77.

— ÉTYM. Wallon, *clér*; Berry, *clar*, *cl* mouillés; bourguig. *clar*; provenç. *clar*; espagn. *claro*; ital. *chiaro*; du latin *clarus*, clair.

† CLAIRAGE (klér-sa-j'), s. m. Dans les fabriques de sucre, indigène ou exotique, opération qui consiste à filtrer, à travers le sucre cristallisé et encore enfermé dans les formes, un sirop de sucre blanc fait à froid, afin que ce sirop dit clairce, incapable de dissoudre d'autres sucres, remplisse les vides qu'il produit en déplaçant et faisant écouler les parties colorées dont les cristaux sont salis, LE-GOARANT.

— ÉTYM. *Claircer*.

† CLAIRCE (klér-s'), s. f. Sirop de sucre blanc qui sert au clairage.

— ÉTYM. *Clair*.

† CLAIRCÉE (klér-sée), s. f. Voy. CLAIRÉE.

† CLAIRCER (klér-sé), v. a. Dans les fabriques de sucre, épurer le sirop, et, mieux, pratiquer le clairage.

— ÉTYM. *Clairce*.

1. CLAIRE (klér-r'), s. f. || 1^e Terme d'affineur. Cendres lavées, os calcinés dont on fait des coupelles. || 2^e Chaudière du raffineur de sucre. || 3^e Pour les bas, une claire, un endroit où les mailles sont relâchées, rompues. Refais tes claires avec soin, Georgette, si tu veux que tes bas n'aient jamais de trous, HUMBERT, *Gloss. génér.* || On le fait d'ordinaire masculin, un clair, du moins à Paris. || 4^e Claire des gardes, nom donné à l'étoile la plus brillante du carré de la Petite Ourse; elle a une teinte rougeâtre.

— ÉTYM. *Clair*.

† 2. CLAIRE (klér-r') (SAINTE-), s. f. Nom d'un ordre religieux de filles, fondé au treizième siècle par saint François d'Assise. Il s'est divisé en deux branches, l'une nommée les Damianites, qui sont les anciennes; l'autre, qui prit le nom d'Urbanistes, du pape Urbain IV, qui mitigea leur règle.

— ÉTYM. *Clarie*, nom de la première supérieure. *Clarie*, nom propre, n'est pas autre chose que l'adjectif *clair* au féminin.

† CLAIRÉE (klér-rée) ou CLAIRCÉE (klér-sée), s. f. || 1^e En termes de raffinerie de sucre, synonyme de clairce. || 2^e Clairée, réservoir d'un marais salant.

— ÉTYM. *Clair*.

† CLAIRE-ÉTOFFE (klér-ré-to-f'), s. f. Voy. CLAIRE-SOUDURE.

CLAIREMENT (klér-re-man), adv. D'une manière claire, nette. J'ai clairement entendu ce que vous dites. Parler clairement. Tu penses que d'Ivry la fatale journée Où ta belle vertu parut si clairement, MALH. VI, 22. Que nous apprendrez-vous, bon vieillard, qui sans yeux Lisez si clairement dans le secret des cieux, ROTROU, *Antig.* v, 5. C'est ce que de la tour j'ai clairement pu voir, ID. ib. 1, 2. Ce silence forcé parle trop clairement, ID. *Bélis*. III, 3. Si vous vous expliquez un peu plus clairement, CORN. *Sertor.* IV, 1. Je vois trop clairement quelle main le produit, ID. *Perthar.* III, 4. Vous voyez clairement que votre songe est vain, ID. *Poly.* II, 3. [Elle].... fait voir clairement les merveilleux effets Qu'en un cœur irrité produisent les bienfaits, ID. *Médée*, IV, 4. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, BOIL. *Art p. I*.

— SYN. CLAIREMENT, DISTINGITEMENT. On voit clairement un objet toutes les fois qu'il est assez éclairé pour qu'on puisse le reconnaître en général; on ne le voit distinctement que lorsqu'on approche d'assez près pour en distinguer toutes les parties.

— HIST. XII^e s. Et s'escria clerement à haut ton, RONC. p. 59. Qui voldreit clerment à la raisun guarer, Mielz vient de basse gent estre bon e munter, Que de halte gent estre e en enfer aler, TH. le mart. 88. || XIII^e s. Et clerement fu seu prochainement des Grieus et des François, comment il avoit esté es-

tranglés, VILLEH. XCVIII. Et peut-on clairement connoistre leur afaire, Berte, LXIX. Il voit tout clerement qu'ele a esté traïe, ib. XC. Si comencha haut et clerement à canter le premier vier [vers], car il cantoit très bien, CHR. de RAINS, p. 55. Il fu regardé que le [la] premiere convenance fu fete par fraude tout clerement, BEAUM. XXXIV, 49. Quand il oy ce, si commença à rire moult clerement, JOINV. 266. || XIV^e s. Et par ce appert-il clerement que, pour dire un homme bneuré, il ne convient pas ensuir les fortunes, ORESME, ETH. 23. || XV^e s. L'escuyer de Portingal qui est ici venu le m'a esclairci moult clerement, FROISS. II, III, 32. Mesmement le comte leur sire ne s'osoit clairement tenir en Flandre son pays [craignant d'Artevelle], ID. I, I, 67. || XVI^e s. Cela se pourra plus clairement veoir par le recit de ses faits, AMYOT, *Flamin.* III.

— ÉTYM. *Claire*, et le suffixe *ment*; provenç. *clarament*; espagn. *claramente*; ital. *chiaramente*.

† CLAIRER (klér-rié), v. a. Terme de fonderie. Laver.

— ÉTYM. *Clair*.

† CLAIRE-SOUDURE (klér-re-sou-du-r') ou CLAIRE-ÉTOFFE, s. f. Nom d'une sorte d'alliage, qui est composée de plomb et d'étain.

CLAIRET (klér-ré), adj. m. || 1^e D'un rouge clair, en parlant du vin. Le suc des raisins noirs se convertit en vin clairet, DESC. *L'homme*. || Substantivement. Boire du clairet. || 2^e S. m. Infusion de plantes odorantes dans du vin miellé et sucré. || 3^e Terme de joaillier. Pierre d'une trop faible couleur. || 4^e Terme de pêche. Maille de la partie supérieure d'un filet.

— HIST. XII^e s. Li rois lacoince del plus riche barné; Puis le servi del vin et del claré, *Raoul de C.* 46. || XIII^e s. Et de l'iauve simple bevoient, Sans querre piment ne claré, N'onques ne burent vin paré, *la Rose*, 8419. || XIV^e s. Car en che paradis est un riex [ruisseau] establis, Qui se partist en trois, en che noble pourpris; En l'un coert li clarés, d'espiisses bien garnis, *Baud. de Seb.* XI, 511. || XV^e s. Et donnoit cette fontaine, par ses conduits, clarét et piment très bon et par grands rieus, FROISS. III, IV, 1. Et que le vin clairet, qui est de sa contrée, BASSELIN, XXVIII. Après il print les esquives, Le vin, le clairet, l'ypocras, VILLON, *Repues fr.* || XVI^e s. Leur bruvage est fait de quelque racine et est de la couleur de nos vins claires, MONT. I, 237.

— ÉTYM. *Clair*; génev. *claret*, vin; provenç. *claret*; espagn. *clarete*, sorte de vin; ital. *chiaretto*, *claretto*, sorte de vin.

† CLAIRETTE (klér-ré-t'), s. f. || 1^e Maladie des vers à soie dans laquelle ils deviennent demi-transparent. || 2^e Un des noms de la mâche. || 3^e Sorte de vin blanc, mousseux et très-léger du midi de la France. La clairette de Die. || 4^e S. f. plur. Bernardines.

CLAIRO-VOIE (klér-re-voi), s. f. || 1^e Ouverture fermée seulement par un grillage en bois ou en fer. || Au plur. Des claires-voies. || A claire-voie, loc. adv. À jour. Une palissade faite à claire-voie. Une porte à claire-voie. Toile à claire-voie, toile à tissu peu serré. || Semer à claire-voie, jeter la graine à terre en la dispersant le plus possible. || 2^e Terme de marine. Sorte de panneau formant toit pour l'écoulement des eaux. || 3^e Terme de manufacture. Le jour qui reste quelquefois entre les fils de la chaîne, après que les draps ou autres étoffes de laine sont travaillées en toile.

— HIST. XVII^e s. Il se vid avoir affaire à trois troupes et non à une, si bien que pour fournir aux diverses faces chacun prit parti à ce qu'il devoit affronter; cela fit faire une clair-voie entre ce qui donnait aux deux cousins, D'AUB. *Hist.* III, 54, 55. Une couppe plate, d'argent doré, à tout son couvercle, dont le pyé est fait à clervoises et lectres, DE LABORDE, *Émaux*, p. 216.

— ÉTYM. Norm. *claire-voie*. L'étymologie paraît être *claire* et *voie*; pourtant, autre que le sens n'est pas satisfaisant, on remarquera que dans les exemples, peu nombreux il est vrai, de l'historique, *clair* demeure invariable; ce qui porterait à croire que, dans la fin du mot, il faut chercher autre chose que *voie*, peut-être quelque formation irrégulière du verbe *voir*.

† CLAIRIER (klér-rié), s. m. Levain plein de mousse.

— ÉTYM. *Clair*.

CLAIRIÈRE (klér-rié-r'), s. f. || 1^e Certaines parties de bois où les arbres ne sont point si touffus que dans d'autres. Dans la brune clairière où l'arbre au tronc noueux Prend, le soir, un profil humain et monstrueux, v. HUGO, *Vox intér.* VII. Bien des fois, n'est-ce pas? à travers la clairière, Pâle, effaré,

n'osant regarder en arrière, Tu t'es hâté.... in. ib. x. || 2^e Partie claire d'un tissu. Il y a des clairières dans cette toile. || 3^e Terme de manufacture. Voy. ÉBOULAGE.

— REM. Au XVII^e siècle, on disait clarière. On faisait environ deux mille pas dans le bois, puis on rencontrait une clarière qui servait comme de parvis au temple, LA FONT. *Psyché*, II, p. 458.

— ÉTYM. *Clair*.

CLAIR-OBSCUR (klér-rob-skur, au pluriel comme au singulier), s. m. || 1^e Terme de peinture. En général, manière de traiter les jours et les ombres. On dit d'un peintre qu'il entend bien le clair-obscur, lorsqu'il détache bien ses figures, par une heureuse disposition des ombres et de la lumière. Les Italiens ignoraient l'art de la perspective et du clair-obscur, VOLT. *Mœurs*, 421. || Un dessin au clair-obscur, ou, simplement, un clair-obscur, dessin dont les ombres sont de couleur brune et les jours rehaussés de blanc. || 2^e Effet de la lumière, éclairant les surfaces qu'elle frappe, et laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. Ajoutez à cela le clair-obscur du soleil et des ombres, J.J. ROUSS. *Hél.* II, 3. || Au plur. Des clairs-obscur.

— ÉTYM. *Clair*, *obscur*.

1. CLAIRON (klér-ron), s. m. || 1^e Sorte de trompette à son clair et percant. C'était le clairos des barbares Qui vous annonçait nos revers, BÉRANGER, *Orage*. || Dans les régiments d'infanterie, cornet des voltigeurs. || 2^e Celui qui sonne du clairos. || 3^e Un des jeux de l'orgue, à l'octave de la trompette. || Proverbe. À bête sûre il ne faut pas de clairos, c'est-à-dire quand on est plein de confiance en l'honnêteté d'une personne, il est inutile de la surveiller.

— HIST. XIII^e s. Le roy qui venoit à un terrible tempes-tier de trompettes, clerons et cors, DU CANGE, *clarasius*. || XV^e s. Quand ce vint le samedi au matin, on sonna trompettes et claronneaux à grand foison parmi l'ost, FROISS. II, III, 19. Et moy tantost de pietonner; Car, quant on oyut clarons sonner, Il n'est couraige qui ne croisse, VILLON, *Archer de Bagnolet*. Et les mestriers se mirent tous devant, sonnans trompes, clairons et cors sarrasinois, cimballes et tabours, et menoient si grant deduyt.... PERCEFOREST, t. I, f. 105. || XVI^e s. Chanta les vers que dessus declarons, Plus haut et clair que trompes et clairons, MAROT, II, 282. Il n'a point les trompettes et clarons sonans autour de luy, ains marche à pied avec des pantoufles, AMYOT, *Marcell*, 35. Sonnant grand nombre de clairons, de cornets et de trompettes, ID. *Sylla*, 31. À pain et oignon, trompette ne clairos, COTGRAVE. Les clairons, hault-bois et trompettes du tournoy, CONDÉ, *Mém.* p. 546. Il est accoustumé de mectre en la dictie gallere trompettes et clairons, *Les faits de mer*, dans JAL, *clairon*.

— ÉTYM. Bas-lat. *clario*; ital. *chiarina*; du latin *clarus*, clair: instrument qui donne un son clair.

† 2. CLAIRON (klér-ron), s. m. || 1^e Terme de marine. Partie du ciel qui paratt dans une nuit obscure. || 2^e Terme de pêche. Torche de paille allumée pour éblouir le poisson la nuit.

— ÉTYM. Picard, *clairon*, éclat passager de lune ou de soleil pendant une nuit ou un jour obscur; de *clair*: c'est-à-dire chose qui donne de la clarté.

CLAIR-SEMÉ, ÉÉ (klér-se-mé, mée), adj. Peu serré, répandu de distance en distancé. Du blé clair-semé. Des orges clair-semées. Un bois de chênes clair-semés. || Fig. Les beautés sont clair-semées dans ce poème. L'argent est clair-semé chez lui, il en a fort peu.

— REM. *Clair* est invariable dans ce mot, qui signifie: semé à clair.

— HIST. XIII^e s. Cels pris [je pris], cels aim [j'aime ceux-là], et si je doi; Cels doit l'en bien monstrei au doi; Qu'il sont el siecle clersemé, RUTEB. 230 || XIV^e s. Et est vraisemblable que teles amistés soient cler semées et non pas communes, ORESME, ETH. 235. || XV^e s. Qu'on loge un philosophe dans une cage de menuis filets de fer clair-semez, MONT. II, 365. Tels à la verité sont si clair-semez, qu'il seroit bien difficile d'en trouver quinze à la douzaine, FROUMENTEAU, *Finances*, III^e livre, p. 437.

— ÉTYM. *Clair*, et *semé*.

† CLAIRURE (klér-ru-r'), s. f. Terme de manufacture. Endroit d'une étoffe de laine où les fils ne se joignent pas bien.

— ÉTYM. *Clair*.

CLAIRVOYANCE (klér-vo-yan-s'); plusieurs disent klér-vo-ian-s'), s. f. || 1^e Discernement par lequel on voit le fond des choses. Il a trop de clairvoyance pour qu'on puisse le tromper. || 2^e Vue attribuée aux personnes endormies du sommeil magnétique et qui

leur permettrait de voir à distance ou à travers les choses opaques.

— REM. On a dit que ce mot était dû à Port-Royal; il est beaucoup plus ancien.

— HIST. xv^e s. Ce n'est pas par discours ou par nostre entendement que nous avons receu nostre religion, c'est par auctorité et par commandement estrangier; la foiblesse de nostre jugement nous y ayde plus que la force, et nostre aveuglement plus que nostre clairvoyance; c'est par l'entremise de nostre ignorance plus que de nostre science que nous sommes scavants de ce divin scavoir, MONT. II, 226.

— ÉTYM. *Clairvoyant*.

CLAIRVOYANT, ANTE (klér-vo-ian, ian-t'; plusieurs disent klér-voi-ian, ian-t'), adj. || 1^o Qui voit clair; dont la vue est bonne. || Substantivement. C'est un clairvoyant qui est directeur de l'Institution des aveugles. La dame à qui nous venons de parler est une clairvoyante. || 2^o Fig. Qui voit clair dans les affaires. Un homme, un esprit clairvoyant. Cette ruine fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie, BOSS. Hist. II, 4. Et, afin que cette suite du peuple de Dieu fût claire aux moins clairvoyants, Dieu la rend sensible et palpable par des faits que personne ne peut ignorer, ID. ib. II, 43. La princesse palatine croyait voir partout dans ses actions un amour profane déguisé en vertu; plus elle était clairvoyante, plus elle était tournée à l'autre, ID. Anne de Gonz. Les efforts que vous feriez pour l'empêcher, ne serviraient qu'à faire connaître aux moins clairvoyants que vous avez eu peur, PASC. Prov. 45. Les mystères du cœur sont souvent si cachés Que les plus clairvoyants y sont bien empêchés, CORN. Nicom. III, 4. Si le ciel s'est ouvert, si ton œil clairvoyant Peut voir ce qui n'est pas et lit dans le néant, BRÉBEUF, Phars. V.

— HIST. XIII^e s. Et qui seroit bien cler veans, Il verroit que maus est neans, Car ainsinc le d't l'Escripture, la Rose, 6320. || XVI^e s. Or avec vous l'esprit si clervoyant, Que nul destour, tant soit il fourvoyant, Vos pas certains pourroit tromper.... DU BELLAY, VII, 31, recto. Selon le jugement des plus clairs voyans et plus advisez, CONDÉ, Mémoires, p. 558. Dirons nous pas que ces simples gents là se sont laissez piper aprez le vulgaire, pour n'estre pas clairvoyants comme nous? MONT. I, 203.

— ÉTYM. *Clair*, et *voir*; bourguig *clarvoyan*.

† **CLAMABLE** (kla-ma-bl'), adj. Terme de coutume. Bien clamable, bien sujet à l'exercice d'un retrait.

— ÉTYM. Voy. CLAMANT.

† **CLAMANT** (kla-man), s. m. Terme de coutume. Le demandeur, le saisissant, le retrayant.

— ÉTYM. L'anc. franç. *clamer*, réclamer, du latin *clamare*, appeler.

† **CLAMEAUX** (kla-mô), s. m. plur. Clous ou crampons à deux pointes coudées pour des constructions provisoires.

— ÉTYM. Sans doute dérivé de *clamp* (voy. ce mot).

CLAMEUR (kla-meür), s. f. || 1^o Ensemble de cris tumultueux, souvent de mécontentement, de réprobation. Une bruyante clamour. Il s'éleva une clamour universelle. Une montagne en mal d'enfant Jetait une clamour si haute Que chacun au bruit accourant Crut qu'elle accoucherait sans faute D'une cité plus grosse que Paris, LA FONT. Fabl. V, 40. Les bons papes trouveront l'Eglise en clamours, PASC. P. Jés. 4. Partout où il a passé ç'a été des clamours [cris de douleur], SÉV. 211. Justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'eile résiste aux tentations médiocres et peut-être aux clamours d'un peuple irrité, BOSS. le Tellier. J'entends de tous côtés les clamours des soldats, VOLT. Adelaïde, I, 4. Les clamours des soldats par la crainte étouffées, DELAV. Paria, I, 4. || 2^o Réclamation à haute voix. Les dieux plus pitoyables À nos justes clamours se rendent exorables, CORN. Médée, V, 4. La forte clamour que vous poussez pour eux vers le trône de votre fils, MASS. Pass. 2. Les grerouilles, se lassant De l'état démocratique, Par leurs clamours firent tant Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique, LA FONT. Fabl. III, 4. || La clamour publique, l'indignation publique. || Clameur de haro, terme de pratique, qui se disait autrefois, en Normandie, de la sommation de comparaître sur-le-champ devant le juge. Voy. HARG. || 3^o Criaille. Braver les clamours des sots. Il a trop crain les clamours de la cabale. Osant braver les clamours de leur sexe, J. J. ROUSS. Ém. 1. À ces vaines clamours on ne répondait pas, VOLT. OEdipe, V, 4.

— SYN. CRI, CLAMEUR. Cri est le mot général;

clameur le particularise. Le cri est la voix poussée avec effort, mais sans être nécessairement articulée. Un homme qui souffre beaucoup peut jeter des cris, mais non des clamours; la clamour suppose toujours un sens et des paroles; elle emporte l'idée de plainte, de demande, d'accusation, de réclamation.

— HIST. XI^e s. Cent solz al clamur por la teste, Lois de Guille. 4. || XII^e s. Les meies paroles o tes oreilles receis, sire; entent la meie clamur, Psatier, dans Missions scientifiques, t. V, p. 146. Un en doit faire clamour, Couci, III. Ne ja certes [je] n'en feisse clamor, Se j'eusse de moi venger puisance, ib. XVI. || XIII^e s. Grains [attristé] et marriz, [il] fist tant par sa maistrise [adresse], Que à sa dame en un destour A fait sa plainte et sa clamour, AUDEFR. LE BAST. Romancero, p. 6. Li mestre marrischaus a la joustice de tous les forfaits apartenans à leur mestiers, et de toutes les clamours qu'il i font li uns seur l'autre, Liv. des mét. 46. Je vous ains [aime]. dit-il, par amors; Si en ai fait maintes clamors, Ren. 410. Comment, par le conseil d'Amours, L'amant vint faire ses clamours à ami, à qui tout compta, la Rose, 3120. Quant le [la] clamour est d'aucun cas qui touche à l'héritage de son seigneur, BEAUM. 30. Et se il est requerant, qu'il die le plus brief qu'il pora; car en brieve clamor a deus proufiz; l'un est que la court retient et recorde mieus le court que le long, Ass. de Jér. 46. || XVI^e s. Petits plaisirs, lors clamours, Or taschons à trouver la chose Que je cherche au temple d'Amours, MAROT, I, 149. Et alors se leva une clamour de joie que le peuple jetta si haute, qu'elle fut entendue jusques en la mer, ANYOT, Flamin. 20.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *clamor*; ital. *clamore*; du latin *clamorem*, cri.

+ **CLAMEUX, ÉUSE** (kla-meù, meù-z'), adj. Terme de vénerie. Chasse clamouse, chasse qui se fait avec grand bruit, pour effrayer le gibier. || Par extension. Les hirondelles de mer, dans les temps de nichée, sont plus inquiètes et plus clamouses que jamais, BUFFON, dans le Dict. de POITEVIN. || S. m. Nom d'un oiseau, le bruyant, qui a la voix forte.

— ÉTYM. Le latin *clamosus*, criard, de *clamare*, crier (voy. CLAMEUR).

+ **CLAMP** (kla-n), s. m. Terme de marine. Pièce de bois, qui, étant appuyée contre un mât ou un pilier, sert à le soutenir et à le fortifier.

— ÉTYM. Wallon, *clamm*, crampon; norm. *ac-clamper*, cramponner; de l'ancien scandinave *klampi*; allemand moderne, *Klammer*, crampon.

+ **CLAMPE** (kla-n-p'), s. f. Terme de charpentier. Sorte de crampon ou d'emboîture.

— ÉTYM. Voy. CLAMP.

+ **CLAMPIN** (kla-pin), s. m. Terme militaire. Soldat retardataire, trainard, éclopé. || Populairement, clampin, campine, un fainéant, une fainéante. || Boiteux. Le duc du Maine, tout clampin qu'il est, Lett. gal. dans LEROUX, Dict. com.

— CLAMPONNIER (kla-po-nié), s. m. Terme de manège. Cheval long et jointé, ou qui a les paturons longs, effilés et trop pliants. || Adj. Cheval clamponnier.

1. **CLAN** (kla-n), s. m. En Ecosse et en Irlande, parmi les Gaëls, tribu formée d'un certain nombre de familles, régie par des coutumes déterminées, et ayant un chef appartenant à une famille éminente qui le fournit héréditairement. Un clan de montagnards. Chef de clan.

— ÉTYM. Gaélique, *clann*, enfant, descendant.

+ 2. **CLAN** (kla-n), s. m. Terme de marine. Mortaise dans les murailles, au bout des vergues, au pied des masts de hune, etc.

— ÉTYM. Autre forme de *clamp*.

+ 3. **CLAN** ou **CLAND** (kla-n), s. m. Instrument de parcheminier.

+ **CLANZLAIRE** (kla-ku-lé-r'), s. m. Nom d'une secte d'anabaptistes, qui s'assemblent secrètement pour les exercices de leur croyance, dans l'opinion qu'ils n'ont point de compte à rendre de leur foi au public.

— ÉTYM. Le latin *clancularius*, clandestin, de *clam*, en cachette.

CLANDESTIN, INE (kla-dè-stin, sti-n'), adj. || 1^o Qui se fait en cachette. Un écrit clandestin. Une réunion clandestine. Un mariage clandestin, LA FONT. Fabl. IV, 4. Un hymen clandestin mit ce prince en son lit. RAC. Iph. IV, 4. Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme; Quand j'accuse quelqu'un, je le dois et me nomme, GRESSET, Méchant, V, 4. || 2^o Par extension, caché. Il ne se renferme point dans les lieux clandestins de sa débauche, DIDER. Eloge de Richardson. Il m'est très-important que Genève, qui n'est qu'à une lieue de mon

séjour, ne passe point pour un magasin clandestin d'éditions furtives, VCLT. Lett. Damilaville. 2 févr. 1761.

— HIST. XIV^e s. Par clandestine alliance, BERCHEURE, f° 62, verso. || XVI^e s. Et si ses clandestins et secrets rapports poignans en derrière n'engendrent pas soudainement un ulcere, ANYOT, Comment disc. le flatt. 42. [La honte et la crainte] sorties du maudit et clandestin mariage de l'esprit humain avec la persuasion diabolique, CHARRON, Sagesse, I, 34.

— ÉTYM. Le latin *clandestinus*, de *clam*, en cachette.

CLANDESTINE (klan-dè-sti-n'), s. f. Terme de botanique. Plante ainsi nommée parce que ses tiges croissent dans la terre ou sous la mousse; dite aussi herbe cachée, herbe à la matrice, et madrate (*lathraea clandestina*, L.).

— ÉTYM. *Clandestin*.

CLANDESTINEMENT (klan-dè-sti-ne-man), adv. D'une manière clandestine. Assemblés clandestinement. Ils se sont mariés clandestinement. Le sort des accusateurs et des accusés, balancé clandestinement dans l'intérieur du palais, ne dépendra plus des intérêts d'un petit nombre de gens en faveur, DIDER. Essai sur Claude. Doté sur vos journaux d'une renfe d'injuries, Ou clandestinement diffamé par brochures, GILB. Apologie.

— HIST. XVI^e s. À ce qu'ils n'eussent plus à lire clandestinement de nyct, RAB. Pant. II, 47. Il y en a qui disent que Helpicine n'habitoit point clandestinement, ains publiquement avec son frere Cimon, comme sa femme legitimement espousée, ANYOT, Cimon. 8.

— ÉTYM. *Clandestine*, et le suffixe *ment*.

CLANDESTINITÉ (kla-dè-sti-nité), s. f. || 1^o Caractère de ce qui est clandestin. C'est pour cette raison que Cranmer n'osa jamais déclarer son mariage durant la vie de Henri VIII, et il lui fallut ajouter à un mariage défendu la honte de la clandestinité, BOSS. Far. 7. Qu'on a eu tort de leur reprocher la clandestinité de leurs assemblées, ID. ib. 45. || 2^o Terme de droit. Vice d'une chose faite en secret, contrairement à la loi, comme en matière de possession, de mariage. || Clandestinité des hypothèques, se dit sous un système hypothécaire qui n'en ordonne pas l'inscription pour les rendre publiques.

— ÉTYM. *Clandestin*.

+ **CLANGUEUR** (kla-gheur), s. f. Terme de zoologie. Cri aigu et retentissant de certains animaux comme le son de la trompette.

— ÉTYM. Le latin *clangor*; grec, κλάγγω, crier bruyamment.

CLAPET (kla-pè), s. m. || 1^o Soupape qui se lève et qui se ferme en forme de couvercle. || 2^o Espèce de soupape pratiquée dans une écluse de manière à s'ouvrir et à se fermer par la seule action des eaux.

— ÉTYM. Allem. *Klappe*, de *klappen*; angl. to *clap*, faire du bruit en frappant.

CLAPI, IE (kla-pi, pie), part. passé. de *clapir*. Un lapin clapi dans son trou.

CLAPIER (kla-pié; au pluriel l's se lie : des clapiers et... dites : kla-pié-z-et...), s. m. || 1^o Ensemble de trous où les lapins se retirent dans une garenne. Un clapier bien peuplé. Le roi Charles IX s'amusant à chasser des lapins dans un clapier, VOLT. Mœurs, 171. || 2^o Réduit où l'on élève des lapins. Prends-moi dans ce clapier trois lapins de garenne, Et chez mon procureur porte-les ce matin, RAC. Plaid. I, 6. || Un lapin de clapiers, ou, simplement, un clapiers. En lapins de garenne ériger nos clapiers, BOIL. Sat. III. || 3^o Fig. Par le seigneur lui-même, père des belles filles et mari de Babœuf, cette terre fut nommée un clapiers de p.... P. L. COUR. Gazette du village, n° 4. || Anciennement, clapiers tout seul signifiait un lieu de prostitution. Elles [les femmes publiques] avaient dans chacune de ces rues un clapiers qu'elles tâchaient à l'envi de rendre propre, agréable et commode, SAINT-FOIX, Essais sur Paris, OEuvres, I. III, p. 73, dans PUGENS. || 4^o Terme de chirurgie. Sinus ou foyer qui se forme plus ou moins profondément dans des abcès étendus, sur le trajet des fistules.

— HIST. XVI^e s. Ogier ayant pendu un bazelaire [poignard] à sa ceinture et un planchon à sa main, disant qu'il estoit temps que la clapoire [lieu de prostitution] feust effondrée, DU CANGE, claperius. || XV^e s. Les supplians misrent le corps d'iceluy brigant soubz un clapiers et monceau de pierres. ID. ib. Clappier et bordel publicque, ID. ib. S'une fois vous trouvez en mue, C'est assavoir en leur clapiers, Fussiez-vous cent fois esprevier, Ils vous feront devenir grue, Le blason des faulces amours, p. 235, dans LACURNE. || XVI^e s. Se retirèrent tous comme connias [lapins]

au clappyer, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. f° 90, dans LACURNE. Le monastere des cordeliers de Paris, qui est le plus fertile clapier de moines qui soit d'ici à Rome, LANOUE, 144. Ce clapier-ci est par d'aucuns appellé garene, toutesfois improprement, O. DE SERRES, 412. Lors faut fermer incontinent les trous des terriers qu'improperement aucuns appellent clapiers, ID. 417.

— ÉTYM. Provenç. *clapier*, trou à lapins, *clapiera*, tas de pierres, *clap*, tas, monceau. Dans le bas-latin, on ne trouve *claperius*, *claperium*, *claparia*, avec le sens de clapier, que dans le commencement du XIV^e siècle, mais, antérieurement, avec celui de tas de pierres. Or *clapus*, qui est évidemment le primitif de *claperium*, signifie également tas de pierres et clapier; on comprend la liaison des idées: un tas, puis, comme les lapins vivent en grand nombre dans les terriers, un tas de lapins, et finalement le terrier où ce tas se loge. Cette étymologie fait tomber celle de Diez qui assigne à *clapier* de lapins le verbe latin *clēpere*, dérober, pour origine, et celle de Du Cange qui assigne *clapa*, sorte de piège à prendre les lapins. *Clapier* au sens de tas est rattaché à deux origines différentes: par Diez, au kymri *clap*, *clamp*, masse; par d'autres étymologues, à l'islandais, *klaupp*, roc; allem. *Klippe*. L'origine celtique paraît préférable.

CLAPIR (*kla-pir*), v. n. Se dit du cri des lapins. Les lapins clapissent. || Se *clapir*, v. réfl. Se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

— ÉTYM. *Clap*, ancien mot signifiant tas, de sorte que *clapir* c'est se mettre en tas (voy. CLAPIER).

† **CLAPIS** (*kla-pi*), s. m. Grand éclat fait maladroitement en taillant le marbre.

— ÉTYM. Allem. *klassen*, être ouvert.

CLAPOTAGE (*kla-po-ta-j'*), s. m. Mouvement vif et rapide des vagues, et surtout bruit qui résulte de ce mouvement que le vent communique à la mer et qui soulève à sa surface des ondes courtes et pressées.

† **CLAPOTANT**, ANTE (*kla-po-tan*, *tan-t'*), adj. Qui clapote. Une mer clapotante.

CLAPOTER (*kla-po-té*), v. n. En parlant de la mer ou d'un lac, se couvrir d'ondes courtes et pressées qui sont du bruit.

— ÉTYM. Allem. *klappen*, faire du bruit (voy. CLAPET).

CLAPOTEUX, EUSE (*kla-po-teù*, *teù-z'*), adj. Mer clapoteuse, mer qui clapote. Flots clapoteux.

— ÉTYM. *Clapoter*.

CLAPOTIS (*kla-po-ti*), s. m. Voy. CLAPOTAGE.

† **CLAPPEMENT** (*kla-pe-man*), s. m. Terme de grammaire. Bruit aigu que produit la langue se détachant brusquement du palais. || Articulation particulière à la langue des Hottentots.

† **CLAPPER** (*kla-pé*), v. n. Faire entendre un clappement.

— ÉTYM. Allem. *klappen*, faire un clappement.

† **CLAQUADE** (*kla-ka-d'*), s. f. Terme familier. Coups répétés.

— HIST. XVI^e s. La souetter de claquades, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 372, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Claquer*.

† **CLAQUART** (*kla-kar*), s. m. Variété de pigeon.

— ÉTYM. *Claquer*.

4. **CLAQUE** (*kla-k'*), s. f. || 1^o Coup donné du plat de la main. Donner une claqué sur les fesses à un enfant. || 2^o Troupe de claqueurs dans un théâtre. La claqué s'efforça en vain de soutenir la nouvelle pièce. || 3^o Nom d'une espèce de sandales que les femmes mettent par-dessus leurs souliers, pour se garantir de la crotte. Aux dominos que la dame rencontre Elle s'en va disant: « Que je vous montre Monsieur Grognard, un franc original, Mon cor-donnier qui prend des airs de bal. » Lors d'un peu loin dirigeant ses attaques: « Tenez demain, pour trois heures un quart, Mes souliers prêts; entendez-vous, Grognard! — Oui, mais pour vous, point de souliers, des claques, » PONS (DE VERDUN), *Contes et poésies*, p. 68.

— HIST. XIV^e s. Le dit Jacque avoit mis main à Andrieu Postel.... sus qu'il en temps passé avoit donné une claqué à une certaine personne, DU CANGE, *claca*. — ÉTYM. *Claquer*.

2. **CLAQUE** (*kla-k'*), s. m. || 1^o Chapeau qui s'aplatis et qu'on peut mettre sous le bras. Un claqué est commode au bal. Rome verra sa broderie [de M. Millin], son claqué et sa dentelle, P. L. COUR. *Lett. II*, 38. || 2^o Jouet d'enfant, papier plié de façon à paraître plat comme un claqué, mais qu'un mouvement rapide de la main fait ouvrir avec le bruit d'un coup de fouet.

— ÉTYM. *Claque*!, à cause du bruit qu'il fait en se repliant.

CLAQUÉ, ÉE (*kla-ké*, *kée*), part. passé. || 1^o Frappé d'une claqué. Ce polisson claqué comme il le méritait. || 2^o Applaudi. De tous les yeux vous êtes remarquée; De mille mains on vous verrait claqué, VOLT. *Ep. LXXX*: || 3^o Souliers claqués, bottines claquées, souliers de femme ou bottines légères, garnis, auprès de la semelle, de cuir ou d'une autre substance moins perméable à l'eau que l'étoffe dont la chaussure est faite.

† **CLAQUEBOIS** (*kla-ke-boî*), s. m. Terme de musique. Sorte d'harmonica en bois, composé de dix-sept battons qui vont en diminuant de longueur et qu'on fait résonner en frappant dessus avec des baguettes.

— ÉTYM. *Claquer*, et *bois*.

CLAQUEDENT (*kla-ke-dan*), s. m. || 1^o Termé d'injure. Un gueux, un misérable qui tremble de froid. || 2^o Familièrement, homme qui parle de lui-même avec jactance. D'où vient peut-être qu'on nomme ceux qui parlent beaucoup des claquedents, D'ABANCOURT, *Lucien*, dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XV^e s. Claquedent [un des satellites de Pilate], *Mystère de la Passion*, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Claquer*, *dent*.

CLAQUEMÈNT (*kla-ke-man*), s. m. || 1^o Bruit de choses qui s'entre-choquent. Le claquement de dents dans le froid de la fièvre. Le claquement des mains. Le moine maronite appelle par le claquement de deux planches l'étranger que la nuit a surpris, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 5. || 2^o Bruit du soufflet lorsqu'on en frappe l'air.

— HIST. XVI^e s. Quand il vit le bruit recommencer, avec un claquement général des mains, SAT. *Mén.* p. 95.

— ÉTYM. *Claquer*.

CLAQUEMURÉ, ÉE (*kla-ke-mu-ré*, *rée*), part. passé. Renfermé étroitement. Que voudriez-vous que le courtisan fit d'une dame Honesta claquemurée dans son ménage? P. L. COUR. I, 316.

CLAQUEMURER (*kla-ke-mu-ré*), v. a. || 1^o Mettre en une prison étroite. Il nous faudrait toutes dans des couvents claquemurer, LA FONT. *Aveur*. Ô Marc René [d'Argenson, lieutenant de police], de qui la faveur grande fait ici-bas tant de gens murmurer, vos beaux avis m'ont fait claquemurer; Que quelque jour le bon Dieu vous le rende, VOLT. *Bastille*. || 2^o Familièrement. Se claquemurer, v. réfl. Se tenir renfermé. Il s'est claquemuré et ne veut voir personne. || Fig. Que vous jouez au monde un petit personnage, De vous claquemurer aux choses du ménage! MOL. *F. sav.* I, 4.

— ÉTYM. *Claquer*, et *mur*; proprement, claquer, c'est-à-dire, jeter dans des murs. OUDIN, *Dict.*, à *claquemur*, sorte de jeu qu'il traduit par *abattimuro*.

† **CLAQUE-OREILLE** (*kla-ko-rè-ll'*, *ll* inouillées), s. m. Terme populaire. Chapeau à bords pendans. || *Au plur.* Des claque-oreilles.

CLAQUER (*kla-ké*), v. n. || 1^o Faire entendre un bruit sec et éclatant. Claquer des dents pendant un accès de fièvre. Claquer des mains pour applaudir. L'un claqué, l'autre siffle; et l'autre du parterre, Et les casés voisins sont le champ de la guerre, VOLT. *Cabales*. Faisant claquer un maudit fouet qu'il avait à la main, XAMILT. *Gramm.* 3. Les monstres [crocodiles] poussent un cri, et faisant claquer leurs mâchoires, fondent sur les étrangers, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 40. || Fig. Faire claquer son fouet, se faire beaucoup valoir, faire l'important. Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre, Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre, RAC. *Plaid*, I, 4. || Faire claquer la rose, produire un petit bruit en pliant des feuilles de rose d'une certaine manière et les frappant contre le front, sorte de badinage duquel on tirait un bon ou mauvais augure du succès de ses amours. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2^o V. a. Claquer quelqu'un, lui appliquer un ou plusieurs soufflets. || 3^o Claquer un acteur, l'applaudir. Je vous avertis que je joue le grand rôle dans Sémiramis et que je suis fort claqué, VOLT. *Lett. d'Argental*, nov. 1792.

— ÉTYM. Sans doute onomatopée, qui se trouve aussi dans l'allemand: moyen haut-allem. *klac*, bruit; holland. *klakken*, faire un claqué.

CLAQUET (*kla-ké*; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: les *kla-ké-z* et...); claquets rime avec traits, succès, paix), s. m. Petite latte placée sur la trémie d'un moulin, qui bat continuellement avec bruit. || La langue lui va comme un claquet de moulin, se dit de quelqu'un qui parle sans cesse.

— HIST. XVI^e s. Que ton importun caquet [d'une cloche] Soit fait compagnon du claquet [petit engin pour faire du bruit], Du baril et de la besace d'un

ladre verd.... R. BELLEAU, t. II, p. 69, dans LACURNE. Elle claquette toute seule, C'est un moulin, c'est une meule d'un moulin qui tourne toujours, ID. ib. p. 438. Quand les porcs courrent au claquet du chaudron et tiennent leurs groings dedans l'auge, MERLIN COCAIE, t. I, p. 245, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Claquer*.

† **CLAQUETER** (*kla-ke-té*). Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette: je claquette, je claquerai, je claquereras, v. n. On prétend l'avoir entendue [la cigogne] claquer en passant devant les portes, BUFF. *cigogne*. || Il se dit particulièrement de la cigogne et aussi du cri des poules lorsqu'elles veulent pondre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Il grince et claquette des dents, PARÉ, *Introd.* 48. Un bruit d'un grand feu qui claquette, PARÉ, xxix, 28. Clacquetant des dents, ID. *Anim.* 48. Ils claquent comme cigales, ils bourdonnent comme les mousches, ID. ib. 25. Et de coups redoublez l'un sur l'autre abondans, Font craquer leur maschoire et claquer leurs dents, RONS. 652.

— ÉTYM. *Claquet*.

† **CLAQUETTE** (*kla-kè-t'*), s. f. || 1^o Sorte de crécelle qu'agitent les employés de la poste pour annoncer l'heure de la levée des lettres. || 2^o Populairement, celui, celle qui aime à débiter des nouvelles. Cet homme est une claquette. || 3^o Terme de musique militaire. Instrument garni de grelots et imitant le bruit d'un fouet. || 4^o Espèce de livre formé de deux planchettes pour donner un signal en les faisant claquer. || 5^o Espèce de carnet où les dames mettent leurs cartes de visite.

— ÉTYM. *Claquet*.

CLAQUEUR (*kla-keur*), s. m. En langage de théâtre, applaudisseur gagé. Une troupe de claqueurs. || Approbateur. Cet écrivain a ses claqueurs.

— ÉTYM. *Claquet*.

† **CLAREQUET** (*kla-re-kè*), s. m. Conserve transparente de fruits.

† **CLARET** (*kla-rè*), s. m. Nom que les Anglais donnent à toute sorte de vins rouges, surtout aux vins de Bordeaux.

— HIST. XV^e s. De boire vous veuillez garder Yopocras, claré et garnache [grenache], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 485, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. CLAIRET.

† **CLARETTE** (*kla-rè-t'*), s. m. Sorte de petit vin blanc. Voy. CLAIRETTE.

† **CLARICORDE** (*kla-ri-kor-d'*), s. m. Terme de musique. Ancien instrument à cordes, dit aussi manicorde.

— ÉTYM. *Clair*, et *corde*.

† **CLARIÈRE** (*kla-riè-r'*), s. f. || 1^o Voy. CLAIRIÈRE. || 2^o Terme de marine. Passage entre les banquises et les gros amas de glaces.

— ÉTYM. *Clair*.

CLARIFICATION (*kla-ri-fi-ka-sion*), s. f. Opération qui consiste à séparer d'un liquide les particules solides qui s'y trouvent suspendues, et qui en troublent la transparence. La clarification se fait d'ordinaire par l'ébullition, la despumation et la filtration. La clarification arrive à de certaines liqueurs par le seul repos, CHARRAS, *Pharmac.* liv. I, ch. 31.

— HIST. XV^e s. Pour clarification [éclaircissement] et alegement de la pratique devant dicté, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 34. Et qui plus est, si la tenebre obscure Ne peult [exister] avec clarification, Dieu qui estoit la clarté nette et pure.... J. MAROT, V, 295 et 296.

— ÉTYM. *Clarificatio*, de *clarificare*, clarifier; provenc. *clarificacio*; espagn. *clarificacion*; ital. *clarificazione*.

CLARIFIÉ, ÉE (*kla-ri-fi-é*, *ée*), part. passé. Rendu clair. Eau clarifiée par un filtre.

CLARIFIER (*kla-ri-fi-é*), v. a. || 1^o Rendre clair un liquide qui est trouble. || 2^o Par extension, purifier. Clarifier un sirop. || 3^o En langage mystique, rendre gloire à quelqu'un. Comme j'ai clarifié mon Père sur la terre, vous allez me clarifier, confesser mon nom et le porter dans tout l'univers jusqu'à la consommation des siècles, MASS. *Conf. de la vocation à l'état ecclésiastique*. || Aujourd'hui la chaire ne paraît plus servir de ce mot. || 4^o Se clarifier, v. réfl. Devenir clair ou limpide. Cette liqueur se clarifie.

— HIST. XI^e s. Ceste appariçons nostre Signor clarifiët ui cest jor [aujourd'hui], et li devocions et li honoremens des rois lo fait devot et honraule, S. BERN. 551. || XI^e s. Pour gloire et exaltation de cestuy très crestien royaume, clarifië par battures et souffrance, G. CHASTEL, *Chron. du duc Philippe. Procésme*. || XI^e s. Pour le trouble clarifier Et nostre

honneur veriflier, Dictes qu'en nous tout bien abonde, J. MAROT, v, 303. Affin de clarifier [illustrer] davantage sa race, et donner à ses enfans une plus vive couleur de noblesse, CARL. IX, 3. Tost après que l'ulcere fait par ledit cautere jette boue, la veue se clarifie, PARÉ, VIII, 25. On donne aussi le petit laict cuit et clarifié, ID. XXI, 2. Si la doctrine rencontre les ames mousses, elle les aggrave et suffoque, masse crue et indigeste; si desliées, elle les purifie volontiers, clarifie et subtilise jusqu'à l'exinanition, MONT. IV, 42.

— ÉTYM. *Clarificare*, de *clarus*, clair, et *facere*, faire (voy. FAIRE); provenç. *clarificar*, *clarisfar*; espagn. *clarificar*; ital. *chiarificare*.

CLARINE (kla-ri-n'), s. f. || 1^e Sonnette qu'on pend au cou des animaux lorsqu'on les fait paître dans les forêts. || 2^e Terme de blason. Animal qui porte une sonnette.

— HIST. XIII^e s. Landris li connestables au col de son cheval pendi un clarain, autel com l'en atache au col de ces bestes qui vont en pastures, DU CANGE, *clarasius*. || XIV^e s. Un chien au col duquel, par esbatement, il pandi une sonnette ou clare, que ont acoustumé de porter vaches, brebis ou moutons, ID. ib. Robin trova un clarin de vaches, ID. ib. || XV^e s. Ung clarant qu'on pend au col des beufz, ID. ib.

— ÉTYM. *Clair*; ainsi dit à cause du son clair.

† CLARINÉ, ÈE (kla-ri-né, née), adj. Terme de blason. Animaux clarinés, animaux qui ont des sonnettes.

— ÉTYM. *Clarine*.

CLARINETTE (kla-ri-nè-t'), s. f. || 1^e Instrument de musique à vent, à bec et à anche. Jouer de la clarinette. || Jouer de la clarinette avec son nez ou sur le bout de son nez, geste moqueur en usage chez les gamins et les jeunes soldats, qui consiste à tenir les deux mains aussi étendues que possible, le pouce gauche au bout du nez, le pouce droit touchant le petit doigt gauche, le tout dans la direction de la personne dont on se moque, et à remuer les doigts intermédiaires comme si l'on jouait de la clarinette. On dit dans le même sens jouer de la flûte sur le bout de son nez. || 2^e Musicien qui joue de la clarinette. C'est une excellente clarinette.

— ÉTYM. Diminutif de *clarine*; génev. *clarinette*.

† CLARINETTISTE (kla-ri-nè-ti-st'), s. m. Mot qui se dit quelquefois pour désigner le musicien qui joue de la clarinette.

— ÉTYM. *Clarinette*.

† CLARISSE (kla-ri-s'), s. f. Nom des religieuses de Ste-Claire.

— ÉTYM. *Claire*, fondatrice de cet ordre, et née à Assise en 1191.

† CLARISSIMAT (cla-ri-ssi-ma), s. m. Titre de clarissime.

— ÉTYM. *Clarissimus*, superlatif de *clarus*, illustre (voy. CLAIR).

CLARTÉ (klar-té), s. f. || 1^e Ce qui éclaire. Les hibous fuient la clarté. C'est vouloir que la rose au pavot se compare Et le nuage à la clarté, MALH. VI, 25. Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, CORN. *Cid*, IV, 3. Enfin mes faibles yeux cherchèrent la clarté, RAC. *Iphig.* II, 4. Et la mort à mes yeux dérobant la clarté, ID. *Phéd.* V, 7. Il marche à la clarté de la lune, FÉN. *Tél.* XVIII. Il s'en fallait de beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui; il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni proté, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Poétiquement. Quelle Jérusalem nouvelle Sort du fond des déserts brillante de clartés? RAC. *Athal.* III, 7. Dieu protège Sion.... Je vois de toutes parts sa clarté [de Sion] répandue, ID. III, 8. Un rang qui l'expose aux yeux de tout le monde, Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté, ID. *Brit.* II, 3. Vos yeux sur cette nuit répandront la clarté, VOLT. *Orph.* II, 7. Cet astre si brillant, si longtemps respecté, Penche vers son déclin sans force et sans clarté, ID. *Sémiram.* II, 3. Si quelquefois les dieux pour des beautés mortelles Quittent de leur séjour les clartés éternelles, CORN. *Andromède*, I, 4. || 2^e Flambeau. Faire apporter de la clarté. Demander de la clarté. Monsieur le commissaire, Votre présence en robe est ici nécessaire: Suivez-moi, si vous plait, avec votre clarté, MOL. *Ecol. des mar.* III, 5. || Poétiquement. Les noms et les vertus de ces clartés errantes Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes; LA FONT. *Fabl.* XI, 4. C'est que je vois les flots sombres, Toi, les astres enchantés!

Hélas! je compte les ombres, Quant tu comptes les clartés, V. HUGO, *Vox intér.* XVI, || 3^e Fig. La clarté du jour, la vie. Perdre la clarté du jour. Revoir la clarté du jour, revenir à la vie. Ô frère, plus aimé que la clarté du jour! CORN. *Rodog.* V, 4. Mais où vous a-t-il dit qu'il reçut la clarté? MOL. *L'Étour.* VI, 3. || 4^e Tout ce qui éclaire l'esprit. Quel effet a pu faire Des rayons immortels l'immortelle clarté? MALH. I, 4. Les uns et les autres sont dans une extrême clarté naturelle, PASC. *Géom.* Pour se voir affranchi de la prison du corps, Et contempler de près mes clartés infinies, CORN. *Imitation*, III, 49. Quand, pour quelques clartés dont ton esprit abonde, Ton orgueil à quelque autre ose se préférer, ID. ib. I, 2. Etrange aveuglement! — Éternelles clartés! CORN. *Poly.* IV, 3. Vous avez des clartés que mon insuffisance.... ID. *Sertor.* II, 3. Venez, derrière un voile écoutant leurs discours, De vos propres clartés me prêter le secours, RAC. *Esth.* II, 8. C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles Tes clartés immortelles, ID. *Athal.* II, 9. Je consens qu'une femme ait des clartés de tout, MOL. *Femmes sav.* I, 3. Et j'ai vécu depuis, sans que de ma maison J'eusse d'autres clartés [renseignements] que d'en savoir le nom, ID. *L'Étour.* V, 14. Don Louis du secret a toutes les clartés, ID. D. *Garc.* V, 5. Vous qui pour l'avenir avez tant de clartés, Ignorez-vous les maux qui vous sont apportés? LEMERC. *Agamenn.* IV, 6. Aux clartés des chrétiens si son âme est ouverte.... VOLT. *Alz.* V, 7. Et si Dieu ne te donne une clarté nouvelle, Ta probité te parle, il faut n'écouter qu'elle, ID. ib. V, 5. Le plus vil témoin et les moindres clartés Nous montrent quelquefois de grandes vérités, ID. *Mérope*, II, 4. Mais, sans tes clartés sacrées, Qui peut connaître, Seigneur, Les faiblesses égarées Dans les replis de son cœur? J. B. ROUSS. *Ode* 2, liv. I. Aspirez aux clartés qui sont dans la famille, Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs, MOL. *F. sav.* I, 4. Comme vos yeux, votre âme a beaucoup de clartés, QUINAULT, *La comédie sans comédie*, II, 5. Lutèce, si petite.... Et qui jette aujourd'hui.... Sous le nom éclatant dont le monde la nomme, Plus de clarté qu'Athène et plus de bruit que Rome, V. HUGO, *Vox intér.* VII. || 5^e Netteté, en parlant des idées et des expressions. Le génie de notre langue est la clarté. Vous m'apprîtes qu'il n'y avait rien en votre personne ni à l'entour que vous ne connussiez avec une clarté merveilleuse, VOIT. *Lett.* 34. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 mars 1775. || Avoir de la clarté dans l'esprit, dans les idées, avoir des idées claires et nettes. || 6^e Transparence, limpide. La clarté du verre. La clarté de l'eau. || 7^e État de ce qui est clair, poli, uni. La clarté de son teint n'est pas chose mortelle, MALH. V, 42.

— REM. Au commencement du XVII^e siècle, on disait souvent *clairté*. Je sais bien que mon sort n'eut jamais de clarté Qui ne fut un rayon de Votre Majesté, DU RYER, *Alcyonée*, II, 3. Et le ciel.... Blançissait de clarté les peuples d'Orient, RÉGNIER, *Ép. 1*.

— HIST. XI^e s. N'i a claret, se li ciels ne s'i fent, CH. de ROL. CIX. Charles, chevauche; tei ne faudra claret, ID. CLXXV. || XII^e s. Jors ni solaus n'i va clarte faisant, RONC. p. 68. Très grant clartez li est au vis montée, ID. p. 161. || XIII^e s. La clartez [elle] fait osier, qu'on n'i put rien choisir [voir], Berte, XIII. Nus boutoniers ne puet ouvrir de nuiz, quar la clartez de la nuit n'est mie souffisants à ouvrir de leur mestier, LIV. DES MÉT. 185. Je avoie fait une meson, là où je mangoie moy et mes chevaliers à la clartez de l'uis, JOINV. 278. Et s'il veut faire plus haute maison que la moie, je ne li puis deveer, tout soit ce qu'elle nuise à la clartez de ma maison, BEAUM. XXIV, 22. || XV^e s. Celle clartez qu'il avoit apportée, Si m'esveilla du somme de soussy Où j'avoye toute la nuit dormy, CH. D'ORL. BAL. 67. || XVI^e s. Comme une estoile distere de l'autre en clarté, CALVIN, *Instit.* 1187. La dame laissa la porte ouverte, et alluma de la clartez là dedans, parquois la beaulté de cette fille pouvoit estre vue plus clairement, MARG. *Nouv.* XVIII. Parquoy s'ensuit qu'en toute clarté Son nom reluyt et sa vertu pululle, J. MAROT, V, 295 et 296. S'estant esveillé en sursault tout emeu du bruit et de la clarté de la lune, qui rayoit dedans sa chambre, AMYOT, *César*, 84.

— ÉTYM. Génev. *clairté*; Berry, *clairté*, cl mouillés; bourguig. *clertai*, *clatai*; provenç. *claritat*, *clardat*, *clartat*; espagn. *claridad*; portug. *claridade*; ital. *chiarità*; du latin *claritatem*, de *clarus* (voy. CLAIR). L'ancien français avait un verbe *clarier*,

clareier, être clair, brillant, qu'il est bien fâcheux d'avoir perdu.

CLASSE (klâ-s'), s. f. || 1^e Division du peuple romain suivant certaines conditions sociales et politiques. Servius Tullius [roi de Rome] établit le cens ou le dénombrement des citoyens distribués en certaines classes, BOSS. *Hist.* I, 7. || 2^e Rangs établis parmi les hommes par la diversité et l'inégalité de leurs conditions. Les diverses classes de la société. Les hautes classes. Les basses classes. Au moyen âge il y a trois classes de personnes, les nobles, les vilains et les serfs. || Ensemble des personnes qui ont entre elles une certaine conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes. Classes gouvernantes. Classes industrielles, agricoles, ouvrières. La classe des avocats, des marchands, des rentiers. || Les classes laborieuses, les ouvriers, celles qui travaillent spécialement. || Par analogie. La classe des honnêtes gens. Cet ouvrage convient à toutes les classes de lecteurs. || Un artiste, un peintre de la première classe, d'un mérite supérieur, d'un très-grand talent. || Familièrement. Un fripon de la première classe, fripon très-adroit, très-audacieux. || 3^e Ensemble d'objets qui sont de même nature, qui présentent les mêmes caractères. Classe de marchandises. || En histoire naturelle, classes, groupes généraux en lesquels se subdivisent les embranchements et qui sont formés par la réunion des ordres, comme ceux-ci le sont par celle des familles composées de genres, qui eux-mêmes sont un assemblage d'espèces. L'homme seul fait une classe à part [parmi les animaux], BUFFON, *Homme*. || 4^e Division. Partager en plusieurs classes. Classes de l'Institut. || Division avec l'idée de gradation, spécialement dans le langage politique et administratif. Route de première classe. Médaille de première classe. || Classe de fonctionnaires, correspondant plutôt à des différences de traitement qu'à des différences d'attributions. Un ingénieur de première classe. Une préfecture de première classe. Chaque ordre de tribunaux se divise en plusieurs classes. || Classe de contribuables d'après le chiffre de leurs impositions. Terres de première classe, les plus imposées. || Division d'après la qualité. Terres de première classe, terres les plus fertiles. Houille de première classe. || Division des places d'après leur commodité et leur prix dans les navires, les bateaux à vapeur, les chemins de fer. Une place de première classe, et par suite un convoi de première classe, par opposition à convoi omnibus. || 5^e Ordre établi, pour régler le service dû à l'Etat, entre matelots et autres gens de mer, lesquels sont distribués par parties dont chacune se nomme une classe. || Les classes, en France, l'ensemble des gens de mer soumis à l'inscription maritime qui doivent leurs services à l'Etat pendant un certain nombre d'années. Les classes sont pour les gens de mer l'équivalent de la conscription pour les autres citoyens. Colbert distribua les pilotes et les matelots en trois, quatre ou cinq divisions, qui furent appelées classes, pour servir alternativement dans les armements de mer. || 6^e Dans le langage administratif, l'ensemble des jeunes gens appelés chaque année à concourir au tirage pour le recrutement de l'armée de terre, ou de ceux qui, appartenant sous les drapeaux, appartiennent à une même année. Les classes de 1812, 1813, 1814, furent appelées par anticipation. || 7^e Terme de collège. Distribution des élèves selon les différents degrés d'études. Le cours des études universitaires comprend sept classes de la huitième à la seconde et est couronné par la rhétorique et la classe de philosophie. La classe de rhétorique. La classe de septième. Basses classes. Hautes classes ou classes supérieures. Il a fait toutes ses classes, il a fait un cours d'études complet. Le possesseur du jardin Envoya faire plainte au maître de la classe; Celui-ci vint, suivi d'un cortège d'enfants, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. || La classe, les écoliers. La classe a eu un congé. || La salle où se donnent les leçons. Il a été mis à la porte de la classe. || Le temps où les écoliers sont assemblés pour entendre la leçon; la leçon même. Troubler la classe. Il n'y a pas de classe aujourd'hui. La rentrée des classes. || Faire classe se dit aussi du professeur. Il n'est pas habitué à faire classe. Il fait la classe de sixième. Il n'a ou ne fait que cinq classes par semaine. || Ouvrir une classe, commencer à tenir école. || Tenir classe, donner des leçons dans une classe. Il ne faut pas s'imaginer que Socrate tint classe à la manière des autres philosophes, FÉN. *Socrate*. || En dehors du collège, enseignement. Une classe d'histoire. Une classe de chant. Les classes du conservatoire. Classe de solfège. || Les classes, l'ensemble des études, des professeurs et des écoliers,

des manières de penser et de parler du collège. Un enfant alors dans ses classes, LA FONT. v, 41.... Un des plus grands principes de leur science et le fondement de leurs traités du vide; on le dicte tous les jours dans les classes, PASC. *Pesant. de l'air, Conclusion.* [Ils] Ne vous parlent que d'Apollon, De Pé-gase et de Cupidon, Et telles faveurs synonymes, Ignorant que ce vieux jargon, Relégué dans l'ombre des classes, N'est plus aujourd'hui de saison, GRESSET, *Chartreuse.* || 8^e Populairement, endroit où les crocheteurs d'un quartier attendent qu'on les emploie.

— HIST. XIV^e s. Servius ordonna tout le pueple romain en cinq grandes distinctions, lesquelles il appela classes, BERCHEURE, f° 24, recto. || XVI^e s. Leurs classes seroient plus decentement jonchées de fleurs que de tronçons d'osier sanglants, MONT. I, 183.

— ÉTYM. Le latin *classis*, venant par contraction de *calare*, appeler, convoquer (voy. CALENDES).

CLASSE, ÉE (klâ-sé, sée), part. passé. Mis dans un certain rang dit classe. Les végétaux classés par Jussieu. Les baleines classées parmi les mammifères. || Familièrement. Il est classé, on connaît sa portée, sa capacité. || Matelot classé, matelot inscrit sur les registres de l'inscription maritime.

CLASSEMENT (klâ-se-man), s. m. || 1^e Action de mettre dans un certain ordre. Faire un classement de papiers. Classement d'une bibliothèque. || Classement des fortunes en vue de l'impôt. || 2^e État de ce qui est classé. Le classement des matières.

— REM. *Classement* n'est dans aucune des éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à l'édition de 1835.

— ÉTYM. *Classer*.

CLASSER (klâ-sé), v. a. || 1^e Distribuer par classes. Classer des plantes. Il faut classer tous ces papiers. Il osa former le projet de décrire et de classer tous les êtres de la nature, CONDORCET, *Linné*. || Absolument. Un naturaliste qui classe. || Par extension. On le classa parmi les plus habiles. Quand le génie de Napoléon, la grandeur de son élévation, l'importance de son entreprise et l'habitude de leurs anciennes relations classaient encore Bernadotte [alors roi de Suède] comme son lieutenant... SÉCUR, *Hist. de Napol.* I, 4. || 2^e Terme de marine. Incrire un marin sur le registre du quartier auquel il appartient. || 3^e Se classer, être classé. Ces objets se classeront difficilement. || Être apprécié. Du premier coup il se classa parmi les premiers de sa profession.

— REM. *Classer* ne se trouve dans aucune des éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à l'édition de 1835.

— ÉTYM. *Classe*.

† CLASSEUR (klâ-seur), s. m. Portefeuille à compartiments.

— ÉTYM. *Classer*.

† CLASSICISME (kla-si-si-sm'), s. m. Néologisme. Système des partisans exclusifs des écrivains de l'antiquité, ou des écrivains classiques du XVII^e siècle.

— ÉTYM. *Classique*.

† CLASSIFICATEUR (kla-si-fi-ka-teur), s. m. Terme didactique. Auteur de classifications.

— ÉTYM. *Classifier*.

CLASSIFICATION (kla-si-fi-ka-sion), s. f. Action de distribuer par classes. Classification des marchandises. || En histoire naturelle, distribution d'une collection d'êtres, d'objets, de choses, de quelque nature qu'ils soient, en classes, ordres, genres, espèces et variétés. Classifications naturelles ou méthodes, celles qui sont fondées sur l'ensemble des caractères. Classifications artificielles ou systèmes, celles qui sont fondées sur la considération d'un seul caractère. || Classification des maladies ou nosologie.

— SYN. CLASSEMENT, CLASSIFICATION. Le classement est l'action de ranger effectivement d'après un certain ordre : le classement des papiers. La classification est l'ensemble des règles qui doivent prédir au classement effectif ou qui déterminent idéalement un ordre dans les objets.

— ÉTYM. *Classifier*.

† CLASSIFIER (kla-si-fi-é), v. a. Néologisme. Faire, établir des classifications.

— ÉTYM. Latin fictif *classificare*, de *classis*, classe, et le suffixe *ficare*, faire.

CLASSIQUE (kla-si-k'), adj. || 1^e Qui est à l'usage des classes. Les livres, les auteurs classiques. || Qui appartient aux classes. Exercices classiques. || Livre classique, nom donné, soit aux auteurs grecs ou latins expliqués, soit aux auteurs modernes ou aux livres admis dans les classes des lycées, des collèges, ou dans les écoles. || Substantivement. Les classiques grecs, latins. || 2^e Auteur, poète, ouvrage classique, celui qui est regardé comme un modèle. Vous me fa-

tes grand plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût, VOLT. *Lett. Duclos*, 10 avril 1761. || Par extension, tout auteur, tout ouvrage qui fait autorité. Les ouvrages de ce jurisconsulte, de ce médecin, sont devenus classiques. || 3^e Qui appartient à l'antiquité grecque ou latine. L'antiquité classique. Les langues classiques, le grec et le latin. || Par analogie. L'algonquin est la langue classique du désert, CHATEAUB. *Amér.* 110. || Terre classique, la Grèce ou l'Italie antique. || Fig. Terre classique des beaux-arts, pays où ils furent cultivés avec le plus de succès. La Grèce est la terre classique de la liberté. Cette île fameuse [l'Angleterre], cet inépuisable foyer de si grands exemples, cette terre classique des amis de la liberté, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 338. || 4^e Classique, par opposition à romantique, qui est conforme ou qui se conforme aux règles de composition et de style établies soit par les auteurs de l'antiquité grecque et latine, soit par les auteurs classiques du XVII^e siècle. Poète classique. Poésie classique. Le genre classique, et, simplement, le classique. || En termes d'arts, qui rappelle la manière antique. Pureté classique. Cet artiste suit les traditions classiques.

— ÉTYM. *Classe*. Les grammairiens anciens appelaient écrivains ou poètes classiques ceux qu'ils mettaient dans la première classe; les modernes ont donné le même nom à ceux qu'on étudie dans les classes; d'où la série des sens : qui est donné comme modèle et qui, à ce titre, appartient à l'antiquité, et enfin qui est opposé à romantique.

† CLASTIQUE (kla-sti-k'), adj. || 1^e Terme de géologie. Terrain, roche clastique, terrain, roche qui présente des traces évidentes de fracture. || 2^e Anatomie clastique, pièces artificielles d'anatomie qui peuvent se démonter de manière à montrer les parties sous-jacentes.

— ÉTYM. Kλαστός, brisé, de κλάω, briser.

† CLATHRE (kla-tr'), s. m. Terme de botanique. Genre de champignons.

— ÉTYM. Latin *clathri*, barreaux, traverses.

CLATIR (kla-tir), v. n. Terme de chasse. Redoubler son cri, en parlant du chien qui poursuit le gibier. Peu usité.

— ÉTYM. Bas-latin, *clatire*, pour *glatire* (voy. GLAPIR).

CLAUDE (klô-d'). Chifflet, GRAMM. p. 225, recommande de prononcer *glaude*, prononciation que quelques personnes ont conservée), s. m. Imbécile, niaise. C'est un vrai claude. || Adj. Il n'est pas si claude qu'il en a l'air.

— ÉTYM. Claude. En latin *Claudius*, pris (comme Jeannot, par exemple) en un sens général et défavorable.

CLAUDE (reine-), s. f. Voy. REINE-CLAUDE.

CLAUDICATION (klô-di-ka-sion), s. f. Terme didactique. Action de boiter.

— HIST. XVI^e s. La cause de la claudication et de l'emaciation est, que l'humour aura jetté l'os femoral hors de sa boîte et lieu naturel, PARÉ, XXI, 12.

— ÉTYM. Le latin *claudicatio*, de *claudicare*, boiter, de *claudus*, boiteux; provenç. *claudicatio*; esp. *claudicacion*; ital. *claudicazione*.

† CLAUJOT (klô-jo), s. m. Un des noms locaux du gouet ou pied-de-beau.

CLAUSE (klô-z'), s. f. Terme de droit. Disposition particulière qui fait partie d'un traité, d'une loi, d'un contrat ou de tout autre acte public ou particulier. Clause expresse. Clause tacite. Clause dérogatoire. Clause irritante. Contrat qui porte une clause avantageuse, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET. Sans laquelle clause le présent testament sera nul, et pour cause, REGNARD, *Légataire*, IV, 6. Le parlement de Toulouse ordonna une procession annuelle pour célébrer la mémoire de Jacques Clément, en ajoutant la clause qu'on pendrait quiconque parlerait jamais de reconnaître pour roi Henri IV, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1 août 1762. || Clause de six mois, celle qui résilie un bail à la condition de s'avertir six mois d'avance (propriétaire ou locataire). Bail sans clause, bail qui ne contient pas cette clause. || Clause résolutoire, celle qui entraîne l'annulation d'un acte, soit dans le cas où l'une des parties n'exécute pas ses obligations, soit dans le cas d'un événement prévu. || Clause pénale, celle qui, dans un contrat ou un testament, soumet à une peine pécuniaire ou indemnité le contractant ou le légataire qui n'accomplira pas ses obligations. || Clause comminatoire, clause qui menace seulement, qui n'est pas encourue de plein droit et ne s'exécute pas à la rigueur.

— HIST. XII^e s. Li vers est d'une rime en cinq clauses cuplez : Mis langages est bons, car en France fui nez, TH. le mart. 166. || XIV^e s. Tant chief, tan-tes sentences : chascun en dit sa clause, Girart de Ross. v. 536. || XV^e s. Je scay bien qu'il a bonne cause; Mais vous y trouverez bien clause, Si vous lez, qu'il laura mauvaise, Patelin. || XVI^e s. Il y a quelqu'un des vieillards qui, le matin avant qu'ils se mettent à manger, presche en commun toute la grangée, en se promenant d'un bout à l'autre, et redisant une mesme clause à plusieurs fois, jusques à ce qu'il ayt achevé le tour, MONT. I, 237.

— ÉTYM. Provenç. *clauza*; du bas-latin *clausa*, fermeture, chose fermée, bornée, déterminée, de *clausus*, participe passé de *claudere*, clore (voy. CLORE). D'ailleurs le bas-latin *clausa* s'est confondu avec le latin classique *clausula*, qui avait un sens qu'on retrouve dans les exemples de l'historique. Dans la première moitié du XVI^e siècle, Maigret, en son traité de grammaire française, appellait clause la proposition comme renfermant une pensée parfaitement terminée.

† CLAUSICONQUE (klô-zi-kon-k'), adj. Terme de zoologie. Qui a une coquille fermée.

— ÉTYM. Lat. *clausus*, fermé, et *conque*.

† CLAUZOIR (klô-zoir), s. m. Dans les constructions, dernière pierre d'une voûte.

— ÉTYM. Lat. *claudere*, fermer (voy. CLORE).

CLAUSTRAL, ALE (klô-stral, stral'), adj. Qui appartient au cloître. La vie, la discipline claustrale. La passion de posséder les bénéfices claustraux ou affectés aux religieux était une pomme de discorde dont l'abbé [de Cluny] savait profiter, ST-SIM. 279, 17. Ces biens [ecclésiastiques] partagés en divers lots prirent le nom de bénéfices manuels, simples, claustraux, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 2. || Offices claustraux, certains bénéfices qui sont du corps d'une abbaye ou d'un prieuré. || Prieur claustral, le religieux qui est le supérieur des autres.

— ÉTYM. *Claustralis*, de *claustrum* (voy. CLOître).

† CLAUSTRATION (klô-stra-sion), s. f. Néologisme. Action d'enfermer dans un lieu étroit et serré.

— ÉTYM. Lat. *claustrum* (voy. CLOître).

† CLAUSTRE ou CLOSTRE (klô-str'), s. m. Terme d'architecture. Les clausters sont des demi-cylindres creux de poterie, employés à garnir une balustrade.

— ÉTYM. Lat. *claustrum*, barrière (voy. CLOître). † CLAUSULE (klô-zu-l'), s. f. Conclusion, sentence. Peu usité. || Terme de métrique ancienne, plus usité dans cet emploi. Petit vers jeté au milieu de grands vers de même espèce, QUICHERAT, *Tr. de versification latine*, ch. 27. Clausule signifie aussi la terminaison d'un vers, le dernier pied ou les derniers pieds, in. ib.

— HIST. XVI^e s. Par quoi l'apostre, disent-ils, comprend tout ceci par une clausule, qu'il faut que tous comparoissent devant le siège judicial du fils de Dieu, CALVIN, 56.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *clausula*; du latin *clausula*, de *claudere*, fermer (voy. CLORE).

† CLAVAIRE (kla-vê-r'), s. f. Terme de botanique. Genre de champignons à substance charnue ou tubéreuse et ordinairement en forme de massue. Toutes les grandes clavaires à chair tendre sont comestibles, mais particulièrement la clavaire coralloïde (*clavaria coralloides*, L.), connue vulgairement sous les noms de mainotte, menotte, chevaline, barbe de bouc.

— ÉTYM. Le latin *clava*, massue.

† CLAVALIER (kla-va-lié), s. m. Arbre d'ornement.

† 1. CLAVÉ, ÉE (kla-vé, vée), adj. Terme de marine. Être clavé, être serré dans une banquise, se dit parmi les marins qui fréquentent Terre-Neuve.

— ÉTYM. Anc. franc. et patois, *claver*, fermer à clef; du latin *clavis*, clef (voy. ce mot).

† 2. CLAVÉ, ÉE (kla-vé, vée), adj. Terme didactique. Qui est en forme de massue.

— ÉTYM. Latin *clava*, massue, de *clavus*, clou (voy. CLOU); à cause de la forme de la massue.

1. CLAVEAU (kla-vô), s. m. || 1^e Terme d'architecture. Pierre taillée en coin, qui sert à fermer une plate-bande; à former le dessus d'une fenêtre ou d'une porte carrée ou d'une corniche. Cette pierre s'appelle voussoir, lorsque ces portes ou ces fenêtres sont en arcade. C'est le temps qui creuse une ride dans un claveau trop indigent; Qui sur l'angle d'un marbre aride Passe son pouce intelligent, v. HUGO, *Vox*, 4. || 2^e Terme de construction. Pièce de bois disposée en biais, de manière à tendre vers le centre d'une arcade. || Pièce en saillie au milieu d'une arcade.

— HIST. XII^e s. Raous le fier, cui mervelles fu bel, Que li escus ne li vaut un mantel, Et de l'au-herc li rompi le clavel [clou], *Raoul de C.* v. 109.

— ÉTYM. Provenç. *clavel*, clou, hameçon, dard; catal. *clavell*; ital. *chiavello*; du latin *clavellus*, diminutif de *clarus* (voy. CLOU). Le *claveau* des anciennes armures est une sorte de clou; le *claveau* des architectes est une pierre taillée en forme de coin.

2. CLAVEAU (kla-vô), s. m. Terme de vétérinaire. Maladie éruptive et contagieuse propre aux bêtes à laine, et qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec la petite vérole. || Nom donné par les vétérinaires à la matière claveleuse, susceptible de transmettre le claveau par inoculation.

— ÉTYM. Lat. *clavellus*, petit clou, diminutif de *clarus* (voy. CLOU); à cause qu'on a comparé la pusule du *claveau* à un clou.

1. CLAVECIN (kla-ve-sin), s. m. Instrument de musique à clavier et à cordes métalliques, abandonné aujourd'hui, remplacé par le piano, et dans lequel les cordes pincées par un bec de cuir donnaient des sons trop uniformes. Un clavecin bien accordé ne fournit que des touches qui expriment la juste valeur de chaque son, FÉN. XXI, 146. Il ne doit jamais chanter qu'au clavecin, J. J. ROUSS. *Em.* II. On a un vieux clavecin tout dérangé; Emile l'accommode et l'accorde, il est luthier aussi bien que menuisier, ID. ib. v. Toutes ces désinences heureuses [en e muet dans le français] laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches, VOLT. *Lett. Tovazzi*, 24 janvier 1761. || Clavecin à ravalement, celui qui a plus de touches que les autres. Clavecin organisé, clavecin dont le clavier fait jouer un petit orgue.

— ÉTYM. Ital. *gravicembalo*, *clavicembalo*; de *clavicymbalum*, du latin *claris*, clef, clavier (voy. CLAVIER), et *cymbalum*, cymbale.

† 2. CLAVECIN ou CLAVESIN (kla-ve-sin), s. m. Terme de marine. Partie de la dunette consacrée à la distribution des chambres d'officiers; salon au milieu de l'espace occupé par ces chambres.

† CLAVECINISTE (kla-ve-si-ni-st'), s. m. et f. Celui, celle qui jouait du clavecin.

† CLAVEL (kla-vèl), s. m. Terme de chimie. Soude d'une qualité inférieure.

† CLAVELADE (kla-ve-la-d'), s. f. Terme de vétérinaire. Synonyme de claveau 2.

— ÉTYM. *Claveau* 2.

CLAVELÉ, ÉE (kla-ve-lé, lée), adj. Terme de vétérinaire. Attaqué du claveau.

— HIST. XVI^e s. Il est, par la vertu Dieu, herétique; je dis herétique formé, herétique clavelé, herétique brûlable, RABEL. *Pant.* III, 22.

— ÉTYM. *Claveau* 2.

CLAVELÉE (kla-ve-lée), s. f. Terme de vétérinaire. Synonyme de claveau 2.

— HIST. XV^e s. Et puis je lui fesoie entendre, Affin qu'il ne m'en peust reprendre, Qu'ilz mourroient de clavelée, *Patelin*, 1096.

— ÉTYM. *Clavel*, ancienne forme de *claveau* (voy. CLAVEAU 2); génev. *gravelle*.

† CLAVELISATION (kla-ve-li-za-sion), s. f. Terme de vétérinaire. Inoculation de la clavelée. La clavelisation a été préconisée par un grand nombre de vétérinaires et d'agriculteurs.

† CLAVELISER (kla-ve-li-zé), v. a. Terme de vétérinaire. Pratiquer l'opération de la clavelisation.

— ÉTYM. *Clavelée*.

† CLAVESIN (kla-ve-sin), s. m. Terme de marine. Voy. CLAVECIN 2.

† CLAVET (kla-vè), s. m. Terme de marine. Fer de calfat, ou calfat double.

— ÉTYM. Diminutif de *clavus*, clou (voy. CLOU).

CLAVETTE (kla-vè-t'), s. f. Petite cheville plate, qui passe au travers d'une plus grosse pour l'arrêter.

— HIST. XI^e s. Nis [même] la cuoule [le capuchon] e l'estamine En avait il en une archete [boîte] Que desfermout ceste clavete [petite clef], BENOIT, II, 12490.

— ÉTYM. Diminutif de *clavis*, clef (voy. CLEF).

† CLAVICORDE (kla-vi-kor-d'), s. m. Terme de musique. Espèce de clavecin.

— ÉTYM. Lat. *clavis*, clavier, et *corde*.

† CLAVICORNE (kla-vi-kor-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les antennes en massue.

— ÉTYM. Lat. *clava*, massue, et *corne*.

† CLAVICULAIRE (kla-vi-ku-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la clavicule.

— HIST. XVI^e s. De la luxation de l'os claviculaire ou jugulaire, PARÉ, XIV, 44.

— ÉTYM. *Clavicule*.

CLAVICULE (kla-vi-ku-l'), s. f. || 1^e Petite clef,

usité seulement dans cette locution, la clavicule de Salomon, titre d'un livre de magie attribué faussement à Salomon. || 2^e Terme d'anatomie. Os qui sert d'arc-boutant à l'épaule, et que l'on a ainsi appelé parce qu'on l'a comparé à la clef d'une voûte; ou, selon d'autres, parce que la forme en est la même que celle des verrous anciens.

— HIST. XVI^e s. Les clavicules semblent estre connexes avecques le sternon par un moyen os cartilagineux, PARÉ, II, 4. À la teste des dits omoplates, attacheras les os clavicules ou furcules, en les bien joignant avec le sternum, ID. IV, Ch. compl.

— ÉTYM. Lat. *clavicula*, petite clef, de *clavis*, clef (voy. CLEF).

CLAVICULÉ, ÉE (kla-vi-ku-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Pourvu de clavicules. Animaux claviculés.

— ÉTYM. *Clavicule*.

† CLAVI-CYLINDRE (kla-vi-si-lin-dr'), s. m. Terme de musique. Instrument à clavier dans lequel le son est produit par le frottement des cordes sur un cylindre de verre tournant.

CLAVIER (kla-vi-er; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les claviers et.... dites : les kla-viéz et....), s. m. || 1^e Petite chaîne ou anneau de fer pour réunir les clefs. Anciennement, le clavier faisait partie de la parure des femmes. || 2^e Terme de musique. Assemblage des touches de certains instruments, le piano, l'orgue, la viole, sur lesquelles on appuie les doigts pour tirer les sons. Sur le clavier quand votre main brillante Joue avec art une pièce savante, ST-LAMBERT, *Épitre*. Selon les diverses façons que l'organiste remue les doigts sur le clavier, DESC. *L'homme*. Ces jours sont loin, poursuit-elle [la fée], où ton âme, Comme un clavier, modulait tous les airs, BÉ-RANG. *Adieu chansons*. Vous dont la main de flamme Fait parler au clavier la langue de votre âme, v. HUGO, *F. d'automne*, 34. || Présenter quelqu'un au clavier, lui mettre les doigts sur le clavier, lui donner les premières leçons de piano. Savoir son clavier se dit de l'enfant qui commence à apprendre et qui sait distinguer les touches. Posséder son clavier, toucher le clavier d'une manière exercée et habile. || Il y a des claviers de pédales, c'est-à-dire qui se remuent avec les pieds, dans les orgues. || L'étendue d'un instrument quelconque. || La portée générale, tableau indiquant les rapports des diverses clefs. || 3^e Dans les métiers, morceau de fil de fer ou de laiton plié en anneau vers le milieu.

— HIST. XVI^e s. Le très glorieux clavier [porte-clefs] de paradys, saint Pierre l'apostre de Jésus Christ, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, ms. 1^r 56, dans LACURNE. Moy je joueray sur le clavier, et feray resonner les orgues, PARÉ, t. III, p. 688. — ÉTYM. Lat. *clavis*, clef (voy. CLEF). *Clavier*, dans l'ancien français, signifiait celui qui porte les clefs; et le *clavier*, dans la musique, a pris ce nom parce qu'il est la réunion des clefs.

— CLAVIERE (kla-vi-er'), s. f. Poisson de la Méditerranée (genre labre).

† CLAVIFOLIÉ, ÉE (kla-vi-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme de massue.

— ÉTYM. Lat. *clara*, massue, et *folium*, feuille.

† CLAVIFORME (kla-vi-for-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de massue.

— ÉTYM. Lat. *clava*, massue, et *forme*.

† CLAVIGÈRE (kla-vi-jèr'), s. m. Terme d'entomologie. Genre de coléoptères.

— ÉTYM. Lat. *clava*, massue, et *gerere*, porter.

† CLAVI-HARPE (kla-vi-har-p'), s. m. Terme de musique. Sorte de piano où les marteaux frappent des cordes de harpe ou disposées comme dans la harpe.

— ÉTYM. Lat. *clavis*, clef, clavier, et *harpe*.

† CLAVI-LYRE (kla-vi-li-r'), s. m. Terme de musique. Espèce de clavi-harpe.

— ÉTYM. Lat. *clavis*, clavier, et *lyre*.

† CLAVIN (kla-vin), s. m. Autre nom de la clavelée.

— ÉTYM. Lat. *clavus*, clou.

† CLAVIPALPE (kla-vi-pal-p'), adj. Terme d'entomologie. Qui a les antennes en forme de massue. || S. m. Genre de coléoptères.

— ÉTYM. Lat. *clava*, massue, et *palpe*.

† CLAYER (kla-ye-r'), s. m. Grosse claire.

— HIST. XV^e s. S'il y a aussi bourbe qui nuyse à passer, car en ce cas il faudroit porter des claires ou des fagotz.... le *Jouvencel*, f° 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Claie*.

† CLAYÈRE (kla-ye-r'), s. f. Parc inondé, sorte de grand marais ou de grand étang rempli d'eau de mer dans les grandes marées et dans lequel on jette les huîtres après les avoir pêchées, pour les y nourrir et engrasser.

— ÉTYM. *Claie*, à cause de la clôture de ces parcs.

† CLAYETTE (klè-iè-t'), s. f. Nom donné à l'assemblage de vingt-quatre maniveaux de champignons.

— ÉTYM. Diminutif de *claie*.

† CLAYMORE (klè-mo-r'), s. f. Grande et large épée des Gaëls d'Ecosse, et dont le nom leur sert de cri de guerre.

— ÉTYM. Mot celtique, contraction du gaélique *claidheamh*, épée, et *mór*, grand: grande épée.

CLAYON (klè-ion), s. m. || 1^e Sorte de petite claire en jonc ou en paille, servant à différents usages, et entre autres à faire égoutter les fromages. || Petite claire ronde sur laquelle on porte les pâtisseries.

|| 2^e Claire servant de clôture. Comme un clayon léger qui parque des brebis, Nous avions devant nous vu tomber nos murailles, MASS. *Hélét.* III. || 3^e Terme de ponts et chaussées. Brin de bois flexible servant à la construction des clayonnages. || 4^e Carré d'osier dont l'arçonner se sert pour ramasser au milieu de la claire l'étoffe qui est épars. || Natte dont on couvre les cuviers de lessive.

— ÉTYM. *Claie*.

CLAYONNAGE (klè-io-na-j'), s. m. Assemblage de pieux et de fascines sous forme de claires, destiné à soutenir des terres ou à défendre contre les eaux les bords des rivières. L'Académie peut en juger par le fragment de clayonnage que je mets sous ses yeux; la quantité d'huîtres n'est pas moindre que sur les fragments de roche, COSTE, *Comptes rendus, Acad. des sc. t. LII*, p. 120. || Faire un clayonnage, enfermer quelque espace avec des claires qui empêchent les terres de s'ébouler.

— ÉTYM. *Clayon*.

CLÉ (klé), s. f. Voy. CLEF.

† CLÉCHÉ, ÉE (klé-ché, chée), adj. Terme de blason. Se dit d'une pièce ouverte à jour qui laisse voir le champ de l'écu.

— ÉTYM. *Clef*. *Cléché* s'explique étymologiquement par une forme fictive *claviculus*.

CLEF ou CLÉ (klé; l'f ne se prononce jamais; au pluriell l's se lie : les clefs étaient.... dites : les kléz étaient), s. f. || 1^e Instrument ordinairement en fer, servant à ouvrir et à fermer une serrure. Une clef de caisse, de secrétaire, de bureau. Il est bien assuré que l'angoisse qu'il porte Ne s'emprisonne pas sous les clefs d'une porte, MALH. I, 4. La foi, l'honneur et la raison Gardent la clef de leur prison, MALH. VI, 40. Dans une armoire dont j'ai la clef, BOSS. *Lettr. Corn.* 142. J'en garde la clef, MOL. *l'Étour*. V, 4. Un endroit dont il gardait toujours la clef, FÉN. *Tél.* VIII. La clef du coffre-fort et des coeurs, c'est la même; Que si ce n'est celle des coeurs, C'est du moins celle des faveurs, LA FONT. *Le petit chien*. || Fermer à clef, à la clef, avec la clef, fermer à un, deux tours. C'est un miracle.... qu'il ne m'ait.... Enfermée à la clef, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. Fermant sur lui la porte à la clef, J. J. ROUSSEAU. *Em.* II. || Cette porte ferme à clef, elle est munie d'une serrure. Les portes de beaucoup de maisons ne fermaient point à la clef, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.* || Fausse clef, clef imitée ou non, dont les voleurs se servent pour ouvrir les serrures. || Gentilshommes de la cour d'Autriche, d'Espagne et autres, qui ont le droit d'entrer dans la chambre des princes, et qui, en signe, portent une clef d'or à leur ceinture. || Clef de chambellan, charge de chambellan. || Fig. Jeter, mettre les clefs sur la fosse, renoncer à la succession d'une personne parce qu'elle doit trop : l'écution qui vient de ce que, dans l'ancien droit, la personne qui renonçait mettait effectivement les clefs sur la fosse. || Fig. Mettre la clef sous la porte, déménager furtivement. Le premier, mourant de faim, a mis la clef sous la porte et s'en est allé, P. L. COUR. II, 286. || Fig. Prendre la clef des champs, s'évader, prendre la fuite. Donner la clef des champs, donner la permission de sortir, de s'en aller. || Avoir la clef des champs, être en liberté d'aller où l'on veut. Caliste N'eut pas la clef des champs, qu'adieu les livres saints, LA FONT. *Coupe*. Il [mon génie] veut, pour se produire, avoir la clef des champs; C'est lors qu'il court d'haleine et qu'en pleine carrière, Quittant souvent la terre en quittant la barrière, Puis d'un vol élevé se chantant dans les cieux, Il rit du désespoir de tous ses envieux, CORN. *Excuse à Ariste*. || Fig. Sous clef, en prison. Une lettre de cachet le tenait sous clef. || Dans un autre sens, tenir sous clef, tenir caché. Il tient la vertu dans le cabinet ou sous la clef, BOSS. *Honn.* 3. M. de Noailles, tout dévotement, était sournoisement dans le même goût [des filles et des pots] sous cent clefs, ST-SIM. 95, 7. J'écrivis à Cramer

et je lui mande qu'il mette les autres exemplaires sous la clef, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 juillet 1773. || Terme de blason. Il y a des clefs posées en pal, en sautoir, ou couchées, ou adossées selon la disposition des pannetons. Le pape porte deux clefs posées en sautoir. || 2^e Les clefs d'une ville, les clefs qui ferment les portes de la ville. Présenter les clefs d'une ville au vainqueur, se rendre. Utrecht envoya ses clefs et capitula avec toute la province, VOLT. *Louis XIV*, 9. Qu'aisément ils [les étrangers] ouvraient les portes Dont nous avions livré les clefs, BÉRANG. *Cocarde*. || 3^e Fig. Passage, place par où l'on peut avoir accès dans un pays. Les Thermopyles sont la clef de la Grèce. Il livra le Havre de Grâce, c'est-à-dire la clef du royaume, BOSS. *Déf.* Pour le Guipuscoa, c'était unurre de le prendre pour une clef d'Espagne, ST-SIM. 82, 69. || 4^e Terme de théologie. La puissance des clefs, la puissance d'ouvrir et de fermer le paradis, de lier et de délier, de condamner et d'absoudre, que Jésus-Christ donna à ses apôtres. || Les clefs de saint Pierre, l'autorité du saint-siège. || Les clefs du royaume des cieux, la puissance de lier et de délier. Le grand principe de MM. Claude et Juillieu est que Jésus-Christ a donné les clefs non au corps des pasteurs, mais au corps de toute l'Eglise, FÉN. II, 29. || 5^e Ce qui ouvre, ce qui prépare, ce qui explique. Ne leur donnez jamais la clef de vos affaires, FÉN. *Tél. xxiv*. Les gens artificieux avaient trouvé la clef de son cœur, ID. *ib. xvi*. Tout autant de dévotions que vous trouverez dans ce livre sont autant de clefs du ciel, PASC. *Prov.* 9. Les langues sont la clef ou l'entrée des sciences, et rien davantage, LA BRUY. XII. C'est une des clefs qui ouvrent l'intelligence des prophéties, BOSS. *Hist.* II, 9. La générosité étant comme la clef des autres vertus, DESC. *Pass.* 161. Nous aurions en main la clef du mystère, BOSS. *Avert.* 2. À moins qu'on n'ait la clef de tout le mystère, ID. *Var.* 4. Peut-être tireraient-on des mêmes principes la clef des faux jugements, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 14. Ceux qui n'auraient vu dans la chimie qu'une suite d'expériences curieuses, de théories abstraites, apprenaient à la regarder comme la clef de l'histoire naturelle, CONDORCET, *Bucquet*. || La clef du caveau. Voy. CAVEAU. || 6^e Convention d'après laquelle on peut lire une écriture secrète. || Clef du chiffre, alphabet convenu d'avance qui sert soit à chiffrer soit à déchiffrer les dépêches secrètes. || Explication de caractères énigmatiques, ou de noms supposés. La clef de la cabale. Les clefs du livre des *Caractères de la Bruyère*. Ajouter une clef à un ouvrage, faire connaître le nom des personnes à qui il est fait allusion. || 7^e Parextension, ensemble de connaissances ou de renseignements nécessaires pour comprendre une chose. La clef d'un système de philosophie. La clef d'une affaire. Vous pourriez prendre certaines vues justes qui vous donneraient une clef générale de tous les détails, FÉN. XVIII, 380. Voilà, sublime dervis, la clef de la nature, MONTESQ. *Lett. pers.* 97. Et qu'est-ce que la vie? Un réveil d'un moment! Labyrinthe sans clef! question sans réponse! LARM. *Harm.* III, 9. || Clef des fêtes mobiles, indication à l'aide de laquelle on connaît les jours où tombent les fêtes mobiles. || 8^e Terme de musique. Caractère de musique posé au commencement d'une portée, pour déterminer le degré d'élévation de cette portée dans le clavier général et indiquer le nom des notes placées sur la ligne de la clef. Il y a trois clefs, la clef de *fa*, la clef de *sol* et la clef d'*ut*. On voit que, pour rapporter une clef à l'autre, il faut les rapporter toutes deux sur le clavier général, au moyen duquel on voit ce que chaque note de l'une des clefs est à l'égard de l'autre; c'est par cet exercice réitéré qu'on prend l'habitude de lire aisément les partitions, J. J. ROUSS. *Dict. de musique*, *clef*. De quelque caractère que puisse être une voix ou un instrument, pourvu que son étendue n'excède pas à l'aigu ou au grave celle du clavier général, on peut lui trouver une portée et une clef convenables, ID. *ib.* || Fig. Laisse-moi ton bémol, prends la clef de nature, RÉGNIER, *Sat.* X. || 9^e Ce qui, dans les arts, sert à ouvrir, à fermer, à serrer, à détendre, à monter et à démonter des instruments, des appareils, des machines, etc. || Fig. Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts, MOL. *Ec. des j.* I, 6. || La clef d'un robinet, la partie mobile qui sert à l'ouvrir et à le fermer. || La clef d'un poêle, petite bascule de la largeur du tuyau à l'intérieur duquel elle est placée, et qui est posée sur un axe mobile qui sert à la faire mouvoir. || La clef d'une montre, d'une pendule, petit instrument creusé en carré avec lequel on monte le ressort. || La clef d'un pianc, d'une harpe, instrument qui sert à tourner les chevilles sur lesquelles les cordes sont enroulées. || Les clefs

d'un instrument à vent, les pièces mobiles au moyen desquelles le musicien ouvre et ferme les trous de l'instrument. || Clef de pressoir, la vis qui serre et desserre le pressoir. || Une clef de voiture, l'instrument qui sert à monter, à démonter et à serrer les écrous. || Clef de lit, instrument avec lequel on tourne les vis pour monter et démonter un bois de lit. || Clef de pistolet, de carabine, d'arquebuse à rouet, se disait autrefois de l'instrument avec lequel on bandait ces armes. || Clef d'étau, morceau de fer qui sert à serrer l'étau. || Clef anglaise, espèce de marteau à deux mâchoires, dont une se meut par une vis et qui sert à serrer et à desserrer. || Clef de forceps, petit instrument de fer destiné à fixer le bouton qui unit les branches du forceps. Clef de trépan, petit instrument d'acier qui sert à monter la pyramide du trépan et à la démonter quand la voie de la couronne est assurée. || 10^e Terme d'architecture. Clef de voûte, pierre du milieu et du haut d'une voûte, et qui, étant plus étroite en bas qu'en haut, presse et affermit toutes les autres pierres composant la voûte. [Il voyait] ... les feux dispersés dans des nuits embaumées, Calculant sans compas leurs courbes enflammées, Sous la voûte sans clef flottant de toutes parts, LAMART. *Harm.* II, 42. || Fig. Le point capital d'une affaire. Les règlements ne sont que le centre de la voûte dont les mœurs forment la clef, J. J. ROUSS. *Concr.* II, 42. || Clefs du crâne, nom donné autrefois aux os wormiens, || 11^e Dans les métiers, ce qui sert à fixer, tenir ferme, élargir. || Clef de poutre, courte barre de fer dont on arme chaque bout d'une poutre et qu'on scelle dans les murs où elle porte. || Clef de charpenterie, pièce de bois qui est arc-boutée par deux décharges pour fortifier une poutre. || Clef de menuiserie, tenon qui entre dans deux mortaises, collé et chevillé pour l'assemblage des panneaux. || Terme de tourneur. Espèce de coin de bois, d'un pied de longueur et d'un pouce d'épaisseur qui, entrant dans une mortaise ménagée à la queue des poupées, les affermit sur les jumelles, par-dessous lesquelles ces clefs sont placées. || Terme de cordonnier. Clef de forme, morceau de bois qu'on fourre dans une forme brisée pour élargir le soulier. Clef d'embouchoir, morceau de bois que l'on met dans l'embouchoir pour élargir les bottes. || Clef de relevée, tige à anneau servant de tête de sonde. Clef de retenue, canal où glisse une tige de sonde. || Dalle de pierre mobile placée sur la voûte d'une fosse d'aisance pour en boucher l'entrée. On dit aussi tampon. || 12^e Terme de marine. Pièce de charpente placée horizontalement pour tenir un bâtiment droit dans sa forme. Clefs de ber, arcs-boutants dont un bout s'appuie sur les bords de la cale. || Petit billot qu'on enfonce entre les varangues des bâtiments en construction. || Gros boulon carré traversant la caisse des mâts de hune pour les supporter. || Être en clef, en parlant d'un mât supérieur qui, ayant atteint sa hauteur, repose sur la clef seule. || Demi-clef, sorte de noeud très-simple dont la propriété est de se serrer beaucoup lorsque le cordage est fort tendu, et de se défaire très-aisément lorsque le cordage est lâche, JAL. || 13^e Terme de dentiste. Clef anglaise ou clef de Garengeot, instrument qui sert à arracher les dents. || 14^e Terme de vénérie. Clefs de meute, les meilleurs chiens d'une meute. Les clefs de meute, parvenues à l'endroit où pour mort le traître se pendit, Remplirent l'air de cris, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. || Fig. et familièrement, clef de meute se dit d'un homme qui a beaucoup de crédit dans sa compagnie, dans son parti. || Terme de fauconnerie. Se dit des ongles de derrière d'un oiseau de proie. || 15^e Terme de pêche. Sorte de noeud qui sert à attacher les hameçons aux empiles, les poids aux cordes et les cordes aux piquets. || 16^e Clef-de-montre, nom d'une plante, la lunaire commune (*lunaria annua*, L.). — HIST. XI^e s. Tenez les clefs de ceste cité large, CH. DE ROL. LI. || XIX^e s. De Saragoce les clefs emporterez, RONC. p. 31. A prince terrien ne volt ainc Deus baillier Les clefs del ciel, qu'il poent lier et deslier; Mais as ordenez fait sa poesté traitier, TH. LE MART. 91. || XIII^e s. [Elle] De tout portoit les clefs, qu'ele l'ot deservi [mérité], Berte, LIX. Le postic [elle] refreme à la clef, Lai d'Ignaires. Li rois Jehans et la crestientes de France et de Lombardie et de Toscane et d'Alemaigne ont assise [assiégé] Damiette, et bien savent que c'est li clés de la terre, CHRON. DE RAINS, 89. C'est la clef de nostre terre, et par illec nous vient toute nostre pourvance, ib. 96. Toutes les fois qu'on va penre [prendre] por dete par justice, et cil sor qui on va penre ne veut de bonement monstrer ses chozes, les clés le roi

[la force qui ouvre tout] doivent estre fêtes, BEAUM. LIV, 8. Li boens rois de Navarre, qui lait si bele terre, Que ne sai où plus bele puisse on trover ne querre; Mais hom doit tout laisser por l'amor Dieu conquerre, Ciz voiajes est cleis qui paradix desserre, RUTEB. 138. Et je regardé une coignée qui gisoit illec, si la levai et dis que je feroie la clef le roy, JOINV. 250. || XIV^e s. Se tu pnes sentir ou veoir Que tes ennemis asseoir En bourc, en chasteau ou en ville Te veillent, aie tant de guille Qu'adès aies la clef des chans, MACHAULT, p. 443. || XV^e s. Un très fort chasteau qui est la clef et l'entrée de Bretagne, FROISS. I, I, 155. En le gardant en loyaulté, Soubz clef de bonne voulenté, CH. D'ORL. BAL. 32. Mais la despartie [séparation], sans double, Est la clef de nostre œuvre toute, LA FONT. 654. Il n'y failloit [à l'arbalète] ne corde ne clef pour la descoucher, PERCEFOREST, t. IV, f° 22. Quant aux autres qui ne se peurent sauver assez à temps dans icelle ville, ils prirent les clefs des champs à l'aventure, les uns par eau et les autres par terre, JEAN CHARTIER, p. 266, dans LACURNE. Là [après la mort de Philippe, duc de Bourgogne] renonça la duchesse Marguerite sa femme de ses biens meubles, pour la double qu'elle ne trouvast trop grands debtes, mettant sur sa représentation sa ceinture, avec sa bourse et les clefs, comme il est de coutume, MONSTREL, I, 17. || XVI^e s. Il le conjura fort confidemment de lui donner la clef de ce mystère, MÉM. S. DU G. CH. 7. Ils passeront deux ou trois heures à jouer au flus, à la sequence, à la condamnation, au trou madame, à la clef, à remue menage, CHOLIÈRES, CONTE, f° 174, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *clar*; proveng. *clau*; anc. espagn. *clave*; espagn. mod. *llave*; portug. *chave*; ital. *chiave*; du latin *clavis*, clef, dont le radical est dans *clau-dere*, fermer.

+ CLEIDO... préfixe mal orthographié, venant de *κλείσις*, *κλειδός*, clef, et devant s'écrire *clid*, l'et se rendant en français par *i*. Voyez les mots commençant par *clid*...

CLÉMATITE (klé-ma-ti-t'), s. f. Plante grimpante, du genre *clematis*. La clématis en fleurs se suspend aux arcades, LAMART. *Harold*, V.

— ÉTYM. Κληματίτης, de *κλειματίς*, menue branche, de *κλῆμα*, branche, de *κλένω*, rompre.

CLÉMENCE (klé-man-s'), s. f. Vertu qui, chez une personne puissante, consiste à pardonner les offenses, et à adoucir les châtiments. Un acte de clémence. La clémence est la plus belle marque Qui fasse à l'univers connaître un vrai monarque, CORN. *Cinna*, IV, 4. Une aveugle clémence, Loin d'arrêter le crime, en nourrit la licence, RAC. *Esth.* III, 4.... Le sceptre d'or que vous tend cette main Pour vous de ma clémence est un gage certain, ID. *ib.* II, 7. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? BOSS. *Reine d'Anglet*. Songez que ma clémence a surpassé mes crimes, VOLT. *Alz.* V, 7.... Lassant enfin les clémences célestes, Le monde à ces signes funestes Ose répondre en les bravant, v. HUGO, *Odes*, I, 41. Sans jamais écouter ni pitié ni clémence Qui te parle pour eux, MALH. II, 12. Coupables, approchez: De la chaîne des ans les jours de la clémence Sont enfin retranchés, GILBERT, *Jug. dernier*. || Indulgence d'un père pour ses enfants. On doit toujours espérer en la clémence d'un père.

— HIST. X^e s. Par souue [sa] clementia, EULALIE. || XVI^e s. Qu'ilz n'abusent de la clemence dont avons usé envers les simples, CONDE, *Mémoires*, p. 554.

— ÉTYM. Le latin *clementia*, de *clemens*, clément.

CLÉMENT, ENTE (klé-man, man-t'), adj. Qui a de la clémence. C'était la force et la sévérité qui sortait du doux et du clément, MASS. *Or. fun. Dauph.* Je veux bien avouer de lui [Charles I^r] ce qu'un auteur célèbre a dit de César: qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir, BOSS. *Reine d'Anglet*. Ainsi mourut César; il fut clément et brave, VOLT. *Triumv.* IV, 2. Elle calma souvent la colère du czar, et le rendit plus grand encore en le rendant plus clément, VOLT. *Russie*, II, 4. || En termes de dévotion. Dieu est clément et miséricordieux. || Un ciel clément, un climat doux, propice; et fig. un destin prospère.

— ÉTYM. Le latin *clemens*.

CLÉMENTINES (klé-man-ti-n'), s. f. plur. || 1^e Le septième livre des décrétales rédigé par le pape Clément V, et publié par le pape Jean XXII. || 2^e Ouvrage en huit livres, attribué au pape Clément I (de l'an 91), mais reconnu comme apocryphe

— ÉTYM. *Clemens*, nom propre.

+ CLENCHE (klan-ch'), s. f. Pièce principale d'un loquet, laquelle, reçue par le mentonnet, tient la porte fermée. On dit aussi clenche ou clinche.

— ÉTYM. Wallon, *cliche*, *clichette*; de l'allemand. *Klinke*; suédois. *klinka*; angl. *clinch*, loquet.

+ CLENCHETTE (klan-chè-t'), s. f. Voy. CLENCHE.

CLEPHTE (klè-ft'), s. m. Nom que les montagnards libres de l'Olympe et du Pinde se donnent à eux-mêmes. Les chants des clephthes. Trois oiseaux se sont posés au-dessus du poste des clephthes, FAURIEL, *Chants populaires de la Grèce mod. P. I.*, n° 4. Les Turcs se sont comptés trois fois, il en manque cinq cents; les enfants des clephthes se comptent, il leur manque trois braves, ID. ib. n° 2.

— ÉTYM. Grec mod. κλέφθης, du grec ancien κλέπτης, voleur, de κλέπτειν, voler.

CLEPSYDRE (klè-psi-dr'), s. f. || 1^e Machine qui indique l'heure par le moyen de l'écoulement de l'eau. Quoique les clepsydras ou horloges à eau, si usitées chez les anciens, aient été entièrement abolies parmi nous par les horloges à roues infiniment plus justes et plus commodes.... FONTEN. *Amontons*. || 2^e Nom de certaines machines hydrauliques chez les anciens.

— ÉTYM. Κλεψύδρα, de κλέπτειν, dérober (voy. CLEPHTE), et ὕδωρ, eau (voy. HYDRE); ainsi dite parce que, l'écoulement tari, l'eau pour ainsi dire se dérobe. Il y avait à Athènes une fontaine dite clepsydre parce qu'elle était intermittente.

CLERC (klèr; le c ne se prononce jamais, excepté dans la locution clerc à maître, dites: clér-k à maître; au pluriel l's ne se lie pas: des clercs en vacances, dites : des clér-en vacances; cependant d'autres disent : des clér-z en...), s. m. || 1^e Par opposition à laïque, toute personne qui étudie pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il nait un autre clerc pour remplir la place, LA BRUY. XIV. Un clerc mondain ou irréligieux, s'il monte en chaire, est déclamateur, ID. XV. On sauve l'innocence des clercs de la contagion du monde, MASS. *Or. fun. Villeroy*. Il n'était pas permis [sous Charlemagne] de se dire clerc sans l'être, VOLT. *Mœurs*, 20. || Dans les anciens parlements, conseiller-clerc, conseiller qui était pourvu d'une charge affectée aux ecclésiastiques. || Clerc de la chapelle, ecclésiastique qui était un des officiers de la chapelle du roi. || À Rome, clerc de la chambre, prélat officier de la chambre apostolique. || Fig. Parler latin devant les clercs, parler de choses devant des personnes qui les connaissent mieux que vous ne les connaissez. || Adjectivement. C'est qu'on avait toujours devant les yeux les tribunaux clercs, MONTESQ. *Escr. XXVIII*, 40. || 2^e Autrefois, par extension, tout homme lettré ou savant. Salomon qui grand clerc était, LA FONT. *Joc. M. de Châlons*, qui en affaires du monde n'était pas grand clerc, alla nasiller coup sur coup au régent, ST-SIM. 450, 38. Pour être, S'il se peut faire, en mal plus grands clercs que leur maître, RÉGNIER, Sat. VI. N'en déplaît aux docteurs, cordeliers, jacobins, Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins, ID. Sat. III. || Clerc du secret, ancien nom de ceux qu'on a appelés plus tard secrétaires d'Etat. || Adjectivement. Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue qu'il fallait dévouer ce maudit animal, LA FON. *Fabl. VII*, 1. || 3^e Celui qui travaille dans l'étude d'un notaire, d'un avoué, etc. Clerc d'huisser. Clerc de procureur. Aborder sans argent un clerc de rapporteur, BOIL. *Lutr. II*. George.... Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis, De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis, ID. Sat. I. || Maître clerc, principal clerc, premier clerc, le clerc qui dirige une étude. || Petit clerc, jeune homme qui, dans une étude, fait les commissions et rend les petits services. || Vice de clerc, faute qui, se trouvant dans un acte par l'étourderie d'un clerc, n'est pas imputable à l'auteur de l'acte, et peut se corriger par ce qui suit ou précède. Cette locution vieillit. || Familièrement. Pas de clerc, faute commise par ignorance ou par étourderie dans une affaire; démarche inutile, maladroite. Et il n'est pas question d'aller faire ici un pas de clerc, MOL. *G. Dand.* I, 4. Ma langue en cet endroit a fait un pas de clerc, ID. *le Dép. I*, 4. Que sutes-vous par le rapport de votre envoyé? Peu de chose; à la fin on imprime, tout devient public, et il se trouve qu'il n'y a point eu de conspiration; cependant les têtes étaient coupées; voilà un furieux pas de clerc, une bavue qui coûte cher, et que la liberté des journaux vous eût épargnée, P. L. COUR. I, 216. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue, VOLT. *d'Argental*, 15 mai 1762. || Compter de clerc à maître, rendre seulement compte de ce qu'on a reçu et déboursé, sans autre responsabilité. || 4^e Dans les paroisses, clerc de l'œuvre, celui qui a soin de certaines choses concernant l'œuvre de

la paroisse. || Autrefois, chez le roi ou chez les grands princes, clerc d'office, officier suivant les plats services devant le roi et ayant soin des choses qui se faisaient dans l'office. || Autrefois, celui qui servait quelque corps de métier et qui en faisait partie. Le clerc des orfèvres. || Autrefois, clerc du guet, officier du guet dans les ports de mer et sur les côtes. || 5^e Autrefois, clerc d'armes, jeune gentilhomme qui apprenait les exercices militaires et qui était un novice de chevalerie. || Proverbe. Les bons livres font les bons clercs, c'est-à-dire c'est dans les bons livres qu'on prend la science.

— HIST. XI^e s. Ensemble od lui si clerc et si chanoine, CH. de Rol. ccxxvi. || XII^e s. Li clerz i vint sur un mulet amblant, RONC. p. 163. Faites faire erramant vos chartres et vos briés [brefs] à clerz bien escrivanz, SAX. XXI. Sire clerz, tout en haut [à haute voix] nous dites la leçon, ib. xxv. Arcevesques, evesques, e clerc de grant clergie, TH. le mart. 113. As leis [lois] ecclesiaus deit laie leis servir; Nulz ne deit plaiz d'iglise, se n'est clerz, maintenir, ib. 75. || XIII^e s. Si vot li quens Gautiers que Jehans ses fius fust clerz; mais il ne le vot iestre, CHR. de Rains, 83. Hom qui aime ne puet bien faire, N'à nul preu de ce mont [monde] entendre; S'il est clerz, il pert son apendre, LA Rose, 3058. Sel [si vous le] demandés as clerz lisans, ib. 370. Cascuns des auditeurs pot avoir son clerz por escrire ce qui est dit en l'enqueste, BEAUM. XL, 26. Fors escoliers, autre clergié Sont tuit d'avarice vergié; Plus est bons clerz qui plus est riches, RUTEB. 227. || XIV^e s. Au dit mestier n'aura que dix vendeurs tant seulement, lesquels vendront les dits poissons en leurs personnes, sans ce qu'il les puissent faire vendre par leurs femmes, par leurs clercs mesmes, ne par aucune autre personne que par eux, ORDONN. DES ROIS DE FR. t. II, p. 358. Assez puet impetrer qui donne largement; Car li homs est bons clerz qui a assez d'argent, GUESCL. 17428. || XV^e s. Aussi [de même] les sciences sont extraites et compilées de plusieurs clercs, et ce que l'un sait, l'autre ne sait mie, FROISS. PROL. Escoutés donc ce qu'on dira; Aprenez, soyez clergesse, COQUILL. Droits nouv. Les bons livres font les bons clercs, GERSON, dans Hist. littér. de la Fr. t. XXIV, p. 283. Clercs et femmes sont tout ung, LEROUX DE LINCY, PROV. t. II, p. 121. Car chevaliers ont honte d'estre clercs, EUST. DESCH. POÉSIES MSS. f. 137, dans LACURNE. Maint sont clercs où n'a que folie; Car sans savoir sont hors du sens; Si se puet l'en bien chevir sans Tels clercs où science n'est mie, ib. f. 282. Il avoit plusieurs clercs [commis] et facteurs sous lui, qui se mesloient des dites marchandises, MATHIEU DE COUCY, Hist. de Charles VII, p. 694, dans LACURNE. Mais dit le sage que tous ceulx ne sont pas clercs qui en portent le semblant, ne chevaliers qui portent esperons, PERCEFOREST, t. IV, f. 42. Et combien qu'elle ne l'eust jamais vu exercer l'office de clergie, toutefois elle jugea tantost qu'il est très grand clerç, LOUIS XI, NOUV. C. || XVI^e s. Divisons l'Eglise en deux estats: assavoir qu'elle contienne le clergé et le peuple. J'use de ce mot de clercs, pource qu'il est commun, combien qu'il soit impropre: par lequel j'enten ceux qui ont office et ministere en l'Eglise, CALV. INSTIT. 965.... Mais trop plus est à craindre une femme clergesse, SCAVANTE EN L'ART D'AMOUR, quand elle est tromperesse, RONS. 125. Il ne s'y entend comme clerç d'armes [il y est habile], H. EST. PRÉCELL. p. 79. Jadis un antique prophète de la nation judaïque mangea un livre, et fut clerç jusqu'aux dents; présentement vous en boirez un, et serez clerç jusques au foye, RAB. PANT. V, 46. Gens de condition ne peuvent faire leurs enfants clercs sans l'exprès consentement de leurs seigneurs, COUSTUM. GÉNÉR. t. I, p. 880. Entre les clercs, aucun est mariez, aucun non; les mariez jouissent de leurs priviléges si longuement qu'ils portent la tonsure et l'habit clerical et servent à une église, hospital ou séminaire, et à faute de ce ils les perdent, ib. t. II, p. 1057. Je ne parle point en clerç d'armes, je l'ay vu, CONTE DE CHOLIÈRES, f. 220, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. clor, clar; provenç. cleric, clergue, clerge; espagn. clero; ital. chierico; de clericus, de κληρικός, de κλῆρος, clergé, proprement lot, bon lot, terme appliqué dans les premiers temps aux chrétiens par opposition aux païens, et finalement à ceux qui avaient charge de prêtrise. Régnier s'est encore servi de clergesse dans le sens de femme habile: Clergesse, elle fait jà la leçon aux prêcheurs, SAT. XIII. Dans l'ancien français, au singulier, nominatif *li cler*, et régime *le cler*; au pluriel, nominatif *li cler*, régime *les cler*.

CLERGÉ (klèr-jé), s. m. Le corps des clercs ou

des ecclésiastiques d'une église, d'un pays, d'une ville. Le clergé séculier, les curés, évêques et archevêques. Le clergé régulier, les moines. Le haut, le bas clergé. Sous l'ancienne monarchie, le clergé était le premier des trois ordres, et composé en partie de personnes séculières, en partie de personnes régulières. Elle y voit aborder le marquis, la comtesse, le bourgeois, le manant, le clergé, la noblesse, BOIL. *Lutr. I*. || Rentes du clergé, se disait autrefois des rentes constituées sur le clergé.

— HIST. XII^e s. Tous li clergés et li home d'eage Qui en aumosne et en bienfaits mainront.... QUESNES, ROMANCERO, p. 94. || XIII^e s. Si i furent mandé li evesque et tous li clergés, VILLEH. XCVIII. Li clergés vint encontre mout ordenément, Berte, CXXXIX.

— ÉTYM. CLERICATUS, de clericus (voy. CLERC).

+ CLERGEON (klèr-jon), s. m. Ancien terme de dénigrement, petit clerc de procureur. Si je savais à quel procureur vous êtes, je vous ferais châtier, petit clergeon.... Mais tout ce que je pus faire.... fut de lui dire que je n'étais point clergeon de procureur, et que j'étais gentilhomme, FRANCION, l. IV, p. 171. || Vieilli. On a dit aussi clergeau et clergot.

— HIST. XII^e s. Ke ne sai la kele lecons Est alé lire un des clerjons, ROU, 503. Cantent li mestre cler e cantent li clerjon, ib. 4626. || XIII^e s. Savez rien de celui afere Que li maistres fait as clerçons, quant il lor aperf les leçons, REN. 20929.

— ÉTYM. Diminutif de cleric; provenç. clerzon; espagn. clerzon; ital. chiericone.

+ CLERGESSE (klèr-jè-s'), s. f. S'est dit autrefois pour femme savante, habile; c'est le féminin de cleric (voy. CLERC, à l'historique et à l'étymologie), Clergesse, elle fait jà la leçon aux prêcheurs, Elle lit saint Bernard, la guide des pécheurs, RÉGNIER, SAT. XIII. || Vieilli.

+ CLERGIE (klèr-jie), s. f. Instruction, savoir. Vieux. || Bénéfice de clergie, privilégié établi autrefois en faveur de certains criminels, dans le cas où ils possédaient les premiers éléments des lettres. Le bénéfice de clergie par lequel un criminel obtenait sa grâce, en cas qu'il sut lire, VOLT. MŒURS, 73. || Bénéfice de clergie, en Angleterre, usage encore subsistant, suivant lequel un meurtrier, dans les cas gracieables, est sauvé du dernier supplice, lorsqu'il peut lire quelques lignes de vieux caractères saxons; un juge prononce alors: legit clericus; sur quoi le coupable obtient grâce de la vie.

— HIST. XII^e s. Et les leis que vus dites, à quel li reis s'alie, Ne sunt de leauté, ainz sunt de felunie, Contre Deu et raisun, pour destruire clergie, TH. le mart. 40. || XIII^e s. Come l'on ne peut saveir totes clergies, ne me semble il pas que l'on puisse saveir toz les plais, ASS. DE JÉR. 54. Toutes gens de religion, tote clergie, tout chevalier et tout gentilhomme, LIV. DES MÉT. 309. Se clerz est marceans, il ne pot pas affrancir sa marceandise par le privilege de sa clergie, BEAUM. XI, 36. || XV^e s. Si avisèrent un saint home de religion, pourvu de prudence et de clergie, et le chargerent pour aller en France, FROISS. III, IV, 33. [Paris] C'est la cité sur toutes couronnée, Fontaine et puis de sens et de clergie, E. DESCH. SUR LES BEAUTÉS DE PARIS. Renommée en clergie et science, LOUIS XI, NOUV. C. || XVI^e s. Mieux vaut plein poing de bonne vie qu'avoir un muy de clergie, COTGRAVE.

— ÉTYM. Clerc; provenç. clericia; espagn. clericia; portug. clerezia; ital. chiericcia.

CLÉRICAL, ALE (klé-ri-kal, ka-l'), adj. || 1^e Qui est propre aux ecclésiastiques. Tonsure cléricale. Les ordres cléricaux. || Lettres cléricales, lettres écrites par le clergé d'une église, lorsque le siège épiscopal est vacant. || Autrefois, titre clérical, le revenu dont chaque clerc devait faire preuve, avant d'être ordonné. || 2^e Qui est favorable au clergé, à l'Eglise. Le parti clérical. Tendances cléricales. || Substantivement. Les cléricaux.

— HIST. XII^e s. As leis ecclesiaus deit leie [laïque] leis servir; Nuls ne deit plaiz d'iglise, se n'est clerz, maintenir, Ne laie leis ne deit la clergil davancir [devancer], TH. le mart. 75. || XVI^e s. Les uns font la premiere ordre de la tonsure cléricale, la dernière de l'evêché, CALVIN, INSTIT. 1179. Les enfans masles d'une femme de servile condition ne peuvent prendre, avoir ou porter couronne ou tonsure cléricale, sans administration, congé ou licence du seigneur dont ils sont serfs, COUSTUM. GÉNÉR. t. I, p. 80. Matiere d'opinion, non matiere de foy; ce que je discours, selon moy, non ce que je crois selon Dieu.... d'une maniere laïque, non cléricale, mais très religieuse toujours, MONT. I, 404.

— ÉTYM. Clericalis, de clericus, cleric; provenç.

clerjal. Le vieux français *clergil* vient d'un *clericis*.

CLÉRICALEMENT (klé-ri-ka-le-man), *adv.* D'une manière cléricale. Si les clercs cessent de vivre cléricalement, ils sont déchus de leurs priviléges.

— **ÉTYM.** *Cléricale*, et le suffixe *ment*.

+ **CLÉRICAT** (klé-ri-ka), *s. m.* Office de clerc de la chambre apostolique.

CLÉRICATURE (klé-ri-ka-tu-r'), *s. f.* L'état, la condition du clerc ecclésiastique. Lettres de cléricature. Après quatre ans de théologie faits comme ils peuvent l'être par obéissance, il quitta la cléricature, et par piété et par amour pour les mathématiques, FONTEN. *Oznam*.

— **HIST.** XVI^e s. Le roy peut justicier ses officiers clercs, pour quelque faute que ce soit commise en l'exercice de leurs charges, nonobstant le privilege de cléricature, P. PITHOU, 38.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *clericatura*, de *clericatus*, clergé (voy. CLERGE).

+ **CLÉRODENDRON** (klé-ro-din-dron), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des verbénacées, dont les espèces sont des plantes d'ornement.

— **ÉTYM.** Kλῆρος, lot, choix, et δένδρον, arbre.

+ **CLÉROMANCIE** (klé-ro-man-sie), *s. f.* Art pré-tendu, chez les anciens, de deviner ou de dire la bonne aventure, en jetant le dé ou en tirant les lots.

— **ÉTYM.** Kλῆρος, sort (voy. CLERC), et le suffixe *mancie*.

+ **CLÉROMANCIEN** (klé-ro-man-siin), *s. m.* Celui qui pratique la clémancie.

+ **CLÉRONOMIE** (klé-ro-no-mie), *s. f.* Terme d'histoire ancienne. Partage de biens par le sort.

— **ÉTYM.** Kληρονομία, de κλῆρος, sort, et νόμος, loi.

CLICHAGE (kli-cha-j'), *s. m.* Terme de typographie. Art ou action de clichier.

— **ÉTYM.** *Clicher*.

CLICHÉ, ÉE (kli-ché, chée), *part. passé*. Feuilles clichées. || *S. m.* Planche en relief obtenue par le clichage. || Terme de sculpteur. Empreinte d'un coin de médaille qu'on fait dans de l'étain en fusion, et par laquelle on juge jusqu'à quel point le travail est avancé.

CLICHER (kli-ché), *v. a.* Terme de typographie. Couler de la matière fondue dans l'emprise qu'on a prise d'une page composée en caractères mobiles; ce qui donne par le refroidissement un bloc présentant le même relief que les lettres mêmes; bloc qui, employé pour l'impression au même usage que les caractères, permet de tirer, s'il y a lieu, un très-grand nombre d'épreuves sans faire une nouvelle composition. Clicher un ouvrage classique. On dit aussi clicher un fleuron, une vignette. || Absolument. Cet ouvrier cliche bien. || Se clicher, *v. refl.* Être cliché. Cet ouvrage se clichera-t-il ?

— **HIST.** XV^e s. Et en ce faisant fut la noise ouïe de la ville, dont les gens, tout esmus, en grand nombre vinrent au chasteau et tiraient le pont qui n'estoit ni cliqué ni verrouillé, MONSTREL. II, 42.

— **ÉTYM.** *Clicher* paraît être le même, prononcé différemment, que *cliquer*, dans le sens de fixer, assujettir, qui se rattache à l'allemand *Klinke*, loquet (voy. CLENCHÉ). Dans le wallon, *cliche* signifie un loquet.

CLICHEUR (kli-cheur), *s. m.* Celui dont la profession est de clicher.

— **ÉTYM.** *Clicher*.

+ **CLIDOMANCIE** (kli-do-man-sie), *s. f.* Divination avec une clef qui, attachée par un fil à une Bible, donnait, tournant ou ne tournant pas, un présage.

— **ÉTYM.** Kλεῖς, κλειδὸς, clef, et le suffixe *mancie*.

CLIENT (kli-an), *s. m.* || 1^e À Rome, plébien qui était sous le patronage d'un patricien. Que veulent les consuls avec la suite immense d'affranchis, de clients vendus à leur puissance? M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. || 2^e En général, toute personne qui se met sous une protection. Mon char est salué d'un peuple de clients, V. HUGO, *Odes*, IV, 8. Non loin de ce palais où je rends mes oracles, Est un vaste séjour des mortels révérés Et de clients soumis à toute heure entouré, BOIL. *Lutrin*, VI. || Fig. Moi, je me plus toujours, client de la nature, À voir son opulence et bienfaisante et pure, A. CHÉNIER, 225. || 3^e Client, cliente, *s. m.* et *f.* Toute personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires. Cet avocat a beaucoup de clients. Le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 juin 1765. Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de Socrate, un si importun client: tantôt tragédies, tantôt farces, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 août

1763. || Il se dit aussi des parties à l'égard de leurs juges. || Celui, celle qui use habituellement des soins d'un médecin; celui, celle qui fréquente une boutique ou un établissement ouvert au public. Mais ce néologisme n'est pas bon: un médecin a des malades; un marchand a des pratiques et non des clients. C'est à tort que de clientèle on a conclu à client.

— **HIST.** XVI^e s. [Avocats] Assez vous aurez d'autre temps Pour d'avarice Faire exercice Sur les clients, J. LE HOUX, VII. Les procureurs et gens de langue en fournissant quelques procès seront tenus de fournir en même temps une procuration en forme de leurs maîtres ou cliens, NOUVEAU. *Coustum. génér.* t. I, p. 942.

— **ÉTYM.** Lat. *cliens*. On le rattache au latin *cluere*, entendre; grec, κλύειν; goth. *kliuth*, ouïe; kymri, *clyw*, et bas-bret. *kleô*, ouïe; sanscr. *scrū*, entendre.

CLIENTÈLE (kli-an-tè-l'), *s. f.* || 1^e Terme d'anti-quité romaine. Tous les clients d'un patron. || La protection que le patron devait à ses clients. Il était sous la clientèle de Scipion. || La relation de client à patron. || 2^e L'ensemble des personnes usant habituellement des services d'un homme de loi. Il a peu de clientèle. Grande clientèle. Quelqu'un disait que Roch, pour la première fois, Venait d'être attaqué d'une goutte cruelle: Pour la première fois! vous me la bâillez belle, Reprit son procureur, homme des plus matois: Depuis plus de dix ans que j'ai sa clientèle, Roch m'a bien fait sentir qu'il a la goutte aux doigts, BERTRAND, *Épigr.* dans RICHELET. || L'ensemble des malades d'un médecin, considéré alors comme une sorte de patron de ses malades. || Par extension, l'ensemble des pratiques, des chalands, en parlant de ceux qui fréquentent un magasin, une boutique, un établissement ouvert au public. Une nombreuse clientèle.

— **HIST.** XVI^e s. Clientelle, COTGRAVE.

— **ÉTYM.** Le latin *clientela*, de *cliens*, client.

CLIFOIRE (kli-foi-r'), *s. f.* Jouet que les enfants se font avec une tige de sureau pour lancer de l'eau comme avec une seringue.

— **ÉTYM.** Sans doute un radical *clif* ou *claf* ou *clap*, qui se trouve dans *clapet*.

CLIGNÉ, ÉE (kli-gnē, gnée), *part. passé*. Tenir les yeux clignés.

CLIGNEMENT (kli-gne-man), *s. m.* Mouvement par lequel on rapproche les paupières l'une de l'autre, de manière à ne laisser que très-peu d'intervalle entre elles, soit pour garantir l'œil d'une trop vive lumière, soit pour apercevoir plus facilement des objets éloignés, soit pour faire à quelqu'un des signes d'intelligence.

— **HIST.** XV^e s. Clignement d'œil, œil d'hypocrite, PARÉ, XV, 5.

— **ÉTYM.** *Cligner*.

CLIGNE-MUSSETTE (kli-gne-mu-zè-t'), *s. f.* Jeu d'enfants où plusieurs se cachent, tandis qu'un seul cherche. Jouer à cligne-musette.

— **HIST.** XIV^e s. Mais viez pechez et vieilles debtes Font à Dieu compter à clignettes, C'est à dire qu'il n'i voit goute, MACHAULT, p. 115. || XV^e s. M'avez-vous fait jouer à cligne-musette pour me faire ce desplaisir? LOUIS XI, NOUVEAU. LXXXVII. || XIV^e s. Il jouoit à cline-mucette, RAB. *Garg.* I, 22.

— **ÉTYM.** Bourguig. *clémisotte*; norm. *climuchette*; de *cligner*, fermer l'œil, et *mussette*, cachette, de *musser*: ferme l'œil, et mussons-nous. *Musette* est une altération pour *mussette* ou *mucette*.

CLIGNER (kli-gnē), *v. a.* Faire un clignement. Cligner les yeux ou l'œil. Tout ce qu'il y a dans le monde d'effroyable et de terrible, n'est pas capable de lui faire cligner un œil, BALZ. *les Romains*. || Absolument. Cligner de l'œil.

— **HIST.** XII^e s. Moult li a ris et moult cligné, Et maint semblant fait d'amisté, *Roman du Brut*, ms. f° 65, dans LACURNE. || XIII^e s. Adonc [il] clocha fortement d'un pié, L'un oel ouvert, l'autre clignié, La teste basse et les reins haut, *Bl. et Jeh.* 3634. À cest mot s'en est returnez En la poudrière au soleil, Et commença à cliner l'oil; Ne doute que gor-pil [renard] s'i mete, *Ren.* 1524. Quar les chapons [il] voit au soleil, Et Chantecler [le coq] qui cline l'ueil, ib. 4989. Li cox [le coq] respunt: si dei-ge faire, Maudire l'ueil qui vieut cligner, Alors qu'il devrait veiller, MARIE, *Fab.* 54. || XIV^e s. Ivorine, la bele, li va de l'œil clignant, Qu'il se rendist briefment au popple mescreant, *Baud. de Seb.* XIII, 385. || XV^e s. S'ils eussent remandé leurs gens, on les eust pu excuser; mais nennil, ainçois clignerent-ils les yeux et le souffrissent, FROISS. II, II, 61. En terre clinoie mes yeuls, ID. *Epinette amoureuse*. Mes yeux cligniez et mon oreille close, CH. D'ORL. *Songe en complainte*. Chascun parle de divers gieux jouer, De cliner l'œil,

de porter male honte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 225, dans LACURNE. Je suis content de cligner l'œil tant que l'on voudra, mais que guarison s'ensuive, LOUIS XI, NOUVEAU. LXXXVII.

— **ÉTYM.** Génev. *cliner*, cligner; provenc. *clinar*, courber, baisser; ital. *chinare*, incliner; du latin *clinare*, baisser, incliner. *Cliner*, très-usité dans l'ancienne langue, veut dire proprement baisser, puis baisser la paupière, c'est-à-dire cligner. Les deux formes *cliner*, *cligner*, même *cligner*, se confondent pour signifier tantôt cligner, tantôt incliner.

CLIGNOTANT, ANTE (kli-gno-tan, tan-t'), *adj.* Qui clignote. Yeux clignotants. Un homme enivré.... Dont la clignotante et débile paupière Lui laisse encore à peine entrevoir la lumière, VOLT. *Disc.* 2. || Terme de zoologie. Membrane clignotante, membrane demi-transparente qui, chez les oiseaux, placée à l'angle interne de l'œil, entre le globe oculaire et les paupières, est tirée à volonté par l'animal comme un rideau pour se garantir de l'impression de la lumière.

CLIGNOTEMENT (kli-gno-te-man), *s. m.* Clignement prompt et répété, mouvement involontaire par lequel les paupières se referment et s'ouvrent continuellement et avec rapidité.

— **ÉTYM.** *Clignoter*.

CLIGNOTER (kli-gno-té), *v. n.* Cligner continuellement. Il ne fait que clignoter. Cligner des yeux. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **HIST.** XIII^e s. Celui qui clignete de l'œil, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 582. || XVI^e s. Leurs yeux clinettent toujours, PARÉ, XXIII, 46.

— **ÉTYM.** Fréquentatif de *cligner*; bourguig. *clignote*.

CLIMAT (kli-ma; le *t* se lie; au pluriel *l's* se lie: des kli-ma-z heureux; climats rime avec appas, attentats, etc.), *s. m.* || 1^e L'espace compris, sur la mappemonde et les cartes géographiques, entre deux cercles parallèles à l'équateur terrestre. || 2^e Par extension, une étendue de pays dans laquelle la température et les autres conditions de l'atmosphère sont partout à peu près identiques. Les climats se divisent: en chauds, de l'équateur au 30^e ou 35^e degré de latitude; tempérés, du 30^e ou 35^e degré au 50^e ou 55^e; froids, du 50^e ou 55^e au pôle. Des climats différents la nature est diverse; La Grèce a des vertus qu'on ne voit point en Perse, CORN. *Agésil.* V, 2. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, VOLT. *Lett. Somarokof*, 26 février 1769. Dans leurs climats brûlants les Africains domptés, RAC. *Baj.* II, 4. Les climats sont souvent les diverses humeurs, BOIL. *Art p.* III. Je n'ai jamais conçu qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre [la Louisiane] dont on peut tirer du tabac, de la soie.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 1^{er} nov. 1760. Comme on distingue les climats par les degrés de latitude, on pourrait les distinguer, pour ainsi dire, par les degrés de sensibilité: j'ai vu les opéras d'Angleterre et d'Italie; ce sont les mêmes pièces et les mêmes acteurs; mais la même musique produit des effets si différents sur ces deux nations, l'une est si calme et l'autre si transportée, que cela paraît inconcevable; MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. La culture des terres est le plus grand travail des hommes; plus le climat les porte à fuir ce travail, plus la religion et les lois doivent y exciter, ID. *ib.* XIV, 6. Ce sont les différents besoins, dans les différents climats, qui ont formé les différentes manières de vivre; et ces différentes manières de vivre ont formé les diverses sortes de lois, ID. *ib.* XIV, 10. || 3^e Pays, région. J'ose dire, seigneur, que par tous les climats Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'Etats, CORN. *Cinna*, II, 4. Délivrez nos climats de cette vagabonde, ID. *Sertor.* II, 4. Pour en donner l'exemple à cent climats divers, ID. *Sertor.* II, 4. Et jamais ces climats n'ont vu pompe si belles, ID. *Suréna*, I, 4. Il avait assez vécu dans une cour, et, quelques agréments qu'un philosophe y puisse avoir, il ne peut s'empêcher de sentir qu'il est dans un climat étranger, FONT. *Hartsoeker*. Tel est le sort de l'Inde et de ces beaux climats, Où jamais les hivers n'ont porté les frimas, ST.-LAMBERT, *Saisons, hiver*. || En Bourgogne, nom de certains territoires propres à la culture de la vigne. Ce propriétaire a des vignes dans les meilleurs climats.

— **HIST.** XIV^e s. En chaus climas, H. DE MONDEVILLE, f° 86. || XVI^e s. Le siecle auquel nous vivons au moins pour nostre climat, est que, je ne dis pas l'execution, mais l'imagination mesme de la vertu en est à dire, MONT. I, 263. Au dit comté et baillage d'Auxerre il y a plusieurs climats et territoires notamment allodiaux, *Coustum. génér.* t. I, p. 225.

— ÉTYM. Κλίψω, de κλίνω, incliner, indiquant l'inclinaison de la terre, de l'équateur au pôle, et les espaces compris entre les cercles parallèles. Le grec κλίνω est le latin *clinare* (voy. CLIGNER).

CLIMATERIQUE (kli-ma-té-ri-k'), adj. Qui appartient à un des âges de la vie regardés comme critiques. Les époques climatériques. || An ou année climatérique. C'étaient, suivant les uns, toutes les années de la vie de l'homme qui sont des multiples du nombre sept; les autres n'ont donné ce nom qu'aux années qui résultent de la multiplication de sept par un nombre impair; quelques-uns ont étendu ce nom aux multiples de neuf; et tous ont admis comme climatérique, la soixante-troisième année, dite la grande climatérique, parce que soixante-trois est le produit de sept multiplié par neuf. Les spéculations climatériques, poussées avec cette rigueur arithmétique, sont sans fondement. Il épouse une vieille antique Qui compte plus de vingt printemps Après son an climatérique, MAINARD, *Poésies*, dans RICHELET. || Fig. L'an climatérique, l'époque de la décadence. À chercher l'an climatérique De l'éternelle fleur de lis, MALH. III, 4. || Maladie climatérique, terme employé pour désigner un changement survenant sans cause connue à une période avancée de la vie, et par lequel le patient perd ses chairs et ses forces avant de se plaindre ni d'anorexie ni de dyspepsie.

— REM. Il ne faut pas, comme font quelques-uns, faire dériver ce mot de *climat*, ni dire *influence climatérique* pour *influence de climat*.

— HIST. XVI^e s. Les causes de ce mal ne sont point celles que les astrologues et philosophes remarquent ou sur les constellations ou sur les ans climacteriels, D'AUB. *Hist.* II, 475.

— ÉTYM. *Climactericus*, qui va par échelons, par degrés, de κλιμακτηρίς, de κλιμακτήρ, échelon, de κλίπει, échelle, de κλίνειν, incliner, à cause qu'une échelle est inclinée quand on s'en sert (voy. CLIMAT).

† **CLIMATOLOGIE** (kli-ma-to-lo-jie), s. f. || 1^e Etude des climats. || 2^e Traité ou description des influences exercées sur l'économie par tout ce qui constitue un climat.

— ÉTYM. *Climat*, et λόγος, doctrine.

† **CLIMATOLOGIQUE** (kli-ma-to-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la climatologie. || Qui dépend du climat. Influences climatologiques.

† **CLIMATURE** (kli-ma-tu-r'), s. f. Nature, ensemble d'un climat. Au seuil du Sahara règne une climature favorable à une infinie variété de productions naturelles et cultivées.

— ÉTYM. *Climat*.

† **CLIMAX** (kli-maks'), s. m. Terme de rhétorique. Synonyme inusité de gradation.

— ÉTYM. Κλίμαξ, échelle.

4. **CLIN** (klin), s. m. Action d'incliner, d'abaisser, aujourd'hui usité seulement avec œil. Donne-m'en d'un clin de tes yeux Un témoignage gracieux, MALH. IV, 5. Ce n'est ni par le clin de ses yeux, ni par le mouvement de ses sourcils, mais par le branle de sa seule barbe que Jupiter fait trembler l'Olympe, BALZ. le Barbon. || Clin. d'œil, mouvement subit et rapide des paupières qui se ferment et se relèvent. Se faire obéir par un ou d'un clin d'œil. Protésilas dont ils observaient le moindre clin d'œil, FÉN. Tél. XIV. Non, non, point de clin d'œil, et point de raillerie, MOL. l'Étour. III, 4. || Faire à quelqu'un un clin d'œil en signe d'intelligence. Souvent elle est chassée par un clin d'œil que lui fait la femme de chambre, SÉV. 209. || Au plur. Des clins d'œil, mais on peut dire aussi, si l'on considère les deux yeux, des clins d'yeux. À prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés, NOL. Tart. I, 6. || En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil, en un moment. En un clin d'œil tout s'évanouit devant nous, MASS. Car. Riche. Vous allez paraître en un clin d'œil devant le tribunal de Dieu, ID. ib. Mort. Le tigre, dans l'instant d'un clin d'œil, fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, BUFF. Tigre. L'âge avance; on n'est pas plus tôt sorti du collège qu'on a soixante ans; en un clin d'œil on en a soixante et dix, VOLT. Lett. d'Argental, 25 févr. 1763. || C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela ne demande qu'un instant. Cela fut fait d'un clin d'œil, cela fut fait en un instant.

— HIST. XVI^e s. Vous pouvez d'un clin d'œil commander à qui il vous plaira, MONT. II, 343. Les dieux, d'un seul clin de leur volonté, peuvent nous empêcher de faillir, ID. II, 255. Seulement un clin d'œil ou de teste, un ris, un bâillement est reprehensible, ANYOT, Comment il faut ouïr, 24. Pour obeir à un clin de tes yeux, Je tournerois dessous dessous les cieux, LA BOËTIE. 482. L'apela d'un

clin de teste, Nuits de Straparole, t. II, p. 253, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. CLIGNER.

† 2. **CLIN** (klin), s. m. Terme de marine. Disposition de madriers qui, se joignant à recouvrement, forment le bordage d'une embarcation.

— ÉTYM. Sans doute de l'ancien verbe *cliner*, incliner.

† **CLINAMEN** (kli-na-mèn'), s. m. Terme de philosophie. La déclinaison des atomes, dans le système d'Épicure. Le clinamen viole l'essence de la matière, FÉN. Exist. 85.

— ÉTYM. *Clinamen*, inclinaison, de *clinare*, incliner (voy. CLIGNER).

† **CLINANTHE** (kli-nan-t'), s. m. Terme de botanique. Plateau terminal d'un pédoncule commun.

— ÉTYM. Κλίνη, lit, et ἄνθος, fleur.

CLINCAILLE (klin-kâ-l'), **CLINCAILLERIE** (klin-kâ-lle-rie), **CLINCAILLIER** (klin-kâ-llé, ll mouillées). Voy. QUINCAILLE, QUINCAILLERIE, QUINCAILLIER.

† **CLINCHE** (klin-ch'), s. f. Voy. CLENCHE.

† **CLINFOC** (klin-fok), s. m. Terme de marine. Foc léger qui se grée au mât de beaupré.

† **CLINICIEN** (kli-ni-siin), adj. m. Un médecin clinicien, ou, substantivement, un clinicien, celui qui étudie plus au lit des malades que dans le cabinet.

— ÉTYM. Voy. CLINIQUE.

CLINIQUE (kli-ni-k'), adj. || 1^e Terme de médecine. Qui se fait au lit du malade. || Leçon clinique, celle qui est donnée dans un hôpital près du lit des malades. || Médecine clinique, celle qui s'occupe du traitement des maladies considérées individuellement. || Médecin clinique, celui qui visite les malades par opposition à celui qui donne des consultations. Vieux en ce sens. || 2^e S. f. Enseignement médical au lit des malades. || Institution dans laquelle les élèves apprennent l'art de guérir les malades au lit même des malades. On dit, en ce sens, la clinique de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, etc. || 3^e S. m. Terme d'histoire ecclésiastique, qui se dit de ceux qui recevaient le baptême au lit de la mort. La secte des cliniques.

— ÉTYM. *Clinicus*, de κλίνω, de κλίνη, lit, de κλίνω, incliner, coucher (voy. CLIMAT et CLIGNER).

† **CLINOÏDE** (kli-no-i-d'), adj. Terme d'anatomie.

Apophyses clinoïdes, apophyses au nombre de quatre à la face supérieure du corps de l'os sphénoïde, et qui laissent entre elles un espace quadrilatère ayant à peu près la forme d'un lit.

— HIST. XVI^e s. Le demeurant dudit rameau [carotide interne], entrant par les trous latéraux de l'os basilaire, s'en va aux apophyses clinoïdes dudit os, PARÉ, II, 17.

— ÉTYM. Κλίνη, lit, et εἶδος, forme.

† **CLINOMÈTRE** (kli-no-mè-tr'), s. m. Instrument pour mesurer les inclinaisons. || Terme de marine. Instrument pour faire connaître la différence du tirant d'eau d'un bâtiment à l'avant et à l'arrière. || En termes de mineur, instrument pour mesurer l'épaisseur des couches. || On trouve aussi clinoscope.

— ÉTYM. Κλίνειν, incliner, et μέτρη, mesure.

† **CLINOPODE** (kli-no-po-d'), s. m. Terme de botanique. Basilic sauvage, genre de labiées.

— ÉTYM. Κλίνη, lit, et πούς, pied, à cause que les feuilles ont, pour ainsi dire, la forme d'un lit.

† **CLINOSCOPE** (kli-no-sko-p'), s. m. Voy. CLINOMÈTRE.

— ÉTYM. Κλίνειν, incliner, et σκοπεῖν, examiner.

CLINQUANT (klin-kan), s. m. || 1^e Lamelle brillante d'or, d'argent, etc. qui entre dans certaines parures. Ce dos chargé de pourpre et rayé de clinquants, MALH. II, 5. On m'a dit Que contre les clinquants le roi fait un édit, RÉGNIER, Sat. VIII. Point de clinquant, jupe simple et modeste, LA FONT. Oraiss. M. de Monchevreville et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, SÉV. 502. Un chambellan qui de clinquant pétille, BÉRANG. Bonne fille. Voyez-les.... Vous habiller l'amour d'un clinquant précieux, A. CHÉN. 182. || 2^e Lames ou feuilles de cuivre doré ou argenté qui brillent beaucoup et imitent le vrai clinquant. Le clinquant ne vous convient plus, J'ai cinquante écus de rente, BÉRANG. Cinquante écus. Quand de vanter ses faits tu vois un homme avide, Ne prends pas pour de l'or tout le clinquant qui luit; Frappe sur les tonneaux, tu verras le plus vide Faire toujours le plus de bruit, GOMBERVILLE, dans RICHELET. Quoi! votre personne qui est toute de clinquant, votre grand carrosse doré qui roule pour la première fois, DANCOURT, Chevalier à la mode, I, 4. || Fig. Ce qui brille.

N'estimer que le clinquant. || 3^e Terme de littérature. Choses brillantes, mais de mauvais goût. À Malherbe, à Racan, préférer Théophile, Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile, boul. Sat. IX.

Le clinquant du Tasse m'a charmée, sév. 340. De ces grands mots, clinquant de l'oraison, Enflés de vent et vides de raison, J. B. ROUSS. liv. II, Ep. II, Brumoy. Si l'on vous faisait voir que ce bon air, ces grâces, Ce clinquant de l'esprit, ces trompeuses surfaces Cachent un homme affreux.... GRESSET, Méchant, III, 6.

— HIST. XV^e s. Certes les pompes et parures de lors n'estoient pas telles que celles de présent; car les princes jouttoyent en parures de drap de laine, de bougran et de toile, garnis et ajolivez d'or clinquant ou de peinture seulement, o. DE LA MARCHE, Mém. liv. I, p. 464, dans LACURNE. || XVI^e s. On myllieu de la place pendoyent les armoiries, mignonement introphiées d'or cliquant, RAB. Sciomachie. Ils avoient gardé par espoir de rançon tous ceux qui avoient du clinquant ou autres beaux vestemens, D'AUB. Hist. II, 468. Avec festons, trophées, et merveilleuse abondance de clinquant d'or et d'argent, qui voletoit par-dessus, CARL. IV, 42.

— ÉTYM. Rouchi, cliquant; du hollandais *klinken*, résonner, le clinquant étant ce qui fait du bruit.

† **CLINQUANTER** (klin-kan-té), v. a. Charger de clinquant. Clinquer un habit.

— HIST. XVI^e s. Nous vismes approcher quelques cinquante chevaux des nostres, clinquants et empanachés comme princes, D'AUB. Fœn. IV, 45.

— ÉTYM. Clinquant.

† 1. **CLIO** (kli-o), s. f. Nom de celle des neuf Muses qui préside à l'histoire. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune femme, couronnée de laurier, avec une trompette à la main droite et un livre dans la main gauche.

— ÉTYM. Κλειώ, Clio, de κλείω, κλέω, célébrer.

† 2. **CLIO** (kli-o), s. m. Mollusque ptéropode.

CLIPPER, s. m. Voy. KLIPPER.

CLIQUART (kli-kar), s. m. Pierre à bâtir très-estimée.

— ÉTYM. Probablement du même radical que *cicher*, dans un sens de fixer, assujettir.

CLIQUE (kli-k'), s. f. || 1^e Terme de mépris qu'on inflige à une coterie, à une bande, à une suite qu'on n'estime pas. Le diable avec sa clique, et réduit à ce point, Fort inutilement s'y casserait la tête, REGNARD, Légat. III, 4. L'offense que j'ai faite au seigneur Furia, lui est particulière; la rage de toute sa clique a une cause plus générale, P. L. COUR. I, 85. Puzzini ameute sa clique, me dénonce au ministre, arme l'autorité pour me persécuter, ID. Lett. II, 44. La clique Freron crie que je suis l'auteur de je ne sais quel dictionnaire philosophique, VOLT. Lett. Mme d'Argental, 19 oct. 1764. || 2^e Aux cartes, réunion de trois ou quatre figures de même point et de couleur différente.

— HIST. XV^e s. Toujours est le martiaux tout prest Qui fiert sur la cloche et des clique Si fort en mi la droite clique Que lors convient l'eure sonner, E. DESCHAMPS, Poésies mss. f° 425, dans LACURNE. D'aller aussy, quand il vente, par rue, Afin qu'on ait sur sa teste une clique [morceau] D'une tuille qui est tost descendue, Ou cheminée ou pierre qui des clique, ID. ib. f° 314.

— ÉTYM. Cliquer, ancien verbe qui avait le sens de faire du bruit et qui était très-usité; la clique est, on le voit, la même chose que la clique.

† **CLIQUET** (kli-ké), s. m. Terme d'arts. Pièce mobile qui, buttant contre un engrenage, l'empêche de tourner en sens contraire. || Fig. Leur langue va comme un cliquet de moulin, se dit de personnes qui babillent beaucoup. || Dans l'orfèvrerie, la partie supérieure de la brisure qui entre dans la charnière et en sort.

— HIST. XV^e s. Prince, mon corps par boire se refet; Dès le matin et jusques au cliquet [coup] De la mie nuit me fait vins reconfort, E. DESCH. Poésies mss. f° 240, dans LACURNE. || XVI^e s. Mais les langues qui sonnent Comme un cliquet, toujours le bruit me donnent De tous escrits, tant soient lourdement faits, MAROT, II, 53. Bruit de chariots et chevaux, cliquets de fouets, PARÉ, XIX, 28.

— ÉTYM. Voy. CLIQUETER.

CLIQUETER (kli-ke-té). Le t se double quand la syllabe qui le suit est muette: je cliquette, je cliquetterai, v. n. Faire du bruit en se choquant. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XV^e s. Et n'a dent qui ne lui cliquette, VILLON, Repues franches. || XVI^e s. Pareillement fait soit cliqueter un fouet de chartier, PARÉ, XIX, 8. Les

armes ne doivent cliquer sans legitime occasion ; qu'avant qu'on les bouge, on envoie deffier l'ennemi, DUVERDIER, *Bibliotheque*, p. 54, dans LACURNE.

— ÉTYM. Rouchi, *cliquer*, fréquentatif de l'ancien verbe *cliquer*, faire du bruit, qui est sans doute le même que *claquer*.

CLIQUETIS (kli-ke-ti), s. m. || 1^e Bruit que font des armes ou des corps sonores qui se choquent, qui se froissent. Cliquetis d'épées, de chaînes. Ah ! monsieur, quel bruit ! quel cliquetis ! — Que vois-je là ? Un homme attaqué par trois autres ! La partie est trop inégale, et je ne dois pas souffrir cette lâcheté, MOL. *Don Juan*, III, 3. || 2^e Fig. Cliquetis de mots, assemblage de mots qui ont plus de son que de sens. Cliquetis d'antithèses, antithèses accumulées sans beaucoup de goût.

— HIST. XIV^e s. Et quand dessus François vont les flesches cheant, Dessus ces bacinés qui sont clair et luisant Firent tel cliquetis en noise demenant, Que ce sembloient fevres sur enclumes forgeant, GUESCL. 22341. || XV^e s. Avoit lors dedans le dit champ tel cliquetis de couleuvrines, que iceux Anglois furent contraints d'eux enfuir, MONSTREL. t. III, p. 57, dans LACURNE. Le cliquetis que j'aime est celui des bouteilles, BASSELIN, XIX. || XVI^e s. Cliquetis de harnois, piques, espées... PARÉ, XIX, 28. Le cliquetis des armes, RONS. 900.

— ÉTYM. *Cliqueter*.

CLIQUETTE (kli-kè-t'), s. f. || 1^e Instrument fait de deux morceaux d'os ou de bois, qu'on met entre les doigts et dont on tire des sons en choquant ces deux morceaux l'un contre l'autre. || 2^e Terme de pêche. Pierre trouée pour faire aller le filet au fond de l'eau. || Filet garni de morceaux de bois qui par leur choc rassemblent le poisson ; on dit aussi cliquet.

— HIST. XVI^e s. Et les choquant ensemble [deux pièces de bois], [il] faisoit son tel que font les ladres en Bretagne avec leurs cliquettes, RAB. *Pant.* II, 19. Le vassal ne trouvant son seigneur en son hostel, doit heurter par trois fois à sa porte, l'appeler aussi par trois fois, et après avoir bâisé la cliquette ou verrou d'icelle, faire pareille déclaration que dessus, LOYSEL, 559. Tenant en sa main dextre des cliquettes, les faisant cliqueter assez haut, PARÉ, XIX, 23.

— ÉTYM. *Voy. CLIQUETER*.

† **CLISÉOMÈTRE** (kli-zé-o-mè-tr'), s. m. Terme d'obstétrique. Instrument inusité, qui a été proposé pour mesurer l'inclinaison du bassin.

— ÉTYM. Kλίσις, inclinaison, et mètre, mesure.

CLISSE (kli-s'), s. f. || 1^e Petite claire d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages. || Enveloppe d'osier tressé mise autour d'une bouteille qu'on porte habituellement, afin de l'empêcher de se casser. || 2^e Terme de chirurgie. Morceau de bois ou de carton plat, long et étroit, servant à maintenir les os fracturés ; on dit aujourd'hui éclisse.

— HIST. XV^e s. Et fondement qui est fondé sur clisse Ne peut souffrir ne pierre ne mortier, EUST. DESCH. dans le *Dict. de pochez*. || XVI^e s. Ma maîtresse avoit un coche de clisse [d'osier], qui n'estoit gueres suspendu que de cordes, D'AUB. *Fæn.* III, 2.

— ÉTYM. Berry, *cicle*, claire formée de branchages flexibles ; de l'ancien haut-allem. *kliozan*, fendre.

CLISSE, ÉE (kli-sé, séé), part. passé. Qui est garni d'une clisse. Bouteille clissée. Les seltzogènes ou appareils à faire de l'eau de Seltz sont composés de deux réservoirs clissés à mailles hexagonales.

† **CLISSER** (kli-sé), v. a. || 1^e Terme de vannier. Garnir une bouteille d'une clisse. || 2^e Terme de chirurgie. Monter de clisses un membre fracturé.

— HIST. XVI^e s. Une bouteille clissée, plaine de vin breton, RAB. *Pant.* III, 45. Et seront lesdits auhiers tous clissiez d'une chemise de fil d'archal, PAILLISY, 77.

— ÉTYM. *Clisse*; Berry, *cicler*, tresser.

† **CLISSON** (kli-son), s. m. Toile de lin qui se fait en Bretagne.

— ÉTYM. *Clisson*, ville du département de la Loire-Inférieure.

† **CLISTER** (kli-sté) ou **CLISTRER** (kli-stré), v. a. Luter une poêle sur son fourneau, dans une saline.

† **CLITORIDIEN**, IENNE (kli-to-ri-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au clitoris.

CLITORIS (kli-to-ri), s. m. Terme d'anatomie. Petit organe charnu placé à l'entrée des parties génitales des femelles chez les animaux mammifères.

— ÉTYM. Kλετορίς.

† **CLITORISME** (kli-to-ri-sm'), s. m. Terme de médecine. Abus du clitoris.

† **CLIVABLE** (kli-va-bl'), adj. Qui est susceptible d'être clivé.

— ÉTYM. *Cliver*.

† **CLIVAGE** (kli-va-j'), s. m. Division mécanique, dans une ou plusieurs directions, de la masse d'un corps cristallisé, division qui met à découvert les joints des lames ou couches planes et parallèles dont ce corps est composé. Substance qui se prête aisément au clivage. Il m'a été facile de m'assurer qu'aucun phénomène de trombe ou de clivage ne s'était manifesté dans cet ouragan, car les arbres étaient seulement renversés, Acad. des sciences, *comptes rendus*, t. L, p. 644. || La fissure d'un cristal, et en particulier d'un diamant, lorsqu'elle est à surface plane.

— ÉTYM. *Cliver*.

CLIVÉ, ÉE (kli-vé, vée), part. passé. Diamant clivé.

CLIVER (kli-vé), v. a. Diviser un corps cristallisé suivant les lames ou couches planes dont il est composé. || Terme de lapidaire. Tailler une pierre dans le sens de ses couches de cristallisation. || Se cliver, v. réfl. Être divisé par clivage.

— ÉTYM. Allem. *klieben*; suéd. *klyfwa*; angl. *to cleave*, fendre.

† **CLOACAL**, ALE (klo-a-kal, ka-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au cloaque.

CLOAQUE (klo-a-k'; au temps de Chifflet, Gramm. p. 183, on prononçait cloaque), s. m. || 1^e Lieu destiné à recevoir les immondices. Il [Napoléon] proclame que le Kremlin, arsenal, magasins, tout est détruit ; que désormais Moscou n'est plus qu'un amas de décombres, qu'un cloaque impur et malsain, sans importance politique et militaire, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 6. || Trou creusé en terre pour recevoir les eaux ménagères. || Masse d'eau sale et croupie. Tomber dans un cloaque. Cloaque infect. || 2^e Par extension, tout ce qui offre des amas d'ordures et une grande saleté. On pénétra dans de misérables logements qui étaient des cloaques. Cette ville est un vrai cloaque. || Fig. C'est un cloaque, c'est une personne sale et puante, *Dict. de l'Acad.* || 3^e Fig. Cloaque d'incertitude et d'erreur, PASC. dans cousin. Un pays qui est le cloaque de la nature, VOLT. *Amabed*, 10^e lettre d'*Amabed*. Un dieu aurait-il pu former ce cloaque de misères et de forfaits ? ID. *Memmius*, v. Je vous plains de remuer, dans l'horrible château [la Bastille] où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs, VOLT. *Chardon*, 5 avril 1767. || Un cloaque d'impureté, de toutes sortes de vices, une personne couverte de souillures morales. || 4^e Terme d'anatomie. Poche que forme l'extrémité du canal intestinal chez les oiseaux et les reptiles, et dans laquelle s'ouvrent les uretères. || 5^e S. f. Conduit de pierres par où s'écoulent les immondices d'une ville. N'est usité, en ce sens, qu'en parlant de la grande cloaque, égout bâti à Rome par Tarquin et encore subsistant.

— REM. Dans la grande cloaque, le genre étymologique a été conservé par le latin *maxima cloaca*, qui est le nom de cet égout. || Au XVI^e siècle cloaque était tantôt masculin, tantôt féminin ; c'est à tort que le masculin l'a emporté, ne fût-ce qu'à cause de cette anomalie d'avoir un même mot de deux genres suivant l'emploi.

— HIST. XIV^e s. Il fist fere cloaques, ce sont conquis souz terre pour celles yaues fere descendre ou Tybre, BERCHEURE, f° 20, recto. || XVI^e s. Nature renvoie ces excrements vers le mezenter et pancreas, comme dedans un cloaque ou esgout de tout le corps, PARÉ, v, 19. Ceux qui habitent et fréquentent es lieux putrides, comme es poissonneries, escocheries, cemetieres, hospitaux, cloaques et tanneries, ID. XXIV, 3.... Jette dedans mon ventre Un desir de manger, ventre, non, mais un autre. Plus-tost une cloaque instrument de mes maux [il s'agit de Phinée et des harpies], RONS. 841. Bref ils t'ont fait la cloaque d'erreur, ID. 965. Il est ici bas logé au dernier et pire estage de ce monde, plus esloigné de la voute celeste en la cloaque et sentine de l'univers, CHARRON, *Sagesse*, p. 47, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *cloaca*.

CLOCHE (klo-ch'), s. f. || 1^e Instrument d'airain, en forme de coupe renversée, produisant des sons retentissants à l'aide d'un battant suspendu dans l'intérieur et mis en mouvement par le branle de la cloche, ou à l'aide d'un marteau placé à l'extérieur et mis directement ou par des ressorts. Sonner, tinter la cloche. Bénir une cloche. On sonnait la cloche à volées. Les cloches dans les airs de leurs voix argentines, Appelaient à grand bruit les chantres à matines, BOIL. *Lutrin*, IV. Tandis que dans les airs mille cloches émuves d'un funèbre concert font retentir les nues, ID. *Sat.* VI. Du dîner j'aime fort la cloche, Mais on la sonne en peu d'endroits, BÉRANG. *Tournebr.* On se sert du son des cloches pour dissiper les nuées,

boss. Conn. III, 3. || Fig. Faire sonner la grosse cloche, faire intervenir dans une affaire celui qui a le plus de pouvoir. || N'être pas sujet au coup de cloche, être maître de son temps. Les horloges étaient défendues dans tous ses États, et on eût été puni pour insensé un homme ou une femme qui se fussent asservis à un coup de cloche, SEGRAIS, *Princesse de l'aphlagonie*, t. II, p. 217. || Fondre la cloche, prendre un parti, une résolution extrême ; en venir au fait, à l'exécution. || Être étonné, être penaillé comme un fondeur de cloche, être fort surpris de voir manquer une chose sur laquelle on comptait. Locution tirée de ce qu'il arrive parfois que l'opération de jeter la cloche en moule manque. Si Foy eût pu soutenir ce style, la scène changeait ; M. Pasquier, surpris comme un fondeur de cloches, eût remis ses lois dans sa poche, et moi, petit propriétaire, ici je taillerais ma vigne sans crainte, P. L. COUR. *Lettre* X, t. I, p. 220. || Gentilshommes de la cloche, noblesse de la cloche, nom que l'on donnait aux descendants des maires et des échevins, maîtres, en leur qualité d'officiers municipaux, de la cloche de la commune, et anoblis en certaines villes par quelques charges municipales. || Coup de cloche, un coup frappé contre la cloche et qui la fait sonner ; et fig. un avertissement. Il est vrai que j'ai été fort malade ; ces petits avertissements sont des coups de cloche que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous, VOLT. *Lett. Schomberg*, 31 août 1769. || 2^e Terme de cuisine. Ustensile concave qui sert à faire cuire des fruits. || Couvercle en fer-blanc pour tenir les plats chauds. || Vase de verre dont on couvre le fromage pour le servir sur la table et sous lequel il se fait. || 3^e Dans le jardinage, vase de verre dont on couvre les plantes délicates. Plantes venues sous cloche. || Fig. Il était vrai que dès lors je pointais fort, mais c'était sous cloche, ST-SIM. 217, 181. || 4^e Dans les laboratoires, manchon ou cylindre creux en verre, ouvert par une extrémité et fermé par l'autre. || 5^e Nom d'une machine qui a la figure d'une cloche, et dans laquelle un homme peut demeurer sous l'eau pendant assez longtemps. Cloche à plongeur ou cloche à plonger. || 6^e Vésicule de sérosité qui se forme sur la peau. Il a des cloches aux pieds. || 7^e Terme de vétérinaire. Un des noms vulgaires de la cachexie aqueuse des bêtes à laine. || 8^e Terme de botanique. Fleur en cloche, fleur monopétale ayant à peu près la forme d'une cloche. || Double cloche, espèce de datura ; primevère doublée par la culture. || 9^e Terme de marine. Cylindre d'un cabestan. || Partie supérieure d'une manche à vent. || 10^e Terme de mineur. Cavité qui se forme au toit d'une galerie. || 11^e Terme de sondeur. Cloche à galets, tige creuse pour saisir une tige de sonde. || 12^e Ornement de monture de chandelier. || Dans la poterie, bouillonnement. || Proverbes. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession, c'est-à-dire on ne peut faire deux choses à la fois. || C'est le son des cloches auxquelles on fait dire tout ce qu'on veut, c'est-à-dire ce sont des paroles qu'on interprétera comme on voudra, ou c'est un homme qui dit tantôt d'une façon et tantôt d'une autre. Locution fondée sur une ancienne superstition qui faisait regarder les cloches comme pouvant annoncer l'avenir ; le son des cloches n'ayant rien de déterminé, on y entendait toujours ce qu'on désirait. || Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, c'est-à-dire, en toute chose, il faut entendre le pour et le contre.

— HIST. XIII^e s. Les cloche de la ville sonnerent hautement, Berte, IX. De camelin, pour la pourrière [poussière], [ils] Avoient cloches [chapes] paringaus [semblables] Fourrees de vermeus cendaus, Bl. et Jehan, v. 5436. || XIV^e s. Quant li bourgeois oïrent la cloche deviser, La cloche de la ville ont fait tantost sonner, Baud. de Seb. x, 76. || XV^e s. Adonc alla dire Lydore la royne : venez à moi, Lyriope belle fille ; si vous osteray la cloche que vous avez vestue, et si nous servirez, Perceforest, t. I, f° 122. || XVI^e s. Tous utenciles de cuisine faits de metal de cloche, de cuivre, de letton, o. DE SERRES, 881. La chappe ou cloche d'un alambic, ID. 889. À conseil de fol, cloche de bois, COTGRAVE. Dont il feut plus estonné qu'ung fondeur de cloches, et s'escria.... RABEL. *Pant.* IR. 29. L'on a beau battre les cloches devant que les païroissiens soient venus, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 7. Mieux vault à cloche se lever que à la trompette, ID. ib. Rapporter les cloches d'un tel lieu [avoir des ampoules aux pieds pour y être allé], OUDIN, CURIOSITÉS FR. Si es dites vignes est trouvé gros bestail avec cloche fermée ou bouchée en temps de fruits, de nuit, le seigneur du bestail court l'amende de vingt sols tournois, COUSTUM. géné. t. II, p. 681.

— **ETYM.** Bourguig. *cloiche*; picard et berry, *cloque*; provenc. *cloca*, *clos*; piémontais, *cioca*; bas-lat. *clocca*, *cloca*, dans des textes du VIII^e siècle; anglo-sax. *clucge*, IX^e siècle; anc. h. allem. *clocca*, IX^e siècle, ordinairement avec un *g*, *glocca*; anc. scandinave, *klucka*; allem. mod. *Glocke*; kymri, *clock*; irl. *clog*; bas-bret. *cloch'*. Ce mot est d'origine obscure; car on ne sait pas précisément s'il est allé des langues romanes dans les langues germaniques et celtes, ou s'il a suivi le chemin inverse. Dans le premier cas, on le rattacherait à *clocher*, boiter, à cause du mouvement d'oscillation et, pour ainsi dire, de claudication de la cloche en branle. Dans le second cas on le rattacherait à l'ancien haut-allemand *klochón*, battre, frapper, bien plutôt qu'à l'anglo-saxon *cloccan*, anglais *cluck*, glousser, dont la signification ne peut convenir. *Clocher* est probable; *V. clocher la cloche, à clocher?* Par assimilation une chapea été dite *cloche ou cloque*, en anglais *cloak*.

CLOCHEMENT (klo-che-man), s. m. Action de clocher, de boiter.

— **ETYM.** *Clocher* 2.

CLOCHE-PIED (A) (klo-che-pié), loc. adv. Sur un seul pied. Sauter à cloche-pied. D'autres allaient toujours à cloche-pied, VOLT. *Bababec*. || S. m. Le cloche-pied, sorte de jeu gymnastique. || Espèce d'organsin qui n'a que trois brins de soie, dont deux sont moulinés ensemble séparément et puis moulinés avec le troisième.

— **ETYM.** *Clocher* 2, et pied.

1. **CLOCHEUR** (klo-ché; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des clochers élevés, dites: klo-ché-z élevés), s. m. || 1^e Bâtiment élevé qui fait partie d'une église et dans lequel on suspend les cloches. La Nuit baisse la vue et du haut du clocher Observe les guerriers, les regarde marcher, BOIL. *Lutr.* III. C'est ainsi que du sein des vastes métropoles On voit un riche amas d'édifices épars S'élançer en clochers, s'arrondir en coupoles, Ou s'étendre et s'enfuir en immenses remparts, MASSON, *Helv.* II. || Fig. Placer le clocher au milieu de la paroisse, mettre à la portée de chacun ce qui doit servir à tous. || Fig. N'avoir vu que son clocher, que le clocher de son village, n'avoir point quitté son pays, être sans expérience du monde. || Se battre avec les pierres du clocher, se dit d'un bénéficiaire qui jouit par provision d'un bénéfice qu'on lui conteste, et, en général, de tout homme qui se sert contre ses adversaires de l'objet en litige. Voyons le court détail de cette affaire, dont la cabale [contre le duc de Bourgogne] se batte, comme on dit, avec les pierres du clocher, ST-SIM. 213, 225. || Course au clocher, course à cheval, qui, comme si elle avait pour but un clocher vu de loin, va à travers champs et franchit haies et fossés. || Des rivalités de clocher, des jalouses de village à village ou de petite ville à petite ville; et de même : cela n'a pas d'intérêt général, c'est une question de clocher. || 2^e Paroisse, église. Il y a tant de clochers en France. || Proverbes. Un curé n'a besoin d'autre titre que de son clocher pour demander ses dîmes, c'est-à-dire la chose dont il s'agit est de droit commun et n'a besoin d'être appuyée d'aucun titre. || Tirer du clocher, employer la dernière ressource qui reste.

— **HIST.** XII^e s. Ainz que sainz Thomas fust ocis el saint mustier, Grant processiun vit aler lez le clocher, Th. *le mart.* 164. Li bacon [jambons] ardent, si chieent [tombent] li lardié; Et li sainz [la graisse] fait le grant feu esforzier, Fiert soi es tors et el maistre clochier, Raoul de C. 60. || XIII^e s. Tant [ils] vont que de Paris ont maint clocher veü, Berte, cxxxvii. [La tour] haute est amont comme clokier, Fl. et Bl. 1847. || XIV^e s. Il est feste en sa paroisse, on carillonne en son clocher, LEROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 8.

— **ETYM.** *Cloche*; bourguig. *quiochey*; normand. *cloccher*; picard, *clokier*.

2. **CLOCHEUR** (klo-ché), v. n. || 1^e Boiter en marchant. Clocher du pied droit. Qu'as-tu à clocher? es-tu boiteux aussi bien qu'aveugle? D'ABLACOURT, *Lucien, Timon ou le misanthrope*. C'est grand' honte Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Fig. Jusques à quand clochez-vous de deux côtés? Nul ne peut servir deux maîtres, FÉN. XVIII, 66. || 2^e Être défectueux, pécher contre quelque règle. Ce raisonnement cloche. Ce vers cloche, il n'a pas la mesure. Et que ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche, MOL. *Fourb.* II, 1. || Proverbe. Il ne faut pas clocher devant les boiteux, il ne faut faire devant les gens rien qui leur reproche quelque défaut naturel, et, en général, rien qui leur rappelle quelque souvenir pénible.

— **HIST.** XII^e s. Li fil estrange mentirent à moi, li fil estrange sunt enviegi [en route], et clocerent de leur sentes, Liber psalm. p. 24. || XIII^e s. Car de poine [elle] clochoit, com cheval qu'on encloue, Berte, XXXIII. Et Renart d'autre part rebroche Le bon destrier, qui pas ne cloche, Ren. 27180. Atant es vos un pelerin Qui vint clochant tot le chemin, ib. 12946. Il leva sus en solevant, Le pié tent avant dont il cloche, ib. 7303. Bien voi de quel pié vous clochiés, la Rose, 9380. Puisque justice cloce, et drois pent et encline, Et verités cancellé, et loiautes decline, RUTEB. 233. La beasse qui cloche La cloche dou clochier Fist devant li venir, qui la veüst clochier, ID. 182. Il ot en sa compaigne dant Hungier l'allement, Et Rogier de Rosoi, qui un poi va clochant, Ch. d'Ant. IV, 9. Et Robers del Rosoi qui cloce del talon, ib. XI, 368. || XV^e s. On ne pouvoit à présent clocher devant les seigneurs et leurs consaux; car ils y veoient trop clair, FROISS. II, II, 100. Et s'amans vont faisant les lours, Tantost congoistray leur default; Jà devant moy clochier ne fault, CH. D'ORL. *Rond*. || XVI^e s. Le plus habile d'eux ne se pourra jamais absoudre qu'il ne cloche des deux costés; or Dieu a déclaré par son prophète qu'on ne lui fera jamais trouver une telle clochure bonne, CALVIN, 225. Il vaut mieux clocher en la voie que courir legerement hors de la voie, ID. *Instit.* 605. Jusques à ce que vous vous soyez rendus tels devant qui vous n'osiez clocher, et jusqu'à ce que vous ayez honte et respect de vous mesmes, présentez-vous toujours en l'imagination Caton, Phocion et Aristides.... MONT. I, 286. Les mariages de ce païs-là [Italie] clochent en ceci: leur coutume donne communement la loy si rude aux femmes et si serve.... ID. III, 367.

— **ETYM.** Picard; *cloker*; provenc. *clopchar*. Il y a deux étymologies proposées : 1^e par Ménage, *claudicare*, boiter; 2^e par Diez, *clopicare*, mot dérivé du bas-lat. *cloppus*, boiteux (voy. CLOPIN). La forme provencale *clopchar* paraît décider la question en faveur de la seconde étymologie.

† 3. **CLOCHEUR** (klo-ché), v. a. Terme d'horticulture. Couvrir de cloches. Avoir deux cents pieds de melons clochés, LA QUINTINYE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET.

— **ETYM.** *Cloche*.

† **CLOCHETEUR** (klo-che-teur), s. m. Anciennement, homme qui précédait les convois funèbres tenant à la main une clochette qu'il faisait sonner de temps en temps. Le clocheteur des trépassés.

— **ETYM.** *Clochette*.

† **CLOCHETON** (klo-che-ton), s. m. Terme d'architecture. Petit clocher. || Ornement, en forme de clocheton, qu'on ajoute quelquefois aux angles d'un clocher.

— **ETYM.** Diminutif de cloche : le *clocheton*, petite cloche, s'est dit, par métonymie, pour le petit clocher qui renferme la petite cloche.

CLOCHETE (klo-ché-t'), s. f. || 1^e Petite cloche qu'on peut tenir à la main. La clochette du président. La clochette des troupeaux. La pagode de naître au toit rose et changeant, La tour de porcelaine aux clochettes dorées, V. HUGO, *Ball.* 15. || 2^e Les clochettes, sorte de jeu dans les orgues. || Sorte de carillon diatonique dans les orchestres. || 3^e Fleur en forme de cloche. Clochette des bois, le narcisse pseudo-narcisse. Clochette des blés, le lisuron des champs. Clochette des murs, la campanule à feuilles rondes. || 4^e Terme d'architecture. Sorte d'ornement, qu'on nomme aussi goutte, et qui est de forme conique et taillé dans l'architrave de l'ordre dorique.

— **HIST.** XIII^e s. Là establi on que une clokete fust portée avec corpus Domini, car on ne i portoit point, Chr. de Rains, p. 88. Madame Musique aus clochettes, Et si clerc plein de chansonnnettes, Bat. des 7 arts. || XIV^e s. Son jaque [jaquette], qui estoit de clochettes garnis, [il lui] Fist tantost despoillier, ... GUESCL. 14360. Maistre Jehan Bernard, charpentier, pour faire un petit clocher en la grand chapelle [du Louvre] à pendre la clochette à sonner la messe, DE LABORDE, *Émaux*, p. 216. Une clochette d'or dont le tenon est d'une fleur de lis, et poise, à tout le bâtant, un marc une once, ID. ib. Cordelle où il y ait au bout une cloquette, Modus, f° LXXV. || XV^e s. Crié soit à la clochete Par les rues, sus et jus : Fredet, on ne le voit plus; Est-il mis en oubliette? CH. D'ORL. *Rond*. Ceste clochette est faictes des biens de l'hotel Dieu, pour les habitans de la ville de Pois, et me fondit Andrieu Munier, 1582, DE LABORDE, *Émaux*, p. 217. Il est de la petite clochette [il est huguenot]. H. EST. *Apologie d'Hérod.* p. 614, dans LACURNE.

— **ETYM.** Diminutif de cloche; bourguig. *clocotte*; picard, *clokette*.

CLOISON (klo-i-zon), s. f. || 1^e Séparation qui se fait dans un appartement, dans une maison, à l'aide de quelque maçonnerie ou charpenterie. Cloison en briques. Mur de cloison. Un vieux mur entr'ouvert séparait leurs maisons; Le temps avait miné leurs anciennes cloisons, LA FONT. *Filles de Minée*. || Petites murailles en briques dans l'intérieur d'un poêle. || 2^e Terme de botanique. Membrane ou partie mince qui divise en compartiments certaines cavités. Les cloisons des loges à graines. La rose et Damalis [une jeune fille] de leur jeune prison Ont ensemble percé la jalouse cloison, A. CHÉN. 62. || Demi-cloison, cloison d'un fruit qui n'atteint pas jusqu'à l'axe de celui-ci, et laisse un vide au centre. || Terme d'anatomie. Partie servant de séparation à deux cavités. La cloison des fosses nasales. || 3^e Espèce de boîte mince qui renferme la garniture d'une serrure.

— **HIST.** XII^e s. Les fossez [ils] virent, la cloison Qu'il aveient fait d'environ, BENOIT, II, 3465. || XIII^e s. Li rosier d'une haie furent Clos environ, si cum il durent; Mès ge passasse la cloison Moult volontiers... la Rose, 2793. Et la cloison de mur quarré, ib. 514. Trop est folz qui la [oraision] pert par petite ochoison; Car tous les biens du ciel puet mettre en sa cloison, J. DE MEUNG. *Test.* 1450. || XVI^e s. Ce bataillon estoit si bien remparé d'une cloison de piques, que.... AMYOT, P. *Æm.* 33. Ilz chassèrent les Perses fuyans, jusques dedans le pourpris qu'ilz avoient remparé et fortifié de cloison de bois, ID. *Arist.* 45. Les sacrées cloisons [les cloîtres], D'AUB. *Conf.* II, 8. Ce mot de cloison sentiroit la prison, ID. ib. À faute de mettre un pau [pieu] en une cloison, une vigne se dissipera, O. DE SERRES, 53. Et puis que tout leur revient à mesme compte [aux femmes traitées avec une extrême jalousie], elles ont le chois bien aysé: et, ont-elles brisé ces cloisons croyez qu'elles font feu, MONT. III, 367.

— **ETYM.** Provenç. *clausio*; du latin *claudere*, fermer (voy. CLORE).

CLOISONNAGE (klo-i-zo-na-j'), s. m. Terme d'architecture. Tout ouvrage de cloison. Ces chambres ne sont séparées que par du cloisonnage. || Cloison de charpente.

— **ETYM.** *Cloison*.

CLOISONNÉ, ÉE (klo-i-zo-né, née), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est divisé en compartiments. || Email cloisonné, voy. ÉMAIL.

— **ETYM.** *Cloison*.

CLOÎTRE (klo-i-tr'), s. m. || 1^e Dans un monastère, galerie intérieure couverte, et formant un carré, au milieu duquel est ordinairement un petit jardin. Les processions des religieux se font autour de leurs cloîtres. || On dit, en architecture, qu'une maison est bâtie en cloître, quand il y a des bâtiments sur les quatre côtés de la cour. || 2^e Le monastère même. Se retirer, s'ensevelir dans un cloître. Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment.... CORN. *Cid*, v. 7. La perfection n'est pas de se jeter dans un cloître, boss. II, *Vetur*. 2. Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies? PAS. *Prov.* 16. Les cloîtres renfermaient plus de cinq cent mille personnes, VOLT. *Mœurs*, 139. Trop resserré dans les bornes d'un cloître, Un tel mérite au loin se fit connaître [connaître], GRESSET, *Ver-vert*, II. || 3^e La vie monastique. Elle est par l'indigence au cloître condamnée, M. J. CHÉN. *Féné*, IV, 4. || 4^e Enceinte de maisons où logeaient les chanoines des églises cathédrales et collégiales. Le cloître Notre-Dame. || 5^e Terme de jardinage. Grand carré entouré d'allées taillées en arcades, imitant un cloître. || 6^e Terme de construction. Voûte en arc de cloître, sorte de voûte formée de plusieurs portions de voûte qui s'appuient sur des murs, et se coupent de manière à former entre elles des angles rentrants.

— **SYN.** CLOÎTRE, COUVENT, MONASTÈRE. Le cloître est une clôture; le couvent est un lieu où l'on se réunit pour vivre en commun; le monastère est un lieu de retraite et de solitude. Voilà l'étymologie. L'usage a attaché primitivement à cloître le sens de galerie intérieure dans un couvent; c'est pour cela qu'on ne dit pas, d'une manière déterminée et en laissant au mot l'idée commune de résidence de moines : établir, détruire des cloîtres. Cloître et couvent s'emploient l'un et l'autre pour désigner la vie monacale: on se jette dans le cloître; on met une fille au couvent; dans ces phrases on ne se servira pas de monastère; le monastère ne se disant pas, d'une façon générale, comme le cloître ou le couvent.

— **HIST.** XII^e s. As autres chambres ont une chambre ajustée, Par unt la veie esteit al clostre plus privée, Mais à cele ure esteit à un grant loc fermée, Th. le

mart. 145. || XIII^e s. Quant il fu tiels qu'il puet apprendre, A ses lettres un poi atendire; Li abes l'a en conrei pris, E'en la clostre à letres mis, *Grégoire le Grand*, p. 44. Qui Faus semblant vodra congois-tre, Si le quiere au siecle ou en clostre, *la Rose*, 14044. L'en ne preesche mès en clostre De Jesu Christ ne de sa mere, Ne de saint Pol, ne de saint Pere, RUTEB. 219. Et les hales sont faites à la guise des cloistres de ces moines blans, JOINV. 205. || XV^e s. Aux seculiers et en l'estat de clostre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 46, dans LACURNE. || XVI^e s. Ou sur les monts d'Auvergne, ou sur le plus haut mont Dés cloistres [barrières] Pyrenez, quand la neige se fond, RONS. 865. Hardis furent les cœurs qui les premiers monterent Au ciel, et d'un grand soin les astres affronterent; Là sans avoir frayeur des cloistres enflamez Du monde.... ID. 899. En clostre, ne rien cognoistre, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 8. [Les passions] ne nous abandonnent point pour changer de contrée, elles nous suyvent souvent jusques dans les cloistres et dans les escholes de philosophie, MONT. I, 275.

— ETYM. Provenc. *claustra*; anc. espagn. *claustra*; espagn. mod. *claustro*; ital. *chiostro*, cloître, *chiostra*, demeure, habitation; du latin *clastrum*, qui, se disant le plus souvent au pluriel, *claustra*, barrières, a donné les deux formes *chiostro* et *chiostra*, et, dans le vieux français, *le cloître* et *la cloître*; les noms pluriels neutres du latin donnent souvent, dans les langues romanes, un nom féminin singulier.

CLOÎTRÉ, ÉE (klo-i-tré, trée), *part. passé*. Mis au couvent. Une fille cloîtrée. || Obligé de garder la clôture. Un couvent cloîtré. Depuis le concile de Trente, il n'y a presque plus de religieuses qui ne soient cloîtrées.

CLOÎTRER (klo-i-tré), *v. a.* || 1^o Contraindre une personne à embrasser la vie du cloître. Les Mattignon étaient cinq frères et force filles dont ils cloîtrèrent la plupart, ST-SIM. 425, 420. Vous n'avez plus, monsieur, que le couvent en tête; Vous voulez tout cloîtrer; et qui vous en croirait, Avant qu'il fut dix ans, le monde finirait, HAUTEROCHE, *Crisp. music.* II, 4. || Fig. Enfermer, séparer du monde. || 2^o Se cloîtrer, embrasser la vie monastique. || Fig. S'enfermer, se séparer du monde.

— HIST. XV^e s. Les gens d'église constituent le premier membre de l'estat du pays; et aussi bien les pré-lats cloîtrés et religieux que prébrestes seculiers jouissent de l'immunité que le droit écrit leur attribue, NOUVEAU COUST. GÉNÉR. t. II, p. 340.

CLOÎTRIER (klo-i-tri-é), *s. m.* Religieux qui habite effectivement dans le cloître, à la distinction de ceux qui sont dans la maison en qualité d'hôtes, ou qui sont réputés du dehors, parce qu'ils sont pourvus de bénéfices dépendant de la maison. || Adjectivement et par plaisanterie. Leurs cloîtrières excellences, LA FONT. *Tabl.*

— HIST. XIII^e s. Il ne ressemble chevalier, Voir por le cuer beu, mès cloistrer, De livres porte grant plenté, REN. 20996. || XV^e s. Plus vit en paix un poure chapelain Aux frais d'autrui ou par sa pourvance, Ou un cloistrer, [que] ne fait son souverain, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 253, dans LACURNE.

— ETYM. *Cloître*; provenc. *claustrier*; anc. espagn. *claustero*.

† **CLONIQUE** (klo-ni-ké), *adj.* Terme de médecine. Spasme clonique, mouvement tumultueux, irrégulier, indépendant de la volonté.

— ETYM. Κλόνως, agitation.

† **CLOPÉE** (klo-pée), *s. f.* Terme de vétérinaire. Synonyme de piétin, maladie du mouton. On dit aussi clopin.

— ETYM. Voy. CLOPIN-CLOPANT.

† **CLOPÉMANIE** (klo-pé-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Penchant irrésistible à commettre des vols.

— ETYM. Κλοπή, vol (voy. CLEPHTE), et manie.

† **CLOPEUR** (klo-peur) ou **CLOPEUX** (klo-peù), *s. m.* Battoir à l'usage du raffineur de sucre.

— ETYM. Allem. *klopfen*, battre, frapper.

† **CLOPIN** (klo-pin), *s. m.* Voy. CLOPÉE.

CLOPIN-CLOPANT (klo-pin-klo-pant), *loc. adv.* En clopinant. Aller clopin-cloplant. Je m'en irai donc clopin-cloplant, SÉV. 257. Mes gens s'en vont à trois pieds Clopin-cloplant comme ils peuvent, LA FONT. *Fabl.* V, 2.

— HIST. XIII^e s. Et chemina dusques al hospital tout cloplant, et pria pour Dieu qu'on le hebre-gast, CHR. DE RAINS. p. 407.

— ETYM. Berry, *cloper*, boiter; wallon, *clèper*, boiter; provenc. *clop*, éclopé, boiteux; anc. franc. *clop*, boiteux; kymri, *cloff*; du bas-latin *cloppus*

qui se trouve dans les lois barbares; mot difficile que Ménage et après lui Diez tirent du grec χωλόποντος, boiteux. Diez préfère cette étymologie au latin *claudipes*, qui a même sens et qui doit aussi être pris en considération. Ces étymologies ne sont que probables, vu que des intermédiaires manquent. Grandgagnage le tire du hollandais *kruipen*, *kroop*, ramper; ancien flamand, *crepel*, boiteux; anglais, *cripple*, estropié. On a aussi mis en avant l'allemand *klopfen*, heurter, battre, parce que le boiteux bat en quelque sorte la terre; mais sans intermédiaire on ne peut adopter une étymologie aussi détournée.

CLOPINER (klo-pi-né), *v. n.* Marcher en clochant quelque peu. Quand Vulcain, clopinant, lui vint donner à boire, LA FONT. *Fabl.* XII, 42. M. du Maine pria les prélats de trouver bon qu'il me dît un mot, et vint clopinant à moi, ST-SIM. 263, 23. Le frater est ici, il clopine, SÉV. 324. Qu'une jambe de bois te siérait assez bien, Et qu'après mes guerres finies Tu viendrais avec grâce encore aux Tuilleries, Éborgné, clopinant, nous servir d'entretien, CHAUL. *d Bouillon*, 1704. Un petit garçon, boiteux, clopinant avec ses bêquilles, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. Il ne resta à M. de Talleyrand qu'à clopiner aux pieds du colosse qu'il ne pouvait renverser, CHATEAUBR. *Mém.* t. VI, p. 214. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Le malade clopinera toujours quelque peu, PARÉ, VIII, 37.

— ETYM. Voy. CLOPIN.

† **CLOPINEUX, EUSE** (klo-pi-neù, neù-z'), *adj.* Qui clopine. Je laisse la plume à M. le clopineux, SÉV. 323.

— ETYM. *Clopiner*.

CLOPORTE (klo-por-t'), *s. m.* Genre de crustacés isopodes, dans lequel on distingue le cloporte des murs, dit vulgairement cloporte.

— HIST. XVI^e s. Une beste semblable à un cloporte, que les Italiens appellent *porceletti*, PARÉ, XIX, 46. Cooportes, autrement pourcelets de Saint Antoine, petites bestes plates qu'on trouve es caves humides sous les pierres, O. DE SERRES, 912.

— ETYM. Saunaise et après lui Ménage tirent ce mot de *claudere*, fermer (voy. CLORE), et *porcus*, porc, attendu, d'une part, que ces animaux vivent dans des endroits fermés, et d'autre part, qu'on les nomme généralement d'un mot qui signifie cochon: ital. *porcelotto*, norm. *trée*, c'est-à-dire true.

CLOQUE (klo-k'), *s. f.* || 1^o Sorte de maladie qui attaque les feuilles du pêcher et y forme des espèces d'ampoules. || 2^o Dans les blanchisseries de cire, ruban de cire qui se noue quand le cylindre n'est pas partout également chargé d'eau.

— ETYM. *Cloche*, dont *cloque* n'est que la prononciation picarde, et qui est pris ici dans le sens d'ampoule.

† **CLOQUÉ, ÉE** (klo-ké, kée), *adj.* Terme de jardinage. Qui est atteint de la cloque.

— ETYM. *Cloque*.

† **CLOQUETIER** (klo-ke-tié), *s. m.* Morceau de bois auquel est attaché l'archet servant au mouleur de brique à couper la terre.

CLORE (klo-r'), *v. a.* Usité seulement dans les formes suivantes: je clos, tu clos, il clôt; je clorai; je clorais; clos; que je close; clos, close. || 1^o Boucher ce qui est ouvert. Clore les passages. Je sais qu'il fit trancher et clore ce conduit Par où ce grand secours devait être introduit, CORN. *Pomp.* V, 3. || Dans la vannerie, clore une corbeille, serrer l'osier avec un fer. || Clore l'œil, la paupière, dormir. Ne pouvant clore l'œil, se plaignait en pleurant, RÉGNIER, *Dial.* Il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux, BOSS. *le Telliher*. || Fig. Clore la bouche à quelqu'un, l'empêcher de parler, le réduire à ne pouvoir répondre. Mais la naïveté.... Clôt-elle pas la bouche à leur impiété? MALH. I, 4. || 2^o Enclore. Clore une ville, un jardin. || 3^o Fig. Terminer. Clore un marché. Quand j'aurai clos mon dernier jour, MALH. V, 20. Oui, seigneur, cette heure infortunée Par mes derniers soupirs clora ma destinée, CORN. *Nicom.* IV, 4. J'écris quelques pages sur votre compte; vous clorez, s'il vous plaît, le siècle de Louis XIV; car vous êtes né sous lui, VOLT. *Lett. duc de Richelieu*, 25 oct. 1761. Qui empêche, quand on s'aperçoit de la fuite du bonheur, de clore la vie? CHATEAUB. *Natch.* II, 157. || Déclarer terminé. Clore une discussion dans une assemblée. || 4^o Dans les exercices de la chevalerie, clore le pas, terminer le tournoi, par opposition à ouvrir le pas, commencer le tournoi. || 5^o V. n. Cette porte, cette fenêtre ne clôt pas. Lorsque le jour allait clore, CHATEAUB. *Amér.* 67. || 6^o Se clore, v. refl. Être clos. Un œil qui se clôt.

— REM. Des grammairiens se sont plaints qu'on

laissât sans raison tomber en désuétude plusieurs formes du verbe clore. Pourquoi en effet ne dirait-on pas : nous closons, vous closez; l'imparfait, je closais; le présent défini, je closis, et l'imparfait du subjonctif, je closisse? Ces formes n'ont rien de rude ni d'étrange, et il serait bon que l'usage ne les abandonnât pas.

— SYN. CLORE, FERMER. Fermer, qui vient de *fermare*, rendre ferme, assurer, fortifier, s'est substitué peu à peu à tous les emplois de clore qui, venant de *claudere*, était, à l'origine, le mot propre. Aussi, malgré l'étymologie, n'y a-t-il guère de différence qu'en ce que le premier est d'un usage général, tandis que le second est d'un emploi restreint. Qu'on prenne toutes les locutions, et l'on verra que les nuances sont insaisissables. On ferme ou on clôt un jardin de murs; le sommeil nous ferme ou nous clôt les yeux; le président ferme ou clôt la discussion; cette porte ne ferme pas bien ou ne clôt pas bien (pourtant on dira, avec une nuance : cette porte ferme bien, mais elle ne clôt pas; c'est-à-dire les verrous en sont solides, mais elle laisse des jours). En un mot, fermer, prenant le sens de clore, s'est partout substitué à lui, excepté dans quelques locutions toutes faites : à huis clos, et non à huis fermé; nuit close, et non nuit fermée; le propriétaire de la maison est obligé de tenir le locataire clos et couvert, et non fermé (ici fermé ferait presque un contre-sens). En revanche, ce serait un autre contre-sens que de dire à quelqu'un de clore la porte, au lieu de fermer la porte, parce qu'on veut dire l'arrêter par le pêne ou par un loquet, non pas la clore. En somme, c'est l'effet naturel d'un mot impropre qui se substitue à un mot propre, d'en prendre la plupart des significations et pourtant de ne pas le chasser des locutions traditionnelles.

— HIST. XII^e s. Sire [il] fu de Illande, une terre où mers clot, SAX. XVII. Plus a fierté Herupe et Bretagne et Touraine Que tous li remenanz que mers cloe et acaine, ib. XXX. De ci que il out parfait sun palais e le temple nostre seignur, e clos le mur envirun Jerusalem, ROIS, 233. || XIII^e s. Ces haus murs et ces riches tours dont la ville estoit close, VILLEH. LXI. Lors se clostrent li nostre de lices par defors, ID. CLIII. Et si ot molt bele maison, Close de haut mur environ, LAI DU TROT. Por la destrece de mort cloudrent [se fermèrent] mi oeil, PSAUTIER, f° 106. Ançois doivent li auditeur clore et seeler ce qui est fet et aporter en jugement, BEAUM. VI, 15. Et nous n'avons point de demain, Quar li termes vient et aprouche Que la mort nous clorra la bouche, RUTEB. 97. Li roys fist clore tout l'ost de grans fossés, JOINV. 248. Et commanda le roy que l'en clousist nostre ost de fossés, ID. 224. Et ja parole ne fust née, Se bouche fust close tous jours, DENIER ET BREBIS, dans JUBINAL, t. II, 264. || XIV^e s. Son sanc est ou cuer et es euls [yeux] qui sont gros, et ne les clot onques, ORESME, ETH. 23. || XV^e s. Pour eux tollir et clore le pas de la mer [aux assiégés de Calais], FROISS. I, 1, 315. Où ils cloyoient la plus part de l'ost, COMM. I, 2. Commanderent qu'on amenast le charroy là où nous estions et que on nous cloyst, et ainsi fut fait, ID. I, 4. Avant que le roy prist Arras, la ville cloyoit contre la cité, et y avoit grans fossés et grandes murailles entre deux, ainsi la cité estoit bien close, ID. VI, 6. Je vous supplie que vous cloyez les fenestres, afin que nous soyons plus secrètement, LOUIS XI, NOUVEAU XCVIII. || XVI^e s. Car crainte et double alors Luy cloent le bec, contemplant les richesses, J. MAROT, V, 266. Mais mieux me vaut rendre ma lettre close, MAROT, II, 23. Clouez tout court, rentrez de bonne sorte : Maistre passé serez certainement En un rondeau, ID. II, 373. En liberté maintenant me pourmaine, Mais en prison pourtant je fus cloué, ID. II, 425. Cela n'eust pu sembler autre chose que battre l'air à clos yeux, CALVIN, 26. Juppiter s'excusoyt, remontrant que tous ses benefices estoient distribuez, et que son estat estoit clouz, RAB. PANT. III, 33. Le soleil levant, il s'espanouit; soy cachant, il se cloust, ID. III, 50. Clore et plier une lettre, MONT. I, 293. Il ne m'est onques advenu de trouver la bourse de mes amis close, ID. I, 312. Je m'en vais clore ce pas par un verset ancien que.... ID. I, 336. Tel en camp clos, qu'en une bataille, ID. II, 7. Elle appelle ses filles pour lui clore les yeux, ID. II, 41. Le gardans de pouvoir clore l'œil, en le contraignant par toute voye et tout moyen de veiller et demourer sans dormir, AMYOT, P. EM. 59. Ilz avoient conspiré entre eux, que le premier jour que les Romains sortiroient, ilz leur cloroient la porte à la cueue, ID. MARCEL. 14. Pour clore le chemin à ses ennemis... ID. SYLLA, 46. Il se jettoit à clos yeux au danger, ID.

Phocion, 8. Quand se vint à la nuict close, que l'on ne voyoit desjà plus goutte, ID. *César*, 44. Jusques à ce que les ennemis vindrent à monter sur les remparts qui clouoient son camp, ID. ib. 60. Fermant la bouche à la raison, et clouant les yeux à l'imagination du peril, ID. *Pomp.* 85. Qu'elle tienne son halaine par intervalle, en clouant le nez et la bouche, PARÉ, t. II, p. 629. Nous fismes un contract ensemble l'autre jour, Que tu me donnerois mille baisers d'amour, A levres demi-closes, RONS. 810.

— ÉTYM. Berry, *clouser*; picard, *clore*, *cloure*; provenç. *claure*, *clauzer*, *clure*; anc. catal. *cloir*; ital. *chiudere*; du latin *claudere*. L'ancien français disait *il cloit* et *il cloe*, *nous cloons*, *il clooit*; d'où la confusion qui s'est faite, pour le son, avec *clourer*.

1. CLOS, CLOSE (klô, klô-z'), part. passé. de clore. || 1° Fermé. Jardin clos de murailles. Bien semble être la mer une barre assez forte Pour nous ôter l'espoir qu'il puisse être battu; Mais est-il rien de clos dont ne trouve la porte Ton heur et ta vertu? MALH. II, 42. Ces beaux yeux souverains [de Jésus] qui traversent la terre Mieux que les yeux mortels ne traversent le verre, Et qui n'ont rien de clos à leur juste courroux, ID. I, 4. Là les mains ne sont closes Pour recevoir, LA FONT. *Orais*. Ce dragon qui jamais n'a les paupières closes, CORN. *Médée*, III, 3. Pour un si beau dessein il n'est porte trop close, ROTROU, *Antig.* v, 3. Que nos portes restent closes, Et jusqu'au retour des roses Chauffons-nous, chauffons-nous bien, BÉRANG. *Hiver*. || Fig. L'espérance m'en est close, MALH. V, 23. || Terme de blason. Couronne close, couronne fermée. || 2° Bien fermé. Un propriétaire doit tenir son locataire clos et couvert, il doit entretenir en bon état la clôture et la couverture. || Fig. Se tenir clos et couvert, se tenir en lieu de sûreté, et aussi être peu communicatif. Un chacun, sans parler, se tient clos et couvert, RÉGNIER, *Sat.* XI. Le meilleur était que je m'étais parfaitement tenu clos et couvert sur le mariage, ST-SIM. 271, 160. Que, pour courir à tous n'étant plus assez vert, Il se veut désormais tenir clos et couvert, LA FONT. *Eunuque*, v, 3. || Se tenir clos et coi, ne pas bouger de chez soi. Dans les visites qui sont faites Le renard se dispense et se tient clos et coi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || 3° Renfermé. L'exemple des amants est clos dans ce tombeau, MALH. V, 8. || Demi-clos. [Saint Pierre marchant sur les eaux] Quand, déjà demi-clos sous la vague profonde, Vous ayant appelé, vous affermîtes l'onde, Et, m'assurant les pieds, m'étonnâtes l'esprit, MALH. I, 4. || 4° En termes d'hippatrique, cheval clos de derrière ou crochu, cheval dont les jarrets sont trop rapprochés. || 5° Les yeux clos, ou, plus rarement, à yeux clos, les yeux fermés. || Fig. Aveuglément, sans balancer. Et se jette à clos yeux au danger plus extrême, ROTROU, *Antig.* IV, 4. || Avoir les yeux clos, être mort. Il n'eut pas si tôt les yeux clos, que... || 6° Champ clos, lice fermée de barrières pour les tournois et les duels judiciaires. Pour décider leur querelle en champ clos, boss. *Louis de Bourb.* Quand elle entre en champ clos avec le dieu de Thrace, LA FONT. *Tabl.* Et malgré notre usage antique et solennel De défendre en champ clos le sexe qu'on outrage, VOLT. *Tancr.* III, 4. || 7° Terme de droit criminel. À huis clos, à portes fermées, c'est-à-dire sans que le public soit admis et sans que publicité soit donnée aux débats. || Substantivement. Le huis clos est requis dans les affaires qui offensent les bonnes mœurs. || 8° Lettre close, ordre du roi contenu dans une lettre fermée de son cachet et souscrite par un secrétaire d'Etat. || Fig. C'est lettre close pour moi, c'est une chose où je ne comprends rien. Le fond de cette intrigue est pour moi lettre close, MOL. *le Dép.* II, 4. Sans dire quoi, car c'étaient lettres closes, LA FONT. *Vill.* || 9° Avoir la bouche close, se taire, garder un secret. Si l'on veut qu'ils aient la bouche close, MOL. *le Dép.* II, 8. || Bouche close! Gardez le silence, le secret. || 10° À la nuit close, lorsqu'il est tout à fait nuit. || 11° Pâques closes, le dimanche d'après Pâques ou de Quasimodo, auquel jour se terminent les cérémonies de Pâques.

2. CLOS (klô, l's se lie : un clos attenant, dites : un klô-z attenant), s. m. Terrain cultivé et clos de haies ou de murs. Un clos de vigne. Un jardin et le clos attenant.

— HIST. XIII^e s. N'aureie anuit [cette nuit] paiz ou repos, Se il giseit dedens mon clos, *Grégoire le Grand*, p. 86. Ensi coume la voie change, Lez un essart delez un clous, Iluec dut Renart estre enclos, *Ren.* 539. Es clos devant la porte de la cité garnie, Là troverent sarcus [cercueil] de marbre de Persie, *Ch. d'Ant.* IV, 439. De ce clos où il les avoient mis, les fesoient traire l'un après l'autre, JOINV. 242. || XV^e s. Une

petite chapelle, qui estoit pour le temps dehors la Reole; et quand le comte l'eut conquise, cette chapelle fut mise au clos de la ville, FROISS. I, I, 240. || XVI^e s. De toy, o Pan, qui augmentas son clos, MAROT, I, 248.

— ÉTYM. *Clos* 1; Berry, *clous*.

CLOSEAU (klo-zô), s. m. Petit clos.

— ÉTYM. Diminutif de *clos* 2.

† CLOSEMENT (klô-ze-man), adv. D'une manière fermée, isolée. Vieux.

— HIST. XV^e s. [Sylvestre, pape] se tenoit simplement et closement à Rome, et vivoit sobrement avec ceux de l'Eglise, FROISS. II, III, 27.

— ÉTYM. *Close*, et le suffixe *ment*; provenç. *clusamen*.

† CLOSERIE (klô-ze-rie), s. f. || 1° Petite exploitation rurale, où il n'y a pas de bœufs de labour. *la Closerie des Genêts*, drame en cinq actes, par Fréd. Soulié. || 2° Sorte d'ouvrage de vannerie.

— HIST. XVI^e s. Ils n'avoient point de terres ni de seigneuries, methairies, clozeries, borderies, CARLOIX, II, 17.

— ÉTYM. *Clos* 2.

† CLOSET (klo-zè), s. m. Sorte de petit parc pour la pêche.

— ÉTYM. *Clos* 2.

† CLOSIER (klô-zié), s. m. Celui qui tient à ferme une closerie. || Dans certaines provinces, celui qui a soin du clos.

— HIST. XIII^e s. Mes uns vilains, qui grant honte ait, Près d'ilecques repost s'estoit: Dangiers ot nom, si fu closiers Et garde de tous les rosiers, *la Rose*, 2839. || XV^e s. Du lieu où lavande Croist et rosiers, A grant foison, sans façon de cloisiers, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*.

— ÉTYM. *Clos* 2.

† CLOSOIR (klô-zoir), s. m. Une des planches dont se compose le moule à construire en pisé. || Closoir ou clotoir, outil de vannier pour faire les vannettes.

— ÉTYM. *Clore*.

CLOSSEMENT (klo-se-man), s. m. Voy. GLOUSSEMENT.

CLOSSER (klo-sé), v. n. Voy. GLOUSSER.

† CLOSTRE (klo-str'), s. m. || 1° Terme de botanique. Cellule en forme de fuseau. || 2° Terme d'architecture. Tuile formant un demi-cylindre creux, qui tient lieu de balustre et sert d'ornement aux galeries.

— ÉTYM. Lat. *claustrum*, cloison (voy. CLOSTRE).

† CLOTHO (klo-to) ou CLOTHON (klo-ton), s. f. Terme de mythologie. Celle des trois Parques qui file le fil de la vie des hommes. Ensemble nous mourrons en servant vos autels; Clothon ferait d'un coup ce double sacrifice, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme; Clothon prenait plaisir à filer cette trame, ID. ib. Eh quoi, seigneur, toujours nouveaux combats? Toujours dangers? vous ne croyez donc pas Pouvoir mourir? tout meurt, tout héros passe; Clothon ne peut vous faire d'autre grâce Que de filer vos jours plus lentement. Mais Clothon va toujours étourdiement, ID. *Poésies mêlées*, XLI, à M. de Turenne.

— ÉTYM. Klôwθô, de κλωθειν, filer.

† CLOTOIR (klo-toir), s. m. Voy. CLOSOIR.

CLÔTURE (klô-tu-r'), s. f. || 1° Enceinte qui clôture. La clôture de ce parc est endommagée en beaucoup d'endroits. À l'est, la rivière sert de clôture à notre jardin.... Beaux jardins qui dans votre clôture Avez toujours des fleurs, MALH. V, 14. Les femmes ne doivent pas seulement être séparées des hommes par la clôture de la maison, MONTESQ. *Esp.* XVI, 10. || Clôture du chœur, fermeture à jour qui, dans une église, sépare le chœur d'avec la nef. || 2° L'obligation de garder le cloître. Vœu de clôture. Je vous ai dérobé à la clôture d'un couvent, MOL. *Fest.* I, 3. Une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéissance entière, boss. *la Vallière*. La clôture de la princesse Sophie, VOLT. *Hist. de Russie*, 9. || 3° Reclusion, vie retirée. Des divertissements leur rendaient supportable la sévère clôture à quoi les obligaient leur sexe, SCARR. *Rom. com.* II, ch. 19. || 4° Action de terminer, d'arrêter définitivement une chose. La clôture de la discussion. La clôture d'un compte, d'un inventaire. || 5° Secret, réserve, habileté à se taire. Pour les ministres étrangers [le duc d'Orléans doit avoir] force honnêteté, force clôture, force fermeté, et les renvoyer aux affaires étrangères, ST-SIM. 399, 214.

— HIST. XIII^e s.... les jardins seroit neans Au regard de ceste clôture Qui n'est pas faite en quarreüre, *la Rose*, 20493. On doit regarder combien il valent par desor les coz [couûts] et les mises et le [la] garde

et les clostures, BEAUM. XXVII, 20. Feme qui tient meson en doaire, le [la] doit atenir de couverture et de closture soufisant, ID. XIII, 7. Et de plaitoine [platane?] est la closure, D'un arbre cier, quitos tens dure, FL. et BL. 1863. || XIV^e s. Nul ne les peult reallement Separer de ceste closture, Fors Dieu et vous, dame Nature, L'alchim. à Nat. 591. Jà montoient il par dessus vos clostures, BERCHEURE, f° 73, recto. || XV^e s. Et rompirent les clostures et postils, FROISS. I, I, 34. || XVI^e s. Là d'un costé auras la grand closture De saulx [saules] espez.... MAROT, I, 219. Tandis que j'estois par chemin, L'estat [des pensions] sans moy print sa closture, ID. III, 5. Pour la closture entiere des Vies de Pyrrhus et Marius, il reste de les comparer ensemble, AMYOT, *Marius et Pyrrh.* 4. L'on commenceoit desjà à fermer le camp de la closture de paliz, ID. *Sylla*, 60. Et desquels la seulture Presse sous mesme closture Le corps, la vie et le nom, RONS. dans RAYNOUARD, *clausura*. Il y a nation où la closture des jardins et des champs qu'on veult conserver se fait d'un filet de coton, et se trouve bien plus seure et plus ferme que nos fossez et nos hayes, MONT. III, 7.

— ÉTYM. *Claustura*, forme non latine tirée de *claudere* (voy. CLORE) sur le modèle de *clastrum*.

† CLÔTURER (klô-tu-ré), v. a. Arrêter un compte, un inventaire, un registre. Dans le style parlementaire, clôturer les débats, en prononcer la clôture.

— ÉTYM. *Clôture*.

† CLÔTURIER (klô-tu-rié), s. m. Vannier qui ne fait que de l'ouvrage battu.

— ÉTYM. *Clôture*.

CLOU (klov), s. m. || 1° Sorte de petite cheville de fer ou d'autre métal, à pointe et à tête. Enfoncer des clous avec le marteau. Pendre quelque chose à un clou. Rabattre un clou. || On dit d'un bâtiment neuf cu de celui qui est en bon état, qu'il n'y manque pas un clou. || Fig. Il lui manque, il lui faut un clou, c'est-à-dire il est un peu fou: on sous-entend à son armet, employé jadis pour tête. || Planter son clou, s'établir à demeure quelque part. || Familièrement. Cela ne vaut pas un clou à soufflet, je n'en donnerais pas un clou à soufflet, c'est-à-dire cela n'a aucune valeur. Si l'on ignore ces choses, je ne donnerais pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir, MOL. *Préc. ridic.* 40. Mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1774. || River un clou, rabattre avec le marteau la pointe qui dépasse l'épaisseur d'une planche; et fig. River à quelqu'un son clou, lui répliquer vertement. Vous avez fort bien fait de lui river son clou; C'est bien à faire à lui de vous appeler fou, REGNARD, *Distrait*, IV, 7. || Populairement. Mettre une chose au clou, renoncer à s'en servir, et aussi la mettre en gage. || Populairement. Compter les clous de la porte, rester à attendre à une porte. || Gras comme un cent de clous, se dit de quelqu'un fort maigre. || Cela ne tient ni à fer ni à clou, se dit d'une chose qui sert à meubler, mais qui n'est point scellée dans la muraille; et fig. Cela ne tient ni à fer ni à clou, se dit d'un travail sans solidité, d'une affaire qui n'est pas sérieusement conclue. Vous savez que notre cardinal l'est à fer et à clou, SÉV. 226. || 2° Terme de vétérinaire. Clou de rue, maladie locale qui survient chez les chevaux ou autres gros bestiaux, lorsqu'un clou ou tout autre corps étranger a pénétré dans la sole de corne, dans la sole charnue, et quelquefois jusqu'à l'os du pied. || 3° Terme de botanique. Bouton non développé des fleurs de certaines plantes: ainsi les clous de girofle sont les boutons du giroflier cueillis avant le développement des fleurs. || Absolument, clou se dit pour clou de girofle. Acheter de la muscade et du clou. || 4° Furoncle. Je suis fâché de votre clou et je vous en plains; mais, à ce que je puis juger, ce n'est rien au prix de celui que j'ai, voit. *Lett.* 105. Le roi eut un anthrax au cou qui ne parut d'abord qu'un clou, mais qui donna beaucoup d'inquiétude, ST-SIM. 38, 184. || 5° Terme de médecine. Clou hystérique, douleur vive, bornée à un point très-circonscrit de la tête, et affectant les femmes sujettes aux accès hystériques. || 6° Amas de petites pierres dans une veine de charbon de terre. || Nœud dans la pierre ou le marbre. || Proverbe. Un clou chasse l'autre, c'est-à-dire un goût nouveau, une passion nouvelle fait oublier l'ancienne; se dit aussi en parlant des personnes qui se succèdent ou se supplantent. Comme vous savez, madame, qu'un clou chasse l'autre, il a fallu que la passion que j'ai pour vous ait céde à une nouvelle qui m'est survenue et qui, si elle n'est plus forte, est pour le moins à cette heure plus pressante, voit. *Lett.* 104.

— HIST. xr^e s. Cheent li clou [des escuz], se peceint les boucles, *Ch. de Rol.* ccxxi. || xii^e s. À trois clos d'or [il] ferma [fixa] son gonfanon, *Ronc.* p. 71. Isaias cumandad que l'um figes [f.gues] li portast, si en fist un emplastre, e fist là mstre sur un clou que li reis out à il se duleit, *Rois*, 417. Et prent l'espieu à or resplendissant, à cinq clox d'or l'ensigne bauliant, *Raoul de C.* 20. || xiii^e s. Si [elle] sainoit com ce fust perceure de clo, *Berte*, xxxii. Sa coroie, Dont li cloet [petits clous] sont delié, *Ren.* 29826. Et par un ais cui ert fendue [où il y avait une fente], Vit la viele au clou pendue, *ib.* 12260. Li clou furent d'or esmeré [purifié], Qui erent el tissu doré, *la Rose*, 1089. || xiv^e s. Car tuit estoient mal traitié; Boces avoient et grans clos Dont on moroit.... *MACHAULT*, p. 73. || xv^e s. Le comte de Charolois, qui estoit jeune et vert, et dur malement à poyer, les [les villes de la Somme] eust pu tenir à fer et à cloux, en non tost les restituant à la première demande, *G. CHASTEL. Chr. des ducs de Bourg.* ii, ch. 31. On le met à un sac à part; Et le laisse-on pendre au clou, *coquill. Droits nouv.* Il la tient à fer et à clou [il y tient beaucoup], *Louis XI, Nouv.* xxii. La sentence définitive en est taillée de demourer pendue au clou, *id. ib. xcii.* || xvi^e s. Dieu tient le clou du gouvernail, pour tourner leurs effors à executer ses jugemens, *CALV. Instit.* 160. Les catholiques se plaignoient de ce que Montauban, Sancerre, etc. faisoient compter les cloux de leurs portes aux garnisons qu'on leur envoyoit, *D'AUB. Hist.* i, 261. Un clou repousse l'autre; en la mesme façon Tu auras vers pour vers et chanson pour chanson, *RONS. Éleg.* 33. Clou, nommé du vulgaire cor, est durillon qui vient aux jointures des orteils, *PARÉ*, v, 24. Cloûx de girofle, *id. vii*, 43. Les vulgaires appellent les charbons clouds, parce que la matiere d'iceux cause douleur semblable comme si un cloud estoit fiché à la partie, *id. xxiv*, 36. Et pendant le procès les bons maris demourerent en la prison, attendans la sentence définitive qui, pour le nombre infini d'eux, en est taillée de demourer pendue au clou, *MARG. Nouv.* xcii. Il sembloit que cette ordonnance, tant de fois reiterée, eut esté, comme l'on dit, fichée à cloux de diamans, *PASQUIER, Recherches*, liv. iii, p. 237, dans *LACURNE*. — ÉTYM. Picard, *cleu*; bourguig. *clô*; wallon, *clid*; rouchi, *clau*; provenç. *clau*; espagn. *clavo*; portug. *cravô*; ital. *chiavo*; du latin *clavus*, de même radical que *clavis* (voy. *CLEF*). + **CLOUAGE** (*klou-a-j'*), s. m. Action de clourer. || Répartition des clous sur un corps quelconque. — ÉTYM. *Clouer*.

+ **CLOUCOURDE** (*klou-kour-d'*), s. f. Autre nom de la coquelourde.

+ **CLOUDET** (*klou-dé*), s. m. Un des noms locaux du libou.

CLOUÉ, ÉE (*klou-é*, *ée*), part. passé. Fixé avec des clous. Et que vous m'allez faire un second Ixion, Cloué là-bas sur sa roue, Pour avoir trop permis à son affection, *MALH.* v, 1. || Par extension. Ce cavalier est cloué sur son cheval, il s'y tient très-sollement. || Fig. Cloué à son bureau, y travaillant avec une extrême assiduité. Tous les jours, malgré moi, cloué sur un ouvrage, *BOIL. Sat.* ii. Je l'ai vu cloué tout le jour sur sa chaise, *J. J. ROUSS. Em.* iii. || Terme de blason. Garni de clous d'un émail spécial.

+ **CLOUEMENT** (*klou-man*), s. m. Action de clourer; résultat de cette action. || Particulièrement, mise en croix du Christ.

— ÉTYM. *Clouer*. **CLOUER** (*klou-é*), v. a. || 1^e Fixer avec des clous. Clouer des lattes, des planches. || Par extension. Le trait perça son bouclier et le lui cloua sur la poitrine. Il dit, et son épée, ensongant la cuirasse, Le traverse et le cloue à cet infâme bois [un gibet qui était derrière], *MASSON, Hélét.* iii. || Enfermer avec des clous. À sa mort on le cloue dans une bière, *J. J. ROUSS. Em.* i. || En termes de mer, clourer son pavillon, le fixer au mât du navire, de manière qu'il ne peut plus être amené; ce qui indique la détermination d'un équipage de ne pas se rendre. || 2^e Fig. Fixer. Il saisit son adversaire et le cloua contre la muraille. Une malade cruelle me cloue dans mon lit. Sans clourer de l'esprit à ses moindres propos, *MOL. F. sav.* i, 3. À moins que d'être cloué à Paris, rien n'eût pu m'empêcher d'aller aujourd'hui à Poissy, *VOIT. Lett.* 104. Nous sommes cloués par la destinée chacun chez nous, *VOLT. Lettres, Mme de Chambonin*, 17 nov. 1764. Regrettez la torpeur qui vous cloue à la terre, *A. DE MUSSET, Poésies nouv. Souvenir*. || 3^e Se clourer, v. réfl. S'arrêter, se fixer. Ses pieds se clouèrent sur le carreau. D'Hacqueville veut qu'il

ne se cloue point à Saint-Michel [qu'il n'y reste pas toujours], *SEV. 497*.

— HIST. XIII^e Ah! sire Dieu, fait-ele, qui te laissas cloer.... *Berte*, xlvi. Seles fustines [de bois] clouées seur les auves derriere de clous d'estain sanz nul clou doré, *Liv. des mét.* 244. C'est cil qui nasqui sans pechié; C'est cil qui soufri attaché Son cors en la crois et cloé, *RUTEB.* II, 142. Trop pou su de tiex hommes, ne de si bien doeze, Puisque Dieu fu po nous en sainte croix cloez, *J. DE MEUNG, Test.* 104. || XV^e s. M. d'Orleans est cloué sur son livre et dit qu'il veut être saige, *MARG. Lett.* xxx. Il sembloit qu'e ce fust une seule masse de toute la multitude, et un seul corps cloué ensemble, *AMYOT, Pyrrhus*, 76.

— ÉTYM. *Clou*; wallon, *claucer*; rouchi, *claure*; espagn. *clavar*; ital. *chiovare*.

+ **CLOUET** (*klou-è*), s. m. Petit ciseau de tonnelier.

+ **CLOUIÈRE** (*klou-iè-r'*), s. f. Pièce de fer pour former la tête des clous.

— ÉTYM. *Clou*.

CLOUTÉ, ÉE (*klou-té*, *tée*), part. passé. Garni de clous. Un étui clouté.

CLOUTER (*klou-té*), v. a. Garnir de clous d'ornement. Clouter une tabatière. || Clouter une voiture, un carrosse, garnir l'impériale d'un carrosse de plusieurs rangs de gros clous bronzés, pour un deuil de cour. Il n'y a que le roi et la famille royale qui fassent clouter leurs carrosses, *Dict. de l'Acad.*

— ÉTYM. *Clou*.

+ **CLOUTÈRE** (*klou-tè-r'*), s. f. Petite enclume à l'usage des cloutiers.

— ÉTYM. *Clou*.

CLOUTERIE (*klou-te-rie*), s. f. Fabrique, commerce de clous. || Fabrication des clous.

— HIST. XIII^e s. Li sommiers qui porte claueterie, *TAILLIAR, Recueil d'actes*, p. 48.

— ÉTYM. *Clou*.

CLOUTIER (*klou-tiè*; l'r ne se lie jamais; au plurIEL l's se lie : des clou-tiè-z assortis), s. m. Celui qui fabrique ou qui vend des clous.

— ÉTYM. *Clou*.

+ **CLOUTIÈRE** (*klou-tiè-r'*) ou **CLOUVIÈRE** (*klou-viè-r'*), s. f. Boîte à compartiments pour les clous de différentes grosseurs. || Espèce de moule de cloutier.

— ÉTYM. *Clou*.

+ **CLOWN** (*klōn'*), s. m. Personnage grotesque de la farce anglaise. || Dans nos cirques, artiste exécutant, avec une agilité remarquable, des exercices d'équilibre ou de souplesse, particulièrement ceux qui peuvent faire rire les spectateurs.

— ÉTYM. Angl. *clown*, farceur, proprement pay-san, rustaud.

CLOYÈRE (*klo-iè-r'*; d'autres disent *klo-iè-r'*), s. f. || 1^e Nom donné à un panier d'huîtres contenant 25 douzaines d'huîtres ou 300. || Le contenu de la cloyère. On a mangé à déjeuner deux cloyères d'huîtres. || 2^e Sorte de panier dans lequel on expédie le poisson.

— HIST. XIV^e s. Faire mettre draps en cloiere [en pile], *DU GANGE, cloeria*.

— ÉTYM. *Claie*, anciennement *cloie* (voy. *CLAI*E).

CLUB (*klub*; quelques-uns prononcent *klob* ou *kleub*, ce qui est à peu près la prononciation anglaise, d'autres disent *kloub*; mais ce mot est devenu assez général pour qu'on lui laisse la prononciation française), s. m. || 1^e En Angleterre, ancienne définition du mot *club* donnée par Johnson et qui est vraie pour ce temps-là : une assemblée de bons camarades qui se réunissent sous certaines conditions. || Aujourd'hui un véritable ménage aristocratique, c'est-à-dire une maison splendide tenue au nom d'une association de personnes riches. || 2^e En France, réunion formée entre gens qui s'associent pour quelque but commun. Le jockey-club. || 3^e Société où l'on s'entretient des affaires publiques. Le club des Jacobins. || Plus spécialement, association politique qui se réunit publiquement et qui est, en quelque sorte, en permanence. Dans les clubs ébranlés par leurs rauques accents il laisse s'enrouler leurs gosiers glapissants, *DELILLE, Conversation*, iii. || Par extension, association qui professe des opinions exaltées et violentes. La domination des clubs.

— ÉTYM. Angl. *club*, réunion, proprement massue, dénomination prise des premières luttes entre les têtes rondes et les cavaliers, les assemblées populaires s'étant faites pour terrasser les adversaires. D'après Skinner, au contraire, *club* vient de l'anglo-saxon *clafan*, diviser, parce que les dépenses se divisaient par portions égales entre les frères. Le mot *club* ne paraît que chez les essayists du temps de la reine Anne, mais il est plus ancien.

CLUBISTE (*klu-bi-st'*), s. m. Membre d'un club.

|| Celui qui, en temps de révolution, hante les clubs et y expose ses théories politiques. || Homme exalté des partis révolutionnaires qui agirent avec les clubs.

— ÉTYM. *Club*.

+ **CLUNIPÈDE** (*klu-ni-pè-d'*), s. m. Nom donné aux oiseaux qui, comme les plongeons, ont les pieds placés en arrière du corps.

— ÉTYM. Latin *clunis*, fesse, et *pes*, pied.

+ **CLUNISTE** (*klu-ni-st'*), s. m. Religieux de l'ordre de Cluny.

+ **CLUNY** (*klu-ni*). Abbaye célèbre dans le Mâconnais, à quatre lieues de Mâcon, qui fut fondée, en 910, par Guillaume comte d'Auvergne. La règle de Saint-Benoît y est suivie. L'habit était noir; aussi nommait-on moines noirs les moines de Cluny.

+ **CLUPÉE** (*klu-pée*), s. f. Terme d'ichthyologie. Les clupées, les poissans appartenant à la famille dont le hareng est le type.

— ÉTYM. Latin *clupea*, nom d'un poisson du Pô.

+ **CLUPÉIDE** (*klu-pé-i-d'*), s. m. Synonyme de clupée.

+ **CLUSE** (*klu-z'*), s. f. Terme de fauconnerie. Cri que le fauconnier emploie pour faire agir les chiens, lorsque la perdrix se met à couvert de l'oiseau dans un buisson.

+ **CLUSER** (*klu-zé*), v. a. Terme de vénerie. Cluser la perdrix, exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

— ÉTYM. *Cluse*.

+ **CLYPÉACE**, ÉE (*kli-pé-a-sé*, *sée*), adj. Terme d'histoire naturelle. Garni d'une pièce en forme de bouclier.

— ÉTYM. Latin *clypeus*, bouclier.

+ **CLYPÉASTRE** (*kli-pé-a-str'*), s. m. Terme d'entomologie. Genre de coléoptères. || Terme de zoologie. Genre de la famille des oursins.

— ÉTYM. Latin *clypeus*, bouclier.

+ **CLYPÉIFORME** (*kli-pé-i-for-m'*), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un bouclier.

— ÉTYM. Lat. *clypeus*, bouclier, et *forme*.

+ **CLYSMIEN**, IENNE (*kli-smiin*, *smiè-n'*), adj. Terme de zoologie. Qui est le produit d'un transport opéré par les eaux.

— ÉTYM. Kλυσμός, lavage, inondation.

CLYSOIR (*kli-ziör*), s. m. Espèce de tube ou de tuyau d'environ un mètre de long, fait avec un tissu imperméable, terminé d'un bout par une canule, et évases en entonnoir à l'autre extrémité. Le clysoir sert à administrer un lavement.

— ÉTYM. Κλύζειν, laver (voy. *CLYSTÈRE*).

+ **CLYSOPOMPE** (*kli-zi-pon-p'*), s. f. Instrument analogue au clysoir, sinon qu'une petite pompe annexée y rend le jet continu.

— ÉTYM. *Clysoir*, et *pompe*.

+ **CLYSSE** (*kli-s'*), s. m. Terme d'ancienne chimie. Mélange de différentes substances, et aussi de plusieurs préparations d'une même substance.

CLYSTÈRE (*kli-stè-r'*), s. m. Injection d'eau chargée ou non d'un médicament, qui se fait par le sondement. On lui donne maints clystères, *LA FONT. Glout*. De quoi vous mêlez-vous de vous opposer aux ordonnances de la médecine et d'empêcher monsieur de prendre mon clystère? *MOL. Mal. im.* iii, 4. Un clystère que j'avais pris plaisir à composer moi-même, inventé et formé dans toutes les règles de l'art, *ID. ib. III. 6*.

— SYN. CLYSTÈRE, LAVEMENT, REMÈDE. Ces mots sont placés ici selon l'ordre chronologique de leur succession dans la langue. Clystère ne se dit plus guère; lavement lui a succédé; et, sous le règne de Louis XIV, l'abbé de Saint-Cyran le mettait déjà au rang des mots déshonorables qu'il reprochait au P. Garasse. On a substitué de nos jours le terme de remède à celui de lavement. Remède est équivoque, mais c'est par cette raison même qu'il est honnête. Clystère n'est plus employé que dans le burlesque; lavement, dans les auteurs de médecine; remède, dans le langage ordinaire, *Encyclop.* t. III, p. 553.

— HIST. XIV^e s. Si convient faire une clystere d'ewe, *ALERRANT*, f° 49. || XV^e s. La cause de sa maladie fut source que son medecin lui bailla un clystere trop fort, *MONSTREL*, i, ch. 445. || XVI^e s. On lui donnera clystères, suppositoires, ou nouets acres et cuisans, *FARÉ*, vi, 8. Clystere, c'est à dire ablution ou lavement, est une injection appropriée au siège et aux intestins, *ID. xxv*, 22. Les cigoignes, se donner elles-mesmes des clystères à tout de l'eau marine, *MONT.* ii, 171.

— ÉTYM. Κλυστήρ, de κλύζειν, laver.

+ **CLYSTÉRISATION** (*kli-sté-ri-za-sion*), s. f. Action de clystériser.

† CLYSTÉRISER (kli-sté-ri-zé), v. a. Administrer un cylindre.

— HIST. XVI^e s. Il faut purger, saigner, ventousser, cylsteriser, PARÉ, V, 7.

— ÉTYM. *Clystère*.

† CNEF (kn̄f), s. m. Nom d'un dieu des Egyptiens, auquel ils attribuaient la création du monde, et qu'ils représentaient avec un œuf sortant de sa bouche, parce que l'œuf était leur signe hiéroglyphique pour signifier le monde.

† CNÉMIDE (kn̄-m̄-d'), s. f. Terme d'antiquité. Espèce de botte défensive que portaient les soldats grecs.

— ÉTYM. Κνημίς, de κνέψην, jambe.

† CNIDOSE (kni-dō-z'), s. f. Terme de médecine. Prurit comparé à celui que cause l'ortie.

— ÉTYM. Κνιδωσίς, urtication, de κνέψην, ortie.

† CO.... COM.... CON..., suivant la lettre qui commence le mot composé avec *co*, *com* ou *con*. Préfixe qui indique réunion, adjonction, et qui répond à la préposition latine *cum*, avec.

COACCUSÉ, ÉE (ko-a-ku-zé, zée), s. m. et f. Terme de droit criminel. Celui, celle qui est accusée de participation à un délit. Ses coaccusés le chargèrent beaucoup.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *accusé*.

† COACQUÉREUR (ko-a-ké-reur), s. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun. || On indique le féminin coacquérresse ou coacquéreuse. La femme de l'acquéreur est entendue coacquérresse.

— HIST. XVI^e s. La femme de l'acquéreur est entendue coacquérresse ou faire l'acquest pour la moitié, *Nouveau coust. génér.* t. I, p. 514.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *acquéreur*.

† COACQUISITION (ko-a-ki-zí-sion), s. f. Action d'acquérir en commun avec un autre; état de coacquéreur.

— HIST. XVI^e s. Coacquisition, *Nouveau coustum. génér.* t. I, p. 715.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *acquisition*.

† COACTEUR (ko-a-kteur), s. m. Terme d'antiquité romaine. Receveur d'impôts. || Celui qui, dans les ventes publiques, exigeait le prix de la chose vendue.

— ÉTYM. Latin *coactor* (voy. COACTION).

COACTIF, IVE (ko-ak-tif, ti-v'), adj. Qui a droit ou pouvoir de contraindre. Le pouvoir de l'Eglise n'est point coactif, c'est-à-dire qu'elle ne se fait pas obéir par la force. Il ne serait revêtu d'aucune puissance coactive, J. J. ROUSS. *Pol.* 13. || Terme de philosophie. Qui agit sur le libre arbitre.

— HIST. XIV^e s. La loy a puissance coactive ou contraignante, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Voy COACTION.

COACTION (ko-a-ksion), s. f. Terme didactique. Action de contraindre à faire ou à ne pas faire. Les plus outrés contre-remortrants du synode de Dordrecht n'étaient pas assez extravagants pour nier la liberté de coaction; ils savaient que l'homme ne veut que ce qu'il veut, FEN. III, 287.

— HIST. XIV^e s. Et est contraire à volonté, c'est assavoir nécessité de coaction, ORESME, Eth. 50. Corrigé par coaction ou contrainte, ID. *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Latin *coactio*, de *coagere*, contraindre, presser; de *co* préfixe, et *agere*, pousser (voy. AGIR).

† COACTIVITÉ (ko-a-kti-vi-té), s. f. Terme didactique. Qualité d'une force coactive.

— ÉTYM. *Coactif*.

COADJUTEUR (ko-a-dju-teur), s. m. Ecclésiastique nommé pour aider un évêque ou un archevêque dans les fonctions épiscopales et pour lui succéder, le siège venant à vacquer. || Dans un couvent, religieux adjoint à d'autres pour les assister dans leurs fonctions. || Dans l'ordre des jésuites, coadjuteur temporel, simple frère jésuite; coadjuteur spirituel, jésuite qui fait en public les trois vœux de religion, mais qui ne fait pas le quatrième, qui est d'aller en mission où il plaira au pape.

— HIST. XIII^e s. Puisqu'il sunt as prelaz per et coadjutors, Des princes et du pueple pere et executors, J. DE MEUNG, *Test.* 829. || XIV^e s. Les monarques font aucunz leurs coadjuteurs, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. Les bras de la contesse li anges sostenoit; Mais ele ne veoit [voyait] tel coadjuteur pas, *Girart de Ross.* v. 5171. Chascuns scet que saint Paul fut telx persecuteur, Que de trestout mal faire fut droit coadjuteur, ib. v. 5891. || XV^e s. Tels ribaudailles n'eussent osé entreprendre d'avoir occis un tel homme, si ils n'eussent eu des coadjuteurs et souteneurs en leur emprise, FROISS. II, II, 54. Et pour ce luy feut baillé en aide et confort son fils ainé et un chevalier, qui feurent ordonnés comme coadju-

teurs du dit seigneur, JUVÉN. DES URSINS, Charles VI, 1414. Ordonnons que tous nos notaires, tabellions et coadjuteurs de nostre cour soient francs de notre scel et registre, *Estats des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 303, dans LACURNE.

— ÉTYM. Latin *coadjuvare*, aider en commun, de *co*.... préfixe, et *adjurare*, aider (voy. AIDER).

COADJUTORERIE (ko-a-dju-to-re-rie), s. f. Charge de coadjuteur. Le cardinal de Bouillon passa par Cluny et y emporta la coadjutorerie pour son neveu, qu'il fit confirmer à Rome, ST-SIM. 46, 30. Le roi s'était rendu difficile sur les coadjutorerries d'évêchés et d'abbayes, ID. 399, 202. La coadjutorerie de Coïogne disputée entre le cardinal de Furstenberg et le prince Clément de Bavière, TORCY, Mém. t. I, p. 40.

— ÉTYM. *Coadjuteur*.

COADJUTRICE (ko-a-dju-tri-s'), s. f. Religieuse qui est reçue en survivance pour être abbesse.

— ÉTYM. *Coadjuteur*.

COADJUVANT, ANTE (ko-a-dju-van, van-t'), adj. Terme didactique. Qui aide avec, qui concourt à aider. Causes coadjuvantes.

— HIST. XVI^e s. À ces causes défaillantes ou pour le moins manquées et débiles pour produire tel effet, quelle cause coadjuvante peut donner secours? PARÉ, VI, 23.

— ÉTYM. *Coadjuvare* (voy. COADJUTEUR).

COADNÉ, ÉE (ko-a-dn̄é, dn̄ée), adj. Terme de botanique. Qui est soudé par la base.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, *ad*, à, et *né*.

COAGULABLE (ko-a-gu-la-bl'), adj. Terme didactique. Qui a la propriété de passer brusquement de l'état liquide à l'état demi-solide, ou de l'état demi-solide à l'état solide. L'albumine est coagulable.

— ÉTYM. *Coaguler*.

COAGULANT (ko-a-gu-lan, lan-t'), adj. Terme didactique. Qui a la propriété de faire cailler le lait, de coaguler le sang, etc.

COAGULATEUR, TRICE (ko-a-gu-la-teur, tri-s'), adj. Terme de chimie. Qui produit la coagulation.

— ÉTYM. Voy. COAGULATION.

COAGULATION (ko-a-gu-la-sion), s. f. Action de faire passer une substance non cristallisable, liquide ou demi-liquide, à l'état demi-solide ou solide.

— HIST. XV^e s. Si comme en yver est prise leur pregnacion et coagulence du fruit à venir engendré des vertus du soleil ou ventre de la terre, CHRIST. DE PISAN, Charles V, I, ch. 12. || XVI^e s. Ecchymose, c'est à dire effusion de sang sous le cuir, avec coagulation dudit sang, PARÉ, VIII, 5.

— ÉTYM. Latin *coagulatio*, de *coagulare*, coaguler.

COAGULÉ, ÉE (ko-a-gu-lé, lée), part. passé. Pris en caillot. Lait, sang coagulé. La montagne du Seigneur est une montagne coagulée, une montagne grasse, VOLT. *Mœurs, prières*.

COAGULER (ko-a-gu-lé), v. a. || 1^e Faire éprouver la coagulation. L'esprit de vitriol ronge de certains mixtes et en coagule d'autres comme sont le sang et le lait, CHARRAS, *Pharm.* 1^e partie, 5. L'eau y est [dans les pays chauds] d'un usage admirable; les liqueurs fortes y coaguleraient les globules, MONTESQ. *Esp.* XIV, 10. || 2^e Se coaguler, r. rés. Être coagulé. Le sang extravasé se coagule. Pourquoi ces sels se coagulent-ils dans un air que la chaleur dilate? VOLT. *Feu*, III, 4.

— HIST. XIV^e s. Tant qu'enfin je la coagule [une certaine vapeur] En souffre qui est son agent Avec son passif vis-argent, NAT. à l'alchim. err. 308. || XVI^e s. Thrombus est sang coagulé et fort noir, PARÉ, VIII, 5. Pour garder que le sang se coagule, ID. *Mumie*, 8.

— ÉTYM. Latin *coagulare*, de *co....* préfixe, et d'un radical *āgulare*, dont l'origine ultérieure est fort incertaine, peut-être le radical *āg-ere*, allongé, avec le suffixe *ulare*.

COAGULUM (ko-a-gu-lom'), s. m. Terme didactique. || 1^e Partie caillée ou coagulée d'un fluide susceptible de se coaguler. || 2^e Substance qui cause la coagulation. La priserre est un coagulum.

— ÉTYM. Voy. COAGULER.

COAILLE (kou-ā-lē), ll mouillées), s. f. Terme de commerce. Mauvaise laine, celle de la queue.

— ÉTYM. Dérivé de *queue*, par l'intermédiaire de l'ancienne forme *coe*.

COAILLER (kou-a-llé), ll mouillées), v. n. Terme de chasse. Un chien coaille, quand il tient la queue haute en quêtant.

— ÉTYM. *Coaille*, dérivé de *coe*, queue.

COALESCENCE (ko-a-lé-ssan-s'), s. f. Terme didactique. Union de parties auparavant séparées, comme on l'observe dans la guérison des plaies simples ou dans les adhésions contre nature.

— HIST. XVI^e s. La mandibule inférieure est jointe au milieu du menton par coalescence, PARÉ, XIII, 7.

— ÉTYM. Latin *coalescere*, se souder, de *co*, et *alescere*, croître (comp. ADOLESCENT).

COALESCENT, ENTE (ko-a-lè-ssan, ssan-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est soudé avec qui ne forme qu'une seule pièce avec. Bractées coalescentes.

— ÉTYM. Voy. COALESCENCE.

COALISÉ, ÉE (ko-a-li-zé, zée), part. passé. Ligué La Russie et l'Autriche coalisées contre la France. Les ouvriers coalisés pour faire hausser les salaires. || Fig. Il eut à lutter contre l'ignorance et la mauvaise foi coalisées. || S. m. plur. Les coalisés, les puissances qui ont formé une coalition. Les coalisés envahirent la France en 1814.

COALISER (SE) (ko-a-li-zé). || 1^e V. rés. Former une coalition, se liguer. Des ouvriers qui se coalisent pour faire hausser les salaires. Toutes les puissances se coalisèrent en 1813 contre la France. || 2^e V. a. Engager dans une coalition. Coaliser des puissances. Coaliser des ouvriers.

— ÉTYM. Voy. COALITION.

COALITION (ko-a-li-sion; en poésie de cinq syllabes), s. f. || 1^e Réunion de puissances, de partis ou de personnes qui poursuivent un intérêt commun. La coalition des puissances contre la France. || Dans le langage politique, la coalition, celle des puissances contre la France en 1813, ou celle de diverses fractions de la chambre des députés contre le ministère en 1838. || Fig. Faut-il encore, pour que les plaintes des malheureux soient écoutées, former une coalition monstrueuse entre l'intrigue et la probité, le crédit et l'éloquence? MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 193.

|| 2^e Dans l'ordre économique, union soit des patrons ou maîtres, soit des ouvriers ou domestiques, pour modifier à leur profit les conditions du travail et particulièrement les salaires, soit des producteurs soit des consommateurs, pour modifier les prix et en général les conditions de l'échange. Coalitions ouvrières. Coalitions industrielles. || 3^e Juxtaposition, coalescence. Il importait de distinguer [dans l'assemblée constituante] son existence de ses pouvoirs, sa coalition de sa constitution, sa légalité comme assemblée convoquée par autorité de sa légalité comme assemblée nationale, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 57. — ÉTYM. Latin *coalescere*, se souder, se réunir (voy. COALESCENCE).

COALTAR (kōl-tar; c'est une faute de prononcer ko-al-tar, faute commise par ceux qui ne connaissent ce mot que par l'écriture; sur les côtes de Normandie où on le connaît par l'oreille, les marins prononcent régulièrement), s. m. Goudron provenant de la distillation de la houille.

— ÉTYM. Angl. *coaltar*, de *coal*, charbon, et *tar*, goudron.

COAPTATION (ko-a-pt-sion), s. f. Terme de chirurgie. Action d'adapter l'une à l'autre les deux extrémités d'un os fracturé, ou de remettre à sa place un os luxé.

— ÉTYM. Co.... préfixe, et *aptare*, ajuster (voy. APTE).

COARCTANT, ANTE (ko-ar-ktan, ktan-t'), adj. Terme didactique. Qui resserre.

— ÉTYM. *Coarctare*, de co.... préfixe, et *arctus*, étroit.

COARCTATION (ko-ar-kt-sion), s. f. Terme didactique. Rétrécissement d'une cavité, d'un conduit. Coarctation de l'urètre, etc.

— ÉTYM. Voy. COARCTANT.

COARCTÉ, ÉE (ko-ar-kté, ktée), adj. Terme didactique. Rendu plus étroit. L'intestin coarcé.

— ÉTYM. Voy. COARCTANT.

COASSANT, ANTE (ko-a-san, san-t'), adj. Qui coasse. Le peuple coassant, les grenouilles.

COASSEMENT (ko-a-se-man), s. m. Le cri des grenouilles et des crapauds. Nos chevaux qu'effrayait le coassement d'une multitude de grenouilles, CHATEAUB. *Itin.* 126.

— HIST. XVI^e s. Les malades en parlant imitent le coax des grenouilles, PARÉ, *Introdr.* 21. Le coax des grenouilles, PAUSSIY, 78. Le croacement des grenouilles, O. DE SERRES, 43.

— ÉTYM. Coasser.

COASSER (ko-a-sé), v. n. || 1^e Crier, en parlant des grenouilles et des crapauds. || 2^e Fig. Loin des marais, où Perrault Contre nos maîtres coasse, CHAUL. à Voltaire. Je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir coasse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 juin 1761.

— REM. Il ne faut pas confondre coasser, qui est le cri de la grenouille, avec croasser, qui est le cri du

</